

Nouvelle série

N° 101

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1988



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1988

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Décès du graveur Albert Decaris, membre non résidant	7
Don par M. Robert Doria, correspondant, de quatre tomes de « L'Histoire de la Formation de la République des Provinces unies » de J.-L. Motley, Paris, 1859	8
Constitution de la commission « Connaissance du Gard »	8
Renouvellement du bureau : M. le pasteur Aimé Bonifas est élu président et M. le pasteur René Château, vice-président	8
Décès de l'académicien français Thierry Maulnier, membre non résidant	13
M. Georges Sapède, membre résidant, est chargé d'une mission d'information concernant les possibilités de réorganisation du secrétariat de l'Académie. Seize sociétés académiques de province sont contactées par M. le Secrétaire perpétuel pour apporter des éléments d'information ayant trait à cette question.	13
M. Jean Roger, membre résidant, et M. Christian Lacour, correspondant, sont élus membres de l'Académie de Vaucluse	14
Tournage d'une séquence sur l'Académie destinée à être diffusée sur la première chaîne de télévision ..	14
M. André Nadal fait don à l'Académie d'une vingtaine d'exemplaires d'anciens Mémoires	14
Lettre de remerciement de M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, nommé membre d'honneur de la Compagnie	14

M. le médecin général Edmond Reboul est installé au siège de membre non résidant laissé vacant par le décès de M. le professeur François Perroux	14
M. Robert Debant cède son siège de président à M. le pasteur Aimé Bonifas	34
Remise d'un souvenir au président Robert Debant	36
Présentation du rapport financier de 1987, par M. Lucien Frainaud, membre résidant, trésorier sortant.	39
M. Louis Durteste est installé au siège de membre résidant laissé vacant par le décès de M. Jean Théron	42
M. le docteur Jean Lauret, membre résidant, représente l'Académie à l'hommage rendu par la Société philatélique de Nîmes au graveur Albert Decaris	69
M. Breton, secrétaire général de l'association « Connaissance hellénique », expose les buts de cet organisme para-universitaire d'Aix-en-Provence, auquel la Compagnie a apporté son adhésion	69
M. le pasteur Aimé Bonifas et M. Christian Liger participent à une émission de Radio-France sur l'Académie de Nîmes, en duplex avec M. Jean d'Ormeson	69
Don par M. Christian Lacour et M. Joachim Durand d'un portrait datant de 1930, œuvre du peintre Louis Bouat	75
Mme Janine Reinaud est élue au siège de membre résidant laissé vacant par la désignation à l'honorariat de Mlle Alice Fermaud	88
M. le bâtonnier Jean Goujon est élu au siège de membre résidant laissé vacant par la démission de M. le préfet Michel Grollemund	88
Réception de M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française	92
Décès et obsèques de M. l'abbé René André, membre résidant, bibliothécaire de la Compagnie	99

Lettre de remerciement de M. le bâtonnier Jean Goujon, élu membre résidant	111
Démission de M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, pour raisons de santé	112
M. le général Cothias, démissionnaire, est nommé membre honoraire	112
M. Victor Lassalle est promu officier des Palmes académiques	112
M. Lucien Frainaud, trésorier sortant, reçoit un ouvrage souvenir en hommage à sa compétence et à son dévouement	112
Mgr Robert Dalverny est installé au fauteuil de membre résidant laissé vacant par le décès de M. Pierre Hugues	112
M. Gilbert Baumet, sénateur, président du Conseil général du Gard, présente à l'Académie le dossier concernant la protection du Pont du Gard et de son environnement	149
L'article 26 du Règlement de l'Académie, relatif aux modalités de désignation des membres non résidants et des correspondants, est modifié	150
Exposé et discussion d'un projet de réorganisation du secrétariat de l'Académie	151
Don par Mlle André, sœur de M. l'abbé René André, ancien bibliothécaire, décédé, d'une partie de la bibliothèque du disparu à la bibliothèque de l'Académie	160
Don par M. André Nadal, membre résidant, d'une collection de photos concernant l'Hôtel de l'Académie.	160
Proposition de l'Administration des Télécommunications de relier l'Hôtel de l'Académie au réseau câblé municipal	161
M. Christian Liger, membre résidant, est élu bibliothécaire en remplacement de M. l'abbé André, décédé .	164

Présentation du projet de budget 1988 par M. Pierre Clavel, trésorier, et adoption de ce document	167
L'Académie décide de prendre la responsabilité de l'édition des deux premiers volumes de « Connaissance du Gard » ..	167
Un portrait et un buste de M. Joachim Durand, membre résidant, viennent enrichir les collections du Musée du Colombier à Alès	168
M. Daniel-J. Valade, correspondant, est nommé chevalier des Arts et Lettres	168
La Compagnie modifie l'article 3 du Règlement en étendant aux communes limitrophes de Nîmes la domiciliation souhaitée des membres résidants	169
Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige, est reçue par l'Académie, à qui elle adresse un hommage en provençal, et est nommée membre d'honneur ..	172
Mgr Thomas, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès, MM. Pierre Clément et Jean-Charles Balty, conservateur des Musées royaux de Bruxelles, sont élus membres non résidants	187
Deux souhaits sont émis concernant l'élection des correspondants	187
M. Marcel Decremps, membre résidant, est désigné pour représenter l'Académie au Comité de lecture du Prix de Littérature du Conseil général	188
Présentation d'un projet de procédure concernant les activités de la Commission du Programme	188
Rapport de M. Christian Liger, bibliothécaire, sur la remise en ordre nécessaire de la bibliothèque de l'Académie ..	191
Hommage de l'Académie à son regretté membre bienfaiteur, M. Jules Davé	196
Hommage à André Chamson	197
L'Académie accorde un don aux sinistrés de l'inondation de Nîmes du 3 octobre 1988	207

M. le professeur René Bosc, membre résidant, est fait chevalier de la Légion d'honneur	208
Le prix Broquette-Gonin de l'Académie française est décerné à M. Georges Sapède, membre résidant, pour son ouvrage : <i>Autour de Voltaire, portrait cévenols au XVIII^e siècle</i>	208
Renouvellement de la demande de classement de la carrière de Barutel	208
Parution de l'album, <i>Le Gard, de pierres et d'eaux vives</i> , photos d'Alain Gas et texte de Jean-Charles Lheureux, membre résidant et secrétaire perpétuel	208
Décès à Montpellier et obsèques à Cognac, en présence d'une délégation de l'Académie, de Mme Carmen Déchery, correspondante ..	208
Mariage de Mlle Emmanuelle Chausse, fille de M. Marc Chausse, membre résidant, avec M. Sindou-Faurié.	208
Réception de lettres de remerciement de Mlle Odyle Rio nommée membre d'honneur, de Mgr Thomas, curé-archiprêtre de la Cathédrale d'Uzès, et de M. Jean-Charles Balty, conservateur des Musées royaux d'Histoire de Bruxelles, élus membres non résidants	209
Election de onze correspondants : Mlle Lydie Stéphan, MM. les pasteurs Dombre et Villaret, M. le général Charlier, MM. Sauveplane, Artaud, Gaillard, Balmassière, Bonnet, Velay et Cosson ..	209
M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, annonce son intention de résigner ses fonctions qui sont devenues une charge trop lourde pour lui	209
L'Académie lance un appel aux sociétés savantes et académies françaises et étrangères correspondantes pour une souscription nationale en faveur des Archives départementales sinistrées par l'inondation du 3 octobre 1988 ..	214
L'Académie vote un crédit de 30.000 F pour participer à cette souscription	215

Projet d'une série de conférences payantes données au bénéfice des sinistrés de Nîmes	215
L'Académie est sollicitée par M. Pansier, président de l'Association « Nîmes-Accueil », pour présenter des conférences de vulgarisation devant les membres de cette association	215
Lettre de sympathie aux sinistrés de Nîmes adressée par M. Fernand Robert, membre non résidant	218
Installation de Mme Jeanine Reinaud au siège de membre résidant laissé libre par Mlle Alice Fermaud, nommée à l'honorariat	218
Le nom de Paul Cabouat, ancien maire de la Libération, ancien membre résidant, est donné à une artère nimoise	240
M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, précise quelles dispositions ont été prises pour assurer le secrétariat après sa déclaration du 7 octobre	245
Le député-maire de Nîmes remercie l'Académie pour le don qu'elle a effectuée en faveur des sinistrés de de l'inondation du 3 octobre	247
L'Académie de Nîmes est invitée par l'Académie de Lascours, nouvellement créée, à sa séance inaugurale du samedi 10 décembre 1988	249
La séance publique annuelle est fixée au dimanche 29 janvier 1989. Elle se déroulera au Centre Atria mis à disposition par la ville de Nîmes. Un repas amical est prévu le même jour pour les membres résidants et non résidants ainsi que leurs conjoints	250
Des nouvelles rassurantes sont données sur l'état de santé du docteur Jean Bastide, membre non résidant, hospitalisé à Montpellier	250
Réunion de la Commission dite « de l'Encyclopédie » le vendredi 16 décembre à 15 h	250

M. le pasteur Bonifas est invité par l'Académie de Dijon à venir recevoir un chèque de 10.000 F au bénéfice des sinistrés de Nîmes	250
M. le bâtonnier Jean Goujon est installé au fauteuil de membre résidant laissé vacant par la démission de M. le préfet Michel Grollemund	251
Décès de M. Olivier Lombard, correspondant de l'Académie, à Beaucaire	270
Une délégation de l'Académie, présidée par M. le pasteur Bonifas, assiste à la séance inaugurale de la nouvelle Académie de Lascours	272
Le Prix de Littérature régionaliste du Conseil général a été attribué à <i>Au bon vieux temps des masetts</i> de Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel	273
M. André Gouron, membre non résidant, est honoré du titre de correspondant de l'Institut	273
Avec l'aide d'une subvention municipale l'Académie décide de publier en 1989 un mémoire consacré spécialement à la Révolution dans le Gard	273

COMMUNICATIONS

Vendredi 8 janvier : <i>Les trois sœurs</i> , par M. Joachim Durand, membre résidant	9
Vendredi 22 janvier : <i>Après le sacrifice, la protestation : Histoire d'une famille</i> , par M. le général (CR) Pierre-Henri Cothias, membre non résidant .	37
Vendredi 19 février : Compte rendu du livre <i>Au bon vieux temps des masetts</i> , de M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, par M. Joachim Durand.	70
Communication : <i>Le journalisme, hier, aujourd'hui et demain</i> , par M. Jacques Daudin, correspondant .	73
Vendredi 4 mars : Compte rendu de lecture par M. Maurice Aliger, membre résidant, de la monographie de M. Raymond Donck sur <i>Vergèze, porte de la Vaunage</i>	76

Communication : <i>La Bible de 1541</i> , par M. Jean Groffier, correspondant. Avec présentation de diapositives	78
Vendredi 18 mars : <i>Le bienheureux Bertrand des Garrigues, compagnon de saint Dominique</i> , par M. le docteur Edouard Drouot, membre résidant ..	88
Vendredi 25 mars : Compte rendu d'un manuscrit sur le journal de marche d'un officier napoléonien, originaire de Nîmes, pendant la campagne de Russie, par M. le docteur Jean Lauret, membre résidant .	95
Vendredi 29 avril : <i>Correspondance de Jean Paulhan avec André Suarès</i> , par M. Christian Liger, membre résidant	161
<i>L'histoire de la Réglisse dans le Gard</i> , par M. Claude Marzeau, correspondant ...	162
Vendredi 13 mai : <i>Le Musée de Saint-Gilles</i> , par Mlle Marie-Françoise Griffeuille, correspondant ...	164
Vendredi 27 mai : <i>Gerbert</i> , par M. Guy Dupré, membre résidant	169
Vendredi 10 juin : <i>Le culte de Mithra</i> , par M. Daniel-J. Valade, correspondant	184
Vendredi 24 juin : <i>Le Collège royal de la Marine à Alais</i> , par Mme le docteur Elisabeth Fontanieu, correspondant	195
Vendredi 7 octobre : <i>L'Académie d'Arras, son secrétaire perpétuel Dubois de Fosseux et son « bureau de correspondance » qui entretenait des relations avec divers savants dont certains étaient des Gardois</i> , par M. le pasteur Paul Dombre, correspondant ..	211
Vendredi 14 octobre : <i>En Afrique australe : les chutes du Zambèze et les réserves de fauves</i> , par M. André Nadal, membre résidant	215
Vendredi 4 novembre : <i>Le Gard et le thermalisme</i> , par M. Lucien Frainaud, membre résidant ..	243

Les confréries du diocèse de Nîmes à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, par Robert Sauzet, correspondant.

Dieu et Mammon ; les réformes et la richesse, par Robert Sauzet, correspondant.

Une bibliothèque épiscopale au XVII^e siècle : les commandes d'Anthelme Cohon, évêque de Nîmes.

Textes politiques de l'époque révolutionnaire en langue provençale, par Odyle Rio, membre d'honneur.

Le costume du magistrat, par M. Delteil, conseiller à la Cour de Nîmes (1988).

Nîmes et le crocodile, par Maurice Aliger, membre résidant (Impr. Bené, Nîmes, 1988).

Saint-Hilaire de Brethmas, par l'abbé René André, membre résidant (Lacour, Nîmes, 1988).

Les élections législatives de 1936 dans le Gard, par Pierre Fanguin. Ed. par les Archives du Gard, 1988.

Les juifs du pape à Nîmes et la Révolution, par Lucien Simon et Anne-Marie Duport (Edisud, 1988).

Chants des quatre saisons, poèmes de Lydie Stephan, correspondant.

Achévé d'imprimer en mars 1989
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier, 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1989.

Le gérant de la publication : Jean-Charles Lheureux.

ISSN 0755-9623

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^{er} Trimestre 1988



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1988

BUREAU DE L'ACADEMIE

pour le 1^{er} trimestre 1988

Président d'honneur : M. Jean-Louis DUFEIGNEUX, préfet,
commissaire de la République du département du Gard.

Président : M. le pasteur Aimé BONIFAS.

Vice-président : M. le pasteur René CHATEAU.

Secrétaire perpétuel : M. Jean-Charles LHEUREUX.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. l'abbé René ANDRE.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste adjoint : M. André NADAL.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte
courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes,
16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au
siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Décès du graveur Albert Decaris, membre non résidant	7
Don par M. Robert Doria, correspondant, de quatre tomes de « L'Histoire de la Formation de la République des Provinces unies » de J.-L. Motley, Paris, 1859	8
Constitution de la commission « Connaissance du Gard »	8
Renouvellement du bureau : M. le pasteur Aimé Bonifas est élu président et M. le pasteur René Château, vice-président	8
Décès de l'académicien français Thierry Maulnier, membre non résidant	13
M. Georges Sapède, membre résidant, est chargé d'une mission d'information concernant les possibilités de réorganisation du secrétariat de l'Académie. Seize sociétés académiques de province sont contactées par M. le Secrétaire perpétuel pour apporter des éléments d'information ayant trait à cette question.	13
M. Jean Roger, membre résidant, et M. Christian Lacour, correspondant, sont élus membres de l'Académie de Vaucluse	14
Tournage d'une séquence sur l'Académie destinée à être diffusée sur la première chaîne de télévision ..	14
M. André Nadal fait don à l'Académie d'une vingtaine d'exemplaires d'anciens Mémoires	14

Lettre de remerciement de M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, nommé membre d'honneur de la Compagnie	14
M. le médecin général Edmond Reboul est installé au siège de membre non résidant laissé vacant par le décès de M. le professeur François Perroux ..	14
M. Robert Debant cède son siège de président à M. le pasteur Aimé Bonifas	34
Remise d'un souvenir au président Robert Debant	36
Présentation du rapport financier de 1987, par M. Lucien Frainaud, membre résidant, trésorier sortant.	39
M. Louis Durteste est installé au siège de membre résidant laissé vacant par le décès de M. Jean Théron	42
M. le docteur Jean Lauret, membre résidant, représente l'Académie à l'hommage rendu par la Société philatélique de Nimes au graveur Albert Decaris	69
M. Breton, secrétaire général de l'association « Connaissance hellénique », expose les buts de cet organisme para-universitaire d'Aix-en-Provence, auquel la Compagnie a apporté son adhésion ..	69
M. le pasteur Aimé Bonifas et M. Christian Liger participent à une émission de Radio-France sur l'Académie de Nimes, en duplex avec M. Jean d'Ormesson	69
Don par M. Christian Lacour et M. Joachim Durand d'un portrait datant de 1930, œuvre du peintre Louis Bouat ...	75
Mme Janine Reinaud est élue au siège de membre résidant laissé vacant par la désignation à l'honorariat de Mlle Alice Fermaud	88

M. le bâtonnier Jean Goujon est élu au siège de membre résidant laissé vacant par la démission de M. le préfet Michel Grollemund	88
Réception de M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française	92
Décès et obsèques de M. l'abbé René André, membre résidant, bibliothécaire de la Compagnie	99

COMMUNICATIONS

Vendredi 8 janvier : <i>Les trois sœurs</i> , par M. Joachim Durand, membre résidant	9
Vendredi 22 janvier : <i>Après le sacrifice, la protestation : Histoire d'une famille</i> , par M. le général (CR) Pierre-Henri Cothias, membre non résidant .	37
Vendredi 19 février : Compte rendu du livre <i>Au bon vieux temps des masets</i> , de M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, par M. Joachim Durand.	70
Communication : <i>Le journalisme, hier, aujourd'hui et demain</i> , par M. Jacques Daudin, correspondant .	73
Vendredi 4 mars : Compte rendu de lecture par M. Maurice Aliger, membre résidant, de la monographie de M. Raymond Donck sur <i>Vergèze, porte de la Vaunage</i>	76
Communication : <i>La Bible de 1541</i> , par M. Jean Groffier, correspondant. Avec présentation de diapositives	78
Vendredi 18 mars : <i>Le bienheureux Bertrand des Garrigues, compagnon de saint Dominique</i> , par M. le docteur Edouard Drouot, membre résidant ..	88

Vendredi 25 mars : Compte rendu d'un manuscrit sur le journal de marche d'un officier napoléonien, originaire de Nîmes, pendant la campagne de Russie, par M. le docteur Jean Lauret, membre résidant . 95

HOMMAGES

L'Académie a reçu en hommage :

- Au bon vieux temps des masets*, par Jean-Charles Lheureux, Lacour, Nîmes, 1987 7
- Duo d'as*, par Daniel-J. Valade, co-auteur, Le Camariguo, Nîmes, 1987 8
- Les Fornier de Clausonne, archives d'une famille de négociants de Nîmes (17^e-19^e siècle)*, par Mme Danielle Bertrand-Fabre et M. Robert Chamboredon. Nîmes, 1987 8
- Actes du colloque international de Nîmes, d'octobre 1985, sur les enceintes augustéennes dans l'occident romain* 14

SEANCE DU VENDREDI 8 JANVIER 1988

M. Robert Debant, président en exercice, ouvre la séance à 16 h 30 en adressant ses vœux aux membres de la Compagnie et en annonçant le décès survenu le 1^{er} janvier du graveur Decaris, membre non résidant. Il adresse une pensée à tous les membres que l'Académie a perdus en 1987, soit que la mort les ait frappés, soit qu'ils aient décidé de se retirer.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, membres résidants, auxquels s'est joint M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Félix Villeneuve et M. Pierre Clavel.

Présenté par M. le Secrétaire perpétuel, le compte rendu de la séance du 18 décembre 1987 est adopté.

M. le Président exprime le souhait que M. Joachim Durand présente, le 19 février, *Au bon vieux temps des masetts* dont un exemplaire est offert en hommage à la Compagnie par son auteur, Jean-Charles Lheureux.

Autre hommage qui vient grossir la bibliothèque de l'Académie : *Duo d'as*, ouvrage sur les champions de la course libre, et dont un des co-auteurs est M. Daniel-J. Valade, correspondant.

M. Debant enregistre avec gratitude le don que M. Robert Doria, correspondant, vient de faire à l'Académie des quatre tomes de *l'Histoire de la formation de la République des Provinces Unies*, datant de 1859, œuvre de J.-L. Motley.

Le président signale également le don d'une publication : *Les Fornier de Clausonne : Archives d'une famille de négociants de Nîmes (XVII^e-XIX^e siècles)*, ouvrage publié avec le concours du Conseil général du Gard, sous le patronage des Archives départementales du Gard, par Mme Danielle Bertrand-Fabre et M. Robert Chamboredon, professeur au Lycée Montaury.

Connaissance est ensuite donnée de la composition de la Commission dite « de l'Encyclopédie », dont une réunion est prévue le 15 janvier : MM. Aliger, Larmat, Lassalle, Liger, Vielzeuf, auxquels viennent s'ajouter le président, le secrétaire perpétuel et le trésorier.

Renouvellement du Bureau

Par acclamations sont nommés pour l'année 1988 :

Président : M. le pasteur Aimé Bonifas.

Vice-président : M. le pasteur René Château.

Par ailleurs, sont désignés, dans le cadre du renouvellement quinquennal : secrétaire adjoint : M. Félix Villeneuve, trésorier : M. Pierre Clavel ; trésorier adjoint : M. Georges Sapède ; archiviste : M. le docteur Edouard Drouot ; archiviste adjoint : M. André Nadal ; bibliothécaire : M. l'abbé René André ; bibliothécaire adjoint : M. Victor Lassalle.

La parole est alors donnée à M. Joachim Durand qui présente une communication intitulée : « Les 3 sœurs ».

Les 3 sœurs, par M. Joachim Durand

Certains hommes éminents doivent beaucoup à leur sœur ou à l'une de leurs sœurs. Joachim Durand illustre cette remarque par trois exemples : Jacqueline Pascal, Lucile de Chateaubriand et Henriette Renan.

Blaise Pascal, né en 1622, a trois ans de plus que sa plus jeune sœur, Jacqueline. Devenu veuf, un an après la naissance de cette dernière, le père, Etienne Pascal, soucieux de l'éducation de Blaise, abandonne sa charge de président à la Cour des Aides, à Clermont-Ferrand, pour s'installer à Paris.

Dans la capitale, pendant que Blaise étonne du fait de ses précoces connaissances mathématiques, Jacqueline rime des vers acceptables et compose de petites comédies.

Le père ayant été nommé, par la suite, adjoint à l'intendant de Normandie, toute la famille s'installe à Rouen. Deux médecins, récemment convertis par les dirigeants de Port-Royal, demeurent chez Etienne Pascal pour le guérir d'une chute malencontreuse. C'est ainsi que Dieu pénètre dans la maison.

Jacqueline est gagnée tout de suite aux idées jansénistes et à jamais. Blaise accepte l'idée qu'elle entre au couvent mais son père s'y oppose. Rien cependant ne détournera l'obstinée Jacqueline de son projet. La mort de son père étant intervenue le 24 septembre 1651, elle quitte, à 26 ans, l'âme en paix, le monde pour devenir sœur Sainte-Euphémie, à Port-Royal, où elle s'occupera de la formation des postulantes et des novices.

Privé du soutien de son père et de sa jeune sœur, Blaise mène une vie dissolue, en compagnie de femmes et de joueurs. Jacqueline intervient et, en 1653, le ramène à la

raison, après avoir eu, avec lui, un entretien important à Port-Royal.

En pleine querelle du Jansénisme, apparaît, en 1655, le Formulaire de Foi, bulle du pape Alexandre VII, prescrivant la signature à toute personne voulant s'approcher des sacrements. Les Jansénistes finirent par signer mais cette soumission ne se fit pas sans résistance et se heurta longtemps à l'énergique opiniâtreté de ces saintes qu'étaient les religieuses de Port-Royal. Jacqueline signa, sous la contrainte et en mourut de douleur, en 1661. Elle avait 36 ans.

*

Née à Saint-Malo le 7 août 1764, Lucile de Chateaubriand s'installe, en 1777, avec toute sa famille, dans le triste château de Combourg. C'est alors une belle et sérieuse adolescente, à l'air rêveur et mélancolique. Tout lui est souci et chagrin. Pendant que son frère René s'initie à la littérature, elle se distrait en écrivant. En 1792, elle marie son frère avec Mademoiselle Buisson de La Vigne, une amie qu'elle adore.

A la mort de son père, René devient officier et part pour l'Amérique, ce qui accroît encore la tristesse de Lucile.

Emprisonnée pendant la Révolution en même temps que sa mère et que sa belle-sœur, elle est libérée le 9 Thermidor.

En 1796, elle épouse un ancien avocat, devenu officier par la suite, bien plus âgé qu'elle : M. de Caud, qui disparaît un an après son mariage. Veuve, Lucile part pour Paris où elle retrouve certaines de ses sœurs et où elle se lie d'amitié avec Pauline de Baumont que Joubert a présentée à Chateaubriand. Elle est heureuse mais avec remords. Dans son plaisir même, elle découvre les motifs cachés de la plus inutile douleur. Elle persécute son cœur avec une singulière méchanceté.

En 1802, elle rencontre un ami de son frère, le délicat poète Chènedollé qui ne tarde pas à l'adorer. Elle ne consent

néanmoins pas au mariage : elle l'estime mais ne veut pas l'associer à son infortune.

A cette période de sa vie, Lucile écrit des lettres admirables à son frère et se révèle ainsi un écrivain de grand talent. Très pieuse, elle est devenue pensionnaire du couvent des dames de Saint-Michel. Elle meurt, le 9 novembre 1804, dans le quartier du Marais, au numéro 6 de la rue d'Orléans.

Ce n'est que justice que Chateaubriand ait, dans ses *Mémoires* rendu hommage à cette sœur, personne de grande qualité et qui, toute sa vie durant, a manifesté pour lui la plus grande tendresse.

*

Henriette Renan est née à Tréguier, le 22 juillet 1811. Dès son jeune âge, elle a tendance à fuir le monde et les plaisirs : pieuse, timide, réservée, n'aspirant qu'à se dévouer, elle vit essentiellement pour son jeune frère Ernest, né en 1823. Après la mort de ses parents, Henriette, qui est jolie, est demandée en mariage mais elle refuse, soucieuse de se consacrer uniquement à sa famille.

A 24 ans, elle obtient le poste de sous-maîtresse dans une modeste institution de demoiselles à Paris où elle est nommée par la suite directrice des études. Sa seule ambition est de travailler pour éteindre les dettes laissées par son père.

En 1838, elle fait venir Ernest à Paris, où il peut, grâce à une bourse, poursuivre ses études au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Poussée par le désir de gagner plus d'argent, elle s'engage, en 1850, chez des châtelains polonais, comme maîtresse d'études pour leurs enfants.

Avec le temps, ses croyances catholiques se sont fortement atténuées mais elle ne cherche pas à influencer son frère, dans un sens ou un autre, quand elle sent qu'il s'éloigne de la religion. A ce sujet, Renan lui-même a d'ailleurs précisé : « Quand je lui fis part des doutes qui me tourmen-

taient et qui me faisaient un devoir de quitter une carrière où la foi absolue est requise, elle fut ravie et m'offrit de me faciliter ce difficile passage ».

Installée dans un petit appartement près du Val de Grâce à Paris, elle aide très efficacement son frère dans ses travaux et le marie avec Cornélie Scheffer.

En mai 1860, Renan est chargé d'une mission scientifique dans l'ancienne Phénicie, il part en compagnie de sa sœur qui, d'abord résiste à toutes les fatigues du voyage et du séjour. Mais, sa santé ayant été sérieusement altérée par les conditions de sa vie en Pologne, elle tombe gravement malade et meurt, le 24 septembre 1861, à l'âge de 50 ans. Disparition après laquelle, Renan, conscient de tout ce qu'il devait à sa sœur, écrira notamment, entre autres, ces deux phrases : « Je regrette de n'avoir pas fait davantage pour la rendre heureuse ». « Une portion de mon être est entrée avec elle au tombeau ».

*

Cette triple évocation ayant été très applaudie et largement commentée, la séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 22 JANVIER 1988

A 16 h 15, M. Robert Debant ouvre la séance en annonçant le décès de l'académicien français Thierry Maulnier, originaire d'Alès, membre non résidant, depuis 1971, de l'Académie de Nîmes. Après avoir prononcé le panégyrique du disparu, il demande à la Compagnie d'observer un instant de recueillement. Il précise enfin qu'il a adressé au nom de l'Académie, un message de sympathie à Mme Thierry Maulnier.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, membres résidants ; M. Edmond Reboul, M. le général Pierre-Henri Cothias, membres non résidants, auxquels s'est joint M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, membres résidants ; M. le pasteur Grossi, M. le docteur Jallatte, correspondants.

M. le Secrétaire perpétuel fournit quelques informations concernant l'activité académique et notamment la mission d'information confiée à M. Georges Sapède à propos d'une réorganisation souhaitable du fonctionnement matériel de l'Académie; la demande de renseignements formulée auprès

de quinze sociétés culturelles provinciales sur leur propre fonctionnement ; l'élection comme membres de l'Académie de Vaucluse de MM. Jean Roger et Christian Lacour ; le tournage par les caméras de TF1 d'une séquence consacrée à l'Académie de Nîmes et destinée à être retransmise au cours d'une émission sur Nîmes réalisée par Frédéric Mitterrand et diffusée le 29 janvier.

M. André Nadal fait don à l'Académie d'une vingtaine de *Mémoires* datant du début du siècle.

Hommage est accepté d'une plaquette reproduisant les actes du Colloque international de Nîmes d'octobre 1985 sur « Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain ».

M. Debant fait état de la lettre de remerciement adressée par M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, nommé membre d'honneur de l'Académie.

La réception du médecin général Edmond Reboul

M. Debant accueille ensuite M. le médecin général Edmond Reboul, secrétaire général de l'Académie de Lyon, élu membre non résidant de l'Académie de Nîmes. Il le fait en ces termes :

« J'éprouve maintenant l'ultime joie de ma présidence, celle d'accueillir le médecin général Edmond Reboul, que nous avons élu membre non résidant en remplacement du regretté François Perroux.

Monsieur, s'il est une personnalité qui est tout particulièrement la bienvenue autour de cette table, c'est celle de l'humaniste que vous êtes au sens plein du mot, homme de contemplation et d'action, de tradition et de progrès, de culture et de cœur.

Vous appartenez à une famille d'esprits qui a spécialement marqué la tradition française — je pense ainsi à Georges Duhamel ou à Henri Mondar —, celle des médecins qui, tout en brillant dans leur spécialité — et votre carrière a été

particulièrement belle et féconde — ont voulu et su exprimer par la littérature leur amour de l'homme et de la création, leur sens aigu de la souffrance et leur aspiration au bonheur des autres : vous êtes ainsi l'auteur très apprécié, et souvent distingué par des prix et par des récompenses, de nombreux essais, romans et recueils de poésies où se révèlent la grande richesse de votre sensibilité, l'originalité de votre imagination, la subtilité de votre écriture.

Vous êtes en outre un homme éminemment ouvert aux contacts et à la coopération des esprits, et ces dispositions vous ont amené à exercer la haute fonction de secrétaire général de l'Académie de Lyon, à contribuer par vos exemples et par vos écrits à revivifier l'activité des compagnies savantes et à les aider à prendre conscience d'elles-mêmes — et nous n'oublions pas pour notre part comment vous avez suscité dans le courant de l'année dernière une rencontre des académies rhodaniennes à Pont-Saint-Esprit, qui demeurera pour nous non seulement un agréable souvenir, mais une référence dans notre marche vers le progrès et un sujet de nos méditations.

Enfin, Monsieur, par votre enthousiasme, votre dynamisme, le rayonnement et le charme qui émanent de votre personnalité, vous êtes un semeur de joie et je vous remercie de tout cœur de venir à la fois éclairer et réchauffer l'Académie d'un nouveau rayon de soleil. »

M. le médecin général Edmond Reboul le remercie et prononce l'éloge de l'Académie que voici :

« Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame et Messieurs les Académiciens,
Mesdames, Messieurs,

« Felix qui potuit rerum cognoscere causas ! »

Que Virgile, qui parcourut nos Cévennes, me pardonne de lui emprunter ce passage des Géorgiques avec l'intention

de le contredire. C'est que je suis Félix, en ce moment, sans avoir pu comprendre les causes de ces choses qui m'arrivent. Oui, je suis heureux, bien évidemment, très heureux, de prendre séance parmi vous dans ce fauteuil de membre non résidant que tant de personnalités ont occupé, mais je discerne mal le cheminement profond qui m'a amené jusqu'ici : à quoi dois-je cette faveur ? Vous avez eu, Monsieur le Président, la bonté de mettre en valeur mes quelques mérites, et si bien, qu'en vous écoutant, j'ai l'impression qu'il devait s'agir d'un autre que moi. Merci, Monsieur le Président, pour toutes ces phrases aimables qui traduisent avant tout votre bienveillance et votre générosité. Peut-être aussi avez-vous souhaité à travers ma personne, saluer le Grand Corps auquel j'appartiens toujours — puisqu'au-delà du passé bien vécu, un général, normalement, n'est jamais à la retraite, mais seulement versé dans la 2^e section ? Je veux donc associer à ma joie et à cette cérémonie, le Service de Santé et l'Armée qui nonobstant une exégèse pas toujours facile, m'ont permis de conserver et de développer des talents qui n'étaient pas à priori guerriers. Mais sans doute ne savez-vous pas que vous honorez en ce moment, parce qu'ils m'ont formé, sans forcément me connaître, Paul Valéry et Jean Guilton ? A qui je dois cet honneur, cela je le sais bien : c'est d'abord à vous, monsieur, qui m'avez proposé aux suffrages de la Compagnie. Je vous en suis très reconnaissant et j'ai souhaité, vous le savez, que cette réception ait lieu avant la cessation de vos fonctions. Je dois aussi beaucoup à Monsieur Aimé Vielzeuf, ancien président, Cévenol comme moi (je suis né à Béziers mais aussi au Vigan, trois mois plus tard, au pays de mon père), journaliste, écrivain et ami très dévoué qui me conseilla un jour à Vialas, de briguer une place de correspondant de l'Académie de Nîmes. Je ne regrette pas d'avoir suivi son conseil. Monsieur Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel que j'ai d'abord connu à travers mon patron, le médecin général Camelin, a bien voulu depuis longtemps s'intéresser à mes ouvrages et

me faire le plaisir de m'intéresser aux siens. Il m'a beaucoup aidé par son appui en maintes circonstances et, en souriant, a su me conduire jusqu'à vous. Malgré sa sollicitude, je sens, il est vrai, un vide dans cette assemblée : je n'ai jamais oublié l'accueil et les égards du regretté Pierre Hugues qui le précéda et exerça la même charge avec une exceptionnelle maîtrise. J'ai toujours professé, à son égard, respect et admiration et, avec émotion, j'évoque son souvenir. Bien entendu, c'est à toute l'Académie de Nîmes, l'une des plus vieilles et des plus vénérables, que vont mes remerciements, à tous ses membres ici présents mais aussi aux absents, à tous ceux qui font que la Compagnie vit et prospère, jouant le rôle de « catalyseur intellectuel » selon l'expression de Monsieur Jacques Larmat.

Ma pensée va naturellement vers celui qui nous a récemment quittés, libérant ainsi le fauteuil dans lequel vous voulez bien m'installer. Et ayant appris à mieux le connaître, grande est ma confusion. Monsieur le professeur François Perroux était en effet l'un de ces hommes à qui la grandeur confère simplicité et modestie. Ceux-là se gardent de la vanité et du bruit, ne courtisant guère les mass media, préférant l'estime et l'admiration de leurs pareils à l'adulation bétifiante d'un grand nombre. Né Lyonnais le 19 décembre 1903, il fit, vous le savez, des études particulièrement brillantes s'achevant en un cursus universitaire étonnant : licencié ès Lettres en 1923, il est, cinq ans plus tard, reçu premier au concours d'agrégation de droit, option sciences économiques. Enseignant apprécié à l'Université, il devient professeur d'économie politique. Mobilisé, lieutenant d'infanterie au 14^e Régiment de zouaves, il est cité et décoré de la croix de guerre. La paix revenue, il enseigne l'économie politique à l'Université de Paris et parallèlement, dans des institutions de premier plan, notamment à l'Institut des Sciences politiques. Nommé en 1955 professeur au Collège de France, il y occupe la chaire d'analyse des faits écono-

miques et sociaux et devient directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des hautes Etudes en Sorbonne.

La renommée de ce brillant universitaire doublé d'un spécialiste de l'économie passe nos frontières, et François Perroux reçoit le titre de Docteur honoris causa d'une vingtaine d'universités étrangères et est accueilli dans des centres scientifiques et dans de très nombreuses académies. Je n'aurai garde d'oublier que c'est le 9 juin 1961 qu'il entre en qualité de membre non résidant à l'Académie de Nîmes et qu'il vous fit quelques années plus tard un pertinent discours sur le thème de « l'Europe sans rivages » où l'observateur sut faire place à l'organisateur et, si l'on peut dire, au prophète.

Enumérer les fonctions exercées ensuite, les présidences, les participations à de grands organismes économiques, sociaux, culturels, est sans doute inutile. Le nombre de ses publications se chiffre par dizaines et il fut l'auteur de plus de quarante volumes consacrés à l'économie, au sens large, et à des études sociales : je cite quelques titres au hasard : « Les mythes hitlériens » (1935), « Marxisme et pouvoir politique » (1946), « La démocratie », « Le capitalisme », « Les comptes de la nation », « L'économie du XX^e siècle », etc. Cette œuvre considérable que, seuls, ses pairs peuvent vraiment apprécier dans tous ses aspects me dépasse. Je me dispenserai donc de vous en imposer une analyse hésitante pour ne pas dire boîteuse. Mais je veux rappeler que cet Académicien nimois était couvert de décorations et des plus prestigieuses, puisqu'il était, entre autres, commandeur de la Légion d'honneur et grand officier de l'Ordre national du Mérite.

Voici, Madame, Messieurs, bien malhablement ébauchée, la silhouette de celui que je vais avoir le redoutable honneur de remplacer, sans avoir la prétention de l'égaliser et de le faire oublier ; j'essaierai d'être digne de lui et de votre choix et m'efforcerai par mon travail de contribuer à votre rayonnement. Hélas, quand je découvre les noms des mem-

bres non résidants, qui ont entouré ou précédé Monsieur François Perroux, liste impressionnante, je me trouve bien présomptueux : à la joie de me savoir, dans les perspectives du temps, voisin de mon très grand modèle et ami, André Chamson, s'associe, comme une ombre portée, le sentiment de mon indigence ! Mais par l'encouragement de vos suffrages et la grâce d'état qui en résulte, je me sens la force d'aller de l'avant et de poursuivre avec quelque chance de succès mon effort. Pour ce nouveau départ, je vous dis donc un nouveau merci.

Ce remerciement, j'ai voulu l'exprimer en passant de l'éloge d'un académicien du XX^e siècle, François Perroux, à l'éloge du mouvement académique né au XVII^e siècle, persistant et toujours vivace en 1988, non pas anachronique mais éternel.

*

Le monde change, et avec lui, les sensibilités, les mœurs évoluent. Pourtant, fleurissent toujours en France, ces Académies, héritières respectueuses du passé, rassemblant lettrés, scientifiques, artistes qui communiquent, échangent et travaillent, comme hier, leurs aînés. Je garde personnellement un souvenir admiratif du dernier Congrès des Sociétés savantes à Lyon, du 21 au 26 avril 1987, où se sont rassemblés par centaines des représentants des Académies et des sociétés sœurs pour présenter et discuter dans des dizaines de groupes de travail, un nombre impressionnant de communications. Dans quelques mois, se tiendra, à Strasbourg, le Congrès 1988 et la somme des travaux, sur d'autres thèmes, égalera et dépassera sans doute la moisson de 1987. Mon admiration n'aurait pas été suffisante toutefois pour me décider à louer l'Académie, si je n'en avais, et depuis longtemps, une expérience approfondie et multiforme. Aux hasards de ma vie militaire, j'entrai successivement, correspondant ou titulaire, à l'Académie de Lyon, de Toulon, de Vaucluse et de Nîmes. J'ai même eu l'occasion de fréquenter

l'Académie française, soit comme lauréat, soit comme représentant de l'Académie de Lyon aux cérémonies du 350^e anniversaire. Et dans ces lieux de culture, j'ai rencontré de grands esprits et toujours avec la même joie, le même profit, et la conviction que tous ces hommes et femmes appartenaient à la même famille, une vieille et noble famille. Si j'ai beaucoup donné à l'Académie, celle-ci me l'a rendu au centuple et je dois beaucoup à notre vieille dame du quai Romain Rolland. Ainsi, après dix ans de vie académique à Lyon, dont sept ans de secrétaire général de la Classe des Lettres, faisant fonction de perpétuel, j'ai une assez bonne expérience de ces choses. Je vais donc me permettre paradoxalement de discourir, jeune académicien nîmois, comme un académicien chevronné et je prononcerai avec votre permission un « éloge de l'Académie », sorte de célébration verbale dans laquelle toutes les Académies pourront se reconnaître sans qu'il soit précisément question de l'une ou l'autre d'entr'elles. J'espère que mon propos ne sera pas, Monsieur Alfred de Musset, « nu comme le discours d'un académicien » !

Je n'irai pas me perdre dans ces jardins des faubourgs où la maison d'Academus abrita Platon et ses disciples. J'userai de tous mes privilèges et je sauterai à travers les siècles, négligeant la Grèce, Rome, l'Italie, l'Espagne et même, en France, Charlemagne et Clémence Isaure, pour en arriver au 2 janvier 1635, date de la création de l'Académie française. Chaque ville, chaque région veut avoir son académie. Arles s'empresse, Nîmes suit en 1682 et entre dix ans plus tard dans l'alliance de l'Académie française. Beaucoup de ces académies ont survécu, d'autres sont nées récemment...

Il n'est pas indifférent d'appartenir à celle-ci plutôt qu'à celle-là : le titre qu'elle arbore (Académie « marque » mieux que Société d'émulation), la ville où elle siège, tout compte, l'ancienneté de sa fondation, la difficulté d'y entrer, le renom de ses membres, le nombre et la puissance de ses Asso-

ciés, la grandeur et la beauté de son temple, l'impression des Mémoires, la qualité des travaux, la richesse des publications et, au total, son rayonnement, réel ou supposé. Telle Académie est mieux considérée que telle autre, essentiellement, d'ailleurs, par ceux qui la constituent. Que ce soit ici ou là, en fait, toute Académie rassemble ou essaie de rassembler des hommes, et parfois des femmes, ayant atteint en général un certain âge, dont la carrière, les travaux, le mérite et bien d'autres raisons attirent à juste titre les regards de leurs concitoyens. Ils forment cette élite qu'il est de bon ton de dénigrer aujourd'hui. Non seulement ces savants, ces beaux esprits, ces écrivains, ces artistes, ces spécialistes reconnus sont des amoureux de la culture mais ils ont ou acquièrent un esprit académique assez caractéristique, que l'on reconnaît partout, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, aujourd'hui comme hier et sans doute demain. Cet esprit académique, on n'en trouve pas la définition dans les dictionnaires, et même dans ceux du XVII^e et XVIII^e siècles. Il est caractérisé, semble-t-il, par un ensemble de traits avec quelques variantes géographiques ou chronologiques à la fierté d'appartenir à un cénacle célèbre ou prétendu tel, s'ajoute le sentiment d'une mission à remplir, d'un devoir, vis-à-vis de l'institution et de ses membres, mais surtout de la culture, de la langue et des valeurs reconnues.

On admet volontiers la prééminence de l'Institut de France et de ses Académies, la plus ancienne, l'Académie française occupant une place privilégiée. Sérieux, l'Académicien estime ne pas se prendre au sérieux. Il doute, mais sans excès, et sa sagesse est tempérée par les feux de la libido scienti et de l'enthousiasme. Détaché, objectif, généreux, tolérant, respectueux de la tradition, le bon Académicien accepte complaisamment usages et rites, non sans manifester un certain penchant pour le symbole. Cet esprit académique se manifeste par une admiration et une affection réciproques (quand ce n'est pas l'inverse, diront les mauvaises langues) par l'exercice permanent de l'intelligence,

un travail académique assidu, le tout générateur de forces et de joie de vivre, de sérénité et parfois de stoïcisme. Le physique n'y perd rien, l'Académie conserve. Volontiers misogyne, l'esprit académique s'accommode plus ou moins bien de la présence de femmes dans la Compagnie. On sait que l'Académie d'Arles, la première créa le titre et le mot d'académicienne en recevant Madame des Houlières. L'Académie de Nîmes a suivi le mouvement et l'Académie de Lyon vient de s'y rallier en élisant en décembre dernier non pas une mais deux, deux à la fois, Académiciennes titulaires.

Quoiqu'il en soit, homme ou femme, il est convenable de rendre la politesse à l'Académie qui vous consacre, en la faisant briller par des écrits, des discours et parfois des inventions.

Dès lors, il n'est pas étonnant que depuis toujours, et aujourd'hui encore, l'Académie jouisse d'une grande renommée. Certes au XVII^e et XVIII^e siècles, sa puissance et son autorité en faisaient un respectable et redoutable tribunal. Plus modeste aujourd'hui, peu concernée par les médias, elle garde ses prérogatives, son lustre et sa liberté de jugement. Ceux-là même qui plaisantent à son propos ne souhaitent qu'une chose : en faire partie !

« Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux et sommes-nous quarante, on se moque de nous », écrivait Fontenelle à propos de l'Académie française et les choses n'ont pas changé, même en province.

Quel événement quand on est enfin élu, au terme d'une attente parfois longue, de lettres de candidatures et de visites courtoises qui prennent parfois l'allure de véritables examens !

Car il ne faut pas s'y tromper : ces candidats admis à postuler sont déjà triés sur le volet, et l'Académie n'oublie pas son intérêt en consacrant le nouveau venu. Et c'est parce qu'il possède le profil convenable qu'il sera élu au jour J. « Il faut avoir du talent, de la notoriété et être de bonne compagnie » disait Jacques Chastenet. Et l'Académie se pare

ainsi, saison après saison, des lauriers de ses membres, très divers et tous admirables, formant — comme l'a écrit belle-ment Maurice Druon —, « un peuple d'uniques ». Et grâce à un perpétuel renouvellement, un « honnête homme » remplaçant un autre « honnête homme », l'Académie passe à travers les siècles sans rien perdre de sa jeunesse et de son éclat car, et là encore, Maurice Druon est orfèvre « ce qui est immortel, ce n'est pas l'Académicien, c'est l'Académie ».

Dans son sein, les esprits se frottent et s'exaltent mutuellement. Dans la plupart des compagnies, la multidisciplinarité est de règle, même à l'Académie française. Son secrétaire perpétuel pense que « la différence crée la curiosité et souvent fait naître l'affection — chacun s'émerveille et s'instruit de ce que l'autre sait ». Et il en résulte « une seconde adolescence de l'esprit » qui se déroule dans un espace privilégié et presque intemporel où règne, dit-il, « une étrange fraternité », où « gaîté et courtoisie sont de règle ». N'en est-il pas de même dans nos provinciales académies ?

Dans une telle atmosphère, amicale et feutrée, comment l'Académie ne donnerait-elle pas le meilleur d'elle-même ?

Si son rôle le plus évident est, aux yeux du public, de conférer la notoriété, bien différente et multiple est son action réelle, naturellement orientée dans le sens prévu lors de sa fondation. Dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert il est précisé « qu'une Académie n'est point destinée à enseigner ou professer aucun Art quel qu'il soit, mais à en procurer la perfection. Elle est composée de personnes d'une capacité distinguée qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel ». Qu'en est-il aujourd'hui ? Roger Duchêne, en 1976, disait, sans doute à la lumière de son expérience à Marseille : « l'Académie n'est pas utile, mais son existence est exemplaire ». Sans aller aussi loin, on peut tout de même convenir que l'Académie, même la plus modeste, a son utilité. Les grandes Académies de Paris ont des tâches bien définies et elles les exécutent précisément et fidèlement. En ce qui

concerne l'Académie française, on voit bien que son champ d'action s'étend sans cesse. Si elle doit continuer à élire de nouveaux mots et éliminer les barbarismes qui déferlent sur la terre française (à commencer par « sponsor » que trop d'usagers du verbe et de la plume « sponsorisent »), il lui faut se battre pour la survie du français, notamment en matière scientifique et son rayonnement dans le cadre de la francophonie, dont notre éminent confrère, Monsieur Léopold Senghor s'est fait le héraut.

Dans nos compagnies provinciales, la démarche était dès le début différente et quel que soit leur désir d'imiter les grands (« *Aemula lauri* » !), les académiciens quoique officiellement reconnus, n'étaient pas investis de fonctions officielles très précises. A Nîmes pourtant, ils avaient pour mission d'étudier l'Antiquité et « de joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'antique histoire... ». Ailleurs, ils se sont acquis une renommée non négligeable d'abord en formant à partir de personnalités sélectionnées, un groupe puissant, bénéficiant de l'appui des autorités, discutant librement de tous les problèmes et donnant spontanément ou à la demande, des avis. Mettant en valeur les travaux des uns, condamnant les autres, ils jouissent d'une autorité morale et intellectuelle non discutée sinon par les éternels aigris et les candidats malchanceux (que de discours de déception !). En outre les Académies se livraient à des travaux collectifs — les statistiques, par exemple — et individuels, recherches nombreuses sur les sujets les plus divers de l'Antiquité aux découvertes modernes. Le bien dire allait de pair avec le bien-penser et en dépit de quelques bavardages, le bilan était loin d'être nul. De même, en mettant au concours des sujets d'actualité, l'Académie révélait de nouveaux talents et appuyait des thèses originales, ou riches d'heureuses applications. Courageusement, aujourd'hui encore, l'Académie joue le même rôle encore que, les élus d'un côté, les medias de l'autre, lui aient confisqué en apparence une bonne partie de sa puissance. Elle continue,

en fait, à être une assemblée respectée grâce à son passé et à la qualité de ses membres, une dispensatrice de gloire, un juge dont les attendus demeurent et, quand elle le veut, un censeur redoutable et redouté. Son caractère élitiste, le nombre réduit des fauteuils, les rituels, le souci de la forme garantissent la pérennité de la tradition : l'Académie ne peut perdre son âme. De plus, elle travaille : « Nous ne cessons de nous enseigner les uns les autres » dit justement Maurice Druon. Nous aussi ! Il n'est que de parcourir les programmes des séances académiques à Nîmes. A Lyon, « Les enseignements artistiques en France en cette fin de 20^e siècle » (Marcel Landowski), « Claude et la Bible » (Cardinal Decourtray), « Sciences et technologies nouvelles en Europe, déclin ou sursaut » (Louis Leprince Ringuet) voisinent avec « Souvenirs de trente ans de vie municipale lyonnaise » de Félix Rollet, « Le Théâtre des Célestins : un avenir pour un passé » de M. Lucet, directeur en exercice, « Le Conseil constitutionnel » par M. Maurice René Simonnet, l'un des 9 sages, « Culture et Télévision » du sénateur Cluzel, vice-président de la commission des Finances, et « Mesdames de l'Académie » de votre serviteur. Peut-on rêver plus éclectique ? Si certains avaient l'intention de nous qualifier gaulloisement de « Vieux Machin », nous aurions vite fait de démontrer que nous sommes un peu plus qu'une université du troisième âge : Il y a quinze jours, l'Académie de Lyon se penchait autour du professeur Guy Blaudin de Thé, mondialement connu, sur « le sida, défi scientifique, culturel, politique ». Quel recyclage comme on dit aujourd'hui ! En évitant le plus possible les conférences mondaines et en leur préférant les communications, l'Académie étudie et transmet des idées originales, donne une tribune à des clercs que négligent les médias, amasse pour les chercheurs futurs un trésor, comme l'ont fait pour nous des générations d'Académiciens : il n'est que de compter les familiers de nos Archives, venus de fort loin parfois pour glaner ce qui fera le meilleur de leur article maîtrise ou thèse.

Beaucoup d'Académies éditent des Mémoires ou des Bulletins. D'autres, l'Académie du Var et de Vaucluse par exemple, publient des ouvrages de qualité exceptionnelle qu'aucun éditeur ne veut accepter, tout profit étant exclus. D'autres n'hésitent pas à patronner des publications qui, grâce à ce certificat de qualité (je me garderai de « label ») touchent un plus grand public. Nous le fîmes, à Lyon, pour des poèmes inédits du regretté Louis Pize, le chantre du Vivarais, grand Prix de Poésie des Poètes français, mon prédécesseur au fauteuil n° 6 de notre classe des Lettres : ce fut un succès. Il serait sans doute très souhaitable que nos Académies puissent, sans devenir une entreprise d'édition, faire paraître et diffuser (ne serait-ce que par le réseau des Sociétés savantes et des Universités) les ouvrages de leurs membres, de commissions spécialisées ou de travaux collectifs.

Individuellement, tout ce que pense, tout ce que fait, tout ce que dit un Académicien même de province n'est ni jeu innocent ni doux délire de délicieux vieillard. Qu'importe si Monsieur Roger Duchêne prétend que nul ne lit nos Annales. C'est une opinion que je ne partage pas, car nos séances publiques touchent par l'écho qu'elles suscitent dans les médias — à Lyon en 1987, pour la première fois, la télévision a fait son entrée à l'Académie — comme par la diffusion dite de bouche à oreille, touchent beaucoup plus de gens qu'on ne le croit et non des moindres. Lorsque l'un d'entre nous publie, sa pensée est prise en considération et peut influencer sur le cours des choses, en divers domaines, littérature y compris. Qui ne se souvient de l'extraordinaire aventure de l'original secrétaire de l'Académie du Var, André Martel, qui brusquement s'inventa une nouvelle langue poétique qui le fit entrer dans les manuels avec le titre original de papapafol du paralloïdre. Dans vos Mémoires, Madame, Messieurs, ne retrouve-t-on pas des avis, voire des admonestations qui ont eu sinon des effets certains, du moins des répercussions importantes. Dans le domaine de la poésie que je connais

assez bien, les Académiciens poètes ne devraient-ils pas s'exprimer, même s'ils appartiennent à des chapelles différentes, pour aider au renouveau de cet art qui se perd et qui pour beaucoup tombe en déshérence comme ces sépultures que personne ne vient plus fleurir. Il faut que les français reprennent goût aux charmes de ce « gay savoir », il faut offrir à tous cette vitamine poétique qui ne coûtera rien à la Sécurité sociale et qui, même à petites doses, peut transformer la vie. Encore faut-il que la pilule ne soit pas trop amère. Académiciens poètes, mes frères, vous qui êtes restés jeunes d'esprit, qui pratiquez un œcuménisme littéraire et admettez que votre muse ait envie de changer de vêtue et pas forcément en se pliant à la mode, après avoir pris conscience, prenez position et s'il y a lieu, passez à l'acte, c'est-à-dire au poème.

Je viens d'en faire l'expérience et suivant l'expression reprise par M. Aimé Vielzeuf, j'ai osé, sur des pensers antiques, faire des vers nouveaux. C'était assez dangereux à mon âge et à mon niveau et pourtant, je puis l'affirmer, le résultat en valait la peine : mes grands amis et maîtres de la très classique et puissante Société des Poètes français applaudissent sans hypocrisie et même avec soulagement : car il y a un moyen terme entre une poésie de forme parfaite mais souvent bavarde et ronronnante et la pseudo poésie fermée de soi-disant poètes au langage dissonnant et à l'écriture obscure. Ce que j'ai fait, jamais je ne l'aurais osé me semble-t-il, si je n'avais pas été aussi bien dans ma peau, pardon, dans mon habit d'Académicien. Que serait-ce si plusieurs d'entre nous s'unissaient ainsi en vue d'un but commun : la masse critique serait vite atteinte et je suis sûr que l'explosion qui en résulterait ne manquerait pas de faire du bruit. Mais la sainteté académique ne se nourrit pas que d'extases et de coups d'éclat !

Il ne faut omettre des activités moins spectaculaires, par exemple, le travail en profondeur que nos bénédictins laïcs poursuivent dans la pénombre silencieuse de nos bibliothèques.

ques et de nos réserves pour lire, repérer et ficher l'énorme masse des communications thésaurisées en deux ou trois siècles. L'informatique fait, timidement il est vrai, son apparition dans nos vieux murs et l'on a l'heureuse surprise de trouver aujourd'hui, à Nîmes et bientôt à Lyon, des index bien conçus et bien imprimés qui font gagner un temps considérable. Souhaitons que beaucoup de compagnies suivent l'exemple. Tout cela, bien sûr, dans un parfait bénévolat puisque parvenu au sommet, l'Académicien ne cherche ni gloire ni fortune sinon celles de cet autre alma mater qu'est l'Académie. Le temps des jetons de présence est révolu : les Académiciens, généreusement, apportent à la vie commune leur contribution, et, pas seulement intellectuelle. Bien heureux sont-ils, tout de même, quand une jalousie injustifiée ne vient pas rogner les subventions officielles auxquelles, disons-le tout net, ils peuvent légitimement prétendre. Nos Académiciens ont bien mérité de la patrie et cela continuera.

Car tout démontre que le nouvel essor de nos compagnies est imminent. Héritière du siècle des lumières, l'Académie qui a connu des éclipses, ne serait-ce que dans les années 1793-1801, est un éternel phénix qui n'a pas fini de nous étonner. Cela tient au dynamisme de l'institution, à son enracinement profond dans le passé, au prestige dont jouissent ses membres.

Il ne faut pas oublier que quelques Académiciens de province ont aussi pignon sur rue à Paris. En ce qui concerne l'Académie de Lyon, suivant les traces de Victor de Laprade et d'Edouard Herriot, notre confrères Jacques Soustelle a été élu à l'Académie française et, cette année, le président de l'Institut de France n'est autre que Jean Pouilloux : élu pour 1988 président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il appartient à la 2^e section (histoire, géographie, archéologie) de notre classe des Lettres depuis 1971. L'Académie de Nîmes dès ses origines a donné l'exemple. Et il faut espérer et tout faire pour que ces bonnes habitudes se pérennissent. Il ne doit pas y avoir de barrière entre Paris et Pro-

vince, surtout aujourd'hui. A la présence spectaculaire de ces grands parmi nous, pourrait peut-être répondre, à titre de réciprocité, la présence discrète d'un petit parmi les Grands. Car sans aller jusqu'à l'image des vases communicants, il doit exister une osmose entre les milieux académiques parisiens et provinciaux. Et je me suis mis à rêver, non pas d'un 41^e fauteuil comme Paul Guth, mais d'un fauteuil réservé : j'imaginai que l'Académie française, à l'instar des autres classes de l'Institut (pour lesquelles c'est d'ailleurs plus facile) compterait au moins un académicien de province parmi les Quarante, en favorisant tour à tour l'une des Académies prise en considération. Quel stimulant pour ces vieilles institutions qui ne manquent pas de candidats potentiels, quel honneur pour l'Académie provinciale, quel coup de chapeau, pardon, de bicornes, à l'institution académique sous l'éternel laurier.

Voici, en effet, que sonne l'heure de la régionalisation et si cette réforme est réalisée dans les textes, elle reste à faire dans la réalité. L'Académie doit en profiter pour retrouver une place que l'usure du temps et l'évolution des mœurs a grignoté. Notre modestie en souffrirait-elle, nous devons faire prendre conscience à nos élus, dans les villes, au département et à la région que l'Académie représente une structure solide et performante pour soutenir et animer non seulement l'action culturelle mais encore pour défendre les valeurs en danger. Je vous renvoie à l'excellent article de Pierre Sipriot « la fidélité des clercs », paru dans la Revue des Deux Mondes en mars 1987. Reprenant les travaux de Roger Duchène, professeur à l'Université de Provence, membre de l'Académie de Marseille, l'auteur montre bien que ces Académies qui se sentent ou se croient méconnues par le public et non considérées par la presse, mettent en valeur, soutenues par une saine émulation, des sujets locaux et régionaux qui sont susceptibles d'intéresser un public neuf. Et il cite plus loin, M. Alain Viala, professeur de Lettres françaises à Paris II qui a collaboré à l'enquête.

« Chaque Académie dispose d'un trésor de savoir accumulé en deux ou trois siècles. La vie culturelle nationale manque d'une connaissance claire du réseau qu'elles constituent du fait de leur existence, de leur place dans la vie associative, de leur audience, des enjeux de l'avenir. »

Aussi, en se regroupant quand cela est possible, pour une action commune, les Académies peuvent-elles arriver à percer, à s'imposer et à jouer un rôle de conseiller et même de décideur auprès des pouvoirs en place, mieux que des assemblées élues qui risquent (je cite Roger Duchêne) « d'être plus sensibles à la rentabilité immédiate des actions qu'à leur intérêt culturel à long terme ».

En désaccord avec Roger Duchêne, j'ai dit que l'Académie était utile mais, comme lui, je répète que l'Académie est exemplaire ! Les reflets divers de notre vie académique, je n'ose dire de notre sacerdoce et pourtant ! peuvent redonner à beaucoup le goût de la langue, le plaisir de l'écriture, le désir de beauté et cela dépasse la seule littérature. Nous pouvons pousser nos contemporains à retrouver la conviabilité de l'esprit, les charmes de la conversation et l'agrément d'un beau débat.

C'est une façon de lutter contre les risques d'abêtissement liés à une saturation des esprits pris dans les chaînes de la facilité. La télévision, le téléphone, c'est merveilleux ! Quelle joie pourtant de se retrouver pour acquérir, pour créer ensemble. Quelle joie aussi d'écrire une lettre — une belle lettre — à l'ami et de lire, en retour, le message de l'être cher. Point n'est besoin, pour cela, d'être écrivain et de disposer d'un éditeur. Il suffit d'utiliser ce formidable capital que nous ont légué nos pères et qu'ont su nous faire découvrir nos maîtres, à commencer par nos chers instituteurs sans information ni moyens audio-visuels.

Puissent les pédagogues de notre temps garder intacts et quelquefois retrouver l'enthousiasme, les talents et la conscience de leurs prédécesseurs. Encore faut-il que les familles et sociétés n'anéantissent pas leurs efforts.

Toutes les énergies doivent s'associer pour renforcer et prolonger l'action que mène l'Académie française : plus que jamais défendre la langue, support de la pensée, donc du génie français, face à l'usage incontrôlé et immodéré de vocables étrangers et parfois étranges, face au laxisme verbal de certains représentants des médias à vaste diffusion et imposer l'emploi des mots qui ont leur entrée dans le dictionnaire. Il faut en finir avec « le musée des horreurs », condamné par l'Académie française qui s'élève énergiquement contre les pollutions linguistiques. Il faut, Madame, Messieurs, que les académiciens du terroir soient aujourd'hui les écologistes de la langue. N'oublions pas qu'une partie du fonds culturel français est éditée à l'étranger et notre confrère Alain Girard en a fait récemment l'expérience pour ses travaux sur les chartreux. L'édition se porte plutôt mal. La littérature deviendra-t-elle lettre morte ? Il suffit de considérer les budgets culturels des grandes villes pour s'apercevoir que des sommes énormes sont manipulées sans que les Académies aient à connaître de leur destination (trop heureuses si elles « touchent » encore une modeste subvention) et que la littérature en est réduite, au mieux, à la portion congrue. La manne tombe sur les activités spectaculaires et à incidences médiatiques, sans oublier la sacro sainte et mystérieuse « animation ».

Ne parlons pas, en outre, de la main mise des élus sur les dispositifs de sélection et de récompenses, y compris des Prix littéraires plus ou moins bien dotés et décernés Dieu sait comment (ce n'est pas le cas de Nîmes où l'Académie est représentée au sein du jury), simples facteurs de bonne conscience. La situation est plus grave qu'on ne le croit et l'on a envie de crier : « Aux Armes ! citoyens ! » car d'une certaine façon, la patrie, je veux dire le patrimoine est en danger.

A l'Académie, à l'institution académique dont j'ai voulu prononcer l'éloge, de réfléchir et d'utiliser les moyens dont elle dispose, en collaboration avec ses sœurs et notamment

ses très grandes sœurs, pour intervenir dans la politique culturelle locale et pourquoi pas nationale. Savez-vous comment M. Henri Simiot conclut son bel article dans la revue saumon qu'on ne saurait taxer de révolutionnaire ? « Gens de lettres, universitaires, ayez de l'inspiration, travaillez ensemble et voyez grand ! » N'est-ce pas là une version de « Académiciens de tous pays de France, unissez-vous » ?

Pardonnez-moi, mes chers confrères, de me laisser emporter. Je suis à peu près sûr, quoique tout jeune parmi vous, d'exprimer des inquiétudes et des espoirs qui sont les vôtres. Quel profane ne s'est jamais posé — ne nous a pas posé — la question brutale : mais à quoi sert l'Académie ? A Nîmes, comme ailleurs, nous pouvons répondre à cette question et encore mieux demain, si nous savons tirer parti de notre valeur et de la conjoncture pour retrouver la foi, la ferveur et l'ascendant des premiers Académiciens. Un grand avenir peut s'ouvrir pour les Académies provinciales. Si j'en crois son discours, lors de la rencontre inter-académique de Pont-Saint-Esprit, le 28 juin dernier, juste avant le repas offert par le Département, ce n'est pas M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, qui me démentira ; je suis sûr qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir avec l'assemblée départementale pour nous aider à prendre un nouvel essor. Car il n'a pas hésité à s'exprimer : « Les Académies dont vous êtes la présence vivante ont un rôle essentiel à jouer dans la défense de l'action culturelle. Trop souvent considérées comme des assemblées par trop « académiques », elles poursuivent une action irremplaçable d'enrichissement de la culture et de préservation du patrimoine. Vos communications sont des moments « forts » de la culture et de nos traditions. »

Voilà un exemple à suivre partout. C'est pourquoi, en conclusion, j'aimerais par une sorte de zoom (si, si, c'est dans le Robert !) focaliser mon éloge sur l'Académie de Nîmes, qui a fêté il y a six ans son tricentenaire dans la joie et la fierté. J'avais eu l'honneur d'y représenter l'Académie

de Lyon et je n'ai rien oublié de ces fastes, de cet extraordinaire impact sur le public ni des joies conviviales et académiques qui nous furent offertes. Ce fut mon dernier repas en face du très regretté André Chamson éblouissant et affectueux comme jamais, et ma dernière promenade dans le vieux Nîmes avec le duc de Castries. Que d'échanges aussi avec Messieurs Louis Leprince Ringuet, Jacques de Bourbon Busset, Michel Droit et Constantin Vago. Cela, c'est l'Académie de Nîmes où vous accueillez encore, il y a quelques semaines Monsieur Jean d'Ormesson confessant si aimablement son plaisir en prenant séance parmi nous. Dans le bulletin d'information n° 4 de l'Académie française (décembre 1987) que nous a adressé à Lyon Monsieur Maurice Druon, de l'Académie française, je lis à la page 6 une phrase lapidaire digne de nos marbres antiques : « 20 novembre : M. Jean d'Ormesson est reçu à l'Académie de Nîmes ». A propos de cette charmante provinciale, Voltaire ne pourrait dire, comme à un membre de l'Académie de Chalons vantant exagérément sa Compagnie et finissant par la nommer fille de l'Académie française : « Assurément, et c'est une bonne fille qui n'a jamais fait parler d'elle ! »

Oui, votre compagnie, qui siège dans un cadre digne d'elle est un lieu d'accueil et de vitalité extraordinaire, fidèle au passé, ouvert à l'avenir. J'y fus pour moi admirablement reçu et fêté hier, alors que je n'étais qu'un « étranger ». Aujourd'hui encore j'y suis reçu, au sens fort cette fois-ci, et avec quelle chaleur, quelle courtoisie, quelle élégance, Monsieur le Président ! Je sais qu'au cours du temps qu'il me reste à vivre, j'aurai maintenant la chance de trouver ici, chaque fois que possible, un toit spirituel et des frères d'âme. Et ceci à Nîmes, cette ville que j'aime parce que, enfant et jeune homme, je la trouvais belle entre les belles, votre cité aux sept collines, voluptueusement alanguie aux bords de la garrigue, sortie d'un livre d'histoire romaine et d'un album de voyage en Italie. De loin, le train me permettait de découvrir son site verdoyant, rythmé par les cyprès,

et dominé par la ruine magique de la Tour Magne, module qui déterminait les proportions parfaites du paysage. Et rien d'autre ne venait voiler si peu que ce soit ce plaisir des dieux, que je goûtais dans le souvenir de mes études gréco-latines et de mes rêves de compagnon d'Ulysse. Et grâce à vous, Madame, Messieurs, voici que je me suis embarqué pour un nouveau périple sur la mer de l'imagination et de la poésie et que moi aussi je vais faire escale ici et découvrir à mon tour Nemausus, et Nîmes sans visa. « Biré que biraras, din toun païs retornaras ! », me disait mon pauvre père. Que les Académies me pardonnent cette résurgence de la « lango nostro » que je parlais, enfant, et que l'Académie de Nîmes respecte et défend, toujours accueillante aux mainteneurs de la langue d'Oc. C'est que le cercle se referme avec ce retour au pays, bien émouvant pour moi. « Heureux qui, comme Ulysse... »

Et après avoir profité le plus longtemps possible de votre Compagnie dans tous les sens des termes, et benoîtement j'ai joui de ce fauteuil que je finirai bien par mériter, c'est avec sérénité que je reprendrai l'exclamation de M. Etienne Gilson : « C'est merveilleux vous savez, l'Académie : on y meurt ! ». »

La transmission des pouvoirs

Le moment est venu de la transmission des pouvoirs entre ancien et nouveau présidents. M. Debant, après avoir exprimé le plaisir qu'il a éprouvé à présider l'Académie pendant l'année 1987, remercie tous ceux qui lui ont facilité cette tâche.

Il remet ensuite la clef symbolique à M. le pasteur Aimé Bonifas. Le président désormais en exercice prononce alors une brève allocution :

« Cette clé symbolique que vous me confiez est apparemment à l'échelle des pouvoirs qu'elle confère ! J'ai bien conscience, cependant, que la clé est toujours un signe de

liberté, en tout cas pour celui qui a connu des portes obstinément fermées. Mon vœu est qu'elle reste pour nous le symbole des libertés essentielles à la république des lettres !

Je vous remercie très cordialement pour la confiance que vous me manifestez en me conférant pour une année le pouvoir des clés de l'Académie ! Puisque ce genre de scrutin ne réserve guère de surprises, je dirai même de « surprises » inattendues, je n'aurai garde d'oublier que si les raisons de votre choix sont dues essentiellement à la succession chronologique — et à une défection que nous regrettons —, il s'agit avant tout d'un service. C'est pourquoi il m'était difficile de m'y dérober. Nous veillerons ensemble à assurer le bon déroulement de l'année académique, à ce que chacun ait ici pleinement sa place, dans une convivialité qui s'enrichit de nos différences.

Je sais, et ce n'est pas seulement une formule conventionnelle, que je peux compter sur votre indulgence, et que je peux me reposer sur le dévouement de notre secrétaire perpétuel, toujours vigilant et cordial. Que ferions-nous sans lui ? Enfin, le vice-président que vous avez désigné sera aussi à mes côtés. Je me dois d'excuser son absence aujourd'hui. Le respect et l'amitié que je porte à cet aîné m'auraient incliné à lui céder bien volontiers ce fauteuil, au moins au bénéfice de l'âge. Mais il ne perd rien pour attendre !

Je ne sais quels considérants ont motivé l'article 7 de nos Statuts, qui stipule que le président est élu pour un an seulement. A-t-on redouté les abus de pouvoir au sein de notre Compagnie ? Et y a-t-il eu des précédents ? Par ailleurs, il est vrai qu'à l'origine, le directeur de l'Académie n'était nommé que pour six mois. On peut se demander, lorsqu'un président fait l'affaire, pourquoi ne pas le renouveler dans sa charge un ou deux ans de plus, alors qu'il commence à être rodé à l'usage de ses fonctions.

Je n'ai pas l'intention de vous proposer une modification de nos Statuts et Règlement qui, après tout, ne fonctionnent pas si mal après exactement cent ans d'existence cette an-

née. Quant à moi, j'aurais vu avec plaisir se poursuivre la présidence de M. Debant. Elle nous a permis d'apprécier, outre la vaste culture, les qualités de précision et de parfaite courtoisie que nous lui connaissions, l'élégance de son verbe, aux périodes balancées, où la phrase s'enroule et se déroule, au gré des épithètes et des adjectifs judicieux, en d'harmonieuses volutes. A les relire encore, on y gagne un plaisir délicat. Comment succéder à un président qui manie une langue aussi riche que chatoyante ?

Et puisque le style c'est l'homme, je tiens à vous assurer, M. le Directeur des Archives départementales, au nom de tous nos confrères, combien nous avons été sensibles à la distinction de votre présidence.

Et maintenant, mes chers Confrères, je souhaite que cette nouvelle année soit propice à chacun de nous. Je souhaite que notre Compagnie, au passé prestigieux, continue par ses séances ordinaires et extraordinaires, par ses projets de publications, par sa participation à la vie culturelle de notre cité et de notre région, à contribuer au rayonnement des valeurs de l'esprit.

Je vous remercie. »

Remise d'un souvenir au président Debant

Le secrétaire perpétuel, Jean-Charles Lheureux, s'adressant à la Compagnie, formule le souhait que la tradition soit instaurée de remettre au président sortant un souvenir destiné à concrétiser la reconnaissance du corps académique envers celui qui, pendant un an, consacre une grande partie de son activité à l'animation et à la représentation de la société nimoise.

Le secrétaire perpétuel remet « La Chronique de la France et des Français » éditée par Larousse et accompagnée de la signature des académiciens nimois à M. Robert Debant qui s'avoue très ému par ce geste.

La communication de M. le général Cothias

La parole est alors donnée à M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, qui présente une communication intitulée : « Après le sacrifice, la protestation : histoire d'une famille » :

Bismarck, préparant dès Sadowa (1866) une guerre contre la France de nature à sceller l'unité allemande, l'empereur Napoléon III, malade mais poussé par son entourage, relevait follement le défi jeté en juillet 1870 par le Chancelier avec la dépêche d'Ems. En effet, alors qu'en Allemagne, de Moltke avait forgé un instrument redoutable, notre armée révélait de très graves insuffisances notamment l'absence d'un stratège.

Ce fut pendant le mois d'août 1870 une suite de revers en Alsace et Lorraine. Et quand le 1^{er} septembre l'Armée de Chalons fut acculée à Sedan, on dut au général Margueritte et à sa division de sauver l'honneur par leur charge héroïque et leur sacrifice.

Comment les deux frères Margueritte, fils du héros de Sedan ont-ils pu, eux, verser dans l'amoralisme, le dernier dans l'anarchisme ?

Se destinant d'abord à la carrière des Armes, ils optaient assez rapidement pour celle des Lettres.

Ils composaient d'abord ensemble une tétralogie intitulée « Une époque », histoire complète de la guerre de 1870-71. Elle eut un plein succès. Puis des œuvres diverses jusqu'à ce qu'ils trouvent séparément leur voie, mais tous les deux la même, avec la guerre de 14-18.

Or, pendant cette guerre se développait le « dada », mouvement cosmopolite de jeunes oisifs nihilistes qui, refusant toutes valeurs et la raison même, responsables de l'hécatombe de 4 ans 1/2 de guerre, recherchaient jusqu'à un nouveau mécanisme de la pensée et pratiquaient, en attendant, la sexualité la plus libre. Mouvement non isolé. D'autres

groupes, ceux-là composés d'embusqués et de spéculateurs et nouveaux riches, s'adonnaient à des orgies sans nom.

Les deux frères Margueritte, observateurs de ces milieux, étaient tombés sous leurs influences.

Paul Margueritte (1860-1918) a publié des romans très osés, mais c'est son frère Victor (1866-1942) qui a fait le plus scandale, attachant son nom à deux ordres de problèmes : l'émancipation de la femme et l'exorcisation de la guerre.

Sur le premier, il a publié notamment une trilogie : « La femme en chemin » dont « La Garçonne » (1922) où le personnage central, une jeune femme déboussolée, est infiniment plus que le mannequin de la mode de 1920, une révoltée, une dépravée.

La lecture de « La Garçonne » (800.000 exemplaires) a, par ses insanités, provoqué un tollé général. Victor Margueritte, qui avait été fait commandeur de la Légion d'honneur pour son œuvre historique et patriotique, était radié de l'Ordre.

Cependant, par de là les abjections dont son roman est rempli, les confidences qu'il rapporte ne sont pas sans fondement. Dans le long combat mené par les femmes pour l'égalité des sexes, Victor Margueritte a sa place.

Plus malheureuse fut sa « Patrie Humaine » (500.000 exemplaires) essai d'une rare violence, écrit en 1931, qui contient toutes ses œuvres relatives au problème de la guerre et de la paix.

L'écrivain se disant motivé par la tragédie de Sedan et l'hécatombe de 14-18 condamne l'idée de patrie comme porteuse de guerre. Puis dresse sa liste des responsables du déclenchement des hostilités (en fait, tous les dirigeants en place à ce moment en Europe) et des échecs des Traités de Paix (tous français ceux-là). Il en conclut que devant l'incapacité des chefs d'Etats d'assurer la paix, il n'y a de solution que dans une révolution des peuples interdisant toute fabrication et service des armes.

La suggestion d'une action aussi générale était déjà utopique. Elle se révéla dangereuse, coupable, du fait qu'en 1931, Hitler faisait son ascension. Par qui ? Par quoi l'auteur a-t-il été influencé ? Nos bolchéviques ? Nos surréalistes ? Une opinion en état de dépression ? Plus sûrement sa propension à rechercher les gros tirages, à faire du bruit.

L'attachement à une patrie, quoi que chacun mette sous ce terme, est aussi réel chez l'homme que son désir de paix. Et de même qu'une doctrine anarchique de la paix par la grève générale avait déjà été mise en défaut à la première guerre mondiale, celle de la révolution pour la paix a été démentie à la 2^e.

Victor Margueritte est aujourd'hui oublié. Mais reste intéressante l'histoire d'une famille partagée entre deux siècles, symptomatique de la coupure de 14-18.

Présentation du rapport financier

Après un intéressant débat, M. Sapède présente le rapport financier établi par M. Lucien Frainaud, trésorier sortant. Le texte de ce document a été déposé aux archives de 1988.

En tant que commissaire aux comptes, M. Georges Sapède certifie l'exactitude des documents comptables et du bilan fournis par M. Lucien Frainaud.

Après une discussion animée à laquelle prennent part M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Clavel, nouveau trésorier, et le secrétaire perpétuel, l'Assemblée, pleinement édifiée, donne quitus à M. Lucien Frainaud qui abandonne ses fonctions de trésorier après plus de dix ans de scrupuleuse gestion, de dévouement et d'efficacité exemplaires au service de l'Académie.

M. le président Bonifas clôt la séance à 18 h 45.

**SEANCE PUBLIQUE
DU 31 JANVIER 1988**

La séance publique annuelle s'est déroulée le dimanche 31 janvier 1988 dans la Chapelle des Jésuites rénovée de la Grand'rue sous la présidence de M. le préfet Jean-Louis DUFEIGNEUX, président d'honneur de la Compagnie, et en présence de M. Gilbert BAUMET, sénateur, président du Conseil général, membre d'honneur de l'Académie.

La relation de cette séance solennelle figure dans le tome LXVI des Mémoires de l'Académie de 1987.

SEANCE DU VENDREDI 5 FEVRIER 1988

M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice, ouvre la séance à 16 h 30 et après l'adoption du compte rendu du 22 janvier 1988 présenté par le secrétaire perpétuel, donne quelques informations concernant l'activité de la Compagnie.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Louis Durteste, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve et M. Marcel Decremps, membres résidants.

**

M. Jacques Larmat, responsable de la commission : « Connaissance du Gard », fait le point sur les décisions prises par cette instance, décisions qui vont, dans quelques mois, entraîner la publication des deux premiers volumes de l'ouvrage encyclopédique concernant notre département.

Installation de M. Louis Durteste

Se déroule alors la cérémonie d'installation de M. Louis Durteste, élu au siège de membre résidant de M. Jean Théron.

M. le président Aimé Bonifas accueille le nouvel académicien par le discours suivant :

« Monsieur,

Avant que nous vous demandions, à l'unanimité, de nous rejoindre, par certains de vos liens familiaux, des relations s'étaient déjà tissées avec notre Académie. J'entends bien que cela ne constitue point un motif suffisant pour siéger parmi nous, certes, mais nous sommes sensibles à la proximité de l'enracinement charnel et spirituel des membres de cette Compagnie, même — et c'est votre cas — lorsque les circonstances les ont amenés à porter leurs regards bien au-delà de notre petite patrie. C'est toujours à partir d'un lieu et d'un temps que l'on peut s'exprimer et élargir sa vision à l'universel. Vous le savez, vous pour qui géographie et histoire ont toujours été centres d'intérêt.

Il nous est donc agréable d'évoquer ici la mémoire de votre grand-père paternel, Maître Fernand Daudet, avocat à la Cour, qui a été membre résidant de l'Académie de Nîmes de 1894 à 1907.

Par ailleurs, Madame Pierre Hugues était la cousine germaine de votre père, et vous aviez l'habitude d'appeler affectueusement notre précédent secrétaire perpétuel « Oncle Pierre ». Vous savez l'attachement et le dévouement qu'il a manifestés pendant tant d'années envers l'Académie. Il nous semble apercevoir encore sa présence familière hanter ces lieux. Il serait certainement heureux de vous voir aujourd'hui être reçu en notre Compagnie.

Je dois ajouter que vous êtes le neveu du chanoine Daudet, très estimé dans notre ville, que je rencontre en de nombreuses occasions, en particulier au groupe de l'« Action des

Chrétiens pour l'Abolition de la Torture » (ACAT) et au groupe de l'« Amitié Judéo-Chrétienne ». Vous êtes aussi le frère du père François Durteste, actuellement curé de la paroisse Notre-Dame-des-Enfants, avec qui, aidés de deux autres amis, nous avons créé en octobre 1975 le groupe nimois d'« Amnesty International ».

Ainsi vous avez quelques sérieuses attaches avec Nîmes et sa région. Votre père est né au n° 2 du boulevard Amiral Courbet. Votre grand-père paternel était officier — il avait fait la campagne du Mexique — et sa dernière affectation militaire ayant été à Nîmes, voilà pourquoi votre grand-mère, avec ses cinq enfants, est restée fixée à Nîmes.

Du côté maternel, le berceau de la famille Daudet est à Concoules. C'est de là qu'est descendu, il y a deux cents ans, le grand-père d'Alphonse Daudet pour s'établir à Nîmes, selon le chemin de la migration qui se poursuivra tout au long du XIX^e siècle. Vos grands-parents, eux, habitaient depuis 1903 la maison qui est maintenant la vôtre à Nîmes. Ils ont eu quatorze enfants, dont plusieurs sont morts en bas âge, et deux garçons ont été tués dès les premiers jours de la guerre, l'un en août, l'autre en septembre 1914. Quant à la deuxième guerre mondiale, c'est encore un troisième fils, Pierre, qui a été déporté à Buchenwald et qui y est mort d'épuisement en avril 1945, quelques jours seulement avant la libération du camp. Pour avoir franchi la porte de ce même camp de l'horreur, vous comprenez que je sois particulièrement sensible à cette épreuve familiale. On peut bien imaginer que ce passé encore si proche, a été tissé de beaucoup de difficultés, de peines et de courage.

Pour nous y retrouver dans cette famille nombreuse, précisons que Louis Daudet, votre arrière-grand-père, qui habitait rue Jeanne-d'Arc, était le cousin germain d'Alphonse Daudet, qui fut aussi membre de notre Compagnie. Vous m'avez confié que votre grand-père, Fernand Daudet, l'avocat, avait rompu avec l'Action Française et avec les idées de

son cousin Léon, avant la condamnation de l'Action Française par le Pape.

Votre père, Paul Durteste, se préparait à une carrière de professeur de Droit, lorsque la guerre de 1914 est venue interrompre le cours de ses brillantes études. Après quoi il est entré à « la Banque », comme on disait. Il a connu plusieurs postes, successivement à la Banque de France, à la Banque régionale du Gard, puis au Comptoir national d'Escompte, qui lui ont imposé de fréquentes mutations. Ce qui explique votre naissance à Paris, le 10 février 1925.

Vous étiez cinq enfants : votre frère François, déjà cité, et trois sœurs ; mais l'une de vos sœurs mourut accidentellement à l'âge de 24 ans.

Vos études se sont déroulées en divers établissements, en raison des déplacements de la famille : à Saint-Stanislas à Nîmes en 1931-32, puis à Carpentras, à Valence où vous demeurez tout de même cinq ans pour suivre les classes de la 5^e à la 1^{re}, enfin au Lycée du Parc à Lyon.

Mais entre temps il y avait les vacances à Concoules, ces grandes parenthèses ensoleillées où vous reveniez aux sources, les cousins, les paysages de la liberté reconquise ; mais aussi le mas Saint-Laurent à Jonquières, lieu d'autres retrouvailles familiales. Ce qui explique votre attachement à nos secrètes et ardentes Cévennes, mais aussi votre regard sur la Provence. Quand, à l'âge de la maturité, ayant déjà pas mal burlingué, vous déciderez de trouver un point d'attache pour vous et pour les vôtres, c'est Bréau, au-dessus du Vigan, qui retiendra votre choix.

Vous passez votre premier baccalauréat en 1940 et, il faut croire que vous étiez doué ou appliqué, en 1941, à seize ans et demi, vous passez coup sur coup vos bacs de maths et de philo, l'un en juin, l'autre en septembre.

Votre vocation vous oriente vers la marine. Sans doute de vieux rêves d'enfant, nourris d'épopées et de découvertes. En 1941, l'atmosphère étouffante d'un Pays vaincu et occupé ne les rend-elle pas d'autant plus attrayants ? Vous

avez soif de larges horizons, je suppose, de dépaysement ; vous portez aussi en vous le désir de servir dans une Arme précise, prestigieuse, exigeante, où la solidarité de l'équipage s'impose comme une nécessité. C'est ainsi que vous préparez l'Ecole Navale au Lycée du Parc à Lyon. Dès 1942, vous êtes admissible, mais le sabordage de la Flotte à Toulon au mois de novembre vient remettre en question le recrutement.

Vous pourriez vous tourner vers une Ecole d'Ingénieurs, ou encore vers l'Armée de l'Air, comme on vous l'offre, mais vous maintenez votre cap sur la marine. Malgré les incertitudes, vous poursuivez votre préparation. A dix-neuf ans, vous voilà reçu à Navale en un très bon rang. Or, ce succès se situe à la veille du débarquement des Alliés en Normandie, le 6 juin 1944. Une fois de plus votre destin personnel se trouve balloté par les remous des grandes opérations militaires.

Vous décidez alors de vous joindre à ceux qui contribuent à bouter hors de France l'occupant indésirable. C'est ainsi que vous passez quatre mois et demi dans un Maquis des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) dans le Jura, de juin à octobre 1944. Ce n'était pas la mauvaise saison pour courir la campagne, climatiquement veux-je dire ! En fait, il ne s'agissait pas d'un Maquis appelé à organiser des coups de main. Vous êtes tout de même sur le terrain, pour des opérations de confiance. Vos études antérieures vous ont fait nommer aspirant. Vous, et vos camarades, vous êtes envoyés discrètement dans les villages de la région pour essayer de mettre sur pied les Comités de Libération, afin que tout se passe dans l'ordre le moment venu.

Cette période là ne constitue qu'une parenthèse et, enfin, vous pouvez entrer à l'Ecole Navale dont vous suivez les cours de 1944 à 1946. Vous voici donc officier de marine en 1946. Vous serez successivement : enseigne de vaisseau de 2^e classe avec un galon, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe

avec deux galons, et le 3 avril 1952 vous recevrez votre troisième galon de lieutenant de vaisseau.

Je suppose que ce temps de commandement a dû vous réserver, à côté de devoirs très précis, de réelles satisfactions. Mais les marins ne livrent point facilement leurs états d'âme.

Votre dernière affectation sera le porte-avions « Clémenceau », en période d'armement du bateau. Vous êtes le plus ancien, vous présidez le carré des officiers subalternes.

Je me permets d'indiquer que tandis que vous étiez à l'École Navale, votre mère, Madeleine Daudet, meurt en 1945, à cinquante ans ; vous en aviez tout juste vingt. Votre père mourra, lui, en 1973, à quatre-vingt-un ans.

Reprenons le cours de votre carrière. Peu de temps après votre sortie de l'École, vous êtes appelé à participer de près aux opérations militaires en Indochine, dans les flottilles fluviales. En effet, la majeure partie de la population, dans la partie vietnamienne de l'Indochine, est concentrée dans le delta du Tonkin et le delta de Cochinchine, et il est beaucoup plus facile d'y circuler par eau que par terre. La marine devait patrouiller sur toutes les voies d'eau et transporter l'armée. Au début, comme « midship » (enseigne de vaisseau de 2^e classe), vous êtes presque seul dans la nature, à la tête de deux petits bateaux de débarquement. Vous avez aimé cette osmose entre la marine et l'armée de terre, telle qu'on ne l'avait jamais vue. Depuis, marine et armée et terre ont repris leurs distances.

Lorsque vous obtenez votre deuxième galon, on vous confie un bâtiment nettement plus gros, un LCT, sur lequel se trouvait une Compagnie de Marocains commandée par le lieutenant Oufkir, qui défraiera la chronique plus tard au Maroc. Vous commandez ensuite un engin assez extraordinaire, un chaland cuirassé, qui s'appelait « La Lave ». Vous n'aviez pas de haine des Viet-Minh, vous pensiez que votre devoir, tel qu'on vous le traçait, était de maintenir la présence française en Indochine. Vous n'étiez pas à l'abri du

danger sur vos bateaux. Vous avez été blessé, ce qui vous a valu la croix de guerre des T.O.E. (Territoires d'Opérations Extérieures), et plus tard la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1951, vous épousez Mademoiselle Antoinette Vaillant, fille de marin. Votre beau-père, officier de marine, était un de ces Bretons installés à Toulon.

A partir de 1951, vous vous spécialisez dans les radars, et cela vous a passionné. Vous suivez l'Ecole pour obtenir le brevet d'officier détecteur, consistant en une sérieuse formation technique quant au matériel et à son exploitation. Il s'agit de voir le plus loin possible, de repérer les raids ennemis, de conduire les avions de chasse en vue de leur interception, et vous avez la responsabilité de la délicate manœuvre. Vous occupez un premier poste embarqué sur le croiseur « Montcalm ». Puis, pendant deux ans, vous êtes professeur à l'Ecole de spécialisation Radar des officiers, qui était à Porquerolles. En 1956, vous participez aux opérations de Port-Saïd, à bord de l'escorteur d'escadre « Cassard ».

Vous avez trois enfants, deux garçons et une fille, et neuf petits-enfants. Votre fils cadet a suivi votre voie et a aussi fait l'Ecole Navale.

C'est alors que votre carrière paraissait toute tracée qu'en 1960 vous quittez la marine, en raison de circonstances personnelles et familiales, et vous entrez dans l'industrie électronique. Si la marine était un choix, l'industrie répondait plutôt à une nécessité.

Vous aviez été formé dans cette spécialisation dans la marine. Vous êtes donc engagé par la Compagnie Générale de TSF (CSF), puis dans sa filiale la Compagnie Internationale pour l'Informatique (CII). Vous y occupez des fonctions techniques, comme « chef de projet », pour réaliser un gros radar pour la marine, à la CSF : vous devez orchestrer les études et la réalisation de ce prototype de radar, coordonner les services techniques, et cela vous a beaucoup intéressé. A la CII, vous avez à organiser le lancement d'une

ligne d'ordinateurs. Puis, ayant obtenu le diplôme de l'Institut de Contrôle de Gestion (ICG) de Paris, vous exercez des fonctions de gestion de 1972 à 1976. Vous avez beaucoup travaillé, et vous avez été intéressé par ce travail d'ingénieur.

Et brusquement, mais non sans y avoir longuement réfléchi, en 1976, une nouvelle fois vous changez d'orientation. Pour Madame Durteste et vous-même, seize ans dans la région parisienne vous aviez un peu trop sevrés du soleil qui avait rythmé vos jours depuis votre enfance. Pour être sûr de ne pas en manquer, si j'ose dire, vous partez comme coopérant technique en Algérie de 1976 à 1979. Vous êtes professeur d'électronique à l'École des officiers de la marine marchande algérienne, près d'Alger. Malgré quelques petits accrochages épisodiques avec la direction, vous avez des contacts agréables avec les élèves et avec la population, et vous gardez un souvenir généralement très bon de ces trois ans.

Mais vous cherchiez toujours à vous rapprocher de notre ville. Vous aviez gardé le contact avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement catholique, lorsqu'on vous proposa de remplacer le directeur de l'Institution Saint-Stanislas. Vous avez donc occupé ce poste de directeur de 1979 à 1982. Il s'agissait d'assurer la transition entre une direction ecclésiastique traditionnelle et une direction laïque professionnelle. Mais, malgré vos efforts d'innovation, quoique ayant été professeur dans différentes écoles de marine, vous n'étiez pas aux yeux de vos collègues un enseignant du secondaire, du sérail. J'ajoute que vous étiez là depuis à peine six mois lorsqu'éclata un très gros incendie dans le bâtiment, qui ne simplifia pas votre tâche.

En 1982, vous êtes en pré-retraite, puis en retraite, et depuis lors vous vous consacrez à l'histoire. Qu'est-ce qu'une vie accomplie, sinon un rêve de jeunesse réalisé ? En fait, vos amours de jeunesse n'étaient pas l'histoire, mais la géographie. Au temps où vous travailliez dans l'industrie, pour vous délasser, vous vous êtes mis à lire de plus en plus de

livres d'histoire. Finalement, histoire et géographie sont indissociables : le temps explique l'espace, et l'espace conditionne le temps. Plus explicitement, comme l'a écrit Michélet, « l'histoire est d'abord toute géographie ».

Vous passez une licence d'histoire à l'Université Paul Valéry à Montpellier en 1983, et comme Unité de Valeur à option vous en choisissez une de géographie : vous y étudiez le Rhône comme facteur de séparation ou au contraire de rapprochement. Nous serions bien intéressés par votre analyse. Vous ne perdez pas de temps. L'année suivante, en 1984, vous passez un diplôme universitaire d'Histoire militaire, puis une maîtrise d'Histoire, et en 1985 un D.E.A. (Diplôme d'Etudes Approfondies) d'Histoire militaire. En préparant ce diplôme universitaire, vous vous apercevez qu'aucune place pour la marine n'existe dans cet enseignement.

C'est ainsi que vous êtes appelé à devenir membre du « Centre d'Histoire Militaire et d'Etudes de Défense Nationale » de l'Université Paul Valéry, et depuis lors vous enseignez la partie maritime en vue du diplôme d'Université. Les archives des trois armées, Terre, Air et Mer, étant à Vincennes, vous devez y aller assez souvent pour vos recherches. Vous êtes aussi membre de la Commission Française d'Histoire Maritime. Je me dois de mentionner encore que dans la réserve vous avez été promu au grade de capitaine de corvette.

Vous avez publié, en 1985, dans la Revue du Centre Militaire, un article conséquent sur les campagnes de l'Amiral Courbet en Indochine et en Chine, à l'occasion du centenaire de sa mort ; je l'ai lu avec intérêt.

Au congrès des Sociétés savantes tenu à Montpellier en 1985, vous avez fait une communication sur le Service de Santé des Fusiliers Marins en Indochine. Vous collaborez à divers colloques organisés par l'Université de Montpellier et par la Commission d'Histoire Maritime. En ce moment, vous préparez un ouvrage sur les Flotilles fluviales de la marine en Indochine de 1945 à 1954, ouvrage qui sera publié par le

Service historique de la Marine ; ce ne sera pas un roman faisant appel à l'imagination et au sensationnel, mais un travail précis d'universitaire.

Monsieur, j'en ai beaucoup dit, et sans doute ai-je été incomplet ; j'espère au moins avoir esquissé l'essentiel de votre personnalité.

Tout en vous consacrant avec application à vos activités professionnelles, militaires puis civiles, vous avez fait preuve de réelles capacités de changement et d'adaptation. Vous avez constamment élargi le champ de votre culture ; vous nous arrivez bardé de je ne sais combien de diplômes et de parchemins, et vous avez acquis une expérience théorique et pratique en des domaines fort divers, qui vous ont successivement passionné. Ce sont là quelques sérieux atouts pour enrichir le pluralisme de notre Compagnie et la pluralité de nos travaux.

Vous êtes appelé à occuper le fauteuil de Monsieur Jean Théron. Ce pur Nimois, qui a consacré tous ses loisirs à rechercher de minuscules coléoptères dans notre région, jouissait comme entomologiste d'une réputation mondiale. Nous gardons de notre regretté confrère le souvenir d'une grande modestie, et d'un sourire de bonté qui éclairait son visage. On ne remplace jamais quelqu'un, on lui succède. C'est ce que nous attendons de vous, Monsieur, en vous accueillant avec estime et sympathie.

Je vous cède la parole. »

**

En réponse, M. Louis Durteste, après avoir remercié l'Académie pour l'accueil qui lui est fait, prononce l'éloge de son prédécesseur.

« Permettez-moi, à titre d'exorde, de rappeler la mémoire de Pierre Hugues, qui fut votre secrétaire perpétuel pendant quelque vingt ans et qui a disparu voici quinze mois. Je voudrais donc en cette occasion rendre hommage à ses

immenses qualités de cœur, d'intelligence et de culture, à sa constante bienveillance et à son indéfectible dévouement à sa charge de secrétaire perpétuel. Si je tiens à raviver aujourd'hui la flamme de son souvenir, c'est parce que, comme vous le savez, il était mon oncle, à la mode de Bretagne comme on dit à Nîmes (et comme on ne dit pas en Bretagne) ; de plus, j'ai des raisons de croire que c'est à lui que revient l'idée initiale de m'admettre un jour parmi vous ; qu'il en soit donc remercié.

J'ai maintenant l'agréable devoir de vous remercier, vous aussi, Monsieur le Président, pour les paroles excessivement élogieuses que vous venez de prononcer à mon égard. Mais il faut aussitôt que je vous fasse une sorte de reproche, si vous le permettez : c'est d'avoir, en faisant le portrait de ma carrière, regardé exclusivement son meilleur profil, comme disent les photographes. En fait, je sais bien que la réalité, dans sa complexité, revêt toujours plusieurs aspects ; mais vous pouvez être assurés, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, que c'est uniquement l'aspect le plus favorable qui vient de vous être présenté, et que la considération des autres aspects apporterait bien des ombres au tableau...

Mais les remerciements les plus chaleureux que j'aie à exprimer, c'est à vous tous, Madame, Messieurs, et particulièrement au président René Panet, que je les dois, pour l'honneur que vous me faites en m'accueillant dans votre Compagnie. C'est, en effet, un honneur que d'entrer dans une Académie aussi ancienne que la vôtre, et qui, en dépit des vicissitudes de l'histoire, a produit tant de travaux de qualité ; c'est un honneur que de succéder à des personnalités telles que Jean Théron, dont je vais reparler, que le Docteur Maurice Reynaud son prédécesseur, urologue réputé, botaniste et artiste, qui fut académicien pendant 42 ans, que le chanoine Delfour qui siégeait avant le docteur Reynaud au tournant du siècle, et, en remontant plus loin dans l'ordre de succession, que l'illustre Auguste Pelet, archéologue, et initiateur de l'« invention » de la Porte Auguste de

notre ville ; c'est un honneur enfin que de prendre place auprès de vous, qui, au cours des entretiens que vous m'avez accordés, m'avez permis d'entrevoir votre culture si étendue, vos dons et vos compétences si divers, et votre cordialité si chaleureuse. Et moi, qu'ai-je fait pour mériter cet honneur ? franchement, je ne me reconnais aucun titre valable ; si bien qu'à mes yeux, la seule explication de l'élection que vous avez faite réside dans votre bienveillance ; je vous en suis en tous cas profondément reconnaissant.

*

Il s'agit pour moi maintenant de me montrer digne de votre choix. A cette fin, je pense trouver un stimulant efficace dans la devise de l'Académie : *ne quid nimis* ; j'apprécie, en effet, particulièrement cette maxime.

J'ai eu le déplaisir de devoir résider loin de Nîmes de 1932 à 1979, c'est-à-dire pendant 47 ans ! Les causes de cet « exil » ont été d'abord la profession bancaire de mon père, puis la Marine, enfin l'industrie électronique. Mais je n'ai jamais perdu le contact avec Nîmes, et c'est de propos délibéré que je suis revenu m'y fixer en 1979. Car j'aime Nîmes ; je l'aime parce que ma famille maternelle y est installée depuis cinq ou six générations et que mon père y est né aussi, je l'aime pour son vénérable Saint-Stanislas et pour le souvenir de l'Assomption, je l'aime pour ses monuments romains, pour ses vieilles rues et ses hôtels classiques, je l'aime pour son ouverture vers le Rhône qui portait naguère encore jusqu'à Beaucaire des navires de mer, je l'aime pour avoir su se faire aimer par la Toulonnaise d'origine bretonne qu'est mon épouse, je l'aime pour son environnement et son style de vie qui restent à l'échelle humaine, je l'aime enfin pour l'alliance entre le passé et l'avenir, entre la tradition et la modernité, qu'elle est en train depuis quelques décennies de réussir, mieux que certaines de ses voisines. Bref je suis bien déterminé à me conformer désormais au précepte

édicte par la devise de cette maison... dans sa traduction burlesque : ne quid nimis = ne quitte pas Nîmes ! En tous cas, pour redevenir sérieux, l'Académie me donne, en m'accueillant, le plus beau brevet de citoyenneté nîmoise qui se puisse rêver : je vous remercie, de cela aussi, infiniment.

Quant à la signification réelle de notre devise — ne quid nimis = rien de trop — c'est à mon sens une règle que chacun devrait s'efforcer d'imposer à sa pensée, et à l'expression de sa pensée. Modération, pondération, objectivité, ou tout au moins recherche honnête de l'objectivité, sont des qualités qui devraient être placées par tous au premier rang. Me permettez-vous une confidence ? mes proches me plaisent gentiment parce que je prône, à tout propos et probablement hors de propos, la pratique de l'« understatement » ; une des raisons de cette critique souriante provient du fait que, lorsque l'on me demande ce que signifie ce mot anglais, je ne peux pas répondre par une traduction simple. Le terme de « statement » se traduit aisément : c'est l'exposé, l'énoncé d'une opinion, d'une proposition (au sens logique) ; l'« understatement » est donc un énoncé situé au-dessous de la réalité de la chose exprimée. La litote est bien entendu une forme d'understatement, mais ce n'est qu'une figure de style qui ne trompe personne. L'understatement, un peu plus subtil, court le risque de tromper celui qui veut bien se laisser tromper : en fait, c'est alors tant mieux, car son auteur a ainsi évité un conflit avec un interlocuteur incapable d'entendre la vérité toute crue. Ainsi, l'understatement est un mode d'expression qui permet de faire entendre les choses progressivement, et sans rompre le dialogue, à l'opposé d'autres modes d'expression, catégoriques ou tranchants, voire agressifs. Bien plus, il influe, si on le pratique habituellement, sur le mode de pensée lui-même. Il constitue donc un phénomène psychique analogue à celui de l'exagération, qui est son exact contraire. Pour ne pas m'attarder plus longtemps sur ce point, je dirai d'une part que l'understatement peut finalement se définir comme l'opposé de

l'exagération, d'autre part qu'il pourrait bien constituer ma manière personnelle de pratiquer le « ne quid nimis ».

*

En m'élisant au fauteuil de Jean Thérond, vous avez incontestablement opté, non pas pour la continuité, mais pour le contraste entre les titulaires successifs, en ce qui concerne la forme de leur activité intellectuelle. Il s'offre en effet à l'esprit, placé en présence du volume considérable des objets de connaissance dignes d'intérêt, et de la diversité des directions de recherche possibles, deux attitudes, deux méthodes d'approche, qui sont parfaitement opposées.

L'une se consacre à un seul domaine, choisi avec soin et d'extension restreinte, mais elle l'explore en profondeur, et le creuse toujours plus avant, s'efforçant de parvenir plus loin que ne l'ont pu faire les autres chercheurs, et ne laissant après son passage aucun élément inexploré. Telle était la démarche de Jean Thérond ; il fut non seulement un remarquable coléoptériste, mais aussi et surtout le spécialiste mondial d'une famille bien particulière de coléoptères, les histérides. Une telle méthode de travail est austère ; elle exige une persévérance sans défaillance, et une vigilance constante à l'égard de tout ce qui pourrait la distraire. Mais elle produit des résultats sérieux, indéniables, durables : elle fait « avancer la Science », comme on disait naguère.

L'autre démarche, au contraire, tient en faveur l'extension du domaine de l'activité intellectuelle, et l'ouverture de l'éventail des objets d'intérêts ; en revanche, elle s'accommode mal de l'approfondissement des connaissances, les champs d'exploration qu'elle se propose étant trop nombreux et trop vastes. Une telle attitude n'est pas sans avantages : elle peut en effet permettre des rapprochements fructueux, des éclairages explicatifs, éventuellement des synthèses séduisantes ; de plus, elle procure très probablement à celui qui la pratique des satisfactions plus nombreuses, plus im-

médiates, plus faciles que la précédente. Mais elle n'est pas sans inconvénients : car si elle ne comporte pas, ou ne comporte que peu d'approfondissement, le qualificatif de « superficiel » paraît s'imposer à son sujet. Telle est, je dois le reconnaître, la tendance d'esprit de votre nouveau confrère. Vous voyez donc combien est marqué le contraste qu'il présente avec son prédécesseur.

*

Mais c'est de ce dernier qu'il convient que je parle. J'y ai quelque difficulté, je l'avoue, et ce pour deux raisons. D'une part, je n'ai absolument pas connu Jean Thérond de son vivant ; il y a là surtout de ma faute, car je suis resté trop longtemps éloigné de Nîmes, mais aussi, si j'ose lui faire un reproche apparent, un peu de la sienne, car sa modestie l'a privé, sur le plan local, de la notoriété qu'il aurait méritée, si bien que trop peu nombreux sont les Nimois qui ont été à même de l'estimer. D'autre part, je suis handicapé, pour parler de mon prédécesseur, par l'ignorance totale qui est la mienne dans la branche des sciences qui a nourri la passion de sa vie : je crois en effet que mon seul contact avec la simple notion d'entomologie a consisté à être pendant deux années scolaires élève au collège J.-H. Fabre, à Carpentras, alors que j'avais huit et neuf ans !

Je vais tenter cependant une esquisse de la carrière et de la personnalité de Jean Thérond, telles que je les ai perçues au travers des entretiens que j'ai eus avec plusieurs d'entre vous, et en particulier avec M. Larmat ; celui-ci m'a de plus confié aimablement une copie de l'article qu'il a donné dans le Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes ; qu'il en soit remercié.

Jean Thérond est né, à Nîmes, à une date fort remarquable : le lundi 25 décembre 1899, c'est-à-dire le jour de Noël, et très peu de temps (une semaine seulement ? ou une semaine et un an ? les avis sont partagés) avant que ne dé-

bute le XX^e siècle. Le patronyme dont il héritait est, certes, assez répandu dans notre région ; j'ai appris cependant, par un de ses homonymes, que ce nom de Thérond veut dire « source » : signification très évocatrice et riche de symboles.

La famille de notre regretté confrère était implantée à Nîmes depuis plusieurs générations ; son père possédait et dirigeait une des cinquante-trois manufactures de chaussures que comptait alors la ville (en 1905). Les ateliers et le logement de la famille étaient situés au 41 de la rue Séguier, dans un ensemble de bâtiments en forme de « U » ; la branche réservée à l'habitation, avec ses deux niveaux, touche à la rue par son extrémité, et c'est là que se trouve la porte d'entrée ; les deux autres bâtiments, plus bas, sont ceux des anciens ateliers, et la cour qu'ils enserrent n'est séparée de la rue que par deux pans de murs encadrant un grand portail de fer. Cette disposition reflète, me semble-t-il, un mode de vie économique et sociale aussi émouvant que révolu. Actuellement les deux bâtiments industriels abritent encore un atelier de confection de pantalons, mais la maison d'habitation est fermée ; il paraît que le tout va, d'ici peu, disparaître sous la pioche des démolisseurs. C'est dans cette maison que Jean Thérond a passé la presque totalité de son existence, de sa naissance jusqu'à son entrée en maison de retraite, quelque vingt mois avant sa mort.

Son adolescence reçut l'empreinte du Collège de l'Assomption ; il y fit en effet ses études secondaires, études couronnées en 1916 par le baccalauréat (option latin-langues). Mais dès la classe de 6^e, était survenu un fait remarquable : en effet, il montrait d'emblée un tel intérêt pour le monde des insectes que, soutenu par un de ses professeurs le P. Thimotet, il fut admis comme membre de la Société d'Etudes des Sciences naturelles de Nîmes, alors qu'il avait à peine 10 ans 1/2 (7 mai 1910) ! Il fit ainsi la connaissance de Gustave Cabanès, conservateur du Muséum d'His-

toire naturelle de Nîmes, et membre de notre Académie, qui devint pour lui un maître très affectionné ; de toutes les publications ultérieures de Jean Thérond, une seule ne concerne pas les coléoptères : celle qu'il consacra à l'éloge de son mentor, après son décès survenu en 1944. Toujours à l'époque de l'Assomption, l'entomologiste en herbe eut le bonheur de rencontrer assez longuement le patriarche de Sérignan, Jean-Henri Fabre, puisqu'il participa, près de Villeneuve-lès-Avignon, à une sortie que celui-ci dirigeait — une des dernières probablement, car il mourut en 1915, à l'âge de 92 ans. Outre son penchant pour les insectes, Jean Thérond montrait du goût pour le violoncelle, qu'il étudia avec un professeur du Conservatoire, et dont la pratique devait rester toute sa vie un des favoris parmi ses rares délassements.

Après le baccalauréat, le jeune homme entreprit naturellement des études supérieures à Montpellier : il obtint d'abord le « P.C.N. » (le DEUG de Sciences de l'époque), puis il entama des études de médecine ; mais il les interrompit après deux ou trois ans, par une sorte de scrupule, pensant qu'il ne pourrait pas accepter d'honoraires de la part de la famille d'un enfant qu'il aurait soigné sans être assuré de l'avoir guéri. Il s'orienta alors vers une licence ès-sciences, et obtint rapidement les certificats de géologie et de botanique. Il préparait celui de zoologie, sa matière de prédilection, lorsque, son père étant tombé malade (il devait mourir en 1927), il fut dans l'obligation d'interrompre toutes études pour participer à la direction de la fabrique familiale, et bientôt après, pour la prendre en charge en totalité.

Un peu plus tard, en 1930, il épousait Paule Joutard, une Alésienne de trois ans sa cadette, à laquelle est apparenté le professeur Philippe Joutard, membre non résidant de notre Compagnie. Si l'on s'accorde à reconnaître que l'un des traits dominants de la personnalité de Jean Thérond était la discrétion, on ne sait en quels termes rendre hommage au comportement de son épouse, menue, effacée, attentive au moindre geste, dévouée jusqu'à l'abnégation devant les exigences

de la passion scientifique du chercheur, et si possible plus discrète encore que la discrétion.

Avec elle à ses côtés, Jean Théron mena pendant une trentaine d'années une sorte de double vie, celle du dirigeant de moyenne entreprise, avec ses préoccupations industrielles et commerciales, financières et sociales, et celle de l'entomologiste. La première activité cessa en 1956, quand la manufacture dut fermer ses portes, la seconde dura pratiquement deux fois plus longtemps.



Celle-ci présentait deux grands aspects.

La première forme de l'activité de l'entomologiste est la « chasse » sur le terrain ; cette chasse, Jean Théron la pratiqua régulièrement pendant quelque soixante ans ; il soutint même longtemps le rythme d'une sortie par semaine. Il a ainsi parcouru tout notre département, de l'Aigoual au Rhône et à la mer, mais aussi le massif du Ventoux ; enfin son domaine de prédilection fut la Camargue, la Grande et la Petite. Il sortait presque toujours en compagnie d'autres naturalistes, qui furent successivement, à mesure qu'il avançait en âge, ses maîtres, puis ses pairs, enfin ses « élèves », ce dernier terme ne devant pas être pris dans une acception formelle, mais étymologique.

L'un de ses maîtres, déjà cité, Gustave Cabanès, qui était un botaniste, lui montra l'importance de la botanique pour la pratique intelligente de l'entomologie ; élargissant le concept, Jean Théron en vint aisément à étudier dans tous leurs aspects les relations des insectes qu'il recueillait avec le milieu où ils vivaient. Il fit donc de l'écologie, au sens propre du terme, et fut un écologue bien avant que les « écologistes » ne mettent à la mode une acception particulière de cette notion. La tournure écologique de l'esprit de Jean Théron apparaît d'ailleurs dans le titre de l'unique communication qu'il fit devant vous : « Les relations entre les plantes et leurs parasites animaux » (en 1958).

Ainsi que le rapporte un entomologiste parisien dans une lettre citée par J. Larmat : « Avec une précision qui témoignait de sa connaissance parfaite des biotopes [milieux physiques], il nous faisait découvrir la plante hôte de tel Phytophage, ou bien le gîte de tel Carabique ». Et le professeur Harant, confirmant l'opinion générale, lui a décerné, comme vous le savez, l'appellation de « notre Maître à tous sur le terrain ».

Les observations recueillies au cours des multiples sorties effectuées dans notre région (on peut en estimer le nombre à 2.000 environ !) ont eu pour fruit la publication, en 1976, des deux volumes du « Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard » : ouvrage d'une grande austérité, destiné à être consulté par des connaisseurs mais non à être lu par des profanes — mais ouvrage d'une richesse et d'une densité propres à confondre tout lecteur. Pour chaque espèce recensée, figure non pas la description de l'animal, ni un dessin — car ces données se trouvent dans d'autres publications qu'il n'y avait pas lieu de plagier — mais l'indication du milieu où elle vit, et celle des localités (ou lieux-dits) où on les a rencontrées ; si les notices peuvent ainsi être très brèves (3 ou 4 lignes), elles ont plus généralement 6 à 8 lignes et rarement plus de 15 lignes. Mais il y a près de 5.000 notices ! La somme de travail que représente cet inventaire écologique, modestement intitulé Catalogue, est stupéfiante.

Enfin il convient de noter que Jean Thérond n'a pas limité ses « chasses » à notre région ; il a effectué plusieurs voyages d'étude et de prospection à l'étranger, les plus importants étant les trois voyages qui l'ont conduit en Algérie, et particulièrement au Sahara algérien.

L'autre forme d'activité de l'entomologiste est, comme pour tout chercheur, le travail de cabinet. Dans son cas, l'outil principal est la loupe binoculaire, qui permet de grossir plusieurs dizaines de fois l'insecte dont il s'agit de reconnaître les caractères distinctifs. Pour Jean Thérond, ce travail s'effectuait à la veillée, et souvent jusqu'à une heure

avancée de la nuit, de manière que toute la récolte d'une sortie soit exploitée avant la sortie hebdomadaire suivante. Notre regretté confrère vous a décrit en ces termes, lors de sa réception parmi vous, le travail au binoculaire :

« J'occupe mes soirées à examiner et à disséquer sous
« le microscope, des êtres, qui ne mesurent souvent pas plus
« d'un demi-millimètre. Je me plais à contempler des dé-
« tails, connus seulement des initiés. Ma joie déborde si je
« découvre des caractères spécifiques inédits : c'est que
« l'animalcule que je tiens sous les yeux est une « nova spe-
« cies » comme nous avons l'habitude de dire entre nous. Il
« faut alors lui donner un nom et la décrire. Une diagnose
« latine concise, suivie d'une description en français aussi
« détaillée et précise que possible, accompagnées d'un ou
« plusieurs dessins schématiques... »

La joie de la découverte d'une « nova species », Jean Thérond ne l'a pas rencontrée moins de 123 fois dans sa carrière, sans compter ni les 17 « variétés » (ou variantes d'une espèce déjà définie) ni les 5 « genres » (groupes d'espèces présentant des affinités) qu'il a également caractérisés. Dans les années de plus grande activité, le rythme des découvertes a atteint deux à trois par trimestre. Dans leur vocabulaire particulier, les naturalistes disent que Jean Thérond a réalisé une œuvre importante de « systématicien », ou de « taxinomiste » (c'est-à-dire spécialiste de la classification des êtres vivants).

Mais le plus remarquable de cette œuvre de taxinomie est que loin d'être éparpillée sur la trop vaste « classe » des Insectes (qui compte plus de 500.000 espèces différentes) ou même sur la plus importante de ses subdivisions, l'« ordre » des Coléoptères (encore près de 300.000 espèces), elle porte, exclusivement, sur une seule des quelque 50 « familles » que comportent les Coléoptères : la petite famille des « Histérides », ou « Histeridae », qui ne compte qu'environ 2.000 espèces. Et on vient de voir que, sur ce total modeste, 123, soit

une quantité proportionnellement très élevée, ont été découvertes, caractérisées, définies par Jean Thérond. Ce dernier était donc bien un spécialiste mondial des Histérides.

Je ne saurais, pour ma part, vous dire ce qu'est un histéride, comparativement aux autres Coléoptères, mais je me suis intéressé à l'origine du mot. Celui-ci vient tout simplement du nom du « genre » le plus représentatif de la famille, soit « Hister », lequel fut ainsi baptisé par le grand taxinomiste Linné lui-même, il y a 250 ans. Quant au nom de l'hister, il provient d'un mot latin identique, supposé d'origine étrusque, peu usité et synonyme du mot apparenté « histrio », lequel signifie comédien, mime, danseur, et donc histrion : j'avoue ignorer si l'hister est un insecte danseur... Cependant le nom vulgaire qui le désignait auparavant était beaucoup plus agréable à l'oreille : c'était « escarbot », dérivé du latin *scarabaeus* ; mais ce joli nom prêtant à de multiples confusions, il a dû disparaître au profit du scientifique « hister ».

Ce travail de taxinomiste, Jean Thérond l'exerçait dans une grande pièce qu'il avait aménagée dans sa maison, et que nombre de ses amis naturalistes appelaient le « sanctuaire ». Dois-je vous la décrire, à vous qui, presque tous, la connaissez ? je ne peux qu'évoquer, avec le regret de celui qui a manqué une expérience fascinante, les murs entièrement tapissés par les « cartons » ou « classeurs » où étaient dûment rangés et étiquetés plusieurs dizaines de milliers de coléoptères. Cette collection, qui n'a certainement pas sa pareille au monde, surtout dans le cabinet d'un particulier, est en fait double : l'une réunit des exemplaires de presque toutes les espèces d'Histérides du monde entier, l'autre rassemble les Coléoptères récoltés dans le Gard, la Camargue et ailleurs. Le sort de ces collections vient d'être réglé dans son principe, de manière tout à fait satisfaisante, mais il reste encore certaines modalités à préciser : l'ensemble irait nominalement au Muséum national d'Histoire naturelle, donc à Paris ; celui-ci prendrait effectivement en compte la

collection d'Histérides, et rétrocéderait au Muséum de Nîmes les Coléoptères du Gard et de Camargue.

Au centre du « sanctuaire », trônait une grande table surchargée de papiers : fiches, fichiers et documents divers nécessaires au taxinomiste, pièces de l'abondante correspondance échangée avec des coléoptéristes français (parisiens surtout) et étrangers (belges, allemands, italiens, africains, américains), notes relatives aux publications en chantier.

Outre le « Catalogue » dont on a déjà parlé, Jean Théron a publié 80 articles d'entomologie, presque tous consacrés à sa spécialité, les Histérides : 33 ont paru dans des revues françaises (dont 9 dans les publications de l'I.F.A.N. : Institut Français d'Afrique Noire) et 47 dans de multiples revues européennes et africaines ; sur ce dernier chiffre, 3 titres sont en anglais et 10 en allemand. Même si les articles sont souvent courts, par exemple quand ils traitent de la définition de nouvelles espèces d'histérides, l'ensemble représente un volume hautement estimable.

On vient de faire allusion à la correspondance de Jean Théron : elle témoigne de l'estime en laquelle le tenaient de très nombreux entomologistes du monde entier. Mais alors qu'il portait ainsi très loin le renom de sa ville natale, celle-ci ne lui rendait guère la pareille : il était fort peu connu en dehors du cercle, assez restreint, des naturalistes ; bien que sa modestie s'en accommodât, il y avait là une injustice caractérisée.

Votre Compagnie, heureusement, s'efforça d'atténuer cette injustice ; elle élut Jean Théron pour siéger en son sein, le 11 mars 1955, à la même séance que Pierre Hugues. Le discours de réception du nouvel académicien, prononcé le 3 juin 1955, révèle l'efficace concision du scientifique et la profonde modestie de l'homme. Il vous fit une seule communication, déjà évoquée (en 1958) ; il disait, en effet, toujours modestement, qu'il ne saurait pas trouver, dans sa spécialité trop particulière, de sujet susceptible de vous intéresser. Il présida l'Académie en 1969, avec doigté et dignité. Il eut

parmi vous des amis, nouveaux ou retrouvés, avec qui il aima se promener sur les boulevards de la ville, lorsque les longues sorties entomologiques ne lui furent plus possibles.

Les six dernières années de sa vie furent malheureusement assombries par la maladie et le deuil : prothèse totale de la hanche en janvier 1981, dont il ne se remit jamais correctement, décès de plusieurs proches, et surtout décès, en février 1983, de son épouse à laquelle il était si discrètement et si profondément uni, enfin accidents répétés dans sa maison où il vivait désormais seul. Après un séjour en maison de retraite, puis à l'hôpital, il s'endormit dans le Seigneur le 18 février 1987.

Il laisse à tous ses amis un souvenir très vivace en même temps que très serein. Outre la discrétion parfaite et la modestie profonde que nous avons déjà rencontrées, il faut évoquer encore les extraordinaires qualités d'accueil qu'il déployait envers les jeunes naturalistes qui sollicitaient ses conseils, comme envers les spécialistes chevronnés qui s'enrichissaient de son expérience ; là est probablement l'explication du rayonnement national et international qu'il a exercé dans la communauté des entomologistes. Les témoignages recueillis par M. Larmat rivalisent d'appréciations laudatives : disponibilité, obligeance, bienveillance, simplicité, courtoisie, charme de la conversation, et chaleur du verbe, du sourire et du regard.

Tels furent les grands traits de la vie, de l'œuvre et du caractère de l'admirable personnalité dont j'avais à faire l'éloge. Bien qu'encore une fois à mon grand regret, je ne l'aie pas rencontré de son vivant, je me suis pris d'attachement et presque d'affection pour lui, en faisant sa connaissance post mortem. Malgré les profonds contrastes que j'ai signalés précédemment, entre lui et moi, je me sens proche de lui sur divers aspects : goût pour la rigueur scientifique, aversion pour l'emphase et pour le faste lorsqu'il est dépourvu de fondement, goût aussi pour les joies simples de la marche à pied, attirance enfin pour le Sahara algérien.

*

Certaines de ces tendances de mon paysage mental, que je viens de vous dévoiler naïvement, vont m'entraîner, si vous voulez bien me suivre, à quelques développements... sur la Marine.

D'où proviennent en effet les traits divers, coordonnés ou contradictoires, qui composent une personnalité ? D'éléments congénitaux d'abord, évidemment ; puis à l'inné s'ajoute l'acquis. Celui-ci est fourni par les différents partenaires de l'éducation : l'école (seul parmi tous mes frères et sœurs, et à part une année à Saint-Stanislas autour de l'âge de sept ans, j'ai fait toutes mes études dans l'enseignement public ; c'était à une époque où la laïcité se vivait dans la concorde), les mouvements de jeunesse (à principalement compté pour moi le scoutisme catholique) et surtout, au tout premier plan, ma famille : je salue spécialement aujourd'hui la très chère mémoire de ma mère et de mon père, qui se sont mariés en l'église Sainte-Perpétue de notre ville, le 5 février 1921, il y a aujourd'hui même 67 ans.

Mais après cette éducation « normale », je suis entré dans la carrière maritime. Or la Marine est un instrument de formation extrêmement puissant : elle forme les individus non pas à la manière d'un moule, dont on n'aurait qu'à subir passivement l'empreinte, mais bien plutôt à celle d'un creuset, dans lequel on participe soi-même à sa propre transformation ; à la différence des objets issus d'un moule qui sont banalement identiques, les substances que l'on recueille à la sortie d'un creuset laissent reconnaître les ingrédients que l'on y a introduits : ils ont été ré-assemblés et ré-orientés certes par une subtile alchimie, mais non annihilés. Dans mon cas personnel, la brièveté de ma carrière a empêché le creuset de jouer à plein ; il a cependant joué en partie. En fait j'ai cru « quitter » la Marine à l'âge de 35 ans ; je me suis aperçu plus tard, bien plus tard, que je m'en étais seulement éloigné physiquement, sans jamais m'en être dépris psychologiquement.

Parmi les qualités qu'un marin accompli, un marin idéal, acquiert de par son passage dans le creuset, je voudrais citer les suivantes.

Le respect d'autrui d'abord : l'entassement et le confinement de la vie dans les boîtes de tôle que sont les bâtiments de guerre obligent chacun, volens nolens, à se gêner pour son voisin, à lui accorder l'espace de liberté qui lui est nécessaire, en un mot à le respecter. L'excellent acteur Jean Rochefort, farouche individualiste et anti-militariste viscéral, l'a finement ressenti lors du séjour prolongé qu'il fit, à la mer, à bord de l'escorteur d'escadre « Jauréguiberry », pour le tournage du film *Le Crabe-Tambour*, et il a exprimé ensuite une sorte d'émerveillement d'avoir si bien traversé, grâce aux comportements qui sont de règle à bord, ce qu'il avait cru devoir être une épreuve impossible à supporter.

Ensuite la solidarité : à bord d'un bateau, chacun est rigoureusement nécessaire à l'ensemble, et tous en sont conscients. Au combat, et particulièrement dans une grande bataille aéronavale (comme je n'en ai, vous le savez, vécu aucune), c'est le bateau tout entier qui gagne ou qui perd ; il n'y a place (tant que bâtiment est à flot), ni pour l'héroïsme individuel, ni pour la panique ou la lâcheté ; il faut du courage cependant, mais une sorte de courage collectif, dont le principal soutien est la conscience que l'on a d'être solidaire de l'équipage entier.

Il y a ensuite une certaine lucidité, une certaine décantation des passions. Rester longuement éloigné de son pays permet de le voir plus sereinement, de redonner leur vraie importance aux agitations du monde politique et aux soubresauts de l'opinion publique. On dit que la contemplation de la mer favorise cette lucidité ; c'est possible ; en tout cas, une telle tournure d'esprit n'est pas sans rapports avec la notion d'understatement dont je parlais en commençant. Cette sérénité, associée au respect d'autrui, produit la maîtrise de soi dont ont besoin les marins pour remplir les missions dites de « stratégie indirecte » qui sont de plus en plus

souvent les leurs : il leur faut, en effet, savoir alterner, du jour au lendemain, l'exécution de missions de représentation, où les maîtres-mots sont la courtoisie et la diplomatie, et celle de missions de présence armée, où la vigilance, le sang-froid, l'esprit de discipline et d'initiative à la fois doivent s'exercer en permanence — et à tous les échelons.

Le point suivant se situe dans un tout autre registre : à cause peut-être de la sensation d'éternité que donne la mer qui, toujours en mouvement, n'en demeure pas moins immuable, les marins du monde entier sont tous solidement attachés à leurs traditions. Le vocabulaire maritime ne paraît ésotérique à certains que parce qu'il remonte à plusieurs siècles en arrière ; de nombreuses pratiques quotidiennes, voire des points anodins du règlement, n'ont pas été modifiés depuis Colbert, dont les deux monumentales Ordonnances sur la Marine sont de 1681 et de 1689 ; et la plupart des divers personnels de la Marine nationale sont secrètement flattés lorsqu'on parle à son propos de « la Royale ». Ils savent tous que le fondateur de leur marine, après la tentative sans lendemain de Richelieu, fut Colbert ; à preuve cette boutade que j'ai entendue moi-même vers 1955 : s'insurgeant contre je ne sais quel point de règlement qui contrariait ses désirs, un jeune officier-marinier (sous-officier) se mit à lâcher une bordée de jurons dont je ne reproduis que le début et la fin, à savoir : « sacrée... de... de... de... de Marine à Colbert ! » N'est-ce pas une belle fidélité ?

Enfin, à l'inverse de la précédente, une dernière caractéristique des marins est leur aptitude à assimiler les techniques et les méthodes les plus modernes. L'exemple typique est celui du sous-marin nucléaire lanceur d'engins, qui rassemble dans ses flancs les deux applications diamétralement opposées de l'énergie atomique : d'une part l'atome destructeur, celui qui est enfermé, en état de sommeil, dans le corps des seize fusées d'apocalypse, et que l'on compte fermement ne jamais avoir à déchaîner —, d'autre part, l'atome domestiqué, celui qui anime toutes les machines du

sous-marin ; celui-ci est bien réveillé, mais sa puissance est contrôlée, dosée, muselée en quelque sorte par le marin, qui a appris à vivre confiant à ses côtés. D'autres exemples sont ceux de l'électronique, de l'informatique, de l'automatisation ; dans tous ces domaines, les demandes de la Marine anticipent sur les réalisations des scientifiques et des industriels, et suscitent leurs travaux. La combinaison de la modernité et de la tradition est un des traits spécifiques du marin.

Mais il est temps que je cesse d'abuser de votre patience. J'arrête donc ce long commentaire sur quelques-unes des qualités que peut retirer du creuset où il a vécu le marin accompli : respect d'autrui, solidarité, lucidité sereine, attachement à la tradition et aptitude à la modernité — toutes qualités vers lesquelles, autant que vers le « ne quid nimis », je me sens attiré.

A titre de conclusion, je tiens à vous redire, Monsieur le Président, Madame et Messieurs mes chers confrères, toute ma gratitude pour l'honneur que vous me faites en ce jour, et je voudrais vous assurer que je mets désormais ce que j'ai pu acquérir par mon expérience limitée de marin non-accomplis, en particulier les sens conjugués de la tradition et de la modernité, au service de notre toujours jeune vieille dame, l'Académie de Nîmes. »

A l'issue de son discours, très applaudi, M. Louis Durteste est prié par le président Bonifas de passer dans la salle de Villeperdrix où le nouvel académicien reçoit les félicitations de sa famille, de ses amis et des membres de la Compagnie.

SEANCE DU VENDREDI 19 FEVRIER 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Louis Durteste, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, membres résidants, ainsi que M. Christian Lacour, correspondant.

Après adoption du compte rendu de la séance du 5 février 1988, M. le Secrétaire perpétuel donne à la Compagnie quelques informations concernant notamment l'inscription au calendrier d'une séance supplémentaire le vendredi 22 avril à 16 heures, séance qui sera consacrée à une discussion générale sur les problèmes concernant la réorganisation de la structure administrative de la Compagnie, à la modification des règlements concernant l'élection des correspondants et membre non résidants et à l'audition de M. Gilbert Baumet, président du Conseil général et membre d'honneur de l'Aca-

démie, qui viendra présenter le dossier concernant l'aménagement des abords du Pont du Gard.

Sont également annoncées la réception de M. Louis Lepinche-Ringuet, de l'Académie française, le 22 mars à 16 h 30, et la participation de la Compagnie (représentée par M. le docteur Jean Lauret) à l'hommage rendu par les Bibliophiles nîmois, le 12 mars, à la mémoire et à l'œuvre du Maître Decaris, le célèbre graveur, membre non résidant de l'Académie de Nîmes.

A l'invitation de M. le Secrétaire perpétuel, M. Breton, secrétaire général de l'Association « Connaissance hellénique », présente un court exposé sur les buts de cet organisme para-universitaire voué à l'enseignement du grec ancien. L'Académie a adhéré à cette association dépendant de la Faculté des Lettres d'Aix et s'est abonnée à la revue culturelle qu'elle diffuse.

M. le président Bonifas rend compte de sa participation à une émission de Radio-France concernant notre Compagnie, émission qui a, en outre, été agrémentée d'un duplex en direct avec M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française.

M. Jean Roger présente la candidature de M. le bâtonnier Jean Goujon choisi par le groupe catholique pour occuper le siège de membre résidant laissé vacant par la démission de M. Michel Grollemund.

M. le professeur René Bosc présente, pour sa part, la candidature de Madame Janine Reinaud, correspondante depuis 1984, et que le groupe protestant a choisie pour occuper le siège de membre résidant laissé vacant par l'élection comme membre honoraire de Mlle Alice Fermaud.

Les noms de M. le bâtonnier Jean Goujon et de Mme Janine Reinaud sont inscrits statutairement sur le cahier des candidatures. Le scrutin d'élection est fixé au vendredi 25 mars.

« *Au bon vieux temps des masets* »

La parole est alors donnée à M. Joachim Durand, membre résidant qui présente un compte rendu de lecture de l'ouvrage, *Au bon vieux temps des masets*. Il le fait avec sa délicatesse et son sens du détail habituels et se fait applaudir. Voici l'essentiel de son texte :

« Notre distingué secrétaire perpétuel, Jean-Charles Lheureux, qui a, déjà, à son actif, une œuvre écrite non négligeable (sur les camps de travaux forcés nazis en Pologne, la captivité des généraux français en Allemagne, le village gardois de Rodilhan, les écrivains Guillaume Apollinaire et Marc Bernard), vient de publier, aux éditions Lacour, un ouvrage de près de 200 pages, intitulé : *Au bon vieux temps des masets*.

Souffrez d'abord, mes chers confrères, qu'en débutant je vous rappelle (car vous le savez déjà) ce qu'est le maset ou, plutôt, ce qu'a été le maset (il y en a eu, dans la banlieue nord de Nîmes, jusqu'à 7.000 ; il en reste, actuellement, environ 400).

Pendant la période 1830-1950, le maset (le nom de maset doit s'écrire avec un s et non avec un z, car maset est le diminutif de mas) a été à Nîmes et dans la région nimoise, une maison de campagne d'une ou deux pièces, entourées d'un terrain complanté d'oliviers, d'amandiers, de figuiers, et, parfois, de quelques pins ou cyprès. Comme plantes d'agrément, du romarin, des iris, de la menthe sauvage.

De nos jours, l'antique « capitelle » (construite en pierres sèches) et son terrain attenant ont, presque dans tous les cas, fait place à une villa moderne, entourée d'un jardin particulièrement bien dessiné.

Avant l'initiative de Jean-Charles Lheureux, bien secondé, dans la circonstance, par son épouse, Madame Simone Lheureux, il n'y avait pas, sur les masets d'étude générale. Chacune et chacun de ceux que la question avait intéressés faisaient ressortir, en prose ou en vers, en français ou en lan-

guedocien, l'aspect ou l'avantage du maset qui lui plaisait le plus. Désormais, grâce au travail consciencieux de notre confrère Lheureux, cette lacune est comblée. Son étude, en effet, est très vaste. Je n'hésite pas à la qualifier de « globale ».

Tout y est exprimé et bien exprimé. Qu'il s'agisse :

— du don fait en 1144 à la commune nimoise par le vicomte Bernard Aton des très importants pâturages dont il disposait dans les terres incultes du nord de la ville,

— des réunions tenues par les protestants, lors des guerres de religion, dans les grottes et les capitelles,

— de la nécessité, vers 1830 ou 1840, pour les ouvriers nimois du textile d'aller respirer le dimanche, dans leur enclos en pierres sèches, l'air pur de la garrigue,

— des « rachalans », ouvriers agricoles qui, dans la deuxième partie du XIX^e siècle, se louaient pour défricher les enclos de certaines personnes plus aisées,

— des très agréables journées de détente passées au maset, en famille ou entre amis, par nos grands-parents ou parents (journées agrémentées par quelques bons repas pris sous la tonnelle, par des parties de boules, des jeux variés, des danses, des chansons et des histoires parfois égrillardes, quand il n'y avait pas d'enfant ou de jeune fille).

Jean-Charles Lheureux ne se contente pas uniquement de ce schéma historique. Il s'étend longuement sur la faune et la flore des enclos, sur les vertus médicinales de certaines plantes que l'on trouve dans la lande : thym, sauge, romarin, etc...

Si le maset a pris, pendant le siècle 1830-1930, une telle extension, c'est que le masetier (qu'il ne faut pas confondre avec le « rachalan » ; le masetier n'est, en effet, en aucune manière le descendant du « rachalan »), c'est parce que les Nimois cherchaient, avant tout, un endroit de détente où ils pourraient oublier, pendant une courte période, leurs soucis quotidiens ainsi que les querelles politiques. Le maset est né du besoin d'air pur, de tranquillité.

Le maset — l'auteur du livre a eu raison de le souligner — a joué un rôle social. Il a écarté des cafés de très nombreux Nimois et a permis à ces derniers de goûter, dans la simplicité, la bonne humeur, et sans dépense excessive, de vraies joies.

Jean-Charles Lheureux a eu la bonne idée et le talent de présenter son étude globale d'une façon particulièrement plaisante.

Pour que le schéma historique qu'il a suivi, et qui a été très brièvement rappelé ci-dessus, soit dépouillé de toute aridité, il a eu l'idée ingénieuse de faire suivre chacun des paragraphes de ce schéma d'extraits judicieux choisis dans l'œuvre des poètes, écrivains, moralistes, sociologues, statisticiens qui se sont intéressés au maset. C'est ainsi qu'on lit avec plaisir des écrits de Jean Reboul, Bigot, Louis Roumieux, Frédéric Paulhan, Jean Paulhan, Ernest Sarran, Gimon, Raoul Stéphan, Paul Marcelin, Lucie Mazauric, André Chamson, Marc Bernard, Georges Martin, David Gommès, Jean Carrière.

Dans son ouvrage, agrémenté de la reproduction de nombreuses cartes postales et de photographies anciennes, ainsi que d'une importante bibliographie, notre secrétaire perpétuel a mis en relief le rôle qu'a joué dans la sociologie locale « l'institution du maset ». Il a su ressusciter, en termes bien choisis, cette vie masetière (toute de calme et de sage philosophie) que l'on peut comparer à un authentique art de vivre.

Remercions et félicitons Jean-Charles Lheureux pour son livre dense, utile et fort bien présenté.

Grâce à lui, « le temps où le bonheur était gratuit », selon l'heureuse expression de Jean Carrière, ne sombrera pas dans l'oubli. »

*
**

Le journalisme : hier, aujourd'hui et demain

M. le président Bonifas salue enfin M. Jacques Daudin, correspondant, qui a choisi de présenter à l'Académie une communication intitulée : « Le journalisme : hier, aujourd'hui et demain ».

Jacques Daudin s'est attaché à dégager la philosophie de comportement d'un professionnel de l'information et le processus d'évolution de la presse quotidienne de province. Remarquant que ni le roman, ni le théâtre, ni même le cinéma, ne campent le véritable visage d'un métier extrêmement difficile, il évoque l'époque où le journaliste était surnommé le « flâneur salarié » et travaillait pour des organes de presse dont Emile de Girardin, l'inventeur du journal à bon marché, soulignait déjà la précarité de l'existence, affirmant : « Le commerce du papier imprimé est le seul produit manufacturé qui perd sa valeur le soir même de sa confection ».

Soulignant l'évolution indispensable des entreprises de presse qui sont passées, successivement, du plomb — la composition chaude — à la photocomposition puis à l'offset, l'ancien chef d'agence de « Midi Libre » à Nîmes, aujourd'hui appelé à d'autres responsabilités, indiqua que le journal présentera très prochainement une nouvelle maquette apportant tout à la fois des nouveautés et un contenu amélioré par une présentation plus affinée.

Il évoqua l'introduction de l'informatique dans les salles de rédaction, insistant sur la volonté des professionnels de l'information de conserver la primauté sur la technique et sur le rôle indispensable d'un journal dans la ville et les villages où il joue un rôle de ciment communautaire.

Mais il aurait été incomplet s'il n'avait pas traité des devoirs et des droits des journalistes, par ailleurs amenés à se pencher sur tous les domaines d'activités que les lecteurs désirent découvrir dans les colonnes d'un quotidien d'information.

Respect de la vie privée, de la législation sur la Presse qui protège efficacement le citoyen d'abus éventuels, le souci de l'honnêteté dans l'information et de la vérité constituent à ses yeux des critères de crédibilité et de sérieux sans lesquels un journaliste ne saurait œuvrer.

Dans la deuxième partie de sa communication, Jacques Daudin brossa l'histoire de « Midi Libre » et son évolution. Depuis son premier numéro, en date du 27 août 1944, à aujourd'hui et qui fait de lui, ainsi que du groupe « Midi Libre » qui comprend, outre « Midi Libre », « L'Indépendant » de Perpignan et « Centre Presse » de Rodez, avec leurs rédactions propres, de nombreuses filiales, le premier groupe de Presse du Languedoc-Roussillon.

Après un très long débat qui permit au conférencier de satisfaire la curiosité de ses confrères, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU VENDREDI 4 MARS 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Louis Durteste et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escolier, M. Lucien Frainaud, M. Pierre Clavel et M. le docteur Jalatte, correspondant.

Après lecture et adoption du compte rendu de la séance du 19 février, M. le Secrétaire perpétuel donne quelques informations relatives à l'activité de la Compagnie.

Il précise, entre autres, que M. Leprince-Ringuet a bien voulu accepter de traiter, lors de sa réception du 25 mars, de « L'évolution de la science moderne ».

Un hommage à Louis Bouat

M. Christian Lacour, correspondant, a acheté chez un marchand de livres et d'estampes, un dessin daté de 1933, signé de Louis Bouat, et représentant notre confrère M. Joa-

chim Durand. En accord avec ce dernier, M. Lacour a décidé d'offrir ce dessin à notre Compagnie. Dans la salle des séances, figure déjà un dessin de Louis Bouat, qui fut professeur au Lycée et à l'École des Beaux-Arts de Nîmes. Cette œuvre représente André Chamson, à peu près à la même époque. Le dessin offert par M. Lacour trouvera place pour honorer son auteur — et son modèle — dans la salle Villeperdrix ou Georges Livet.

Des précisions sont données sur le programme des travaux du deuxième trimestre, programme qui doit être diffusé dans les prochains jours, aux académiciens.

Appel est lancé aux membres de la Compagnie souhaitant présenter une communication de brève durée.

Par ailleurs, les académiciens qui envisageraient de présenter en 1989 un travail relatif à la Révolution sont priés de prendre contact avec M. Guy Dupré qui a accepté d'être le coordonnateur des communications inspirées par ce thème.

Il est enfin souhaité que la Compagnie fournisse des suggestions pour une éventuelle présentation nouvelle des bulletins à partir du n° 101.

Compte rendu de lecture

La parole est donnée à M. Maurice Aliger, membre résident, qui présente le compte rendu de l'ouvrage : *Vergèze, porte de la Vaunage*, de M. Raymond Donck.

« ... Le patronyme de Donck a de quoi surprendre, dit d'entrée M. Aliger, surtout quand on le rapproche du sujet : l'évocation d'un village languedocien.

Il est vrai que M. Donck est d'origine flamande, ses racines étant à Armentières.

Il a fait, dans l'administration des impôts, une longue carrière qu'il a terminée comme chef de centre.

Citoyen de Vergèze depuis seulement neuf ans, M. Donck n'en est que plus méritant. Choisir un lieu pour y jouir de sa retraite et en tomber amoureux au point d'en écrire l'histoire, voilà qui n'est pas banal.

Quand l'un d'entre nous s'attache à dépeindre la région, la ville ou le village de ses ancêtres, quoi de plus naturel, mais qu'un « franchimand » s'y attaque et, de plus, réussisse parfaitement, cela est plus surprenant.

L'auteur n'a fait que survoler le plus lointain passé de Vergèze ; il est vrai que son territoire, certainement à tort, a peu attiré les archéologues et les chercheurs et que, de ce fait, les documents antiques sont plutôt rares, dans une région qui pourtant en regorge.

Jusqu'en 1304, Vergèze fait partie du domaine royal. A cette date, la modeste agglomération, qui ne compte que 35 feux réels, soit environ 140 habitants, tombe sous la coupe de Guillaume de Nogaret ; elle fait dorénavant partie de la viguerie de Calvisson, royal présent de Philippe le Bel à son fidèle et compétent garde du sceau.

C'est ainsi que Vergèze dépendra des comtes, puis des marquis de Calvisson, jusqu'à la Révolution.

Vers 1560, comme dans la proche Vaunage, la Réforme s'implante à Vergèze et c'est alors, trois fois hélas, qu'à cause des luttes religieuses, les preuves écrites vont s'accumuler.

Avec minutie, M. Donck analyse l'abondante documentation qu'il a récoltée, non seulement dans les archives locales, régionales, nationales, mais même au delà des frontières.

N'a-t-il pas, personnellement, comme les réformés de l'émigration, pris les chemins du Refuge (Pays-Bas, Allemagne, Suisse), pour retrouver la trace des Vergézois expatriés ?

De l'implantation de la Réforme à la Révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, en passant par de nombreuses luttes religieuses, le pacifique règne d'Henri IV, les guerres de Rohan,

l'auteur passe au peigne fin les événements marquants de l'existence, souvent troublée, de la population de Vergèze.

Autre temps fort, celui de la tourmente révolutionnaire, avec ses crises politiques, financières, sociales, dont les effets se font sentir jusque dans les plus modestes de nos villages.

Royautés, empires, républiques, se succèdent et, malgré de cruelles guerres, la courbe démographique croît graduellement, jusqu'à atteindre les 3.000 âmes, en 1985.

Il est vrai que la présence, au « creux des Bouillens », d'une eau minérale, sera pour beaucoup dans l'augmentation de la population au cours de ces vingt dernières années.

Le dynamique docteur Perrier ne serait-il pas le premier surpris de voir son nom répandu tout autour de la planète ?

Soyons reconnaissants envers M. Raymond Donck d'avoir, avec érudition, mené à bien cette monographie de plus de 400 pages.

La riante cité qu'est devenue Vergèze méritait bien de trouver son historien et ses habitants de retrouver leurs plus lointaines racines. »

La Bible de 1541

L'orateur du jour était M. Jean Groffier, correspondant, qui avait choisi de parler de la Bible de 1541.

« Dans des statistiques publiées par l'Unesco, on relève que le livre le plus lu reste la Bible. C'est également le livre traduit en le plus grand nombre de langues.

Ce document qui a traversé les siècles, les langues, les civilisations, les idées, qui fut à la base du développement de l'imprimerie et de la lecture en Occident, est arrivé jusqu'à nous dans cette unité de pensée que nous connaissons. Ses scripteurs qui l'ont construit dans la continuité judéo-chrétienne passant de la Loi à la Grâce, en ont fait un monument littéraire, philosophique, religieux qui contient tout ce que l'homme peut sentir, percevoir, accepter et rejeter.

La construction de la Bible s'est faite en deux fois. A la fin du troisième siècle avant notre ère, les Septante, tous docteurs de la Loi, répondant consciemment à l'inspiration et au secret du texte original en langue numérale, l'hébreu, désignent 39 livres canoniques qui composent l'Ancien Testament. Après la mort du Christ, les pères apostoliques et les disciples survivants, réunis en concile à Jérusalem en 51, sélectionnent définitivement les 27 livres canoniques qui composent le Nouveau Testament, écrit en grec. Un total de 66 livres : $39 (= 3 \times 13) + 27 (= 3 \times 3 \times 3) = 66$ (22, le nombre de lettres de l'alphabet hébraïque, multiplié par 3, la Trinité).

L'Ancien Testament présente au lecteur profane l'homme tel qu'il est, avec ses instincts, ses réactions bonnes et mauvaises, son cœur et sa malice. Le Nouveau Testament enseigne le chemin qui mène à la compréhension de Dieu, le sentier des appelés et des élus.

La division de la Bible en chapitres remonte à Longton (vers 1250), selon Lortsch dans son *Histoire de la Bible*. La subdivision en versets est due à Robert Estienne et utilisée dès 1551.

C'est aux IV^e et III^e siècles avant notre ère que, sous l'impulsion des Ptolémées d'Égypte, un vaste inventaire de l'antiquité classique est dressé. Manéthon et Eratosthène le font pour l'Égypte, Bérose pour la Chaldée. Les Septante connaissent les règles de la langue numérale l'hébreu, qui s'écrit de droite à gauche. Le texte se présentait dans un rythme poétique de nombres. On le lisait en se balançant (comme les Musulmans apprennent et lisent le Coran). Mais en plus les docteurs constatent la géométrie des nombres que seul possède un choix de livres qu'ils désignent comme étant le canon.

Lorsqu'on compare les chronologies égyptiennes et le texte hébraïque, on se doit de remarquer les similitudes des mesures, des proportions, du choix des nombres qui attestent d'une communauté d'origine au départ. La coudée sa-

créée de Chéops est celle de Noé, de Daniel, d'Ezéchiël. Le coffre de la chambre du Roi de la Grande Pyramide et l'Arche de l'Alliance ont le même volume.

Les Apostoliques, ayant à leur disposition le grec, langue numérale se lisant de gauche à droite, retiennent les mêmes critères dans leur choix des livres.

Chaque lettre hébraïque a une valeur, est un nombre, une attitude, un souffle si pas un son. Un mot devient un nombre par l'addition des chiffres que représentent les lettres. Un nombre a une signification et tient lieu de symbole, relie plusieurs parties du texte entre elles, crée une géométrie du texte. Une phrase prend un élan mathématique. Chaque nom possède sa valeur chiffrée et le choix d'un nom dépend d'un nombre.

Il y a 22 lettres en hébreu. On passe des idéogrammes et des hiéroglyphes aux quelques signes qui permettent de tout exprimer. Né de tout évidence de l'alphabet hébraïque, l'alphabet phénicien compte vingt-deux lettres. Il en sera de même pour le samaritain.

En grec, il y a 24 lettres et deux signes, ayant tous valeur numérale.

Il ne s'agit pas d'un récit quelconque plus ou moins fidèle, mais d'une transposition de la Parole dans deux langues qui permettent un engrenage de dessins infinis ayant une clef qui relie les passages entre eux.

Plus tard l'attitude de l'Eglise officielle reste figée sur la traduction latine de saint Jérôme, un Apologète du IV^e siècle de notre ère, c'est la Vulgate qui sera et restera dans les mains du clergé. Elle comporte à la fois des rectifications de textes dans un choix de livres canoniques et apocryphes. Les deux premiers livres des Macchabées font partie de la Vulgate.

En 1229 l'Eglise interdit au public de posséder les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Concile de Trente en 1546 autorise au clergé la lecture des textes originaux, en hébreu et en grec. Mais la Vulgate reste le Canon.

Dans son texte accepté, les 66 livres de la Bible se présentent comme un ensemble construit, rédigé selon un plan et ayant pour clef deux écritures chiffrées, l'hébreu et le grec, comme si entre les scripteurs et les computeurs des siècles différents il y avait eu un lien intentionnel, voulu, un langage initiatique de nombres dans des langues où chaque lettre a une valeur numérale. Ce qui révèle un degré éblouissant d'édification systématique, mathématique. Il y a une chronologie littérale dans l'Ancien Testament, contrôlable et axée en finale sur l'Edit de Cyrus en —536.

Il existe d'autres livres, dits apocryphes (15 à notre connaissance), qui n'ont pas été retenus dans cette géométrie de la langue, ou qui ont été écrits par des historiens ou des apologètes. Ils ont valeur de contributions historiques (tels les livres III et IV d'Esdras, les trois livres des Macchabées) ou des pastiches sans apport (tel le deuxième livre d'Esther).

Dans chacun des deux Testaments, il est mis en évidence cinq livres de base qui sont le fondement de tout l'édifice spirituel : la Loi ou Pentateuque (la Torah), recueil des cinq livres de Moïse qui peuvent être mis en parallèle, dans le Nouveau Testament, avec les cinq livres de la Grâce, les quatre Evangiles et le « livre des Actes », qui apportent le témoignage. On relève parallèlement dans chaque Testament, en conclusion, 22 livres de doctrine et de prophétie.

Dans cette construction systématique, un fait significatif : en centre dans l'Ancien Testament, 12 livres d'histoire qui ne figurent pas dans le Nouveau Testament. L'Eglise invisible et non temporelle n'est pas représentée dans une succession de faits terrestres.

Il y a donc une géométrie des textes, consciente ou non, dans la construction de la Bible.

« Car je vous dis en vérité, il n'y aura rien dans la loi qui ne s'accomplisse jusqu'à un seul iota et à un seul trait de lettre » (Matt. 5/18).

L'hébreu s'écrit de droite à gauche. Les lettres se succèdent de droite à gauche, de même en ce qui concerne les mots. La pagination du livre commence à la page que nous considérons être la fin du volume (à droite).

En grec, c'est le contraire. On écrit de gauche à droite.

L'Ancien Testament rédigé en hébreu donne une vision sur le passé. Le Nouveau Testament se tourne vers l'avenir.

Christ se présente comme l'épée à deux tranchants (Apo. 1/16) qui divise l'histoire judéo-chrétienne entre la loi (le passé), qui continue à s'accomplir, et la Grâce (l'actualité qui le complète et son devenir).

Le génie des traducteurs a été de respecter cette fidélité du verbe à la lettre. Nous pensons à Wyclef qui a respecté à leur place dans le rang la succession des 66 livres de l'Écriture, à un Olivétan, un Martin, un Ostervald, qui se sont contentés de la traduction juxtalinéaire, respectant le mot et en donnant la version originale, ne trahissant pas la pensée venue du génie des nombres, en cherchant à créer une œuvre littéraire.

Il n'est pas donné à tous de lire la Bible dans ses textes originaux. Seule une traduction juxtalinéaire, mentionnant en marge les différentes possibilités d'interprétation d'un mot, permet au lecteur d'approcher le texte dans son intégrité. Toute traduction faisant œuvre littéraire trahit et ne peut que l'en éloigner.

On n'a pas retrouvé de traduction de la Bible qui aurait été faite en français du XII^e siècle dans le diocèse de Metz, en circulation en Lorraine et appelée la Bible « des Pauvres » et dont parle une lettre du pape Innocent III. Des traductions en dialecte provençal ou en roman des Évangiles datant des XII^e et XIII^e siècles ne rassemblent qu'un choix de livres qui ont paru aux pré-Réformateurs essentiels pour l'édification des chrétiens de leur époque. On n'a pas pu entre celles-ci identifier le document présenté par Pierre, marchand de Lyon, appelé par la suite Valdo, au pape Alexandre II (traduction dite de Pierre d'Anse).

Ce n'est qu'au XV^e siècle, avec l'essor de l'imprimerie, que des Bibles françaises sortent à Paris et comptent parmi les incunables. Dans cette ville, en 1520, paraît une édition format folio, chez l'éditeur Colines, présentation remaniée plusieurs fois.

La rencontre de Chanforans (aujourd'hui dans le Piémont) le 12 septembre 1532 entre Vaudois et Réformés apparaît décisive dans ses options quant à la préservation des textes bibliques, accordant la primauté à la connaissance et à la circulation de la Bible, mise à la portée du plus grand nombre, dans une langue de vulgarisation, le français, parallèlement à l'allemand et l'anglais, ces deux traductions existant déjà.

Les paysans des communautés vaudoises à eux seuls recueillent cette somme considérable de mille cinq cents écus d'or destinée à la traduction et l'impression. Une première édition voit le jour à Neuchâtel en 1535. Elle est mise en circulation dans les cantons suisses par le maître-éditeur Pierre de Wingle. La traduction fut faite sous la direction du Réformateur genevois, P. Robert Olivétan (orthographié souvent Olivéteau), un parent de Calvin. Certains biblistes prétendent qu'elle aurait été imprimée à Turin.

La Bible anglaise dans sa langue d'une beauté archaïque nous la devons à Wyclif. Viendra ensuite la Bible allemande. C'est une erreur de croire que c'est celle de Gutenberg, l'inventeur des caractères mobiles, mort à Mayence en 1468. Il y a celle de Zurich datée de 1525. Date à laquelle Luther (mort en 1546) traduit à son tour les deux Testaments, lesquels dans plusieurs éditions comportent déjà des illustrations de Holbein le Jeune. Ce peintre, né en 1497, mort en 1543, et qui fut celui de Henri VIII d'Angleterre, possède un talent de réalisme et d'ambiance.

En France, la Bible prend la forme du gros volume relié plein cuir. Les illustrations, dont une collection attribuée à Holbein le Jeune, sont d'une finesse remarquable. Les personnages sortent du XV^e siècle. Les tentes des douze famil-

les pourraient très bien être celles d'un camp de Louis XI en campagne. Des légendes détaillent tel monument, tel personnage. Le souverain sacrificateur apparaît dans ses ornements, avec en marge une mention pour chaque parure de son habillement de dignitaire. Les lettrines dessinées avec art contribuent à la présentation du texte écrit dans la langue de François I^{er}

Le tirage de 1541 apparaît comme une œuvre complète, reprenant la motivation des Vaudois et des guides de la Réformation. La traduction d'une grande fidélité souligne les interprétations possibles d'un mot hébraïque. Son style archaïque de François I^{er} colle parfaitement au récit et à ces illustrations qui portent dans leur finesse tout l'enthousiasme de la foi. Les légendes qui complètent ces dernières sont extrêmement détaillées et dénotent une connaissance parfaite du texte original. Les lettrines se présentent comme autant d'œuvres d'art et en réunissant le choix de ces lettrines on obtient une nouvelle collection possédant les caractéristiques de son dessin.

On trouve déjà la plupart de ces illustrations dans la Bible allemande de Zurich de 1531. Ces scènes sont dans le style des tableaux, dits tardifs, de l'Hôtel de Ville de Bâle. On distingue certaines gravures ayant une autre facture plus grossière qui seraient l'œuvre du monogrammiste Zützelburger (le sacrifice d'Isaac, Adam et Eve au Paradis). (En référence la collection du Cabinet des Estampes de Bâle.)

Comment authentifier et dater ces Bibles éditées en France, plus particulièrement à Lyon ? Les rares exemplaires venus à nous ne portent pour la plupart pas de page de titre, au dos duquel figurait, écrit à la main, l'état civil d'une famille, d'une communauté.

Parmi ses éditeurs, Sébastien Honorati. Un premier tirage daterait de 1538, la scène du paradis et d'autres manquent, mais se retrouvent dans le tirage de 1541. Les versets ne sont pas numérotés. On retrouve en partie ces mêmes illustra-

tions dans les éditions des maîtres-éditeurs Henry Hilaire en 1563 et Philibert Rollet en 1566. Les versets y sont numérotés. Chacun de ces éditeurs a effectué plusieurs tirages.

Une autre particularité de cette Bible, outre son glossaire en marge, est de posséder « Le Volume des Livres Dictz Apocryphes, Auquelz ha esté adiousté de nouveau, le tiers livre des Machabées, translaté de Grec en François ». (Au total 15 livres.)

La pagination partage l'Ancien Testament en deux volumes. Le livre en lui-même contient 960 pages, les deux Testaments plus les Apocryphes réunis. A cela il faut ajouter en tête un « Répertoire et indice des plus notables et principales matières contenues dans la Bible ». Et, en conclusion, « La table des Evangiles et Epistres, qu'on lit à l'Eglise aux Dimanches et Festes ». Un millier de pages grand format, une œuvre d'art, un document, un volume relié plein cuir d'un poids de plus de quatre kilogrammes.

Quant aux illustrations, surtout celles de Holbein le Jeune, elles transposent dans le temps la leçon biblique sous la lumière d'une compréhension s'ouvrant avec le début de la Renaissance.

Dans l'Ancien Testament nous trouvons une collection de 92 illustrations de même format, à l'exception de deux qui au lieu de 6 (hauteur) sur 9 (longueur), ont 8 de hauteur, et deux qui sont attribuées à Zützelburger et non à Holbein le Jeune.

Les portraits de Holbein traduisent l'âme des personnages. Son dessin le porte au-delà de la matière. Ce qui l'intéresse c'est la psychologie du personnage dont le caractère se fond dans les traits du visage, du mouvement lorsqu'il s'agit de silhouetter un événement.

Holbein le Jeune est sorti de l'eschatologie démoniaque du Moyen Age si cher encore à un Dürer. Il ouvre les yeux sur son temps et déplace la leçon du passé dans le présent, prenant ses acteurs parmi les personnages qui sont ses

contemporains. C'est dans ce talent qu'il a su associer sa vision biblique à son ambiance de début du XVI^e siècle.

Sa lecture de l'Ancien Testament s'accompagne de réflexions qui l'arrêtent au symbolisme du texte. Il en retient l'émotion, le pathétique, la sagesse qu'il projette dans le dessin de son théâtre qui anime la parole du scripteur. David envoie Urie le Hétien à la mort. Quel contraste entre ces deux personnages : le guerrier mercenaire tout en force entouré de sa légende d'invincibilité, l'époux de la belle et voluptueuse Bath-Shéba, écoute ce que lui commande le roi. Ce dernier, recroquevillé sur son trône, a conscience de son action et de ce qu'il déplaît à l'Eternel.

Autre scène, les prophètes de Baal ont cherché en vain à faire descendre le feu céleste sur l'holocauste qu'ils ont préparé. Elie évoque le nom de l'Eternel et le feu tombe sur le plateau du sacrifice, rebondit et brûle les prophètes hérétiques.

Aujourd'hui nous sommes loin de cette exigence dans la traduction, la foi n'est plus la même. On se contente de l'histoire, d'où les Bibles littéraires, œcuméniques. Il est vrai que longtemps elle fut le moyen d'éducation. Des populations furent instruites à la lecture de la Bible. Vaudois, Cévenols, Ecossais et autres nordiques. Des peuples africains ont appris à lire dans la Bible.

Il n'empêche que cette lecture qui peut être celle de la foule est aussi celle du solitaire qui en bien des scènes retrouve ses propres problèmes. »

Une projection de diapositives permet à l'assemblée d'admirer les gravures de Holbein le Jeune, illustrations remarquables de cet ouvrage précieux.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 18 MARS 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Guy Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, membres résidants, auxquels s'est joint M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, membres résidants, MM. le docteur Jallate et Christian Lacour, correspondants.

Après lecture et adoption du compte rendu de la séance du 4 mars, des informations sont données par M. le Secrétaire perpétuel, notamment sur la modification du programme de la séance du 1^{er} avril en raison de l'état de santé de Mme Maguelone, sur la réunion du Collège des anciens présidents prévue pour le 25 mars, sur la participation de la Compagnie aux célébrations officielles par de brefs exposés ; enfin sur les invitations à des manifestations culturelles organisées par la ville et le département.

Election de deux membres résidants

L'Académie procède alors, à bulletins secrets, à l'élection de deux membres résidants. C'est ainsi qu'à la majorité des membres présents, Mme Janine Reinaud, proposée par le groupe protestant, est élue au siège laissé vacant par Mlle Alice Fermaud, admise à l'honorariat sur sa demande, et que M. le bâtonnier Jean Goujon est élu au siège laissé vacant par la démission de M. le préfet Michel Grollemund.

L'installation de ces nouveaux membres aura lieu au cours du quatrième trimestre 1988.

La parole est alors donnée à M. le docteur Edouard Drouot, membre résidant, qui présente une savante communication intitulée : « Le bienheureux Bertrand des Garrigues, compagnon de saint Dominique ».

Le bienheureux Bertrand des Garrigues

Le bienheureux Bertrand de Garrigues est ainsi dénommé du lieu de sa naissance, le village de Garrigues, près d'Uzès. Il est né vers la fin du XII^e siècle et mourut en 1230. Il était membre d'une famille noble, mais c'est par rapport à son maître spirituel, le futur saint Dominique, que nous connaissons les principales étapes de son existence. Dominique de Gusman était né aux environs de 1170 en Vieille Castille. Après dix années d'études à l'université de Palencia, il commença de prêcher, en Languedoc, pour tenter de convertir les hérétiques albigeois, à partir de 1206. Il était accompagné d'un petit groupe de disciples, dont on nous dit que Bertrand de Garrigues était l'un des plus anciens. Ils tenaient avec les cathares de véritables conférences où les uns et les autres exposaient leurs arguments. Cette confrontation pacifique, qui était du goût de Dominique, dura jusqu'au début de la croisade militaire déclenchée par l'assassinat du légat pontifical Pierre de Castelnau, en janvier 1208. Toutefois, Dominique ne se mêla pas des opérations de guerre, batailles, sièges, etc. Pendant la bataille de Muret du 12 septembre 1213, Dominique priait dans une église, alors que

plusieurs évêques, notamment ceux de Toulouse, Nîmes, Uzès, Béziers, Agde, avaient accompagné Simon de Montfort.

Pour soustraire des jeunes filles nobles à l'influence des hérétiques, Dominique envisagea de les accueillir dans un couvent et choisit pour cela un ancien sanctuaire, celui de Notre-Dame de Prouille, entre Fanjeaux et Montréal. Dès l'année 1208, il put y accueillir les premières moniales. Prouille devait d'ailleurs tenir une place importante pour les premiers frères qui n'avaient pas encore reçu le nom de Prêcheur. Lorsque le nombre des religieux atteignit une quinzaine, la maison que l'un d'eux, Pierre Cellani, avait offerte, à Toulouse apparut trop petite. Alors, l'évêque de Toulouse, Foulque, leur fit don de trois églises dans son diocèse. La plus importante fut celle de Saint-Romain, à Toulouse. Elle fut bientôt flanquée d'un cloître, de cellules et de salles communes. Ce fut le pape Honorius III qui, en même temps qu'il en approuvait les constitutions, confirma au nouvel ordre son appellation de Prêcheurs que Dominique avait choisie. En 1218, les frères n'étaient qu'au nombre de dix-huit, dont huit Français, sept Espagnols et un Anglais. Bertrand y figurait parmi les premiers. Il était, nous dit le P. Lacordaire, « un homme d'une grande austérité » et Dominique avait pour lui la plus haute estime : il le chargea, en 1220, du gouvernement de Saint-Romain de Toulouse, l'établissement dominicain le plus important, avec le couvent Saint-Jacques de Paris, à la fondation duquel Bertrand avait aussi participé. Dominique avait choisi Bertrand pour l'accompagner à Paris pour un séjour au couvent Saint-Jacques. Tous deux partirent à pied de Toulouse et passèrent par Rocamadour où ils firent un pèlerinage.

Au retour de son dernier voyage à Rome, en 1218, le fondateur de l'ordre surprit et inquiéta ses frères en annonçant qu'il allait les disperser dans toute l'Europe. Le 15 août, il attribua à chacun sa tâche. Bertrand de Garrigues, Mathieu de France devaient aller à Paris où ils fondèrent le couvent Saint-Jacques, avec Odéric de Normandie, trois frères espa-

gnols et l'Anglais Laurent. Guillaume Claret et Noël de Prouille restaient à Prouille. Pierre Cellani et Thomas furent chargés de Toulouse. Pour l'Espagne quatre frères furent désignés. Dominique s'était réservé l'unique Etienne de Metz pour fonder les couvents de Bologne et de Rome où le pape Honorius III fit concession de l'église et du cloître de Saint-Sixte où près de cent frères furent réunis en quelques mois. Le pape octroya aussi le monastère de Sainte-Sabine pour y loger les religieuses dominicaines. Dominique qui avait mis douze années en Languedoc pour y former seize disciples, voyait tout à coup le nouvel ordre prendre une extension fulgurante.

Pour le dimanche de Pentecôte de l'année 1221, Dominique avait convoqué le deuxième chapitre général de l'ordre à Bologne. C'est au cours de ce chapitre que fut décidée la division de l'ordre en huit provinces, avec chacune un prieur provincial. La Provence avait Bertrand de Garrigues pour prieur, la France avait Mathieu de France, la Lombardie Jourdain de Saxe, Rome Jean de Plaisance, l'Espagne Suero Gomès, l'Allemagne Conrad le Teutonique, la Hongrie Paul de Hongrie et l'Angleterre Gilbert de Frassinét.

Peu après, le 6 août 1221, Dominique mourait. Son disciple Bertrand de Garrigues vécut jusqu'en 1230. Dans sa province, il avait fondé un couvent à Montpellier et un autre en Avignon. A son décès il fut inhumé à Orange, chez des religieuses dominicaines. Lorsqu'un couvent d'hommes fut fondé dans cette ville, le pape Martin V ordonna en 1427 le transfert des restes du bienheureux dans ce monastère.

Ainsi, notre compatriote avait fini ses jours dans la vallée du Rhône, à peu de distance de son Uzège natale. Il en avait été un fleuron aussi plein d'humilité que de foi et de fidélité. »

Après un débat auquel prit part notamment M. Carrière, maire de la commune des Garrigues, la séance est levée à 18 h.

SEANCE DU VENDREDI 25 MARS 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, membres résidents, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. l'abbé René André, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, membres résidents, et M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident.

Après lecture et adoption du compte rendu de la séance du 18 mars par M. le Secrétaire perpétuel, l'assemblée prend connaissance des dernières nouvelles de M. Pierre Abauzit, membre honoraire, et de M. l'abbé André, hospitalisé après un malaise.

Après concertation, il est décidé par vote à mains levées de supprimer la séance du 1^{er} avril.

La réception de M. Leprince-Ringuet

A 16 h 40, M. le professeur Leprince-Ringuet fait son entrée accompagné par son ami M. Georges Sapède.

M. le président Aimé Bonifas salue l'académicien français en ces termes :

« Maître,

C'est la quatrième fois, si je ne fais erreur, que nous avons l'honneur et le plaisir de vous accueillir en cette Maison, qui est aussi la vôtre. Sans doute, ces dernières années, la réunion du jury du « Cabri d'Or » au lieu de votre naissance, facilite-t-elle nos rencontres. Cependant, au milieu de vos activités, que nous savons nombreuses et variées, vous prenez le temps de nous faire l'hommage d'une visite : je tiens à vous en exprimer notre vive gratitude.

Il y a encore peu de temps, notre Compagnie avait le privilège de compter quatre académiciens français d'origine gardoise dans la classe de ses membres non résidants. Vous restez le seul présentement. Vous comprenez que nous soyons particulièrement sensibles à votre présence comme signe tangible de ce lien privilégié qui, depuis nos origines, a été établi avec l'Académie française.

Certes, nous gardons le sens des proportions (« Ne quid Nimis ») et nous n'avons point la tentation de confondre la rue Dorée avec le quai Conti. Au contraire, tout en étant nous-mêmes, sans complexes et sans forfanterie, nous avons toujours considéré avec respect et déférence les travaux et le lustre du cénacle qu'abrite la Coupole. Convenez, Maître, que pour des méridionaux réputés « réboussiés » à l'égard de ce qui se passe à Paris, cela mérite d'être noté.

Vous avez reçu une formation scientifique et exercé de très hautes responsabilités comme ingénieur et professeur de physique, mais vos centres d'intérêt sont multiples. Vous appartenez à diverses sociétés savantes, le nombre de vos présidences est impressionnant et les plus hautes distinctions vous ont été décernées. Vous avez milité pour la scien-

ce, pour la France, pour l'Europe, pour les droits de l'homme, pour une meilleure éducation des enfants, que sais-je encore ? Vous avez publié une douzaine de livres et prononcé des centaines de conférences. Peut-on encore évoquer votre amour de la peinture, de la musique, du tennis... ! Vous avez beaucoup travaillé, mais vous avez su aussi voyager et vous détendre.

C'est une œuvre considérable qui est derrière vous. Mais pourquoi en parler au passé, puisque cette œuvre continue, et que vous restez toujours présent et passionné par l'évolution de notre monde. Ce qui me frappe, dans vos derniers ouvrages, c'est votre lucidité et votre jeunesse d'esprit. Vous ne vous isolez point dans une tour d'ivoire, vous ne vous répandez pas en vaines nostalgies, et vous gardez intacte cette vertu rare à votre âge de l'optimisme. Votre âge ? On en reste étonné, quand on vous voit agir. Ce serait la question à 1.000 francs d'un jeu radiophonique ! Quelle salubre leçon, en paroles et en actes, vous nous donnez !

Je ne résiste pas, pour nos confrères, au plaisir de vous citer : « J'éprouve plus de joie qu'autrefois à écouter certaines musiques, à contempler les chefs-d'œuvre du Greco, de Goya ou de Bruegel au musée du Prado à Madrid, à goûter les admirables couchers de soleil, l'été, dans ma maison de l'Auxois, à regarder par le hublot, quelques minutes avant l'atterrissage d'Orly, la grande capitale aux milliers de petites lumières alignées comme de minuscules trous lumineux dans d'immenses cartes perforées. J'ai plus de plaisir à descendre, maladroitement il est vrai, une pente de neige sur mes skis, à disputer à un adversaire beaucoup plus jeune les points d'une partie de tennis. J'ai autant ou plus d'émerveillement à découvrir les astres étranges et parfois inexplicables dont la voûte céleste est couverte, et à apprendre les admirables secrets de la physique des particules fondamentales ou de la structure de nos cellules biologiques, en un mot la vie avec son cortège d'interrogations, d'observations extraordinaires et, plus simplement et plus quotidiennement,

avec ses possibilités de contacts, de compréhension, de rencontres, avec son potentiel d'inquiétudes et de satisfactions, avec sa dimension spirituelle. Je la ressens comme un bienfait infiniment précieux. Je voudrais que chaque jour apparaisse comme une résurrection au-delà des soucis quotidiens, au-delà des habitudes médiocres, des petites vanités, des faiblesses et des lâchetés qui forment la trame des jours » (« La potion magique », p. 8-9).

Vous êtes tout entier dans ces lignes, et leur message a une portée universelle. Vous avez l'art d'exprimer, en phrases simples et accessibles à tous, la problématique du monde et des sociétés contemporaines.

Après avoir analysé la mentalité qui accuse la science de tous les maux et de toutes les angoisses modernes et qui propose à sa place l'irrationnel le plus échevelé, vous plaidez en faveur de la recherche et du développement technologique, car vous faites confiance à la responsabilité de l'homme.

Vous fuyez la sinistrose et les prophètes de malheur. Et cependant, vous êtes bien conscient de la réalité et des inquiétudes que peut susciter l'évolution du monde, en proie au doute, aux intolérances, aux violences.

Que vous traitiez de politique internationale ou de contraception, d'énergie nucléaire ou d'évasions des vacances, vous êtes toujours guidé par la quête du « sens » de notre destin. Vous voulez le bonheur des hommes. Vous faites œuvre de moraliste, et vous le faites avec beaucoup d'humour.

Permettez-moi de dire, à titre personnel, combien j'ai apprécié votre conclusion sur « Les lumières de l'espérance », dans votre ouvrage « La potion magique », où l'on sent toutes vos réflexions sous-tendues par une solide foi chrétienne d'inspiration évangélique.

Homme de science en même temps que de conviction, absorbé par l'action en même temps que par l'écriture, artiste autant que sportif, couvert d'honneurs et cependant d'un

abord si simple et cordial, ce qui nous frappe en vous, Maître, c'est l'unité d'une vie en apparence si éclectique.

De toute évidence, vous possédez la formule de la potion magique que doivent absorber les descendants d'Astérix pour affronter les nouvelles batailles de la vie, et que vous prescrivez en un dosage subtil de lucidité, volonté, imagination, réalisme, solidarité et ténacité. Merci de nous en administrer la démonstration ! »

*

M. Leprince-Ringuet lui répond en exprimant tout le plaisir qu'il ressent à se retrouver une fois encore parmi les académiciens nimois et remercie M. le président Bonifas pour la courtoisie, excessive selon lui ! de son allocution de bienvenue. M. Leprince-Ringuet traite alors, d'une manière magistrale et sans le secours de la moindre note, d'un sujet qui lui est cher : « La science et les techniques de pointe en France et en Europe ».

Très chaleureusement applaudi, l'académicien français se fait ensuite présenter les membres de la Compagnie, prenant notamment le loisir de s'entretenir longuement avec M. Pierre Clavel, polytechnicien comme lui.

Après le départ de cet éminent visiteur, la parole est donnée à M. le docteur Jean Lauret désireux d'évoquer le journal de marche d'un jeune Nimois, officier de l'armée napoléonienne pendant la campagne de Russie.

La Campagne de Russie de Jules Meynier de Salinelles

Il s'agit du compte rendu d'un manuscrit de M. André Sauveplane de Lunel traitant de la famille Meynier de Salinelles, avec comme support la découverte de seize lettres que le jeune sous-lieutenant Jules Meynier de Salinelles adressa à sa mère (qui demeurait 8 rue de l'Aspic) durant la campagne de Russie.

Jules est le petit-fils de David Etienne Meynier de Salinelles, né à Nîmes le 21 août 1729 et mort à Paris sous le couperet, place de la Révolution, le 26 Prairial de l'an II, soit le 16 juin 1794, à 65 ans.

David Etienne était un homme distingué, commerçant en textiles et propriétaire urbain et terrien ; il portait grand intérêt aux antiquités et rédigea plusieurs manuscrits d'archéologie ; ouvert aux idées philosophiques du siècle des lumières, il participa à la renaissance de l'Académie de Nîmes, en 1752, avec le marquis d'Aubais. En 1788, il s'engagea dans le mouvement patriotique et fut choisi avec son coreligionnaire Rabaut Saint-Etienne, comme député du Tiers Etat de la Sénéchaussée ; il devint membre de l'Assemblée constituante.

Plus tard, cette assemblée ayant été dissoute, il rentra à Nîmes où il lutta pour le Fédéralisme et fut désigné comme maire de la ville. Ses activités, bien que modérées, lui valurent d'être poursuivi, arrêté et exécuté.

Jules est le fils de François Etienne Meynier de Salinelles qui, rayé de la liste des émigrés et ayant récupéré ses biens et retrouvé les siens (sa femme, sa fille et ses deux fils) a obtenu en l'an VIII (1810) la fonction de commissaire du gouvernement près des tribunaux civil et criminel du Gard. Malheureusement il meurt jeune. Jules n'a aucun goût pour le négoce et paraît assez ambitieux à tel point que la carrière des armes le tente, comme pouvant lui apporter, sinon la fortune, du moins la gloire.

Une peine de cœur a-t-elle (peut-être) été à l'origine de son désir de quitter Nîmes ? Il n'y eut jamais, en effet, de soldat dans les familles Meynier et Fornier, marchands et négociants notables. Mais pourquoi ne pas admettre que ce jeune garçon ait pu être touché par une soif d'honneurs et d'aventures ? Comme tant d'autres.

Toujours est-il, que grâce à son oncle Barthélemy Meynier, qui s'est toujours occupé de sa belle-sœur dans la dé-

trousse et qui est préfet du Loiret, il obtint une lieutenance de voltigeurs dans l'Armée d'Italie.

Ses six premières lettres, datées de 1810, traitent de sa vie de garnison à Brescia, en Lombardie... et surtout des difficultés quotidiennes quand il faut acheter deux uniformes, un shako, un chapeau, des bottes, des épauettes, entretenir son linge, payer son perruquier avec une solde de 80 francs par mois !

Les dix autres lettres, datées de février à septembre 1812, vont retracer l'itinéraire de la campagne de Russie.

Jules va traverser le Tyrol, la Bavière, la Saxe, la Silésie, la Pologne, longer la Lithuanie et terminer son périple à Moscou.

A pied, par étapes de 12 à 14 heures par jour, à raison de six jours de marche et sept jours de repos. Il passe à Trente, Munich, Ratisbonne, Nuremberg, Erlangen et Dresde, contournant par le Nord, Breslau, Varsovie, Smolenk et écrit de Glogau, de Rypin, de Witebsk, de Borodino et de Mojaïk, ou de leurs environs.

Avant les engagements, durant la longue approche, il parle de son hébergement dans de petites cabanes noires et sales, aux toits de chaume. Il craint la vermine et la gale plus que le canon qu'il n'a pas encore entendu. Comme sa solde n'est pas payée, il se plaint du manque d'argent qui l'éloigne des cantinières et de leur trafic. Il trouve le pain infect, la nourriture rare, l'eau, « celle des bourbiers », n'étant buvable qu'avec un peu d'eau-de-vie. Son linge s'use, ses bottes aussi...

En juillet, il est en Lithuanie où la guerre a commencé : les combats de la résistance russe ont débuté dès le passage du Niemen à Kwno, les 24 et 25 juin.

Le 2 août, la première de ses trois dernières lettres relatant les accrochages, annonce une victoire personnelle : son unité a repoussé un poste russe et il en éprouve une grande fierté. Et puis, il a vu l'Empereur. Et cette rencontre a pro-

duit sur lui un indescriptible effet : « Il se promenait à pieds parmi les soldats qui l'acclamaient... ». Et plus loin : « Tout ce que j'avais entendu dire de lui me paraissait incroyable ; on n'en avait pas dit assez ! Il est impossible qu'il se trouve un lâche dans l'armée commandée par lui ».

L'avant-dernière lettre, confiée à un officier évacué, est moins enthousiaste. Il fait froid, il est sans nouvelles, les pertes sont lourdes : 90 morts, 300 blessés sur les 700 hommes que compte son régiment.

La dernière, écrite à six lieues de Moscou, raconte la fameuse bataille de la Moscova du 7 septembre. Il se plaint du froid mais ne pense pas à la mort... Seule une blessure qui l'obligerait à quitter le service l'inquiète...

Parce qu'il lui paraît symptomatique du comportement du jeune Nimois, le docteur Lauret cite le dernier paragraphe de cette ultime missive : « A propos, je ne sais si je vous ai écrit que ce jour de la bataille, le capitaine et le sous-lieutenant de ma compagnie ont été tués. C'est heureux, qu'en dites-vous ? » On comprend évidemment que cet « heureux » traduisait sa propre satisfaction d'être encore en vie. Il n'en reste pas moins que cet « à propos... » résume à lui seul la mentalité particulière de ces enfants de la Révolution qui, pour avoir vu tant de malheurs dans leur entourage immédiat, en sont venus à mépriser le danger et la mort.

Le docteur Lauret termine son compte rendu en exprimant le souhait que M. André Sauveplane, à qui le déchiffrement des lettres a imposé une tâche ardue, nous offre bientôt une biographie de David Etienne Meynier de Salinelles qui fut maire de Nîmes mais aussi président de l'Académie, avant d'être victime des excès de la Révolution. »

Suit un débat d'un intérêt soutenu jusqu'à 17 h 50, heure où la séance est levée et où commence une réunion de travail pour les anciens présidents.

LES OBSEQUES DE L'ABBE RENE ANDRE

Les obsèques de l'abbé René André, bibliothécaire de l'Académie, se sont déroulées le mercredi 30 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Charles.

L'office religieux a été concélébré par Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes, et une quinzaine de prêtres, en présence d'une foule nombreuse au premier rang de laquelle avaient pris place la plupart des académiciens nîmois.

C'est le Père Astruc qui, rappelant les étapes de la carrière religieuse de son confrère disparu, prononce le panégyrique du défunt.

A l'issue de la célébration de la messe, M. le pasteur Aimé Bonifas, président de l'Académie, devait prendre la parole pour un dernier éloge de l'abbé André. Il le fit en ces termes :

« Monseigneur,
Messieurs les membres du clergé,
Mademoiselle, qui avez vécu toute votre vie auprès de
votre frère et qui l'avez tant aidé,
Mesdames et Messieurs, mes chers Confrères,

L'Académie de Nîmes s'incline avec respect et reconnaissance sur la dépouille mortelle de l'abbé René André.

Il ne nous appartient point de tenter de faire le bilan d'une vie, cela appartient à Dieu seul, mais nous pouvons rendre témoignage de ce que nous a apporté celui qui nous a quittés.

C'est pourquoi je ne peux qu'évoquer la vie extraordinairement laborieuse de celui qui, de condition modeste, est devenu par son travail, par son amour de l'étude et son amour passionné de la lecture, un prêtre aimé et un homme d'une grande culture. Autodidacte, il était curieux de tout : il dévore les dictionnaires qui lui tombent sous la main, surtout les livres d'histoire, il s'initie aux langues étrangères et même à la musique pour l'enseigner à ses élèves.

Successivement en poste à Ganges, à Sumène, à Aulas, à Calvisson et à Marguerittes, il a multiplié les contacts avec tous les milieux avec une facilité qui lui était naturelle. Outre son ministère paroissial, il pratiquait une sorte d'apostolat de plein air, engageant facilement la conversation, même avec des étrangers, offrant ses services, prêt à guider, établissant même des correspondances.

Il aimait particulièrement l'espagnol, langue dans laquelle il lisait son bréviaire, et nous avons souvent échangé nos idées en castillan. Aussi a-t-il traduit plusieurs livres, publié des articles sur Saint-Jean-de-la-Croix, sur Raymond Lulle. Il a publié des cahiers catéchétiques, qui ont connu une grande diffusion. Nous pourrions citer encore sa plaquette sur *Guillaume de Nogaret* et bien d'autres études. Mais ce n'est guère le lieu et le moment de procéder à leur énumération.

Ainsi, connu au-delà du cercle de sa paroisse, en 1972 il était nommé correspondant de l'Académie de Nîmes. En 1976, il était élu membre non résidant. Devenu en octobre 1977 membre résidant surnuméraire par suite de sa domiciliation à Nîmes, il succéda au fauteuil du chanoine René Thibon le 17 mars 1978, il y a dix ans. En 1979, notre Compagnie lui confiait la charge de bibliothécaire.

Il nous fit plusieurs communications, que je n'énumérerai pas. Mais son œuvre maîtresse, ce sont les trois monographies sur : « Marguerittes », « Saint-Victor-de-Malcap » son village natal, et « Saint-Hilaire-de-Brethmas ». Cette dernière, achevée, est encore à l'état de manuscrit, et nous

espérons bien, comme il le souhaitai fort, qu'elle sera prochainement éditée. Car il s'agit de travaux sérieux, qui représentent des semaines et des mois de recherches minutieuses dans les bibliothèques et les différentes archives.

Je voudrais vous confier que, si c'est avec un vif regret qu'il a dû quitter son sacerdoce en 1975 contraint par le handicap de sa surdité, au lieu de s'enfermer dans son infirmité, l'Académie l'a alors aidé à donner un nouveau sens à sa vie par l'émulation de la recherche et le contact d'esprits éclairés. Je puis dire qu'il en éprouvait une vive reconnaissance.

M. l'abbé André était de cette race de Cévenols ardents au travail, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour étudier scrupuleusement les sujets qui l'intéressaient. Et ils étaient nombreux ! Mais il faudrait aussi parler de l'homme, si cordial, chaleureux, ouvert, tolérant. Pour nous qui l'avons connu, son absence sera bien réelle.

Permettez-moi d'ajouter, sur un plan plus personnel, combien nos relations n'étaient pas seulement de convenance. Dans la visite que je lui fis ce dimanche après-midi, et que je dus écourter pour ne point trop le fatiguer, nous avons parlé de sujets et autres, nous avons parlé de la dernière séance de l'Académie, nous avons aussi évoqué le sens de ce chemin de croix que nous remémore cette semaine sainte. Il souffrait, mais sa vie était confiée, son esprit était lucide, serein et paisible, tout était remis à la volonté de son Dieu. Ce fut un moment de communion spirituelle.

Nous ne pensions pas que l'abbé André nous serait repris aussi vite. Il a été un fidèle tâcheron des lettres, il a aimé l'Académie, il l'a servie autant qu'il a pu, il a enrichi notre connaissance de la culture locale.

Au nom de nos Confrères, je tiens à vous exprimer, Mademoiselle, Monseigneur, la part que nous prenons à votre deuil, mais aussi un sentiment de très réelle et de très cordiale gratitude. »

Nouvelle série

N° 102

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e Trimestre 1988



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1988

BUREAU DE L'ACADEMIE

pour le 2^e trimestre 1988

Président d'honneur : M. Jean-Louis DUFEIGNEUX, préfet
du département du Gard.

Président : M. le pasteur Aimé BONIFAS.

Vice-président : M. le pasteur René CHATEAU.

Secrétaire perpétuel : M. Jean-Charles LHEUREUX.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Christian LIGER (depuis le 13 mai 1988).

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste adjoint : M. André NADAL.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte
courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes,
16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au
siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Lettre de remerciement de M. le bâtonnier Jean Goujon, élu membre résidant	111
Démission de M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, pour raisons de santé	112
M. le général Cothias, démissionnaire, est nommé membre honoraire	112
M. Victor Lassalle est promu officier des Palmes académiques	112
M. Lucien Frainaud, trésorier sortant, reçoit un ouvrage souvenir en hommage à sa compétence et à son dévouement	112
Mgr Robert Dalverny est installé au fauteuil de membre résidant laissé vacant par le décès de M. Pierre Hugues	112
M. Gilbert Baumet, sénateur, président du Conseil général du Gard, présente à l'Académie le dossier concernant la protection du Pont du Gard et de son environnement	149

L'article 26 du Règlement de l'Académie, relatif aux modalités de désignation des membres non résidents et des correspondants, est modifié	150
Exposé et discussion d'un projet de réorganisation du secrétariat de l'Académie	151
Don par Mlle André, sœur de M. l'abbé René André, ancien bibliothécaire, décédé, d'une partie de la bibliothèque du disparu à la bibliothèque de l'Académie	160
Don par M. André Nadal, membre résident, d'une collection de photos concernant l'Hôtel de l'Académie.	160
Proposition de l'Administration des Télécommunications de relier l'Hôtel de l'Académie au réseau câblé municipal	161
M. Christian Liger, membre résident, est élu bibliothécaire en remplacement de M. l'abbé André, décédé .	164
Présentation du projet de budget 1988 par M. Pierre Clavel, trésorier, et adoption de ce document	167
L'Académie décide de prendre la responsabilité de l'édition des deux premiers volumes de « Connaissance du Gard »	167
Un portrait et un buste de M. Joachim Durand, membre résident, viennent enrichir les collections du Musée du Colombier à Alès	168
M. Daniel-J. Valade, correspondant, est nommé chevalier des Arts et Lettres	168
La Compagnie modifie l'article 3 du Règlement en étendant aux communes limitrophes de Nîmes la domiciliation souhaitée des membres résidents	169

Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige, est reçue par l'Académie, à qui elle adresse un hommage en provençal, et est nommée membre d'honneur	172
Mgr Thomas, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès, MM. Pierre Clément et Jean-Charles Balty, conservateur des Musées royaux de Bruxelles, sont élus membres non résidants	187
Deux souhaits sont émis concernant l'élection des correspondants	187
M. Marcel Decremps, membre résidant, est désigné pour représenter l'Académie au Comité de lecture du Prix de Littérature du Conseil général	188
Présentation d'un projet de procédure concernant les activités de la Commission du Programme	188
Rapport de M. Christian Liger, bibliothécaire, sur la remise en ordre nécessaire de la bibliothèque de l'Académie	191
Hommage de l'Académie à son regretté membre bienfaiteur, M. Jules Davé	196
Hommage à André Chamson	197

COMMUNICATIONS

Vendredi 29 avril : <i>Correspondance de Jean Paulhan avec André Suarès</i> , par M. Christian Liger, membre résidant	161
<i>L'histoire de la Réglisse dans le Gard</i> , par M. Claude Marzeau, correspondant	162
Vendredi 13 mai : <i>Le Musée de Saint-Gilles</i> , par Mlle Marie-Françoise Griffeuille, correspondant	164

Vendredi 27 mai : <i>Gerbert</i> , par M. Guy Dupré, membre résidant	169
Vendredi 10 juin : <i>Le culte de Mithra</i> , par M. Daniel-J. Valade, correspondant	184
Vendredi 24 juin : <i>Le Collège royal de la Marine à Alais</i> , par Mme le docteur Elisabeth Fontanieu, correspondant	195

HOMMAGES

L'Académie a reçu en hommage :

Un petit causse lozérien : la Cam de l'Hospitalet, par Guilhem Fabre et Yves Maurin. Parc National des Cévennes, 1988.

Les concrétionnements de l'aqueduc romain de Nîmes, par Guilhem Fabre. Institut de Géographie d'Aix-en-Provence.

Par delà le Pont du Gard. Musée archéologique de Nîmes, Arti, 1986.

Hier en Cévennes, par MM. Roger Gaillard et Aimé Vielzeuf, préface de M. Joachim Durand, Lacour, Nîmes, 1988.

Béalu à Nîmes, par les Services culturels de Nîmes, 1988.

L'Arque de Baron, forteresse médiévale de l'Uzège, par Mme Renée Carayon. Lacour, Nîmes, 1988.

SEANCE DU 15 AVRIL 1988

Ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice, la séance rassemble MM. Henri de Régis, André Nadal, Jean Roger, Edouard Drouot, Lucien Frainaud, René Panet, Joachim Durand, Jacques Larmat, Félix Villeneuve, Victor Lassalle, Maurice Aliger, Marcel Fontaine, Jean Lauret, Guy Dupré, René Château, Charles Fayolle, Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, MM. René Bosc, Marc Chausse, Lucien Simon, Georges Sapède, Jean Ménard, Pierre Clavel, Louis Durteste, tous membres résidants, auxquels s'était joint M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Se sont excusés : MM. Claude Escolier, Aimé Vielzeuf, Robert Debant, Marcel Decremps.

Le compte rendu de la séance du 25 mars, lu par M. le Secrétaire perpétuel, est approuvé après rectification.

M. le Secrétaire perpétuel informe l'assemblée des résultats de la réparation de la gouttière de la Cour d'honneur; il donne ensuite lecture de la lettre de remerciement de M. le bâtonnier Jean Goujon à la suite de son élection et d'une demande de conférencier par M. Pansier, président de Nîmes-Accueil.

Après quoi, le président Bonifas, rendant hommage à la mémoire de M. l'abbé René André, bibliothécaire de la Com-

pagnie, décédé en mars, demande que soit observée une minute de silence.

M. le Président annonce la démission de M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, pour raison de santé. Après éloge de la qualité du travail effectué par cette personnalité et de sa fidélité envers l'Académie, l'honoraire est accordé à celle-ci, à l'unanimité des membres présents.

Des félicitations sont adressées à M. Victor Lassalle, promu récemment au grade d'officier des Palmes académiques.

M. le pasteur Aimé Bonifas remet enfin, au nom de ses confrères, un ouvrage souvenir à M. Lucien Frainaud, pour le remercier des treize années pendant lesquelles il contribua avec une remarquable maîtrise à la gestion des finances de la Compagnie.

L'installation de Mgr Dalverny

En présence d'une assistance extrêmement nombreuse, parmi laquelle Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes, qui a pris place à la droite du président, M. Aimé Bonifas fait introduire Mgr Robert Dalverny, élu membre résidant, et prononce ce discours d'accueil.

« Monsieur,

La sobriété du cérémonial d'intronisation d'un nouveau membre au sein de notre Compagnie n'enlève rien, à notre sens, à la solennité, à la fois heureuse et un brin émouvante, qui entoure l'accueil d'une nouvelle personnalité. Si nos pères fondateurs n'ont prévu ni habit, ni coiffure, ni quelque symbole extérieur qui distinguerait notre confrérie aux yeux du profane, ce qui aurait bien été dans le style de l'époque, c'est qu'ils désiraient se reconnaître, je présume, par des distinctions d'ordre plus intérieur.

C'est le privilège de celui qui a l'honneur de présider cette séance de tenter de tracer à grands traits, devant ses confrères, le portrait du nouvel académicien. Je vous connaissais peu jusqu'ici pour avoir eu seulement l'occasion de vous rencontrer en diverses circonstances, comme vicaire général, attentif, ouvert, souriant, au contact facile. Ce qui déjà n'était pas rien ! Mais cette esquisse serait forcément restée superficielle, et se serait limitée à un énoncé de votre curriculum vitae, si vous ne m'aviez d'emblée manifesté une très grande confiance au cours de l'entretien que vous m'avez réservé. Il m'a permis de mieux appréhender de l'intérieur les préoccupations, les recherches, le vécu de votre sacerdoce, et les diverses facettes de votre riche personnalité. Je tiens à vous en exprimer ma fraternelle gratitude.

Vous êtes un homme d'Eglise, pleinement consacré à votre mission, et en même temps attentif à tout ce qui est humain, passionné par l'histoire comme par l'évolution des personnes et des sociétés que vous voyez se dérouler sous vos yeux. Vous êtes un homme de conviction, tout en essayant de vivre pleinement la tolérance dans l'exercice de votre apostolat. A cet égard, je ne doute pas que vous vous sentirez vite chez vous dans cette Maison, de même que nous serons tous au bénéfice de votre vaste expérience.

Comme vous le savez, les ecclésiastiques ont joué un rôle important dans notre Compagnie : les évêques en ont été les protecteurs officiels jusqu'à la Révolution, après quoi ce furent les préfets. Notre Société est née d'une rencontre d'amis. « Ce ne fut d'abord qu'un cercle d'amis qui s'étaient choisis et qui vivaient dans une heureuse union », nous rapporte Léon Ménard sur les débuts de l'Académie de Nîmes. Nous sommes donc fondés sur une tradition de convivialité. Ce qui était tout de même assez remarquable à cette époque là pour la ville du royaume où les protestants étaient les plus nombreux et les plus influents, et où les affrontements

des partis religieux furent souvent sévères... Or, trois ans à peine après la création de l'Académie intervenait la révocation de l'Edit de Nantes. Cependant l'esprit de tolérance continuait à régner entre les académiciens des deux confessions. Devant les menaces de ces temps troublés, le duc de Noailles, lieutenant-général du Languedoc, probablement sollicité par l'évêque, exempta les académiciens protestants des trop funestes dragonnades. Quelques années après la révocation de l'Edit de Nantes, l'Académie entra en léthargie. Ceci aussi est significatif : pour vivre pleinement, notre Société a besoin de concorde et de paix.

La première parole d'accueil que m'a adressé Pierre Hugues, notre regretté secrétaire perpétuel, auquel nous vous avons appelé à succéder, a été précisément : « Nous voulons être un groupe d'amis ». C'est dans cet esprit, et avec une grande confiance, Monsieur, que nous vous accueillons.

Vous êtes né au Martinet, dans le Gard, le 21 août 1926, dans la maison de vos grands-parents, mais c'est à Molières que s'est déroulée toute votre enfance. Quand vous évoquez cette période, ce qui vous frappe c'est l'extraordinaire cohésion et cohérence entre l'éducation familiale, l'éducation scolaire et l'éducation paroissiale dont vous avez bénéficié.

Né dans une famille très croyante, vous avez été instruit par des Frères Maristes — dont l'un avait été déjà l'instituteur de votre père —, et qui connaissaient bien le terrain. De même, vous gardez le souvenir du curé de la paroisse comme excellent psychologue et pédagogue. « Un enfant heureux dans une pédagogie complète » : c'est ainsi que vous résumez votre enfance. Quel bel hommage à ceux qui vous ont entouré ! Cela explique certainement en grande partie votre ouverture aux autres, et l'importance que vous attachez à la pédagogie et à la formation. J'ajoute que, très vite, il s'est avéré que vous étiez très doué pour les études.

Vous avez un frère, actuellement médecin à Alès.

Vous faites vos études secondaires au Petit Séminaire de Beaucaire, puis vos études théologiques au Grand Séminaire de Nîmes. Votre vocation sacerdotale a éclos dans un milieu qui vous a porté. Déjà, à l'âge de cinq ans, un dimanche après-midi, alors que votre curé vous demande ce que vous envisagez de faire plus tard, vous lui déclarez tout de go qu'un jour vous le remplacerez. Etrange prémonition ou conséquence de l'éducation ? Evidemment, comme toute vocation, son histoire comporte les inévitables étapes à franchir, les crises, les maturations.

Votre adolescence au Petit Séminaire s'est déroulée en pleine adhésion avec un lieu sécurisant. Au Grand Séminaire de Nîmes, vous vous plongez avec joie dans les arcanes de la théologie, avec le concours de maîtres très estimés. Mais par dessus tout, vous découvrez de façon sensible la dimension de l'Eglise, sa mission, sa vie liturgique. Et vous y tissez de précieuses amitiés.

Vous êtes ordonné prêtre en la cathédrale de Nîmes le 25 mars 1950.

C'est alors que Mgr Girbeau, qui fut évêque de Nîmes de 1925 à 1963, et qui était préoccupé par la formation religieuse des enfants, vous envoie dès votre ordination à l'Institut Catholique de Paris où vous poursuivez trois années d'études : une en Faculté de Théologie, pour la licence en théologie, et deux autres à l'Institut Supérieur Catéchétique nouvellement fondé. Vous rencontrez là des hommes de premier plan qui furent vos maîtres : Daniélou, Liégé, Robert, Brien, ainsi que des étudiants qui ont depuis lors reçu des charges importantes : Lustiger, Saudreau, Coloni, Kuehn, Laurentin.

De retour à Nîmes, en 1953, d'emblée la responsabilité de la direction diocésaine de l'Enseignement Religieux vous est confiée. Vous créez le Centre Catéchétique de la rue Pierre Sémard et vous préparez des catéchistes volontaires.

Il faut dire qu'en matière de pédagogie catéchétique l'heure était au bouillonnement d'idées et à l'effort de renouvellement complet des méthodes. En même temps que la transmission d'un savoir, vous aviez la préoccupation d'apporter un éclairage sur le vécu de l'enfant en vue de l'éclosion d'une foi personnelle. La démarche consistait plus à proposer qu'à inculquer, afin d'obtenir une libre adhésion sans se contenter de meubler une mémoire.

L'enseignement catéchétique a profité de tous les apports de la pédagogie moderne et de la psychologie de l'enfant afin d'exercer une psycho-pédagogie mieux adaptée aux âges, aux cultures, aux milieux. Je puis dire que la catéchèse réformée a connu une évolution semblable, en parallèle, bien évidemment, à celle de la culture de notre temps et du mode de transmission du savoir.

Vous avez dû vous consacrer à de passionnantes recherches, multiplier les sessions d'éveil et de formation, et prendre des initiatives pédagogiques originales. Comme les manuels n'existaient pas, il vous a donc fallu les créer. Vous avez à ce moment là mis sur pied un programme complet de catéchèse, en documents ronéotés pour les enfants des divers âges et pour les parents. Cet énorme travail a connu un certain succès, puisqu'il a été diffusé dans trente-cinq départements en France, et même à La Réunion.

Ce renouveau catéchétique, audacieux pour l'époque, a été quelque peu suspecté par les Congrégations romaines, qui redoutaient que les propositions avancées ne tinsent pas assez compte de la totalité du message à transmettre. Mais vous avez la joie de constater que l'effort inchoatif auquel vous avez participé a creusé un sillon décisif dans la pédagogie catéchétique en France. Ce ministère là vous a profondément marqué.

Un autre aspect important de votre sacerdoce s'est exercé dans le monde rural. Vous êtes nommé curé du secteur du Mont-Bouquet de 1959 à 1964, puis vous serez chargé

de la pastorale rurale comme membre de la Commission épiscopale du monde rural de 1978 à 1981.

Vous avez vécu l'évolution rapide de l'espace rural. Alors que le village d'hier se suffisait en grande partie, aujourd'hui les solidarités sont éclatées : on naît à la maternité du chef-lieu, on est élève au collège du canton, on a créé des caves coopératives intercommunales, des syndicats à vocation multiple... Les villages à vocation quasi-uniquement agricole autrefois se peuplent de résidents secondaires, de retraités, d'ouvriers et d'employés travaillant en ville, de commerçants... En outre, lors de votre vicariat épiscopal chargé de la zone Plaine et Garrigues, qui va d'Uzès au Grau-du-Roi et de Beaucaire à Brignon, vous avez vu se côtoyer des secteurs en récession économique et d'autres en plein développement : le double visage de notre département du Gard. Vous avez apprécié le travail fait par les Mouvements d'Action Catholique Rurale ; vous avez rencontré beaucoup de ces hommes au cœur de leurs difficultés et de leurs espoirs. Bien des villages n'ont plus de prêtre résidant. Or, nous avons longtemps vécu sur cette notion traditionnelle, venue du monde rural, qu'une paroisse est constituée par un clocher avec des maisons autour. Il fallait amorcer l'évolution vers la solidarité plus étendue de districts paroissiaux et, selon l'intuition paulinienne, que l'Eglise se trouvât aux carrefours où se noue la vie.

Avec le chanoine Polge, à l'époque vicaire épiscopal, devenu ensuite archevêque d'Avignon, vous avez pris ces problèmes à bras le corps. Vous avez multiplié les enquêtes, les rencontres, les sessions, les publications. Vous publiez un texte de base, sous le titre « Renouveau », tiré à 18.000 exemplaires.

L'invasion touristique, particulièrement dans la zone du Grau-du-Roi, vous semble aussi offrir quelques bonnes possibilités d'échanges, à condition qu'on ne veuille pas « bronzer idiot » ! Vous organisez, par exemple, des rencontres

autour d'un pêcheur, d'un manadier, d'un salinier... Pour l'accueil des touristes, vous publiez une plaquette sur *Aigues-Mortes* et une autre sur des *Eglises romanes dans le Gard*.

De 1962 à 1987, vous êtes responsable du Secrétariat diocésain pour l'Unité des chrétiens. Vous vous rappelez ces premières rencontres entre prêtres et pasteurs, où visiblement vous n'aviez pas l'habitude de vous parler, vous aviez trop longtemps vécu dans l'ignorance les uns des autres, et malgré la volonté de vous rapprocher, la démarche était encore hésitante. Puis, avec la période exaltante du Concile, les rencontres se sont multipliées, les images caricaturales se sont estompées, les vrais visages se sont découverts, les vrais problèmes aussi. De solides amitiés sont nées.

Vous avez vite acquis la conviction que si l'union des Eglises est à faire, l'unité est déjà donnée dans une foi commune. Si la querelle confessionnelle a été si pugnace, c'est bien, n'est-ce pas, parce qu'elle est une querelle de famille !

Mais vous découvrez en même temps qu'à côté de questions théologiques et ecclésiologiques réelles, les freins à une démarche œcuménique libre, concertée et confiante, proviennent surtout des pesanteurs sociologiques engendrées par le passé, les mentalités, les sensibilités. Lors d'une rencontre nationale des responsables de l'œcuménisme à Chantilly, le mot d'ordre était : « Ne pas faire séparément ce que nous pouvons faire ensemble ». Or, les Eglises ont pris l'habitude de s'organiser à part ; le poids de l'institution est parfois lourd ; chacun est absorbé dans son propre secteur. Mais vous croyez aux lentes maturations. Vous avez contribué à la fondation de la Commission Interconfessionnelle Nimoise. Et sans aucun doute, même si c'est encore trop timidement, vous constatez que l'œcuménisme entre dans la dimension de la vie ecclésiale : la récente création du Conseil d'Eglises Chrétiennes en France en est un signe.

On peut dire que c'est aussi par souci d'œcuménisme que vous vous êtes penché sur le passé de notre région et de

notre ville pour proposer une lecture de notre histoire qui ne soit pas manichéenne. Vous y découvrez qu'au plus sombre des guerres fratricides il s'est trouvé des deux côtés des hommes qui, par des actes concrets et par dessus les barrières confessionnelles, ont manifesté une réelle entraide.

Mais vos charges ne s'arrêtent pas là.

En 1966, vous êtes responsable du Centre Diocésain d'Information et chargé des relations avec les Media. Vous vous êtes donc attaché à la communication interne à l'Eglise, en particulier par le bulletin « Eglise de Nîmes » dont vous assurez la rédaction de nombreuses rubriques, en particulier les pages historiques. Ainsi en 1987, sous la rubrique « Gard en rétro », vous évoquez certains événements des années terminées par 7. J'ai relevé dans vos chroniques : « L'Eglise de Nîmes en 1907 », après la tempête causée par la loi de séparation. « Le curé de Saint-Baudile nommé évêque de Rodez en 1897 ». « Le tricentenaire de l'église de Saint-Hippolyte-du-Fort », bâtie en 1687, deux ans après la révocation de l'Edit de Nantes (à la fin de l'article, vous vous réjouissez qu'un Edit de tolérance soit signé un siècle plus tard). « La bagarre d'Aimargues en 1927 », où des anticléricaux ont voulu empêcher un congrès catholique. « Une belle réunion à Molières en 1897 », etc. Vous avez publié certains numéros spéciaux sur « L'épiscopat de Mgr Rougé », « Le Père d'Alzon », « L'évêché et les évêques d'Alès ».

Vous avez eu aussi à soutenir l'hebdomadaire « La Croix du Gard » en une période difficile. Actuellement, vous êtes responsable du journal d'expression catholique « En pleine vie nimoise ». C'est un vrai magazine, et j'ai particulièrement apprécié les derniers numéros.

A tous vos efforts pour que circule l'information interne, avec le Centre Diocésain d'Information vous avez ajouté l'initiation aux grands moyens de communications modernes. Vous avez rencontré parmi ces professionnels des hommes de bonne volonté, respectueux de leur prochain, intéressés

par tout ce qui est humain. L'approche de ces métiers exigeants vous a fait découvrir que la communication dépasse infiniment le seul souci d'information.

Avec Pierre Hugues, vous avez en commun d'avoir appartenu à la Commission d'Art Sacré du diocèse. A ce titre, vous avez participé, entre autres, d'une manière très active à l'élaboration des vitraux de Parsus en l'église Saint-Joseph-des-Trois-Piliers, et vous êtes co-auteur de la belle plaquette qui les commente. Il m'arrive assez souvent d'avoir l'occasion de recevoir de l'intérieur le symbolisme éclatant de leur lumière en fusion.

Déjà Mgr Rougé vous avait associé, sous des formes diverses, au gouvernement du diocèse. En 1979, Mgr Cadilhac vous a nommé vicaire général. C'est une haute responsabilité, où vous êtes l'alter ego de votre évêque. C'est sûrement une tâche passionnante, et difficile, qui requiert à la fois du discernement, du tact et une ferme vision de la réalité ecclésiale, pour traiter les questions, les orientations et le suivi d'une action multiforme, sans perdre de vue à la fois le message dont l'Eglise est porteuse et les hommes auxquels il est destiné.

Vous m'avez dit ce que, au contact de Mgr Rougé et de Mgr Cadilhac, vous avez éprouvé d'original dans l'exercice du gouvernement de l'Eglise : il est celui d'une autorité qui suscite, appelle, invite, plus que d'un pouvoir qui écrase ou contraint ; c'est un service plus qu'un privilège. Comment ne serions-nous pas reconnaissants, avec vous, en notre temps pour cette consonnance profondément évangélique ?

Le plus simple eût été alors pour vous de poursuivre votre tâche de vicaire général. Mais vous avez jugé sage, pour le bien du service, après vingt-deux ans passés à l'évêché, de ne pas vous y incruster. Au fond, vous avez plus une âme de pasteur que d'administrateur. Il faut beaucoup de qualités pour être un pasteur, ce généraliste des âmes et des situations. Vous pensiez que votre évêque accéderait à votre

souhait d'être placé dans une petite paroisse tranquille, où vous pourriez poursuivre vos recherches personnelles. Or, voici que depuis le 10 septembre 1987, il vous a confié la charge de la paroisse de la cathédrale de Nîmes. Il apprécie trop, m'a-t-on dit, votre puissance de travail et la clarté de votre esprit, pour se priver de votre concours.

En reconnaissance des services rendus, Mgr Cadilhac a demandé au Pape de vous nommer prélat d'honneur de sa Sainteté. Cette distinction, qui n'ajoute rien sur le plan juridique ou en matière d'ordination, permet de vous appeler Monseigneur. Nous saurons vous honorer de ce titre, bien que, selon nos usages, je vous ai accueilli en utilisant le doublet de « Monsieur » ; ce qui est une façon de reconnaître l'égale dignité de tous ceux que nous invitons à nous rejoindre, sans par ailleurs ignorer ou niveler leurs identités ou leurs fonctions sociales.

Vous voici donc présentement en charge de la paroisse de la cathédrale, de la chapelle Sainte-Eugénie, et de la coordination de la pastorale des paroisses du centre ville. Vous avez une expérience qui s'étend à peu près à tous les secteurs de votre Eglise dans le Gard, et cependant il vous faut encore observer, réfléchir et inventer des réponses renouvelées pour faire apparaître la fonction d'une communauté ecclésiale dans une grande ville, face aux défis d'une époque où les changements s'accélèrent. Or, vous savez que si la foi est une fidélité, fondée sur le donné scripturaire, son incarnation sociale n'est pas simple répétition ; elle est constante adaptation au vivant et au vécu, dans une perspective d'espérance dynamique.

Nous vous savons, Monsieur, présentement très absorbé par vos responsabilités de curé-archiprêtre de la cathédrale. Mais vous n'aurez pas une longue distance à parcourir pour vous joindre aux séances de notre Compagnie, et il m'étonnerait fort que vous n'y prissiez goût et une part active. L'Académie, au passé si riche de recherches et d'humanis-

me, a besoin d'hommes de culture, de labeur et de contacts tels que vous pour vivre et se renouveler.

Monseigneur Dalverny, au nom de tous nos confrères, soyez le bienvenu ! »



Visiblement ému, Mgr Dalverny remercie le président Bonifas et s'exprime à son tour :

« Quel avantage pour nous, Messieurs, d'estre associés à tant de grands hommes, en qui la vertu sincère, le véritable mérite, l'érudition profonde... se réunissent ; de pouvoir entretenir un commerce d'esprit avec un illustre Corps... quel bonheur d'entrer en quelque partage de la gloire qui vous environne. »

C'est en ces termes, Monsieur le Président, Madame et Messieurs, que le chanoine Gilles Bégault, secrétaire de Fléchier, s'adressait le 30 octobre 1692 à l'Académie française pour la remercier d'avoir accepté de tisser des liens privilégiés avec l'Académie de Nîmes.

Au moment où vous m'accueillez si chaleureusement vous me permettrez de m'approprier son discours, d'en retourner le sens et d'appeler son éloquence à mon secours pour vous dire, mieux que je ne saurais le faire, tout le bien que je pense de vos personnes et de cette institution.

Je connaissais, Monsieur le Président, l'étendue de votre culture ; et j'admirais aussi votre protestation courageuse contre la barbarie. Pour la première fois, vous venez de me décevoir ! Vous sachant immortel, je vous croyais infailible. Les paroles trop élogieuses que vous venez de m'adresser montrent qu'il n'en est rien. En m'appelant parmi vous, n'avez-vous pas, comme on dit en droit, commis une erreur sur la personne ? Quels sont en effet mes titres à siéger en cette compagnie ? Quoi que vous en disiez, j'ai bien conscience d'arriver ici les mains vides. Je n'ai pas la

fatuité, parce que je vois beaucoup de palmes et de lauriers dans les armes de cette académie, de penser qu'ils me sont destinés ; ni que le fait d'avoir été, pendant de longues années, le collaborateur des évêques de Nîmes me donne un quelconque droit d'entrée.

Si je me trouve, ce soir, sur le seuil de votre maison, si vous m'invitez à le franchir, c'est pure faveur de votre part. Il ne saurait s'agir dans mon élection, à la différence de tant d'autres ici, de faire appel au mérite. D'ailleurs nous savons bien — et de plus en plus nous le savons ensemble, Monsieur le Président — que tout est grâce, quel que soit le mérite. La grâce, c'est vous aujourd'hui qui me la faites. Soyez-en vivement remercié.

Madame, Messieurs de l'Académie, qui m'avez demandé le 4 décembre dernier de partager votre vie et vos travaux, je dois vous exprimer aussi ma profonde reconnaissance. J'ai lu beaucoup de vos œuvres ; j'ai feuilleté le catalogue de ce que vous avez produit. J'ai pu le constater : vos disciplines sont diverses, vos centres d'intérêt aussi. De vous, je suis sûr de beaucoup recevoir. Soyez bien assurés, en retour, que je ne garderai rien pour moi du peu que je me dois de vous apporter.

Vous me permettez de m'adresser avec des sentiments encore plus fraternels — et vous comprenez pourquoi — à M. le chanoine Charles Fayolle. Je vous rejoins dans la considération que vous lui portez.

Comment vous saluer sans évoquer le souvenir d'hommes qui furent des vôtres et qui furent des miens dans la famille diocésaine :

— M. l'abbé René André qui nous a été enlevé il y a quelques jours à peine. Il a eu accès au Livre de Vie après avoir cherché avec obstination dans les livres écrits de main d'homme. La passion de savoir fait partie des traditions de votre maison. A vous fréquenter, il a aiguisé la sienne. Vous lui avez procuré beaucoup de joie.

— M. le chanoine Raymond Marchand, trop pressé de nous quitter, un matin de juillet. Il me parlait souvent de vous, sur le ton confidentiel et feutré qui manifestait sa grande discrétion. J'ai apprécié en lui l'amour de la petite patrie. Derrière lui, se profilaient toujours les remparts d'Aigues-Mortes, l'abbaye de Psalmodi, la figure de Guy Foulque et les silhouettes multiples de nos monastères bénédictins.

— Mgr Anthérieu avec qui j'ai habité durant les premières années de mon sacerdoce et sans y voir aucune prémonition, l'hôtel de l'Académie, au N° 7 de la rue Séguier. Mgr Anthérieu, solide comme l'Aigoual qui l'a vu naître et qui sortait toujours plus fort des difficultés de sa tâche de directeur de l'Enseignement libre, à la manière des torrents cévenols que les rochers qu'ils heurtent, bien loin de les calmer, stimulent.

— Mgr Homs, l'éloquent prédicateur qui avait transporté dans la chaire de Saint-Baudile toute sa rigueur de professeur de philosophie. Il fut, au milieu de ce siècle un des fleurons du clergé gardois.

Mais, vous me demandez d'arrêter plus particulièrement mon regard, aujourd'hui, sur Monsieur Pierre Hugues, votre ancien secrétaire perpétuel. C'est un grand honneur que vous me faites ; un redoutable devoir aussi.

♦♦

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Madame, Messieurs,

Vous avez bien connu M. Pierre Hugues. Vous vous êtes rencontrés avec lui au carrefour de l'estime réciproque et plusieurs d'entre vous dans le temple de l'amitié. Les heures que vous avez vécues ensemble n'ont pas été des heures creuses. Telle fut du moins l'impression que m'ont laissés

nos échanges au cours des visites que j'ai eu le plaisir de vous faire, ces derniers mois. La pondération naturelle de vos jugements, votre sens de la mesure vous interdisaient le dithyrambe, mais vos propos, comme une ligne d'harmonie, avec ses nécessaires dièses et bémols, n'enchantaient pas moins l'acuité d'esprit de M. Hugues, sa culture et son profond attachement à votre compagnie. Vos ciseaux habiles dégageaient, à ma grande satisfaction, les facettes multiples de sa riche personnalité.

Vous avez bien connu Pierre Hugues et vous ne m'avez pas attendu pour prononcer son éloge. A l'heure solennelle de son départ, M. le docteur Lauret, alors votre président, vous a prêté sa voix et son émotion pour dire tout haut ce que chacun ressentait intérieurement. Je ne saurais mieux faire que lui.

Si sa présence pendant 31 ans dans cette académie vous a permis d'avoir de M. Hugues une connaissance réelle, je ne puis en dire autant et vous voyez surgir mon embarras. L'éloge du censeur du lycée de Nîmes, puisque pour beaucoup il demeure à jamais le censeur, ne va-t-il pas devenir un fastidieux examen d'entrée pour le plus grand accablement du jury ?

J'ai en effet peu et mal connu M. Hugues. C'était sous l'épiscopat de Mgr Rougé, dans le cadre de la commission diocésaine d'Art Sacré, établie en ce temps-là pour veiller à l'aménagement des lieux de culte et les rendre conformes aux nouvelles normes liturgiques. En sa qualité de Conservateur des Antiquités et des objets historiques du Gard, M. Hugues avait été invité à siéger parmi nous, à l'instigation de M. le chanoine Marchand qui partageait ses vues en la matière et avait grande confiance en lui.

Mes premiers rapports avec M. Hugues furent assez déconcertants. Jeune vicaire épiscopal, convaincu plus que quiconque de la nécessité d'avancer, et vite, dans le sens des perspectives ouvertes par le Concile Vatican II, j'étais

porté à accueillir favorablement les projets que paroissiens et curés soumettaient à notre appréciation et, si besoin était, je me faisais l'avocat passionné de leurs causes.

Pendant que je plaidais, M. Hugues se taisait, un peu tassé dans son fauteuil, tendu par une grande volonté d'écoute certes, mais figé dans une telle impassibilité qu'elle ne tardait pas à devenir gênante. Quand, l'exposé des motifs terminé, l'étude du projet s'acheminait vers son adoption, M. Hugues relevait un peu la tête et, les yeux fixés au centre de la table sur le dossier dont il tournait mentalement les pages, posait une question, celle-là même qui oblitérait les meilleurs arguments. Sa question polie comme un galet mais incisive comme une lame, avait taillé dans le vif. Les convictions les plus solides étaient ébranlées et l'affaire relancée sur de nouvelles bases. Vous confesserai-je, M. le Président que je n'aurais pas été dans les meilleures dispositions d'esprit pour le faire, si vous m'aviez demandé alors de prononcer l'éloge de M. Hugues.

Mais l'avais-je bien compris ? Je ne le pense pas aujourd'hui et je me réjouis de l'usage séculaire de cette maison qui l'invite à s'asseoir une fois encore à cette table et à nous tenir sous le charme de sa personnalité pour que l'occasion me soit donnée de l'approcher avec plus de vérité.

**

Vous appelez M. Hugues parmi vous le 11 mars 1955 en même temps que M. Jean Théron. Vous le recevez le 17 juin de la même année.

Maître de Montaud-Manse l'accueille. Avec son style incomparable où chaque mot est ciselure et chaque phrase un monument, il lui ouvre les portes de votre compagnie en rappelant qu'un jour celles d'une citadelle espagnole s'étaient refermées sur eux deux, pour avoir voulu être en terre catalane, au terme d'un congrès de sainte Estelle tenu

à Narbonne, les messagers un peu trop bruyants du régionalisme à la française. Nous étions avant les années 30, il y avait encore des Pyrénées et l'Espagnol, à Barcelone, s'appelait Primo de Rivera.

Maître de Montaud-Manse, lui donnant ses lettres d'entrée, vante le sérieux des connaissances de M. Hugues et le soin mis à les acquérir :

« Vos camarades organisaient d'aimables et bruyantes réunions, vous travailliez. Ils conquéraient des prix aux Jeux floraux, vous conquériez les vôtres à la faculté. Ils se faisaient proclamer maîtres en gai savoir, vous obteniez qu'on vous déclarât maître es sciences latines et c'est ainsi que votre jeunesse studieuse assurait les bases de votre vie en pourvoyant de savoir votre carrière de professeur. »

M. de Montaud-Manse n'éprouve pas le besoin de rappeler que ce travail sérieux avait été sanctionné par le baccalauréat en 1921, une licence ès lettres avec option histoire et géographie en 1924, un diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie en 1929 et une thèse de doctorat de géographie agréée par l'université Charles IV de Prague en 1932.

Le fauteuil de M. le chanoine Chabot est tendu à M. Pierre Hugues. Un universitaire succède à un ecclésiastique. Malgré les apparences, y a-t-il jamais eu succession plus naturelle et éloge plus sincère ? Le catholique pratiquant qu'est M. Hugues s'honore de prendre rang à la suite d'un prêtre zélé, plein de qualités de cœur et d'esprit, « prêtre et totalement pour tous » ainsi qu'il l'affirme en citant le memento nécrologique de son prédécesseur. Le félibre qu'il est devenu depuis le jour où il participait avec d'autres adolescents aux activités de la « Jovenço Nimesenco » célèbre avec ferveur le prêtre félibre qui avait fait de Nîmes un « près fa félibien » sur lequel il devait se livrer, pendant toute la durée de son ministère à Saint-Paul, à l'enivrante alternance des semailles et des moissons. Le

nouvel académicien admire les multiples travaux de son aîné au sein de votre académie « sa seconde famille, la première étant sa paroisse ». Il termine son éloge par le souhait sincère de pouvoir travailler longtemps parmi vous « au service des traditions de science, d'érudition, de sagesse et de courtoisie qui font de l'Académie de Nîmes un des hauts lieux de notre cité ». Ce vœu, dans la bouche de M. Hugues ne ressemble-t-il pas à une déclaration d'intention ?

Une fois admis parmi vous, avant que vous en fassiez votre secrétaire perpétuel, quoique très assidu à vos séances, M. Hugues s'est peu manifesté : une seule communication écrite, en 1956. A qui pensait-il, quand il déclarait avec son humour un peu froid :

« A l'Académie, il y a ceux qui travaillent et ceux qui écoutent, et les uns et les autres ont autant de mérite » ?

Sans doute à lui-même, car il fut des uns et des autres.

Mais il y a d'autres moyens que les communications écrites pour prendre part à vos travaux et les interventions orales de M. Hugues furent nombreuses et pertinentes, tant ses connaissances étaient vastes et son esprit curieux. Certes il aurait pu vous associer plus étroitement à ses études. Ses recherches sur Manduel auraient mérité depuis longtemps une relation. Il aurait pu par exemple vous entretenir ainsi des lettres de Mistral à Dono Adriano. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Par souci de perfection ? Parce qu'il pensait qu'un dernier mot était toujours à dire sur ces sujets très importants pour lui ? Parce qu'il était sûr que des mains pieuses recueilleraient un jour son héritage ? Tout cela sans doute, à la fois.

Le fait demeure que nous n'avons dans vos annales qu'un seul texte de M. Hugues : une étude sur le général Laperrine, artisan de la conquête du Sahara. Plus importante qu'il n'y paraît de prime abord, elle éclaire en effet à mon sens ses préoccupations, indique les vertus qu'il voulait honorer et le type d'homme qu'il était heureux de

contribuer à former. Laperrine ne fut pas pour lui prétexte à un travail de circonstance effectué par un nouveau venu pour marquer sa place parmi ses pairs. Il vous offrait cette étude après l'avoir proposée aux auditeurs de l'Alliance Française, à Prague où il enseignait. Il l'avait reprise quinze ans après, en 1945, à l'intention d'élèves officiers de l'école des cadres de l'armée de l'air. Dans les deux cas, il s'agissait pour lui de proposer un exemple. Nous sommes bien devant un texte de référence. Nous y reviendrons.

En 1966 vous avez fait de M. Hugues le secrétaire perpétuel de votre compagnie.

Pour illustrer l'activité qu'il exerça parmi vous à ce titre, M. le docteur Lauret a employé une image très heureuse. Je cite :

« Depuis vingt ans, il consacrait à l'Académie de Nîmes la plupart de son temps. Lorsque les forces physiques l'ont abandonné, sans abdiquer, c'est de son appartement du 13, rue Briçonnet, transformé en passerelle, qu'il a continué à piloter le navire ».

Piloter le navire, être sur la passerelle !, tel fut le souci de M. Hugues au poste où votre confiance l'avait placé. Allait-il jusqu'à penser qu'il était maître à bord ? Il était trop au courant de vos statuts et règlements pour se le permettre mais il était trop passionné pour abdiquer quoi que ce soit de sa responsabilité et de sa charge. Son autorité, reconnue par les présidents successifs, était faite de ténacité et de patience, servie par la force qui se dégageait de lui et une prudence qui le rendait capable de temporiser quand il le fallait.

Être sur la passerelle ; durant vingt ans ! L'Académie de Nîmes prit le relais de son lycée et devint le terrain privilégié de l'action de Pierre Hugues quand l'heure de la retraite sonna en 1968. Il se donna à sa tâche avec une ferveur que le décès de Mme Hugues en 1979 accrut encore. Lui qui aimait tendrement cette femme admirable, belle et in-

telligente qu'il avait épousée le 14 août 1934, lui qui ne se remit jamais totalement de son départ, a trouvé parmi vous non pas le moyen d'oublier mais celui de survivre. L'un d'entre vous ne me parlait-il pas d'une sorte de transfert affectif sur l'Académie ? Désormais, sans rien enlever à l'affection qu'il donnait aux siens, il aima l'Académie de Nîmes comme sa propre famille.

Il se préoccupa de tout ce qui touche à cette compagnie : vos meubles et vos immeubles, vos séances privées ou publiques, vos finances et vos statuts, votre présent et votre avenir.

Vos livres furent l'objet de sa dévotion. Votre bibliothèque était pour lui un précieux conservatoire, le lieu de la mémoire collective. C'était également celui où il pouvait exprimer le mieux son besoin d'ordre et de classement. Il veilla sur elle. Les livres, vous le savez, il les aimait d'un amour charnel, il les touchait, les palpa, les voulait beaux et bien reliés. Sans doute ont-ils bénéficié de l'amour qu'il portait à Mme Hugues. Libraire, relieur d'art et professeur de reliure, elle n'a pas manqué de l'influencer sur ce point.

Il eut pour l'Académie des attentions délicates. En 1971 il lui offrit, au nom de son épouse et au sien, un portrait d'André Chamson, de l'Académie française et membre non résident de cette Académie. Le portrait est un pastel exécuté en 1924 par le peintre nîmois L. Bouat. En 1984, il vous fit don de la médaille du centenaire de Jean Paulhan qui lui avait été offerte par la ville de Nîmes. En vous la donnant, il savait qu'il la gardait.

Son attachement, l'Académie le lui a bien rendu. Vous vous êtes associés à ses joies : en 1968, lorsqu'il fut nommé chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres ; en 1970 quand il reçut la Légion d'honneur et en 1973 quand il devint Commandeur dans l'ordre des palmes académiques. Vous avez partagé ses peines, spécialement le 10 avril 1979 quand

le président Claude Escolier vous fit part du décès de Mme Hugues.

Il organisa et savoura les grandes heures de cette maison :

La célébration du tricentenaire de la fondation de l'Académie de Nîmes fut pour lui une date inoubliable. Qui pouvait deviner dans l'homme calme, courtois et affable, tout aux invités de marque que l'événement avait déplacés, la cheville ouvrière de cette célébration ? Qui soupçonnait, dans l'apparente spontanéité du déroulement de la fête, l'extrême précision des détails qu'il avait dû prévoir ?

Sa dernière visite à l'Académie, qui fut un des grands moments de sa vie, dit bien, elle aussi, la mesure de l'attachement de votre secrétaire perpétuel à cette vénérable institution. Il ne vint pas ; il fallut le porter, tellement sa santé était délabrée. Vous receviez M. Léopold Sédar Senghor et, sur proposition de M. Hugues, vous l'aviez prié d'accepter le titre de membre d'honneur de l'Académie de Nîmes. M. Hugues s'était préparé longuement à cette journée, en économisant ses forces, en se dopant spirituellement. Il fallait qu'il se rendit capable de supporter le dur calvaire que représentait pour lui, dans l'état où il était, la solennelle séance de réception. Mais quelle joie pour lui. « De semblables séances à l'Académie me font plus de bien que toutes les médecines », dit-il à ceux qui le ramenaient chez lui. Comment mieux dire que l'Académie était sa santé ?

Jusqu'à la fin, Pierre Hugues se voulut de quart sur la passerelle de son navire. M. le docteur Lauret a rappelé cette réunion du bureau de l'Académie qu'il tint dans sa chambre de clinique, quelques jours avant sa mort. Au moment de son dernier embarquement, le capitaine pensait encore au navire et donnait des conseils pour qu'il évitât les vents contraires.

**

Est-il possible, après avoir rapidement situé M. Hugues dans votre compagnie, de l'en abstraire quelques instants pour mieux le considérer en lui-même ? J'ose espérer, Madame et Messieurs, vous en renvoyer une image fidèle et que les lunettes avec lesquelles je l'ai regardée ne sont pas trop déformantes.

Pierre Hugues m'est apparu d'abord comme un homme de notre terroir.

La terre, il la vivait violemment. Lorsqu'il partait aux champs, le jeudi ou le mercredi, chaussé de ses bottes de paysan, ce n'était pas la démarche d'un citadin qui fuit mais celle d'un rural sûr de se retrouver quand la glèbe lui colle aux pieds. Quand il allait sur ses terres, quand il allait à Sa terre, comme aiment à dire les paysans de chez nous, quand il taillait une vigne, plantait un cyprès, cueillait une vendange, il posait des gestes nécessaires à son équilibre naturel. Ils lui venaient du fond des âges, l'enracinaient dans le sol où avait poussé l'arbre familial. Il prenait place dans la lignée féconde de ceux qui nourrissent, comme on dit quand il s'agit de blé, qui élèvent, comme on dit quand il s'agit de vin. Hugues le viticulteur et Hugues le censeur ne sont-ils pas le même homme ?

Et sur les chemins creux de la campagne nimoise, mieux encore que dans son cabinet de travail, il méditait. N'y a-t-il jamais murmuré pour lui seul, les vers de son ami Georges Martin, un ami du pays lui aussi, que je me permets de citer en lengo nostro, pour que vous voyiez à la fois l'indigne successeur que vous donnez à M. Hughes et ma bonne volonté à le suivre :

De ma noblo ciéuta, siés, ardènto garrigo,
La courouno que briho emé si raïoun d'or,
Siés la terro d'amenlo e de rasin, de figo
Que béu lou soulèu de Miejour que rajo à bord.

.....

Siéu vengu pantaia dins ti camin de cabro...

*

Sa Terre, c'était Manduel, bien qu'il fut né à Nîmes, le 7 septembre 1903, de Louis et Suzanne Didier, cinquième fils d'une famille qui en compta sept et deux filles, parmi lesquelles je me plais à distinguer Madeleine, une religieuse, morte à Paris en 1942.

C'est à Manduel qu'il vécut sa petite enfance et alla à l'école des Frères, dès l'âge de quatre ans, avant de venir à Nîmes dans une école privée comme on disait alors, chez les sœurs de Sauve qu'on appelait aussi volontiers les Dames de Sauve. Elles résolvaient à leur manière, par une sécularisation qui ne trompait personne, les problèmes posés par la question scolaire au début du siècle.

Il revint à Manduel tout au long de sa vie, bien intégré dans ce village qui, pour bien marquer l'estime déférente dans laquelle il le tenait, l'appelait d'un seul trait Hugues-le-Censeur.

*

Manduel, c'était aussi la maison familiale. Géographiquement le plus proche, il en avait la charge. Avant d'être conservateur des trésors des autres, il fut le gardien des biens de famille. Ceci sans doute explique cela. Manduel, c'était sa bibliothèque, sa riche bibliothèque où il aimait se retirer pour lire et relire (combien de fois n'a-t-il pas relu des livres ; dans sa dernière maladie ne relisait-il pas l'Histoire de Nîmes de Ménard ? Nîmes sa ville, autant que Manduel était sa terre). Manduel, c'était la pierre millénaire plantée sur les routes romaines, invitation permanente à dégager le passé. Il aimait faire revivre le passé de Manduel pour donner à ce village en pleine expansion démographique, connaissance et conscience de ses racines. On lui doit, entre autres initiatives, une exposition rétrospective dans le cadre du foyer La Tavernole. Manduel,

c'était encore son église où je l'ai vu assister aux offices dans une chapelle latérale, là où peut-être se tenaient les siens mais où se trouvait (est-ce un pur hasard ?) la barque des Saintes-Maries-de-la-Mer.

La maison, la porte qui accueille et qui garde, l'horloge dont le battement grave marque la solennité de toutes les heures et le prix des minutes, la cheminée âme du cercle de famille, le lit et les images saintes à son chevet, le vin nouveau et les bouteilles conservées pour les grandes occasions. Nous savons tous la grandeur de cette liturgie du sanctuaire familial. Nous imaginons sans peine la ferveur de l'officiant quand il s'agit de Pierre Hugues.

*

L'amour de la terre ne va pas sans celui des gens qui l'habitent. Manduel, pour Pierre Hugues, c'étaient des visages. Visages des siens d'abord et la maison familiale les a vu se renouveler d'une génération à l'autre sans que l'affection se refroidit. Visages des « pays » comme on disait naguère. Tous n'avaient pas les traits raffinés des hommes de la ville ; le soleil les avait halés ; ils avaient plus l'air de santons que de poupées de cire, mais c'est ainsi qu'il les aimait Pierre Hugues. Quel plaisir pour lui qu'une réflexion marquée au coin du bon sens populaire, ou une poignée de main calleuse de vigneron. « Il était très près de nous par son attachement à la terre », disait pudiquement M. le Maire de Manduel devant son cercueil.

Les gens, il aimait les voir vivre dans leur singularité, leur originalité. Ne dit-on pas qu'il a accepté sa nomination à Prague pour découvrir d'autres hommes sous d'autres cieux ? Et à qualités égales, quelles que soient les idées de chacun, il accordait à tous un crédit équivalent, puisque mérité.

Servi par une mémoire prodigieuse, il aimait raconter la vie des gens simples qui croisaient sa route. Il pouvait en

parler pendant des heures. Pour ses proches, il parcourait des périodes entières de l'histoire de la famille et débrouillait les branches fournies de l'arbre généalogique des Hugues et des Thalley. La petite histoire, en effet, n'était pas pour lui une histoire petite et il ne se fiait pas aux apparences, comme trop souvent on le fait, pour porter intérêt à quelqu'un. Bien au contraire. Un jour, dans une réception mondaine, une dame très volubile, pour qui on n'avait de l'intérêt qu'à partir du moment où l'on atteignait un certain degré dans l'échelle sociale, le questionnait sans doute pour savoir s'il valait quelque considération : « Etes-vous écrivain ? — Non. — Haut fonctionnaire ? — Non plus. — Alors chef d'entreprise ? — Pas davantage. Je suis simplement un bipède pensant. » Bipède pensant ! Ce dénominateur, votre secrétaire perpétuel était fier de l'avoir en commun avec beaucoup ! Il est vrai aussi qu'il en surprit beaucoup d'autres que la dame de ce salon nimois et qu'il riait de bon cœur et longtemps de la mine interloquée de ceux que son humour, à l'occasion glacial, savait désarçonner.

M. Hugues aimait les gens et pourtant il n'était pas liant. Il était même distant ; hormis le cercle familial et un petit groupe choisi. Beaucoup certes pouvaient se dire ses amis, tant il était présent à chacun, mais il en était d'eux comme des sphères des bienheureux dans le Paradis de Dante : ils ne communiquaient pas entre eux et n'étaient pas à la même distance du centre. S'il vivait avec tous dans une relation authentique, tous n'avaient pas accès à la même intimité. Nombreuses étaient ses connaissances, bien plus restreint le groupe des amis, très rares les intimes.

*

Cet amour du pays lui fit aimer Nîmes, sa ville natale, qu'il retrouva avec joie en 1942 pour ne jamais la quitter, après les éloignements que la fonction d'enseignant lui avaient imposés.

De Nîmes, il connaissait tout : les rues, les places, les monuments, les églises. Il n'avait jamais fini l'inventaire des trésors nîmois. Que dis-je ? Il était en dialogue permanent avec eux. Il avait même fondé, pour les servir, une société : Les Amis du vieux Nîmes, dont l'action bénéfique continue. Il avait pour Nîmes un amour toujours jeune. A la fin de sa vie, alors qu'il n'était plus question pour lui de conduire son véhicule, il demanda à l'un de ses proches de lui faire faire un tour de ville. Il semblait alors découvrir Nîmes, lui qui aurait pu la décrire les yeux fermés ; il s'émerveillait. Merveille de l'amour qui, chaque jour, rend toutes choses nouvelles. Comment s'étonner dès lors de ses réactions d'homme blessé quand il s'est agi de supprimer de sa ville les colonnes du théâtre. Il les aimait comme un temple romain parce que nîmoises. Malgré l'implacable maladie qui déjà le rongea, il s'engagea avec énergie — *inguibus et rostro* — dans leur défense. Rien ne lui coûta, ni les lettres à écrire, ni les campagnes d'opinion. Pour que ce combat ne manqua pas de panache, il fit avec quelques autres une offrande au dieu Némausus devant la Fontaine fondatrice. Au nom des habitants de Nîmes, des monnaies et un manuscrit épigraphique furent scellés et le dieu protecteur de la cité romaine invoqué. Tout cela devant les représentants de la presse, car il fallait que l'action fut d'éclat. L'amour décidément donne de l'imagination et rien ne coûte quand on aime. Le vieil homme était capable de retrouver la flamme de sa jeunesse, du temps où il ne se « souciait pas d'être compté parmi les sages », comme l'indique son aventure espagnole.

*

Après Manduel, et Nîmes, ne faut-il pas élargir son domaine et laisser le félibre nous parler de Provence et Langue d'oc ?

Sa jeunesse a été vécue en pleine effervescence félibréenne. Les sociétés provençales se multiplient alors « qui

ont une vie d'une rare activité ». Il nous les décrit et je le cite :

« La « Jovenço Nimesenco » qui honore Bigot mais se réclame de Mistral, avec comme patrons immédiats d'Arbaud, Baroncelli, de Montaud-Manse.

La Société félibréenne de Némausa qui honore Mistral et se réclame de Bigot. Ses animateurs sont Eloy Vincent, Paul Guiraud et Henry Beauquier. Les Estrambords qui se recrutent surtout parmi les étudiants. André et Octave Nadal, Edgar Tailhades, Marc Bernard, André Fraigneau en sont les membres les plus actifs. »

C'est l'époque où un candidat à la députation peut se permettre de faire en provençal toute sa campagne électorale, celle où le Midi bouge en constituant des Comités de Revendications méridionales. Ce sont aussi en 1930, les fêtes du centenaire de la naissance de Mistral et la fusion de Némausa et Jovenço Nimesenco en une seule société « La Tour Magne » que présidera Georges Martin. Ce sera bientôt le temps où le chanoine Chabot tiendra une chronique occitane dans son bulletin paroissial et inaugurera dans la chaire de Saint-Paul un cycle de sermons provençaux qui feront de son église la paroisse des félibres nimois.

A-t-on idée du bouillonnement d'alors à travers ces quelques notations qui empruntent beaucoup à M. Hugues ? Mesurons-nous le désir d'enracinement que ces mouvements représentent ? Plus qu'une fantaisie intellectuelle, ils expriment la volonté de s'approprier un pays, une langue, une culture, une foi, le souci de retrouver le génie d'un peuple, de son peuple.

M. Hugues fut pris dans ce mouvement félibréen. Du gardian qui partait à cheval de Manduel pour une ferrade en Camargue, au majoral du Félibrige de la Maintenance du Languedoc qu'il devint, l'amour de Pierre Hugues pour le Félibrige et la Nacioun gardiano ne s'est jamais terni. Le Félibrige était pour lui un lieu, un milieu, une mystique. Le

soir venu, il eut encore la force de murmurer, à l'intention de la reine du Félibrige venue le visiter à la clinique, le beau poème de Mistral sur la « communioun di Sant ». Le murmure, ce parler où l'esprit et la respiration se confondent traduit toujours le sens habituel de la conversation intérieure.

Du Midi, toute sa vie Pierre Hugues a étudié la langue. Il la parlait avec élégance ; il incitait à la parler. Il œuvrait à cette fin à la création de groupes provençaux, organisait rencontres et manifestations où se réchauffait l'enthousiasme mistralien. Pris dans le mouvement félibréen, il s'y comportait comme partout ailleurs : avec passion et ténacité.



Il faut maintenant aborder pour elle-même la vie professionnelle de M. Hugues au service des jeunes. Allons donc frapper avec crainte à la porte de M. le Censeur.

Le censeur, dans l'antique Rome, dénombrait les citoyens, estimait les biens et veillait au maintien des mœurs. Le censeur dans l'organisation du lycée veillait à la régularité des présences, décernait blâmes ou satisfecit et assurait la discipline éducative. Censeur, M. Hugues le fut pendant trente années, après quatorze ans d'enseignement.

En possession de ses grades universitaires et sans attendre son diplôme d'études supérieures d'Histoire et de Géographie, Pierre Hugues prend dès 1924 son cartable et sa valise et commence un long périple d'enseignant. En quatorze ans, neuf postes : d'Uzès et Sète où il est maître d'internat, il passe à Narbonne puis à Bône en qualité de professeur de collège ; à Prague où sa thèse de doctorat est agréée en 1932, à Epinal, au lycée Michelet de Paris, à Charleville et enfin à Béziers, postes qu'il occupa en qualité de professeur de lycée. C'est en 1938, pour des raisons de santé et de convenance personnelle qu'il donne une nouvelle

orientation à sa carrière. Il est nommé censeur du lycée de Digne, puis en 1942, au même titre à Nîmes dans l'établissement qui l'avait vu élève et qu'il ne devait plus quitter. Il refusa, en effet, par amour de Nîmes et de sa famille, à cause de la qualité de vie qu'il trouvait ici, des promotions qui l'auraient forcé à un nouvel exil.

Quel souvenir gardent de M. Hugues les élèves devenus adultes du lycée Daudet ? Il n'est pas indifférent de savoir ce qu'il reste de quelqu'un quand le temps a fait son œuvre. Il en est, en effet, de la notoriété comme de la culture : c'est ce qui reste quand on a tout oublié.

M. le censeur a laissé le souvenir d'un homme strict. Strict dans sa tenue. Pourquoi faut-il que son chapeau, son manteau, son cache-col aient gardé une telle place dans les mémoires, avec ses gants, gris, précise-t-on ? Strict dans ses exigences. Il n'admettait pas des mises débraillées. (Personne, me direz-vous, mais il s'agit de savoir où commencent les tenues incorrectes !) Quant à lui, il faisait la guerre aux ongles sales, aux regards effrontés, aux paroles déplacées ; il exigeait des chaussures cirées. Strict, il le fut surtout dans l'application du règlement, calmement et fermement appliqué, quelles que soient les influences et les circonstances. Un de ses élèves de terminale, devenu enseignant, se rappelle qu'il fut renvoyé huit jours avant les grandes vacances, trahi par un peu de fumée. Pour le principe.

On disait le censeur omniprésent. Il suffisait d'être en infraction pour le croiser dans un couloir, de sortir trop bruyamment du lycée pour se heurter à lui sur le pas de la porte et même en ville quand on aurait préféré le savoir ailleurs. Présent dans les chahuts, et même répressif ; présent aux côtés d'un professeur quand il s'agissait de le défendre, dut-il pour cela entrer en conflit avec des parents d'élèves ou avec un supérieur.

On le savait intègre et on le disait, mais ne l'aurait-on

pas dit plus fort encore à Nîmes si l'on avait su qu'à Digne il obligea un jeune membre de sa famille à rapporter un pot de miel qu'on lui avait offert pour ne pas courir le risque d'être tant soit peu acheté. Un pot de miel, à une enfant, pendant les restrictions ! Avouez qu'il y a eu plus grave en fait de trafic d'influence ! Mais le censeur se devait d'être exemplaire. Tel est le tribut que tout maître verse à l'éducation.

Comment se fit-il que cet homme craint ne fut pas la cible favorite de ses élèves ? Était-ce parce que l'autorité lui était naturelle ? Ne serait-ce pas aussi parce que, s'il était distant des élèves pris collectivement, il était moins loin de chaque élève ? Plusieurs me l'ont fait comprendre et je le crois volontiers, tellement il y a de paradoxes en lui. Il aimait les jeunes et ils lui ont beaucoup manqué en 1968, au moment de la retraite, même si la jeunesse qui manifestait au mois de mai de cette année-là, l'a profondément surpris et décontenancé. Il aimait parler avec des jeunes plus encore que parler à des jeunes, désireux de les connaître dans l'expression même de leurs désirs. Il téléphonait un jour à un ami : « Je vais vous faire une révélation (il disait cela gravement en articulant les mots et en frappant les syllabes) aujourd'hui, j'ai appris des mots nouveaux, « bran-chés », comme autrefois quand ils arrivaient de la cour jusqu'aux fenêtres entrouvertes de mon bureau ». Où va se loger, Madame et Messieurs, le souci de formation permanente ?

Peut-on aller plus loin et se faire une idée des conceptions pédagogiques de M. Hugues ? Que souhait-il transmettre à ses lycéens ou plutôt vers quoi voulait-il les élever ? Pour le savoir, revenons à l'étude qu'il vous présenta le 22 juin 1956 sur « Le général Laperrine, artisan de la conquête du Sahara ».

Cette étude n'est pas simple curiosité d'historien. L'essentiel en avait été écrit en 1932. Pourquoi ? Pour tracer

devant nos amis de l'Alliance française de Tchéco-Slovaquie le portrait d'un grand colonial de l'empire français. Elle avait été rouverte en 1945, pour qui ? A l'intention d'élèves-officiers ; pour camper devant eux un beau type d'officier français. Elle vous était enfin livrée ; quand ? Pendant la guerre d'Algérie comme un hymne de confiance dans les destinées de notre pays. Dans les trois cas, le souci d'apporter un message est manifeste.

Il vous parle de la carrière militaire de Laperrine, semblable à tant d'autres ; du Sahara « du sable sans compter où le coq gaulois était libre depuis la convention de 1890 de gratter à son aise ». La France en avait le plus grand besoin pour assurer la sécurité de ses possessions du Maghreb et de ses colonies d'Afrique noire. Le Sahara, immense poche de dunes et de cailloux, lui était nécessaire pour relier d'un seul tenant son empire africain. Or, aucun français ne pouvait s'y aventurer sans risquer sa vie.

Tout le monde comprenait la nécessité de la conquête du Sahara, mais on la jugeait impossible. Laperrine s'en chargea, sans autres moyens que son contingent ordinaire d'hommes et en moins de dix ans la rend effective et assez solide pour que la guerre de 1914 ne la compromette pas. M. Hugues met alors Laperrine aux côtés de Champlain, de Dupleix, de Bugeaud, de Garnier, de Lyautey, tous hommes qu'il qualifie de « prototypes du Français ».

Prototype du Français ! L'image vivante de Laperrine, telle une gravure, va être glissée dans le manuel d'instruction civique de Pierre Hugues. Il attend d'elle qu'elle exerce « un attrait sur tous ceux qui admirent le courage, l'esprit d'entreprise, la vertu et surtout l'obéissance au devoir, la conformité à l'idéal sans aucune restriction, sans souci des conséquences ». Il vante la méthode de pacification adoptée par Laperrine, faite à la fois de politique et de force : étaler sa force, mais inspirer la confiance et non la crainte par le respect des coutumes et les services rendus. Apprivoisez

l'ennemi « l'associé de demain ». « Cherchez à être aimé, faites-vous aimer... et pour cela aimez vous-même, l'amour appelle l'amour ». Nous sommes plus près du prêche que de l'ordre du jour à l'armée. Le prédicateur pourtant est un général de division de l'armée française décrit comme un homme racé, simple, amical, chrétien.

Courage, esprit d'entreprise, devoir, idéal, force, respect de soi, respect d'autrui, amour, autant de titres à développer dans le manuel de morale de M. Hugues.

Avec l'enseignement à transmettre, on peut aussi trouver dans cette communication quelques indications de méthode pour l'enseignant : les deux pôles autour desquels s'organise l'action de Laperrine ne vous sont pas passés inaperçus : politique et force. Ces deux pôles ont trop souvent organisé l'activité de M. Hugues pour douter qu'ils aient marqué son action éducative. L'homme fort de caractère et de son droit qui sait être roseau, l'homme d'autorité qui prend le temps de comprendre et de convaincre, l'homme passionné, épris d'absolu et qui sait momentanément composer sans faiblir, autant d'attitudes fécondes pour une bonne pédagogie. Elles ne lui furent pas étrangères.

Comment se comporta le chrétien que fut M. Hugues au sein de l'école publique ? La question peut sembler sans intérêt de nos jours où l'école, quelle qu'elle soit, dans le cadre respecté de la laïcité tend à prendre en compte les différences philosophiques et religieuses. Un enseignant aujourd'hui peut se dire chrétien sans être accusé d'attenter à la laïcité et de faire du prosélytisme. L'Eglise, du moins ai-je la naïveté de le penser, n'est pas suspecte de visées cléricales. Nous nous savons tous devant une société à inventer où chacun doit pouvoir apporter sa pierre, en toute liberté et dans la tolérance réciproque ; la tolérance, ce synonyme sécularisé de la charité fraternelle.

Le contexte de société était différent, il y a quelques décennies. Entre l'Eglise et l'Etat qui se voulaient toutes

deux sociétés parfaites, les occasions de conflit étaient fréquentes. En particulier le chrétien qui faisait le choix de l'école publique, se trouvait écartelé entre deux fidélités : à l'école il devait faire abstraction de sa foi, élément pourtant constitutif de sa personnalité ; à l'église, où il était peu encouragé quand il n'était suspecté, il devait souvent faire abstraction de sa vie. Quel comportement pouvait-il adopter sur le terrain ?

Tous les cas de figure ont existé. Pierre Hugues s'entint, pour sa part, à des points de repère très simples, sans doute appris de sœur Joséphine, la dame de Sauve à qui il attribue l'essentiel de ses convictions : bien faire son travail, aimer son métier, ses élèves, ses collègues, faire avec des motivations chrétiennes ce qu'il y a à faire, rendre compte de sa foi si on le demande et manifester qu'on est authentiquement de la maison même si parfois elle est moins hospitalière.

Le lycée ne fut pas inhospitalier à M. Hugues. Il fut pleinement de la maison. Un des aumôniers de l'établissement aurait souhaité qu'il s'affichât davantage et sans doute l'appuyât un peu plus. Mais cela était-il possible et nécessaire ? Pierre Hugues, qui avait fréquenté Laperrine se rappelait que de Foucauld, l'ami du général, avait choisi d'être un chrétien muet parmi les touareg, partageant si réellement leur vie qu'il eut un rayonnement d'une autre qualité. La foi n'est pas l'idéologie. Si Pierre Hugues vivait de l'une, il se défiait de l'autre.

**

Je vous ai rappelé, Madame et Messieurs, que l'amour du pays avait poussé Pierre Hugues à s'engager dans le Félibrige ; il en fut élu majoral en 1959. Je voudrais revenir sur ce sujet, pour faire apparaître qu'il fut dans tous les sens du terme un mainteneur.

Au sens strict, *mainteneur* est le nom donné en 1324 aux sept instituteurs des Jeux floraux et *maintenance* est celui des associations littéraires formées entre félibres. A ce sens déjà, Pierre Hugues fut bien dans la maintenance. Mais à son sujet, vous me permettrez de parler de maintenance à un sens plus large, comme d'une attitude d'esprit et de maintenance au sens de celui qui tient ferme et fixe.

M. Hugues fut un mainteneur en éducation. L'instituteur de primaire tenait la main malhabile de l'enfant qui s'affrontait à la calligraphie de l'alphabet et la lui tenait jusqu'à ce qu'il ait acquis la science des pleins et des déliés. N'est-ce pas le symbole de ce que tout éducateur doit faire, quel que soit l'âge de ses élèves et sa plus belle manière de le réaliser : être celui qui tient la main jusqu'à ce qu'elle soit assez assurée. Art difficile qui oblige l'éducateur à adapter sa pression aux besoins ; une aide trop appuyée serait paralysante pour la prise en compte progressive de la liberté naissante. Le maître doit devenir de plus en plus discret.

J'ai assez attiré votre attention sur le souci de M. Hugues de tenir la main de ses élèves, par la fermeté des principes qu'il mettait sur leur route, par sa rigueur envers tous et son attention exigeante à chacun. Je me dois d'équilibrer un peu l'image que j'en donne, en affirmant sur la foi de confidences reçues qu'il savait desserrer son étreinte, quand il se rendait compte que l'élève était à même de s'assurer lui-même.

Mainteneur des traditions rurales, le paysan Pierre Hugues le fut. Il était déconcerté par les évolutions du monde rural en général et de la viticulture en particulier. Il aurait aimé arrêter le temps pour qu'il lui fut toujours possible de conduire son domaine dans l'esprit des paysans de l'époque de Mistral, dans l'esprit de Mestre Mistral et selon les méthodes qui étaient les leurs. En acceptant d'être grand archiviste de l'Ordre de la Boisson de la stricte ob-

servance, c'est sans doute cela qu'il voulait nous dire. Sans boudier l'actuel, peut-être aurait-il mieux aimé l'encepage-ment du vignoble gardois décrit par Séguier et dont il entretenait les membres du colloque de 1985. Il préférait en tout les moyens éprouvés et au vin de la communauté européenne, celui de sa cuve. Non pas par passéisme, mais pour ne pas laisser partir les vertus rurales de l'ancien temps.

Mainteneur, il le fut des valeurs familiales. Lui qui n'avait pas eu d'enfants de son sang, on l'a vu créer un nid familial dans sa maison de Manduel. Il aima les enfants Lapeyre comme s'ils avaient été de son propre lignage et leur transmit ses traditions de famille. La famille avait pour lui une valeur sacrée. Il était d'ailleurs profondément hanté par l'évolution actuelle des mœurs en la matière, en particulier par la cohabitation juvénile. Savez-vous que dans les derniers temps de sa vie, il avait préparé un cadeau de mariage pour une petite fille de... treize ans. Il l'avait remis à l'un de ses proches avec mission de ne le donner que si l'enfant, un jour, se mariait. Même longtemps après son départ, le pédagogue voulait encore tenir une main, pour qu'une vie soit bien écrite.

Mainteneur aussi sur le plan culturel. Il y avait, à ses yeux, des canons culturels et on devait les respecter si l'on ne voulait pas courir le risque de contrefaçons. Il utilisait, pour stigmatiser ceux qui n'en tenaient pas compte, un néologisme plaisant que la solennité de cette séance et le respect que je vous dois m'interdisent de prononcer.

Le domaine artistique fut un des lieux privilégiés où il maintint ferme et fixe. Sa responsabilité départementale en ce domaine lui permettait d'être bien placé pour le faire. Il tenait à garder, à sauvegarder. Conservateur des objets historiques, il conservait et avec une frénésie telle qu'un de mes confrères dont l'Eglise avait sans doute fait l'objet d'une vigilance particulière s'écriait : « M. Hugues, il classerait tout ; s'il le pouvait, il classerait la poussière. »

Vous savez mieux que moi combien il fut aussi dans cette Académie le mainteneur des usages et des traditions, arc-bouté sur les textes fondateurs et vos décisions antérieures.

En matière religieuse, je l'ai trouvé plus soucieux de fidélité ancestrale que d'innovation. Non seulement il maintenait sa foi mais il aurait voulu lui garder les formes qu'elle avait précédemment revêtues. Il pensait qu'il fallait transmettre à ce monde dont la figure change, ce qu'on avait reçu tel qu'on l'avait reçu. En cela, il pouvait s'estimer en bonne compagnie, celle de saint Paul notamment, si j'en crois la première lettre aux corinthiens.

De cette attitude intransigeante de M. Hugues, on peut penser ce que l'on veut. Il y a sans doute d'autres approches éducatives et les progrès en psychologie indiquent d'autres voies. Tout n'est pas négatif non plus, loin de là, dans la recherche culturelle actuelle. L'art, de son côté, n'est pas condamné à se répéter et il ne faut pas étouffer les créations nouvelles. Certes, la foi est transmission mais la vraie fidélité n'est pas répétition et l'expression de la foi de l'homme vivant ne saurait être figée. Les églises ne sont pas des nécropoles pour œuvres d'art mais le lieu d'une communauté vivante et capable d'expressions renouvelées de sa vie. Eternelle querelle des anciens et des modernes, nécessaire au progrès comme le déséquilibre du corps à la marche !

Mais quoi qu'on en pense, on doit s'incliner avec respect devant la cohérence intellectuelle et spirituelle de la vie et du comportement de Pierre Hugues. Le chêne n'est pas un cyprès, ni le peuplier un platane. Leurs essences sont toutes nécessaires. Accueillons Pierre Hugues tel qu'il fut, dans sa richesse ; elle fut grande et elle nous aide à acquérir la nôtre.



Voilà, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, l'homme que, par un matin brumeux d'automne, quand la vendange est rentrée, à la veille même de la fête de Toussaint en 1986, vous accompagnâtes dans son dernier voyage, selon un rituel qu'il avait réglé dans le détail.

Vous fîtes halte d'abord à l'église Sainte-Perpétue, sa paroisse. L'office était célébré par plusieurs prêtres : le chanoine Daudet, allié de la famille, l'ami de toujours, présent à ses côtés pour le dernier combat, l'abbé François Durteste, ancien aumônier des lycées de Nîmes et « neveu » du défunt, le chanoine Fayolle, l'abbé Grousset curé de Sainte-Perpétue, le chanoine Laurens responsable de la commission diocésaine d'art sacré, le chanoine Veyrunes vicaire de l'évêque pour la ville de Nîmes et qui lut un message de Mgr Cadilhac. L'abbé Durteste prononça l'homélie et M. le docteur Lauret le panégyrique du défunt.

Les personnalités les plus hautes du département et de la ville manifestaient par leur présence que le deuil d'une famille était le deuil de beaucoup.

Vous prîtes le chemin de Manduel pour la dernière chevauchée. Les gardians vous attendaient à l'entrée du village pour accueillir le gardian de retour au mas pour se coucher. Vous fîtes un arrêt à l'église paroissiale pour une dernière prière et des chants provençaux, ceux qu'il aimait. Au cimetière, comme pour reculer l'instant de la séparation, un ultime adieu fut adressé, par trois fois. C'était fini, la pierre était roulée, celle devant laquelle on aime revenir pour se souvenir et prier.

Maugrat l'escur e la brumour
De ti rai douno si Seignour
La misericordi e la gràci

Nîmes qui l'a rendu, garde Pierre Hugues, et cette compagnie aussi. Au moment où j'arrête mon discours, en vous remerciant de m'avoir donné la joie de le fréquenter

plus longuement et d'un peu mieux le connaître, tandis que vous continuez votre dialogue d'estime ou d'amitié avec lui, me permettez-vous de vous dire que je mesure davantage l'honneur que vous m'avez fait, en m'appelant à lui succéder.

**

Mgr Dalverny ayant reçu les félicitations des nombreuses personnalités présentes, la séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU 22 AVRIL 1988

La séance est ouverte à 16 h par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice, qui adresse ses remerciements à M. Gilbert Baumet, président du Conseil général du Gard, pour avoir bien voulu venir présenter lui-même à l'Académie le dossier concernant la protection du Pont du Gard et son environnement.

En réponse M. Gilbert Baumet exprime sa gratitude à l'Académie de Nîmes de l'honneur qu'elle lui fait. Puis, il précise que c'est le document présenté quelques jours auparavant à la Commission nationale des Sites qu'il est venu commenter aux membres de la société savante de la rue Dorée. Le président Baumet expose dans le détail les différentes étapes de l'action que l'Assemblée départementale a menée pour la défense du patrimoine et la mise en valeur de ce monument admirable.

Le projet initial a été modifié à diverses reprises pour intégrer des solutions concernant notamment la circulation des automobiles, leur stationnement et l'accueil des touristes.

Le Conseil de l'Europe, le Parlement européen, de hautes personnalités internationales ont manifesté leur vif intérêt pour ce projet et ont encouragé ses concepteurs à le développer.

Le président Baumet fournit des renseignements sur la conception de l'Eco-Musée et du circuit de promenade prévus dans le dossier.

Différentes questions sont ensuite posées à M. Gilbert Baumet à l'issue de son exposé illustré par un document audio-visuel.

La conclusion est donnée par M. le président Bonifas qui remercie l'hôte de l'Académie de l'amabilité qu'il a manifestée en venant apporter devant l'assemblée, qui le compte parmi ses membres d'honneur, ce dossier d'une importance majeure pour le département du Gard.

L'assemblée plénière

Après le départ de M. Gilbert Baumet, la Compagnie se réunit en assemblée plénière administrative, l'ordre du jour ayant traité au fonctionnement des rouages académiques.

Le secrétaire perpétuel présente le projet de modification de l'article 26 du règlement, texte déjà examiné par la Commission des anciens présidents. Le texte proposé est le suivant :

« Toutes les propositions, faites exclusivement par des membres résidants, de nouveaux membres non résidants et de correspondants, sont soumises à une Commission de six membres qui examine les dossiers de candidatures mentionnant les titres des impétrants ainsi qu'une notice biographique.

« La Commission se réunit à échéance fixe, au moins une fois par an. Elle établit la liste des candidats et la soumet au président et au secrétaire perpétuel qui la présentent à la Conférence des anciens présidents.

« Les candidatures retenues par cette dernière instance sont enfin soumises à l'assemblée plénière et, après approbation, inscrites sur le Cahier des délibérations.

« Le vote définitif intervient quatre semaines plus tard en assemblée plénière.

« Tous les votes doivent se dérouler à bulletins secrets.

« Les membres non résidants et les correspondants sont

avisés par le secrétaire perpétuel qui les met au courant de leurs obligations envers la Compagnie. Ce n'est qu'après réponse favorable que l'élection est définitive.

« Afin d'assurer le fonctionnement régulier de la Commission trois suppléants seront désignés. »

A la demande du président l'assemblée vote, à mains levées, pour l'adoption de ce texte modificatif du règlement.

Approbations : 27.

Vote négatif : M. le bâtonnier Fontaine.

Restructuration du Secrétariat

M. Georges Sapède présente alors le projet de restructuration du secrétariat qu'il a élaboré et qui peut être ainsi résumé :

La mise en place d'un secrétariat permettrait :

1^o) d'assurer les tâches normales d'un secrétariat en vue de soulager le travail du secrétaire perpétuel, du trésorier, du bibliothécaire, de l'archiviste ;

2^o) d'apporter par des prestations personnelles un certain nombre de services à l'ensemble des membres (reprographie, recherches bibliographiques, fourniture de papier à lettres, messages téléphoniques...) ;

3^o) d'assurer le service de la bibliothèque.

Pour cela il conviendrait de disposer d'un local fonctionnel pouvant être la salle jouxtant la salle de Lordat. L'estimation des dépenses d'aménagement et d'équipement en matériel de bureau peut être estimée à 25.000 F.

Dans ce local une personne assurerait une ou deux permanences par semaine.

On peut évaluer le coût de ces prestations à 8.000 F par an dans le cas où serait assurée une seule permanence hebdomadaire de quatre heures, et à 16.000 F si deux permanences sont prévues.

Le coût du fonctionnement peut être évalué à 3.000 F dans le cas d'une permanence hebdomadaire et à 5.000 F dans le cas de deux permanences.

La dépense totale par an attendrait donc 11.000 F dans le premier cas et 21.000 F dans le second.

Service bibliothèque-archive

Les objectifs à atteindre sont la sauvegarde du patrimoine par une gestion rigoureuse, l'utilisation la plus rationnelle des ressources de la bibliothèque par les membres de l'Académie et par les chercheurs étrangers à celle-ci (consultations sur place).

Les moyens sont déjà existants pour l'essentiel ; resterait à aménager une salle de lecture (salle de Lordat ?). Il faudrait se donner les moyens d'un classement parfait des livres et des archives conditionnant une bonne gestion ultérieure. Les coûts seraient englobés dans ceux du secrétariat.

Aménagement d'un lieu de rencontre

Il s'agit de favoriser les rencontres, hors les séances officielles peu propices aux échanges, par la création d'un « cercle » offrant un certain confort et certains services (lecture de revues, rafraîchissements...).

Pour ce faire il conviendrait d'aménager la salle de Lordat en la dotant d'un mobilier adapté.

Les horaires seraient ceux du secrétariat.

Les coûts peuvent être estimés à 15.000 F pour un premier aménagement de la salle.

Après un débat auquel prirent part plusieurs membres résidents, M. Pierre Clavel, trésorier, a donné un avis favorable à ce projet.



A la suite de cet exposé M. Victor Lassalle a rédigé et rendu publique la note suivante :

NOTE SUR L'ORGANISATION D'UN SECRETARIAT
ET D'UN LIEU DE RENCONTRE
A L'ACADEMIE DE NIMES

L'éventualité de telles créations ayant été évoquée au cours de la réunion des anciens présidents le 15 avril 1988, je voudrais contribuer par quelques observations à la réflexion engagée à propos de cette question et des conséquences que peut avoir sa solution en particulier en ce qui concerne l'aménagement des locaux dont on dispose.

SECRETARIAT

Tâches du (ou de la) secrétaire :

En partant de l'hypothèse énoncée le 15 avril (recrutement d'une personne pour un après-midi par semaine), on peut penser que les tâches qu'il conviendrait de lui confier seraient les suivantes :

* *Vie quotidienne de l'Académie*

— Dactylographie et expédition du *courrier* du secrétaire perpétuel, du président et de ceux des membres ayant été chargés d'une mission permanente ou occasionnelle. Réalisation de photocopies dans le même but.

— Dactylographie et expédition des *convocations* aux séances ordinaires et aux séances « administratives » qui sont certainement appelées à être plus nombreuses. Il serait très utile, pour chacune de celles-ci, d'envoyer aux membres qui y sont convoqués non seulement *l'ordre du jour*, mais encore des *textes* exposant les grandes lignes des questions devant faire l'objet du débat. C'est une condition de l'efficacité, qui peut difficilement être remplie actuellement en raison de la précarité du « support logistique ».

— Tenue d'une *permanence* grâce à laquelle pourraient être résolus divers problèmes pratiques : rapports avec le concierge, avec les entrepreneurs et autres prestataires de services (livraisons, maintenance, entretien ou dépannage du système d'alarme, de la machine à écrire, du photocopieur), dans la mesure où ils pourraient s'accommoder du jour de la permanence (on verra plus loin ce qui peut être envisagé dans le cas contraire).

— *Pour les publications* : dactylographie des textes remis par les auteurs ; expédition, mais aussi facturation des ouvrages commandés et promotion par l'envoi d'ouvrages en service de presse, de communiqués, d'avis de souscription.

— En ce qui concerne la *bibliothèque* : commandes, enregistrement des ouvrages reçus, tenue du fichier, et pour les prêts, tenue du registre, remise en place des ouvrages rendus, communication des ouvrages à des lecteurs pouvant s'accommoder des heures de permanence.

— Mise en place du *matériel de projection* avant les séances et rangement ensuite (le fonctionnement en cours de séance étant assuré par les membres, pour ne pas immobiliser le secrétariat).

— Le problème des *heures supplémentaires* se posera dans certains cas :

- *Travaux exceptionnels*, comme l'envoi des publications, qui pourra demander une ou plusieurs demi-journées en dehors des jours de permanence, sans quoi les envois risquent de s'échelonner sur plusieurs semaines ou la préparation de la séance publique annuelle.

- Réception de prestataires des services ou de lecteurs *hors des heures de permanence*, qui pourront ne pas convenir à tous.

- Démarches ou recherches à effectuer *hors des locaux* de l'Académie (y compris les recherches bibliographiques

évoquées par M. Sapède, que sera ou non capable d'effectuer dans un temps raisonnable le ou la secrétaire : tout dépendra de sa qualification).

Ces demi-journées supplémentaires pourront soit être rétribuées en supplément, soit faire l'objet de récupérations en juillet-août. Je pense que durant cette période, les permanences pourront être espacées et que la secrétaire souhaitera partir en vacances.

AVANTAGES FINANCIERS

La création du secrétariat serait très utile pour effectuer dans de meilleures conditions des tâches qui le sont tant bien que mal actuellement (envois des convocations, des publications, du courrier) et aussi pour permettre à l'Académie de rendre au public des services très nécessaires (accès à la bibliothèque) tout en développant le cas échéant d'autres activités.

Mais il peut présenter aussi des avantages sur le plan financier, qui pourraient couvrir en partie les dépenses entraînées par la rétribution de la personne qui en serait chargée (cela dépendra de son activité et de sa compétence). Ces avantages sont les suivants :

— économie de certains frais de secrétariat (dactylographie des étiquettes qu'on a dû demander à une agence, autres dépenses que l'on doit peut-être actuellement engager pour divers travaux de dactylographie) ;

— *accroissement des ventes de publications.* En s'employant activement à expédier des ouvrages en service de presse, à diffuser des communiqués de presse, ou des bulletins de souscription, on peut augmenter les recettes provenant de la vente des publications.

MATERIEL ET MOBILIER

Le matériel, pour lequel M. Sapède a donné une première évaluation, pourrait comporter :

- *Machine à écrire électrique*, à large chariot.
- *Photocopieur*, utilisant du papier ordinaire, à surface de présentation du document fixe (en raison de la fréquence des photocopies de pages de livres) et pour lequel il devra être prévu un contrat d'entretien.
- *Bureau*.
- *Table dactylo* sans doute élément du bureau en retour.
- *Siège* et 1 ou 2 sièges *visiteurs*.
- *Armoire*.
- 1 ou 2 travées de *rayonnage*.
- *Table* pour la préparation de l'envoi des publications.
- *Petite desserte* à cases superposées.
- *Balance postale* (jusqu'à 5 kg).
- *Petite machine à relier*, nécessaire pour tous les dossiers de quelque importance.
- Peut-être *machine à souder les emballages* en plastique. Elle permettrait d'éviter l'utilisation d'enveloppes pour les expéditions de publications.

AMENAGEMENTS

- *Enlèvement des rayonnages* à transférer dans un autre local.
- *Peinture des murs*. — *Moquette* ?
- *Electricité*. Réfection de l'éclairage, pose de prises et notamment d'une prise de terre, obligatoire pour le photocopieur.
- *Chauffage*.
- *Sonnerie* à la porte du palier, qu'on ne peut laisser ouverte en permanence sans de sérieux risques.
- *Téléphone*. Pose d'un second appareil.

LIEU DE RENCONTRES ET AUTRES AMENAGEMENTS

Il a été question aussi de l'aménagement d'un lieu de rencontre, dans la salle de Lordat. Il y aurait lieu de voir si l'emplacement en est aussi judicieux que celui qui est proposé pour le secrétariat (ce dernier semble bien convenir). S'il l'est, peut-être conviendrait-il d'envisager de le mettre à demi hors-circuit aux heures des séances en assurant alors l'accès de la salle des séances grâce à l'ouverture de la porte qui la met directement en communication avec le palier.

Quoiqu'il en soit, les projets concernant ces deux salles amènent à repenser entièrement la distribution des fonctions des diverses parties des locaux de l'Académie.

On vient de voir que vont se poser des problèmes de circulation et d'accès. L'ouverture de la bibliothèque au public, même si elle est très limitée dans le temps et si le nombre des usagers est peu nombreux, en pose d'autres puisqu'il faut savoir où se fera la consultation des ouvrages (sans doute dans la salle dite des Mémoires, à moins que ce ne soit dans le secrétariat lui-même, qui, avec une table de plus, serait assez encombré).

D'autre part, et ce point est important, il faudrait, pour aménager les deux salles dont il a été question, enlever, comme cela a été dit, des meubles de la salle de Lordat, mais certainement en retirer aussi de la salle affectée au secrétariat. Cela aurait pour conséquence la concentration de meubles et d'une quantité importante de publications dans d'autres salles.

On se trouve dans une situation bien connue dans les musées, où chaque accroissement des locaux de présentation, d'accueil ou d'animation peut avoir des conséquences catastrophiques pour les collections si on ne résoud pas correctement, et préalablement, le problème des réserves. Je n'en conclus pas que les aménagements envisagés sont im-

possibles, mais qu'ils ne sont réalisables sans de graves inconvénients qu'à la condition d'examiner d'abord le problème des locaux dans son ensemble pour en concevoir une distribution rationnelle.

Il faudrait pour cela prendre en considération toutes les salles (sans oublier celle du rez-de-chaussée : ne serait-elle pas le lieu où pourraient-être assurés le stockage et la préparation pour l'expédition des publications les plus récentes ?) en prévoyant l'usage que l'on pourrait faire de chacune d'elles, en fonction de ses conditions d'accès (actuellement, celle qui se rapproche le plus d'une salle de consultation est celle qui fait suite à la salle Villeperdrix ; mais, étant trop éloignée du « secrétariat », pourra-t-elle être réellement affectée à cet usage ?) et de sa solidité (il serait utile, si l'on n'est pas encore renseigné à ce sujet, de faire procéder à une expertise par une entreprise du genre de la Socotec : les conclusions d'une telle expertise seraient déterminantes dans le cas qui nous occupe.

FINANCEMENT

Loin de prétendre à une compétence en ce domaine, d'autant que les informations dont je dispose sont très incomplètes, je présenterai simplement quelques hypothèses et suggestions en ce qui concerne le financement des aménagements.

On admet que les dépenses doivent être financées sur les revenus et non sur le capital. Mais cela concerne les dépenses de fonctionnement. N'en va-t-il pas différemment lorsqu'il s'agit d'investissement, ce qui est bien le cas. Dans ce cas, je suis porté à penser qu'il ne serait pas scandaleux de le financer sur le *capital*.

Si on ne peut utiliser que les *revenus*, il me semble que l'on pourrait mobiliser les reliquats d'excédents qui doivent s'être accumulés durant les années précédentes. Lorsqu'il

existe annuellement, comme on nous le dit, un excédent utilisable de 80.000 F, la part non utilisée de cet excédent s'ajoute aux disponibilités des années suivantes. Si les choses se passent ainsi, je suppose qu'il existe des disponibilités. Pourrions-nous être renseignés à ce sujet ?

Dans le pire des cas (s'il n'en était rien) on pourrait *opérer par tranches successives*, mais, si l'on retient ma proposition de commencer par les « réserves », les résultats envisagés se feront attendre longtemps. La solution serait alors de recourir à *l'emprunt*, quitte à essayer d'obtenir une subvention qui réduirait l'effort à consentir. Il y aurait des annuités à régler, mais cela ne compromettrait peut-être pas trop gravement l'avenir des autres projets (publications).

SEANCE DU 29 AVRIL 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le président Aimé Bonifas.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur René Château et M. Louis Durteste.

M. le Président exprime sa sympathie et celle de la Compagnie à M. Pierre Clavel dont deux proches parents viennent d'être les victimes d'un accident de montagne.

Le secrétaire perpétuel, après avoir lu le compte rendu de la séance du 15 avril, fait état d'une lettre de condoléances de Mme Georgina Dufoix, député du Gard, à l'occasion du décès de M. l'abbé René André ; du don d'une partie de la bibliothèque de ce dernier par Mlle André, sa sœur ; de la présence de Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige, à la séance du 10 juin ; du don par M. André Nadal de plusieurs pho-

tos ayant pour sujet l'Hôtel de l'Académie ; d'un chèque remis par M. Christian Lacour, correspondant et libraire de l'Académie, à la suite de la vente des Mémoires ; d'un devis établi à la demande de M. Victor Lassalle et concernant la remise en état des douze œuvres représentant « La légende de Tobie » (ce devis est déposé aux archives) ; des contacts pris avec l'administration des Télécommunications pour brancher l'Hôtel de l'Académie sur le réseau câblé municipal.

L'ordre du jour appelant l'élection d'un bibliothécaire en remplacement de M. l'abbé René André, M. le Président annonce que deux membres résidants ont présenté leur candidature : MM. Roger et Liger.

Après une courte discussion l'assemblée décide que le vote aura lieu à l'occasion de la séance du 13 mai afin que la Compagnie puisse disposer de tous les éléments pour se prononcer.

André Suarès et Jean Paulhan

La parole est alors donnée à M. Christian Liger.

Christian Liger, qui connaît bien Jean Paulhan à la famille de qui il a consacré un bien beau livre (« Histoire d'une famille nimoise : les Paulhan ») paru chez Gallimard, entretient ses confrères de la « Correspondance Jean Paulhan - André Suarès ». Après avoir évoqué l'écrivain extraordinaire que fut André Suarès (qu'il connaît très bien pour avoir écrit une thèse monumentale sur cet homme controversé et sur ce prodigieux auteur), le conférencier parla de la correspondance échangée entre Suarès et Paulhan qui était alors le « patron » de la N.R.F. M. Liger donna lecture de nombreux extraits de lettres de ces deux talentueux écrivains qui ravirent ses confrères.

« L'Histoire de la réglisse »

Après un débat plein d'intérêt, la parole est cédée à M. Claude Marzeau, correspondant.

Ce dernier a suscité le très vif intérêt de l'auditoire en évoquant « L'histoire de la réglisse dans le Gard ».

M. Claude Marzeau, qui prépare un ouvrage important concernant la réglisse (sa sortie est prévue pour l'automne) maîtrise parfaitement son sujet. Sans note, il a raconté l'origine millénaire de ce « simple », ses préparations à Montpellier au temps de Rabelais et son implantation industrielle à Moussac, dès 1840. Dès cette époque, une première fabrique équipée de « modernes machines à vapeur », employant près d'une centaine d'ouvriers, produisait déjà 4 à 5 tonnes de sucs par jour. Grâce à la protection du grand homme d'Etat (et Nimois), François Guizot, le puissant négociant protestant nimois partait à la conquête du marché mondial des sucs de réglisse.

Implantant un complexe réseau d'achat de racines (puis des cultures) en Espagne, les fabricants gardois ont su conquérir le monde en préparant des produits dont ils ne possédaient pas, chez nous, la matière première.

Présentant des photocopies de documents d'époque, M. Claude Marzeau fut assailli de questions par les auditeurs très intéressés. Il y répondit avec pertinence et brio.

La séance a été levée à 18 h 25.

SEANCE DU 13 MAI 1988

La séance, présidée par M. le pasteur Aimé Bonifas, a débuté à 16 h 30.

Etaients présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Etait excusé : M. Robert Debant.

Le compte rendu de la séance du 29 avril, présenté par le secrétaire perpétuel, est adopté.

M. le Président fait état des propositions de la Commission des candidatures pour la nomination de trois membres non résidants aux sièges laissés vacants par les décès de M. Thierry Maulnier et M. Albert Decaris, et par la démission de M. le général Pierre-Henri Cothias.

Sont proposés : Mgr Thomas, curé-archiprêtre de la Cathédrale d'Uzès, M. Pierre Clément et M. Jean-Charles

Balty, conservateur des Musées royaux d'histoire de Bruxelles (dont la famille est Nimoise).

MM. Roger et Lassalle présentent les titres des trois candidats dont les noms sont statutairement inscrits sur le cahier des propositions.

Election d'un bibliothécaire

Seul candidat à la succession de M. l'abbé René André, décédé, M. Christian Liger est élu bibliothécaire par 27 voix sur 29 votants ; M. Roger obtenant une voix et un bulletin étant blanc.

Des félicitations sont adressés par M. le président Bonifas à M. Liger qui, chaleureusement applaudi, remercie la Compagnie de la confiance qui lui est témoignée.

La parole est alors donnée à Mlle Marie-Françoise Griffeuille, correspondant, qui présente une communication sur le Musée de Saint-Gilles dont elle est le conservateur.

Le Musée de Saint-Gilles

« Saint-Gilles, cité médiévale, lieu de rencontre des fervents de l'art roman, est célèbre par la façade sculptée de son abbatale, l'escalier en Vis, encore étape pour les compagnons du Tour de France, la beauté recueillie de sa crypte où repose son fondateur et des exemples remarquables d'architecture civile, en particulier quelques maisons romanes.

L'une d'elles, la plus connue est la « Maison Romane » transformée en musée.

Datée de la fin du XII^e siècle, elle est attribuée par la tradition à la famille de Gui Foulques ou Fucoldi, troubadour, juriste, évêque et enfin pape à Rome, de 1265 à 1268, sous le nom de Clément IV.

Signalée au Gouvernement par Mérimée, Revoil la restaura au XIX^e siècle. Sa façade aux fenêtres géminées lui

donne un caractère élégant. L'intérieur très moderne présente cependant une cheminée médiévale à manteau conique de grande beauté. De nombreux visiteurs admirent ce vestige médiéval et y découvrent un musée original et dynamique.

Or, l'histoire de ce musée a été marquée par diverses péripéties. Il s'agit en effet d'une création du XIX^e siècle, et l'appellation de « musée » était autrefois réservée à l'ancien chœur médiéval.

Là, dès 1842, sur les propositions de l'archéologue Le Normand et les devis de Questel, sarcophages romains, sculptures éparses arrachées à leur destination par les saccages des guerres de religion ou le vandalisme révolutionnaire furent disposés harmonieusement.

Mais si ce « musée » de l'ancien chœur de l'abbatiale put sauver beaucoup de trésors médiévaux, exposés aux intempéries et aux dégradations, la définition de « musée » ne pouvait leur être attribuée. Si un musée existe au XIX^e siècle, c'est dans la Maison Romane qu'il se formera peu à peu.

Or, il s'était déjà constitué des collections qui n'étaient pas vouées à l'archéologie : riches et diverses, elles provenaient du legs Roussillon qui, en mai 1962, donne à la ville son cabinet d'histoire naturelle.

Déjà, le 20 mars 1855, le Conseil municipal de Saint-Gilles avait approuvé l'acquisition au prix de 4.300 F de la Maison Romane pour la commune et aux frais de l'Etat.

Classée monument historique en 1860, en 1870 le Conseil municipal décide de la faire réparer : le devis de Revoil est de 11.520 F. La maison sera transformée en presbytère, bénie par Monseigneur Besson, évêque de Nîmes.

Le 19 octobre 1889 est une date très importante : le Conseil municipal décide de créer un musée polyvalent dans cette demeure : peinture, numismatique, lapidaire, entomologie, conchyologie.

Aussitôt les fragments de l'ancien « musée » du chœur sont transportés. Des pièces intéressantes découvertes en 1865 lors du déblaiement de la crypte y sont ajoutées.

La collection de M. Roussillon jusqu'alors à la Mairie est présentée.

Hélas, arrive le temps des vicissitudes : guerres, locataires peu scrupuleux, abandon des collections dont certaines disparaissent.

En 1952, le syndicat d'initiative et des membres dynamiques s'efforcent de les présenter au public.

Mais il faut attendre les années 1980 et la Municipalité de M. Louis Girard pour qu'un effort remarquable soit fourni. Tout d'abord est créé un poste de « Chargée de missions aux affaires culturelles » qui permet de faire l'inventaire de la section archéologique.

En mars 1980, est créée la salle du Vieux Saint-Gilles pour mettre en valeur le patrimoine ethnographique.

En juin 1981, s'ouvre une salle de Camargue.

Le 15 juillet 1981 est créé un poste de conservateur de la Maison Romane !

En 1982, le félibre Guillaume Laforêt et son ami Pagès, tous deux Saint-Gillois, sont évoqués dans une salle.

Les travaux de gros œuvre (décroustage des murs, électricité, peinture) et de restauration (notamment celle entreprise par le naturaliste Jean-Michel Brissaud, pour la collection des oiseaux de Camargue) s'échelonnent chaque année.

Ces salles rénovées, une salle d'exposition inaugurée en 1986 permettent d'évoquer le riche patrimoine saint-gillois et de présenter un ensemble vivant et diversifié, toujours attentif au visiteur local ou étranger.

Ainsi, depuis cent ans, la Maison Romane a repris vie. »

Après un long et intéressant débat la séance ordinaire est levée à 18 h.

Séance administrative

Les membres résidants se réunissent alors en séance plénière administrative.

M. Pierre Clavel, trésorier, présente le projet de budget pour 1988 (le détail de ce document a été versé aux archives 1988).

Une décision s'instaure sur le fond puis sur des points de détail.

Sur suggestion de M. Clavel, la Compagnie décide de prendre la responsabilité de l'édition des deux premiers volumes de « Connaissance du Gard » et, au vu du bilan de cette opération, d'orienter ensuite définitivement son action en ce domaine.

Un débat général se développe puis, sur intervention de M. le Trésorier, il est stipulé que l'autorisation des dépenses est de la compétence du Bureau, le secrétaire perpétuel ayant la responsabilité de leur ordonnancement.

L'assemblée se déclarant pleinement édifiée, le projet de budget 1988 est voté à mains levées par 19 voix sur 20 votants. M. le bâtonnier Fontaine votant contre.

SEANCE DU 27 MAI 1988

A 16 h 30 la séance est ouverte par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Edouard Drouot, M. Maurice Aliger, M. Christian Liger, M. le bâtonnier Jean Ménard et M. Pierre Clavel.

Après l'adoption du compte rendu de la séance du 15 mai présenté par le secrétaire perpétuel, ce dernier annonce que le Musée alésien du Colombier vient de s'enrichir d'un portrait (peint par Jeanne Charpy, secrétaire des Artistes français en 1943) et d'un buste en pierre de Lens exécuté par André Méric, sculpteur réputé dont plusieurs œuvres ornent les squares nimois, ayant tous les deux pour modèle M. Joachim Durand, membre résidant.

M. le président Bonifas annonce la nomination de M. Daniel-J. Valade, correspondant, comme chevalier des Arts

et Lettres. Il fait état ensuite des décisions prises par la Conférence des anciens présidents réunis avant la séance. Il est notamment proposé, à la suggestion de M. Jean Roger, membre résidant, de modifier l'article 3 du Règlement, en étendant aux communes limitrophes de Nîmes la domiciliation souhaitée des membres résidants ; un précédent ayant été fourni dans le passé avec la résidence à Bouillargues de M. Velay, alors président de l'Académie.

A l'unanimité des présents la Compagnie officialise cette modification du règlement.

M. le Président annonce alors que, pour des raisons de commodité, la séance du 10 juin aura lieu en l'Hôtel de la rue Dorée, la séance statutairement prévue en l'Hôtel Davé étant programmée le 24 juin, dernière séance du semestre.

M. Victor Lassalle présente succinctement le programme de la 69^e session de l'École antique dont le thème sera : « La maison à l'époque romaine dans le Midi de la France » et qui se déroulera du 2 au 8 juillet.

La parole est alors donnée à M. Guy Dupré, membre résidant, qui évoque la puissante personnalité de « Gerbert ».

Né vers 945, à Aurillac, Gerbert a connu une carrière prestigieuse qui, de simple moine auvergnat, en fit un pape.

Après ses premières études dans sa ville natale, et en Catalogne (mais pas en Andalousie comme certains le prétendent) il devient, à Rome, l'ami de l'empereur Othon II. Puis, à Reims écolâtre de l'archevêque Adalbéron, il jouit rapidement d'une exceptionnelle célébrité dans l'enseignement des lettres, de la dialectique et de la philosophie, de plus, il construit les premières abaques.

Nommé abbé de Bobbio, en Italie du Nord, Gerbert s'y fait remarquer par sa sage administration. Après la mort de l'empereur Othon II, son protecteur et ami, il revient à Reims où, parmi d'illustres élèves, il compte le futur roi de

France Robert le Pieux. Avec l'archevêque Adalbéron, il soutient Hugues Capet qui devient, en 987, roi de France. Après la mort d'Adalbéron il est archevêque de Reims où, un instant en difficulté avec la papauté, il ne peut se maintenir.

Grâce à Othon III, dont il est le précepteur, Gerbert est enfin nommé à l'archevêché de Ravenne et, peu de temps après, en 999, il est pape (le premier d'origine française) sous le nom de Sylvestre II.

Pendant un peu plus de quatre ans, il administre sagement l'Eglise, lutte contre la simonie, dénonce la pseudo-donation de Constantin, favorise les missions en Hongrie et en Pologne.

Il meurt le 12 mai 1003, après avoir joué un rôle considérable d'ordre spirituel, politique et intellectuel.

Gerbert d'Aurillac reste un très grand nom du Moyen Age.

Le débat qui suivit cette passionnante conférence permit à M. Guy Dupré de fournir de nouveaux détails sur un personnage mal connu, malgré le rôle éminent qu'il a joué dans l'histoire.

La séance a été levée à 18 h 10.

SEANCE DU 10 JUIN 1988

M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice, ouvre la séance à 16 h 30 en saluant la présence de M. Jean-Louis Dufeigneux, préfet du Gard, de Mme Klein, chef de cabinet du préfet, de Mme Odyle Rio, reine du Félibrige, et de Mme Laurent, épouse du manadier gardois bien connu.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Maurice Aliger, M. Christian Liger, M. Louis Durteste et Mgr Robert Dalverny, membres résidants.

M. le président Bonifas lit une lettre émanant de M. Jean Bousquet, député-maire de Nîmes, et ainsi rédigée :

« Monsieur le Président,

Une erreur regrettable de mon secrétariat a conduit *Midi-Libre* à publier, dans son numéro de ce matin, que je serais présent à la séance de l'Académie de Nîmes de ce jour dont l'annonce avait été faite avant-hier dans la presse.

Connaissant et saluant l'esprit d'indépendance et d'absolue neutralité, notamment politique, qui caractérise l'Académie de Nîmes, il est bien évident qu'il n'était nullement dans mon intention de suivre la communication de ce jour. La période électorale que nous vivons implique, en effet, l'attention la plus scrupuleuse à cet égard.

Vous renouvelant tout l'intérêt que je porte à votre Compagnie qui a su, en tous temps, être un grand foyer de Tolérance et d'Humanisme, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé : Jean Bousquet. »

Réception de la Reine du Félibrige

M. le président Bonifas prononce alors l'allocution suivante :

Mesdames, M. le Préfet, Mesdames et Messieurs, mes chers Confrères,

Permettez-moi de relever tout d'abord l'honneur que vous nous faites, M. le Préfet, de venir présider cette séance ordinaire de notre Académie qui, de par la présence de Mme Odyle Rio, reine du Félibrige, accompagnée de Mme Laurent, et avant que nous entendions l'étude de M. Daniel-J. Valade sur « Le culte de Mithra », se révèle être, par la grâce et l'éclat des fastes provençaux, une séance vraiment exceptionnelle.

Vous êtes, ès-qualités, président d'honneur de l'Académie de Nîmes et nous sommes heureux que vous présidiez effectivement notre séance publique annuelle, en donnant ainsi le témoignage de l'estime en laquelle les pouvoirs publics tiennent notre Compagnie et réciproquement.

Mais, qu'au milieu de vos travaux et de vos charges, vous trouviez du temps à nous consacrer, accompagné de Mme Klein, votre chef de cabinet, en cette période d'élec-

tions législatives, croyez, M. le Préfet, que nous sommes très sensibles à l'attention que vous nous portez. Par ma voix, les Académiciens nimois vous en expriment leur vive gratitude.

Je dois dire maintenant à Mme Odyle Rio la joie que nous procure sa visite. Vous êtes venue à Nîmes en diverses occasions. Vous accompagniez Mme Frédérique Hébrard lorsque nous l'avions accueillie. Vous fûtes aussi reçue officiellement en l'Hôtel de Ville il y a quelques années. Mais nous pourrions affirmer désormais que nous avons officiellement vu l'Arlésienne, à l'Académie ! Car vous incarnez toutes les grâces d'Arles et de la Provence.

Vous êtes membre de l'Académie d'Arles, à laquelle bien des liens historiques et de voisinage nous unissent. Nous évoquons avec reconnaissances l'accueil si cordial que votre Compagnie nous avait réservé il y a peu d'années.

Vous savez tous les souvenirs qui rattachent Mistral à Nîmes. Le baccalauréat, tout d'abord, qu'il passa dans la Mairie même en 1847. Le baptême de *Mireille*, œuvre immortelle qu'il offrit à Nîmes avant d'aller la proposer à la capitale, où Lamartine allait lui conférer une renommée universelle que devait couronner, plus tard, en 1905, le prix Nobel. Grâce à Mistral, éminemment, le provençal recouvrait ses lettres de noblesse, qu'il n'aurait jamais dû perdre, et le Félibrige naissait pour le maintien et l'épuration des langues d'Oc.

En 1972 vous devenez membre du Félibrige, *Mestresse d'Obro* en 1982. En 1983, vous obtenez le second prix de prose provençale aux Jeux floraux d'Espalion et vous êtes choisie pour régner pendant sept ans sur ce royaume du *gay scavoir*, du Beau et du Vrai cher à Mistral, jusqu'à la prochaine Sainte-Estelle qui coïncidera avec les Jeux floraux de 1990 qui se tiendront à Nîmes.

Ce titre de Reine du Félibrige, qui se décerne depuis plus d'un siècle, renoue avec l'ancienne tradition des troubadours

et de la littérature courtoise qui célébrait dans la Dame l'idéal de poésie et de beauté. Vous en êtes bien « la fleur et le symbole » ainsi que vous saluait le Capoulier du Félibrige lors de votre élection.

Vous êtes membre du Conseil d'administration du Museon Arlaten et du Centre Frédéric Mistral de Maillane. Il vous arrive de donner la comédie au Théâtre Mistral, de prendre une part active au groupe folklorique *Lou Velout d'Arle* ; en outre, vous êtes une conférencière de talent. Quand j'aurai précisé que votre activité principale est de professer les lettres, le français et l'italien, et d'enseigner encore avec dévouement la *lengo nostro*, je n'aurai pas tout dit. Vous possédez plusieurs titres universitaires, et vous êtes l'auteur de nombreux articles et publications.

Si vous êtes reine, vous êtes avant tout félibre. Votre idéal est de tout faire pour sauver la langue, les traditions et le costume. Oui, même le costume, tellement seyant, qui donne à nos filles de Provence un port de reines, car il souligne leur grâce et le respect qu'on leur doit. Une culture s'affirme aussi par la façon de se tenir.

Quand Louis XIV autorisa la création de l'Académie de Nîmes, il nous assigna la double vocation de veiller sur nos antiquités romaines et de parler avec pureté le langage de la Cour. Il est probable que cette seconde mission n'était pas tout à fait innocente, et qu'il s'agissait de marquer la primauté du nord sur les particularismes des provinces du sud, toujours tentées d'affirmer leur personnalité, pour ne pas dire parfois leur esprit d'indépendance.

Malgré cela, notre Compagnie a su reconnaître, sinon officiellement, du moins *de facto*, une place aux mainteneurs du parler de nos pères. Mais il fallait pour cela que Mistral vint.

Beaucoup de nos confrères comprennent la langue d'oc. Je n'ai pas recensé ceux qui l'ont écrite avec bonheur, mais

on pense à Bigot, à André Chamson, à Henri Chabrol au fauteuil duquel j'ai été appelé à succéder ; plus près de nous, Georges Martin, Pierre Hugues, qui nous ont quitté récemment. Ils savaient, ils sentaient, que la langue d'oc fait partie de notre patrimoine et exprime notre identité.

Vous faites œuvre pie, Madame, en enseignant le provençal. Je suis persuadé que la pratique du bilinguisme dès l'enfance — je veux dire pour nos pays, celui du français et des langues d'oc — est un élément formateur de l'esprit. Ce bilinguisme là, non seulement facilite l'accès aux langues de la famille latine, mais rend aussi plus disponible à l'acquisition d'autres langues vernaculaires. Or, notre pays doit faire un sérieux effort en matière d'enseignement des langues. Et cela, non seulement pour des raisons d'efficacité au plan des relations internationales, mais pour permettre de mieux appréhender la culture et les valeurs qu'une langue véhicule.

L'Europe des patries et des régions, que nous appelons de nos vœux, ne doit pas être je ne sais quelle uniformisation insipide à la sauce volapük, mais la rencontre et la complémentarité des richesses culturelles et des traditions des différents terroirs de ce vieux continent, enraciné dans l'histoire gréco-latine et dans la tradition judéo-chrétienne. Sinon, il aurait raison le visionnaire :

*D'un vièi pople fièr e libre
Sian bessai la finicioun ;
E, se toumbon li felibre
Toumbara nosto nacioun. (Coupo Santo.)*

Mais votre présence, Madame, les fonctions que vous remplissez avec tant de compétence et de distinction, sont empreintes de jeunesse et d'espoir. Vous êtes un signe vivant de la *respelido de la lengo*.

Pour toutes ces raisons, je vous prie d'accepter l'hommage déférent de notre Compagnie.

La réponse de la Reine du Félibrige

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Madame,

Monsieur le Président votre accueil si chaleureux me touche profondément ainsi que tout ce que vous venez de dire à propos du Félibrige et de la langue d'Oc.

Je venais aujourd'hui à l'Académie de Nîmes, accompagnée de Madame Annie Laurent, manadière, tout simplement comme une amie de l'Académie d'Arles et comme une amie du conférencier puisque M. Daniel-J. Valade, félibre, ami depuis longtemps, va nous parler du culte de Mithra, sujet qui inspira Mistral dans son *Poème du Rhône*.

Je venais donc en toute simplicité et vous m'accueillez avec tant de gentillesse, tant d'amitié, tant de louanges que j'en suis extrêmement émue. Je ne puis que vous remercier vivement et je le fais en provençal car c'est la langue de mon cœur.

*

C'est avec une grande émotion que je me retrouve dans la belle salle où vous me fîtes l'honneur de me convier pour accueillir Mme Frédérique Hébrard le jour où elle succéda à son père, l'académicien André Chamson.

Pour moi l'émotion était réelle car j'ai connu votre célèbre confrère. Il vint à Arles en 1966 pour les cérémonies du Tricentenaire de notre Académie. Lui qui était déjà membre de l'Académie française et qui était président du Comité du Museon Arlaten, proclama dans un brillant discours qu'il ne fallait pas que nous, les académiciens de Province, nous ayons honte de ne pas être de l'Académie française, car les académiciens français étaient pour la plupart d'entre eux

Segne President de l'Acadèmi de Nîmes,
Segne Prefèt,
Midamo e Messiés lis Academician,
Madamo,

Segne President vòsti paraulo d'acuiènço tant amistouso vènon de me pretouca, coume tambèn tout ço qu'avès di toucant lou Felibrige e la lengo d'O.

Veniéu vuei à l'Acadèmi de Nîmes, acoumpagnado de la tant gènto manadiero Madamo Annie Laurent, tout simplamen, coume uno amigo de l'Acadèmi d'Arle e coume uno amigo dóu counferencié bord-que Segne Danièl-J. Valade, felibre, ami despièi long-tèms, nous vai parla dóu culte de Mitra, sujèt qu'inspirè Frederi Mistral dins soun Pouèmo dóu Rose.

Veniéu dounc en touto simplecita e m'aculissès emé tant de gentoun, tant d'amista, tant de mot flatié que n'en siéu esmougudo que-noun-sai. Pode que vous dire milanto gramaci e lou fau en prouvençau car es la lengo de moun cor.

*

Es emé grando emoucioun que me retrove dins la bello salo mounte me faguerias l'ounour de me counvida pèr aculi Gènto Dono Frédérique Hébrard lou jour que sucediguè à soun Segne paire, l'academician Andriéu Chamson.

Pèr iéu l'emoucioun èro vertadiero car couneiguère voste Segne Counfraise. Venguè en Arle en 1966 pèr li ceremounié dóu Tricentenàri de nosto Acadèmi. Eu qu'èro deja membre de l'Acadèmi franceso e qu'èro president dóu Comitè de l'Acadèmi Arlaten, prouclamè dins un flame discours que nous falié pas, nàutri lis Academician de Prouvinço, avé vergougno de pas èstre de l'Acadèmi franceso pèr-ço-que lis academician francés èron pèr la maje part de gènt de

originaires de la province. Il nous dit que nous avons fait cette culture française et s'écrira : « Cette culture, en définitive, nous l'avons faite tous ensemble, hommes du Nord, du Sud et du Centre. Et nous, Provençaux, je dirai, reprenant une citation connue, que nous sommes des Français avec, peut-être, quelque chose de plus ! »

Ainsi parla pour le plus grand bonheur de tous l'académicien André Chamson. Je le vois encore, dans la salle d'honneur de notre Mairie, debout, le front haut, les yeux pétillants d'intelligence et de foi. Il nous conta aussi sa première rencontre avec la ville d'Arles. Il avait seize ans alors. Il était de Nîmes, il était des Cévennes. Il évoqua pour nous l'émotion qu'il éprouva quand il découvrit, depuis Trinquetaille, les tours et les clochers arlésiens. Presque trois cents ans auparavant la même émotion avait été éprouvée par les académiciens nimois accueillis par leurs parrains, les académiciens arlésiens.

En effet, l'amitié entre nos deux Académies, née de l'amitié entre le Nimois de Faure Fondamente et l'Arlésien le duc de Saint-Aignan, continua à travers les siècles et nous fit nous rencontrer ces dernières années. J'eus le bonheur ainsi d'être présente à Nîmes le 16 mai 1982 pour les cérémonies du Tricentenaire de votre Académie et d'être présente à Arles le 19 mars 1983 quand nous vous avons accueillis pour fêter la première entrevue de nos fondateurs.

*

Mais, il faut le dire, à côté de l'amitié entre nos deux Académies, pour un félibre, Nîmes est une ville aimée, chérie entre toutes, car elle est riche d'heures mistraliennes ou félibréennes.

Bien sûr, comment ne pas penser au jeune Frédéric qui vint ici passer son baccalauréat et qui montra aux petits messieurs « que de la terre, il ne sort pas que des fourmis, il en sort aussi des hommes » (Mistral, *Mémoires et Récits*,

Prouvinço. Nous diguè qu'aquesto culturo franceso, es nàu-tri tóuti que l'avian facho. S'escridè : « Cette culture, en définitive, nous l'avons faite tous ensemble, hommes du Nord, du Sud et du Centre. Et nous, Provençaux, je dirai, reprenant une citation connue, que nous sommes des Français avec, peut-être, quelque chose de plus ! »

Ansin parlè pèr lou plus grand bonur de tóuti en Andriéu Chamson. Lou vese encaro, dins la Salo d'Ounour de noste Coumuno, dre, lou front aut, lis iue petejant d'inteligènci e de fe. Nous countè tambèn soun proumié rescontre 'mé la vilo d'Arle. Avié sege an alor. Ero de Nîmes, èro di Ceveno. Revisquè pèr nous soun emoucioun quand descurbiguè, despièi Trenc-Taio, li tourre e li clouchié arlaten tau coume, quasimen tres cènts an de peravans lis avien descubert lis academician nimesen aculi pèr lis academician arlaten, si peirin.

D'efèt, l'amista entre nòsti dos Acadèmi nascudo de l'amista entre lou Nimesen de Faure Fondamente e l'Arlaten lou du de Saint-Aignan countuniè à travès li siècle e nous faguè tóuti rescountra i'a gaire. Iéu-memo aguère lou bonur d'èstre presènto à Nîmes lou 16 de mai de 1982 pèr li ceremounié dóu Tricentenàri de vosto Acadèmi e d'èstre presènto en Arle lou 19 de mars 1983 quand vous aculiguerian pèr festeja lou proumié rescontre de nòsti foundadou.

*

Mai, lou fau dire, à coustat de l'amista entre nòsti dos Acadèmi, pèr un felibre Nîmes es uno vilo amado, escarido entre tóuti car es richo d'ouro mistralenco o felibrenco.

Segur, coume pas pensa au jouine Frederi que ié passè soun Bacheleirat moustrant ansin i moussurot « que de la terro noun sort pas que deournigo : tambèn sort d'ome ! » (Mistral, Memòri e Raconte, chap. VIII). Coume pas pensa à

chap. VIII). Comment ne pas penser au hasard (mais était-ce un hasard)? qui le mit en présence du professeur Saint-René Taillandier, celui-là même qui écrivit ensuite la belle préface des *Provençales*. Comment ne pas penser au « baptême » de *Mireille* à Nîmes, « baptême » qui couronna chef-d'œuvre le premier joyau de notre Renaissance avant qu'il fût couronné par la gloire de Paris, par la gloire officielle. C'est à cette occasion que le poète boulanger Jean Reboul rappela à Mistral qu'à Paris les escaliers sont de verre et qu'il ne lui fallait jamais oublier sa mère : conseil de sagesse que le Maillanais suivit.

Mistral est toujours présent à Nîmes en particulier à travers la vie félibréenne nimoise et l'Académie. D'ailleurs lui-même était membre de l'Académie de Nîmes.

*

Quant à moi, votre ville et votre Académie me sont chères entre toutes car le souvenir du majoral Pierre Hugues y est vivant. Il fut pendant des années votre secrétaire perpétuel. Il m'honorait de son amitié et j'avais pour lui un profond respect. C'est lui en particulier qui me fit mieux connaître *Mireille*.

Je tiens aussi à saluer M. Victor Lassalle qui était président de l'Académie lorsque M. Jean Bousquet, député-maire, et la ville de Nîmes m'accueillirent officiellement avec leur gentillesse exquise ; M. Joachim Durand qui parle si bien de Mistral, et M. Marcel Decremps dont le livre *Mistral, Mage de l'Occident* est pour nous autres, félibres, un livre capital. Tous ceux qui veulent connaître Mistral se doivent de l'étudier. Je salue également en pensée l'ancien capoulier René Jouveau et le majoral André Dupuis, tous deux membres de l'Académie. Je n'oublie pas non plus le majoral Georges Martin.

*

l'asard (mai èro-ti un asard ?) que lou meteguè en presènci dóu proufessour Saint-René Taillandier lou meme qu'escriguè, après, la bello introuducioun di Prouvençalo. Coume pas pensa au « batisme » de Mirèio à Nîmes que courounè cap-d'obro lou proumié jouièu de nosto Reneissènço avans que fuguèsse courouna pèr la glòri de Paris, pèr la glòri óuficialo. Es à-n-aquelo óucasioun que lou pouèto boulangié Jan Reboul rapelè à Mistral qu'à Paris lis escalié soun de vèire e que ié falié jamai óublida sa maire : counsèu de sagesse que lou Maianen seguiguè.

Mistral es toujours présent à Nîmes en particulié à través la vido felibrenco nimesenco e l'Acadèmi. D'aiours éu-meme èro membre de l'Acadèmi de Nîmes.

*

Pèr quant à iéu vosto vilo e vosto Acadèmi me soun caro entre tóuti bord-que i'es vivènt lou souveni dóu majourau Pèire Hugues que fuguè pendènt d'annado e d'annado voste secretàri perpetuau. M'ounouravo de soun amista e aviéu pèr é uun prefound respèt. Es éu en particulié que me faguè mies counèisse Mirèio.

Tène tambèn à saluda Segne Vitour Lassalle qu'èro president de l'Acadèmi quand lou Segne deputa-conse Jan Bousquet e la vilo de Nîmes m'aculiguèron óuficialamen emé soun gentun requist ; Segne Joachim Durand que parlo tant bèn de Mistral ; e Segne Marcèu Decremps que soun libre Mistral, Mage de l'Occident es pèr nàutri, felibre, un libre-maje. Tóuti aquéli que volon counèisse Mistral se dèvon de l'estudia. Salude tambèn en pensado lou rèire-capoulié Reinié Jouveau e lou majourau Andriéu Dupuis tóuti dous membre de l'Acadèmi. Oublida pas ni-mai lou majourau Jorge Martin.

*

Honorant votre ville, Frédéric Mistral s'écria :

*Au front de la Tour Magne
Le saint signal est fait.*

Il est fait, c'est vrai, et il le sera toujours grâce à la vaillante et merveilleuse Académie de Nîmes car ce que nous voyons dressé « au front de la Tour Magne » c'est le symbole de l'Académie : son vert laurier. C'est le laurier des poètes, le laurier de la gloire et des vainqueurs.

Votre accueil si chaleureux, M. le Président, la bienveillance que vous me témoignez tous, Mesdames et Messieurs, sont une fois de plus la preuve que — ainsi que le disait Mistral — la « Noble ville de Nîmes accueille avec gentillesse les Félibres ». Il en sera de même certainement en 1990 quand le Félibrige fêtera ici les Jeux floraux septennaires.

Ainsi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Académiciens, permettez-moi — comme Reine du Félibrige — de vous remercier à nouveau pour votre amitié qui me touche profondément et de vous dire de tout mon cœur :

« Gloire à l'Académie de Nîmes, indéfiniment. »

Ounourant vosto vilo, Frederi Mistral s'escrijà :

Au front de la Tour Magno

Lou sant signau es fa.

Es fa, d'efèt, e lou sara toujours dóumaci la valènto Acadèmi de Nîmes car ço que vesèn quiha « au front de la Tour Magno » es lou simbole de l'Acadèmi : soun verd lausié. Es lou lausié di pouèto, lou lausié de la glòri e de vincèire.

Vosto acuiènço tant amistouso, Segne President, la courtesié que me moustras tóuti, Midamo e Messiés, soun un cop de mai la provo que, coume lou disié Mistral, la « Noblo vilo de Nîmes (es) avenènto i Felibre ». Lou sara de-segur encaro en 1990 quand lou Felibrige festejara eici meme li Jo flourau setenàri.

Ansin, Segne President, Midamo e Messiés lis Academi-cian, permetès-me — coume Rèino dóu Felibrige — de vous gramacia tourna-mai pèr voste gentun que me pertoco e de vous dire 'mé tout moun cor :

« Longo-mai e Glòri à l'Acadèmi de Nîmes ! »

Se déclarant « très heureux et touché » par les paroles de Mme Odyle Rio, le président Bonifas proposa alors à la Compagnie de nommer la reine du Félibrige membre honoraire de la Société savante nimoise. Ce qui fut fait par acclamations.

Le culte de Mithra

La parole fut alors donnée à M. Daniel-J. Valade, correspondant, qui présente une communication intitulée : *Le culte de Mithra* :

« Illustration de l'un des mythes les plus fondamentaux de l'Humanité, le mythe taurin, le culte de Mithra est une authentique religion qui occupa une place primordiale dans le monde des idées, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Ecosse, à l'aube de notre ère.

Né en Orient, ce culte a des racines linguistiques qui en font le protecteur des contacts, des serments, des échanges. Dès 1300 avant J.C., chez les Hittites, son influence intellectuelle est présente. C'est sans nul doute après une expédition en Asie Mineure que les prisonniers ramenés à Rome par Pompée implantèrent le culte de Mithra en Italie. On assista dès lors à une fulgurante extension du rituel mithraïque qu'attestent d'innombrables autels portant le nom et les fonctions des donateurs. Ainsi, sait-on que le culte se développe le long des routes et que les légionnaires et les marchands en ont été les puissants vecteurs.

Les cérémonies du culte se déroulent en un lieu proche d'une source et dans une grotte. Si les deux éléments ne sont pas réunis « naturellement » on utilise une salle en sous-sol pourvue de bassins. Deux mithrae ont été découverts à Rome en 1934-37, dans la crypte des églises Sainte-Prisque et Saint-Clément. Les premiers chrétiens qui mirent fin à cette religion concurrente, ne détruisirent pas les lieux du culte taurin, ils se contentèrent de les combler.

Une religion « de salut ». — Ainsi, dispose-t-on de fresques, d'objets divers qui nous apprennent tout sur les cérémonies et la doctrine.

Le culte compte sept degrés. A chacun d'eux, le « croyant » porte un nom, un vêtement et, quelquefois, un masque différent. Il exerce des fonctions précises, une divinité veille sur lui. L'initié fait serment de garder secret ce qui lui est confié. Des épreuves physiques attendent l'impétrant. (Les fresques et les bas-reliefs en ont livré le détail.)

Les cérémonies ont lieu le jour du soleil (le dimanche). On y répète le combat de Mithra, athlète au bonnet phrygien, contre le taureau, symbole de force et de vitalité. Au terme d'une lutte acharnée Mithra sacrifie le fauve dont le sang et le sperme vivifient la terre et les hommes sous le double regard de la lune et du soleil. Le meurtre rituel du taureau permet la vie assurant au sacrifié de renaître sous les multiples formes nées de sa mort. En cela la religion de Mithra est une religion de salut. Très concurrentielle du Christianisme, elle fut combattue par l'empereur Constantin dès 312 et interdite formellement en 392. Dès lors, seule l'histoire en assura la pérennité, tout comme les formes de tauromachie, corrida ou course camarguaise, encore en honneur dans notre région.

Une discussion fort intéressante à laquelle prirent part de nombreux académiciens, suivit le magistral exposé de M. Daniel-J. Valade. Au cours de celle-ci, le bâtonnier Marcel Fontaine, ancien président, apporta un éclairage nouveau et original sur les origines de la course camarguaise, née, selon lui, du « travail » des taureaux par les manadiers et leurs gardians.

La séance a été levée à 18 h 30.

SEANCE DU 24 JUIN 1988

La dernière séance du premier semestre 1988 s'est tenue à l'Hôtel Davé, rue Fénelon, sous la présidence de M. le pasteur René Château, vice-président en exercice, en l'absence de M. le président Bonifas, en voyage officiel en U.R.S.S.

Étaient présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. Marc Chausse, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Louis Durteste, membres résidents, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Étaient excusés : M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidents.

Après avoir excusé l'absence du président Bonifas, M. le pasteur Château salua la présence de Mme le docteur Elisabeth Fontanieu, correspondant, puis donna la parole au secrétaire perpétuel qui présenta les comptes rendus des séances du 27 mai et du 10 juin, textes qui furent adoptés.

Election de trois membres non résidants

A bulletins secrets la Compagnie procède à l'élection de trois membres non résidants aux sièges de MM. Thierry Maulnier et Albert Decaris, décédés en janvier, et du général Pierre-Henri Cothias, démissionnaire pour raison de santé.

A l'unanimité des présents sont élus : Mgr Thomas, curé-archiprêtre de la cathédrale d'Uzès, M. Pierre Clément et M. Jean-Charles Balty, conservateur des Musées royaux d'Histoire de Bruxelles, dont les noms avaient été inscrits le 13 mai 1988 sur le Cahier des délibérations.

Désignation de correspondants

Rapporteur de la Commission des correspondants M. Jean Roger présente la liste des onze personnalités retenues pour être proposées comme correspondant aux suffrages des membres de la Compagnie lors de la séance ordinaire du 7 octobre. Il s'agit de MM. André Bonnet, géologue, Armand Cosson, professeur agrégé d'Histoire, Paul Dombre, pasteur à la retraite, de Mlle Lydie Stephan, poète, de MM. Serge Velay, écrivain, poète et éditeur de « Terriers », Joseph Arthaud, Mestre d'obro du Félibrige, de M. Ariel Balmassière, architecte, du général (CR) Charlier, d'André Sauveplane, Pierre Villaret, pasteur à la retraite, et de Jean-Michel Gaillard, conseiller à la Cour des Comptes.

Après approbation par l'assemblée ces noms ont été inscrits sur le Cahier des délibérations.

En outre, M. Jean Roger a présenté le texte de deux vœux, l'un tendant à fixer une limite au nombre des correspondants (ce qui implique une modification de l'énoncé de l'article 2 du règlement) ; l'autre tendant à ce qu'une seule « promotion » de correspondants soit publiée annuellement.

L'assemblée a apporté son adhésion unanime à cette double proposition.

M. le Président lit une lettre de M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, demandant à l'Académie de désigner un représentant au Comité de lecture du Prix de Littérature du Conseil général. Après débat, c'est M. Marcel Decremps, membre résidant, qui est désigné.

Commission du programme

En l'absence de M. Victor Lassalle, rapporteur de la Commission du programme, M. Louis Durteste, membre de cette commission, lit le texte élaboré à l'issue de la réunion du 21 juin 1988 et qui apporte des éléments de réflexion sur une question essentielle concernant l'activité de la Compagnie. Voici ce texte :

La commission (MM. Lassalle, Bosc et Durteste) s'est réunie le 21 juin 1988 de 14 h à 16 h 30.

CRITERES DE CHOIX

Comme elle ne pourra remplir sa mission sans se référer à des critères généraux de choix, elle se propose de prendre en considération les suivants pour déterminer les priorités :

— *Actualité des sujets proposés :*

Une priorité devrait être donnée aux communications traitant de sujets actuels, qu'ils soient en rapport avec des célébrations nationales, régionales ou locales (celles qui sont prévus au plan national pourraient être communiquées aux membres ; elles ne sont évidemment pas toutes de nature à retenir leur intérêt, mais pourraient susciter peut-être quelques communications, peut-être brèves), avec la publication d'ouvrages (des comptes rendus sont souhaitables), ou avec de grands thèmes d'actualité (diverses communications ont, dans le passé, évoqué de telles questions ; dans l'avenir on peut penser à la décentralisation, à la construction de l'Europe — de Séguier à Ernest Denis, beaucoup de Nimois ont

joué un rôle au plan international, sans parler des émigrés protestants — et cette liste n'est pas limitative).

— *Thèmes locaux ou régionaux :*

L'intérêt de tels sujets est trop évident pour qu'on ait à le souligner. Il est du devoir de l'Académie de mettre en évidence les faits locaux, dont l'intérêt peut échapper à des observations éloignées de la documentation qui les concerne.

Les autres critères de «sélection» tempèrent ce que celui-ci pourrait avoir d'abusif aux yeux de ceux de nos confrères qui, en raison de leur spécialisation, peuvent être amenés à s'intéresser moins que d'autres aux faits locaux.

— *Rapport de la communication avec la compétence de son auteur :*

Il ne s'agit pas d'une lapalissade. Les membres de la commission pensent que l'on ne doit pas céder à la tentation de présenter une question trop générale, successif d'un exposé brillant, mais sur laquelle on n'a qu'une information de seconde main, alors qu'on peut traiter un sujet en apparence moins important, mais plus directement en rapport avec sa compétence, même si l'on craint qu'il ne soit un peu aride — le second exposé sera plus utile que le premier.

Bien entendu, il sera tenu compte du *caractère inédit et nouveau* du contenu des communications et on veillera à maintenir un équilibre d'une part entre les disciplines diverses (Sciences, Arts, Lettres) et d'autre part entre les interventions des correspondants et celles des membres résidants.

FORME ET DUREE DES COMMUNICATIONS

Si chaque séance est occupée pour une seule communication, le nombre des séances est insuffisant pour permettre l'intervention de tous les membres résidants au cours d'une année. Il l'est encore davantage si l'on doit entendre aussi des communications de correspondants.

Certains membres ou correspondants sont amenés à renoncer à présenter des communications lorsque leur sujet n'est pas assez étendu pour occuper une séance entière.

D'autres sont contraints de résoudre le problème en étoffant leur exposé à l'aide de longs préambules et de considérations générales.

Le remède à ces difficultés réside dans le recours, chaque fois que cela est possible, à des *communications* « brèves », (on peut en entendre deux au cours d'une séance), d'autres séances étant occupées par des *communications* « longues ». En proposant une communication, on indiquera donc si elle doit être longue ou brève.

FORMULATION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS

Il est demandé de fournir, outre le titre, souvent bien insuffisant pour renseigner la commission, quelques lignes précisant le contenu de la communication et en quoi réside l'intérêt de celle-ci, en fonction, notamment, des critères de choix énoncés plus haut.

On indiquera aussi s'il s'agit d'une communication « longue » ou « brève ».

On pourrait, si cela ne paraît pas présenter d'inconvénient, donner des indications sommaires au sujet du contenu de la communication dans le texte des convocations (il n'est pas impossible, d'ailleurs, de profiter de l'envoi des communications pour donner à leurs destinataires diverses autres informations).

Après approbation de l'assemblée, M. Jean Roger demande la parole pour indiquer qu'il met à la disposition de M. André Nadal — lequel souhaite présenter une communication dans les délais les plus rapides — la date du 16 décembre qui lui a été personnellement réservée. Note est prise de cette intention.

Le rapport du bibliothécaire

M. le Président procède à la lecture du rapport que M. Christian Liger, bibliothécaire, a rédigé concernant une indispensable remise en ordre de la bibliothèque de la rue Dorée, dont la responsabilité lui a été confiée à la suite du décès de M. l'abbé René André.

Voici ce texte :

Monsieur le Président, et cher Confrère,

Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence aujourd'hui auprès de nos amis : le bac, omniprésent me retient une fois encore hors de Nîmes.

Notre secrétaire perpétuel me dit que vous voudrez bien lire à l'Académie, les quelques remarques que j'ai pu faire à propos de notre bibliothèque, depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'en rendre responsable. Les voici donc :

Elles ne sont pour l'instant qu'un constat, suivi de quelques propositions immédiates destinées à éclaircir les choses.

Le constat d'abord :

En premier lieu, nul ne sait ce que contient exactement notre bibliothèque : d'abord parce que des ouvrages fichés demeurent introuvables (sont-ils mal reclassés sur les rayons ou disparus ?). On peut en évaluer le nombre à 200 environ. Ensuite, parce que le fichier lui-même est parfois mélangé : les fiches étant par trop amovibles.

Enfin parce que au moins quatre cents de nos ouvrages restent à répertorier (auxquels il faut ajouter le legs de notre regretté confrère l'abbé René André).

J'ajoute que l'étiquetage des volumes eux-mêmes étant parfois tombé, leur identification n'en est que plus délicate. Par ailleurs, notre bibliothèque contient de très nombreuses brochures : 10 à 20 pages, répertoriées tantôt individuellement, tantôt par liasses. La plupart sont d'un intérêt évident mais ces centaines d'opuscules achèvent de rendre notre bibliothèque difficile d'accès.

Enfin, si le fichier existant est relativement bien fait, il est parfois illisible parce qu'écrit à la main. Et surtout, il n'est pas accompagné d'un Cahier d'inventaire. (Mme Lassalle m'a dit qu'il y en a eu un, partiel, qui a disparu.) On sait, en effet, qu'une fois inscrite sur un cahier d'inventaire, une collection quelle qu'elle soit, devient ineffaçable.

Il y aurait donc là, mes chers confrères, une mise au clair énorme à entreprendre ; mais qui ne commence peut-être pas forcément par l'inscription des livres non répertoriés ; voici pourquoi :

Car un autre défaut de notre bibliothèque est son classement non thématique : les livres sont inscrits et numérotés dans l'ordre de leur arrivée, sans qu'un code spécial vienne situer le genre auquel ils appartiennent. On peut donc imaginer, que, comme toutes les bibliothèques d'un contenu complexe et riche, un nouveau système de repères permette de classer son contenu thématiquement.

Ceci concerne donc le classement de base de nos livres, et suppose comme mesures pratiques dans l'immédiat :

— la mise sur tige des fiches, afin qu'elles ne se mélangent pas ;

— le numérotage et fichage de ce qui n'est pas répertorié ;

— à plus longue échéance la constitution d'un Cahier d'inventaire au moins pour les livres les plus anciens et les plus rares. Les critères restant à fixer ;

— et enfin, un fichier différent, ou complété, qui tienne en compte le genre et les thèmes de nos livres.

Je propose également que soit constituée une *réserve* des ouvrages les plus rares, qui ne seraient plus directement accessibles sur les rayons (mais ceci est en voie d'être réalisé).

Toutes ces mesures, cependant, seront peut-être facilitées et allégées par une proposition qui vient de nous être faite par la Bibliothèque de Nîmes et par l'adjoint à la Culture, Maître Bernard Durand.

Vous le savez, mes chers Confrères, l'ensemble des collections de la Bibliothèque municipale est en voie d'être répertorié sur un fichier électronique. C'est-à-dire que les livres, codés par un marquage spécial, sont immédiatement repérables, avec toutes les caractéristiques, sur un écran vidéo : l'écran remplace le fichier.

On nous propose de faire le même répertoire électronique (l'expression n'est pas jolie) sur notre bibliothèque. Cela voudrait dire concrètement qu'un ou des bibliothécaires spécialisés mettraient l'ensemble de nos livres sur un fichier électronique accessible à tout moment sur un écran avec quelques manipulations simples.

Cela signifierait pour nous la révision complète de notre patrimoine et son reclassement par des professionnels, et un accès permanent à l'ensemble de ce que nous possédons, sur un petit écran.

Par ailleurs, ce qui ne l'est pas encore, serait répertorié. Et grâce au jeu des procédés de mémoire artificielle, le classement par thèmes irait de soi. Voudriez-vous savoir si nous possédons des ouvrages concernant Grenoble, toute la série paraîtrait, avec quelques manipulations de touches.

Les seules contraintes que cela entraînerait pour nous serait que le contenu de notre bibliothèque étant fiché, n'importe qui pourrait en consulter les listes. Mais pas en approcher les ouvrages, ni en user sans notre autorisation. Si un chercheur, à partir du fichier devenu public, voulait consulter un de nos livres, il devrait obligatoirement passer par une demande auprès de nous.

Sur cette proposition, importante par son contenu et ses conséquences pratiques, je crois, mes chers Confrères, qu'il convient que nous laissions l'été passer pour la réflexion de chacun.

J'en viens, plus brièvement, au fonctionnement de la bibliothèque de notre Académie.

Il peut paraître étrange — et il paraît étrange à quelques-uns — que chacun des membres résidants puisse à son gré, et sans contrôle, emprunter les volumes et s'inscrire lui-même sur le registre.

A la réflexion, il me semble que cette liberté est bonne ; que notre Académie trouve dans ce système sa liberté précisément et ses responsabilités. Et qu'après tout, la bibliothèque appartient à chacun de nous comme celle d'une famille à chacun de ses membres. Il me semble même que l'Académie ne serait plus tout à fait ce qu'elle est, si chacun de nous n'avait pas cette liberté-là. Mais à chacun aussi, peut-être, de respecter la discipline de l'inscription sur le registre, qui peut d'ailleurs être amélioré.

Autre remarque, la pénultième, mais qui n'est pas secondaire :

Les livres entreposés dans la première salle sont à la portée du premier venu. C'est le cas de le dire. Il suffit pendant une de nos séances de pousser la première porte et de se servir.

Je sais que les séances de notre Académie ne sont fréquentées que, comme dirait Marc Antoine dans le *Jules César* de Shakespeare, par des gens honorables. Mais les renards à quatre ou à deux pattes savent se glisser partout... Je propose donc — mais notre secrétaire général me dit que la mesure est en voie de réalisation — que l'on pose un grillage sur les meubles bibliothèque de cette salle.

Pour ce qui est de notre politique d'achat et d'acquisitions, je propose, étant donné l'importance des mesures conservatoires à prendre, de la réduire au minimum pendant quelques temps (ce qui fera plaisir, j'imagine, à notre trésorier).

J'ai cependant constaté avec étonnement, l'absence d'un vrai fond nimois parmi nos collections : plusieurs « classiques » manquent. Et il me semble que s'il y avait des direc-

tions à prendre, celle-ci pourrait en être une : reconstituer avec quelques recherches, un vrai fond nimois et gardois.

Voici, mes chers confrères, quelques-unes des remarques que plusieurs passages, ces temps-ci, dans nos locaux, m'ont permis de faire. Ils nous restent les vacances pour méditer là dessus. Quant à notre très riche fonds de revues régionales, je sais depuis longtemps que notre confrère Maître Roger a des idées très précises à leur sujet. Je lui serai très reconnaissant à la rentrée de bien vouloir nous en entretenir.

Je vous prie de m'excuser encore une fois, mes chers confrères, pour mon absence de facto : les obligations universitaires de tous ordres en sont l'unique raison.

La bibliothèque est notre objet et notre patrimoine commun, et je souhaiterais en tant que responsable avoir votre avis sur ces projets de gestions encore marqués d'incertitude.

Je ne serai, à votre gré, que l'exécutant des volontés de notre Société. »

Le Collège royal de la Marine à Alès

La parole est alors donnée à Mme le docteur Elisabeth Fontanieu qui présente une communication intitulée : « Le Collège royal de la Marine à Alès » (et dont le texte intégral est conservé en Archives).

Ayant rappelé dans quel contexte historique Alès avait été choisie pour accueillir, à la veille de la Révolution, en 1786, une classe préparatoire à l'Ecole navale, la conférencière souligne l'excellente renommée dont jouissait alors le Collège, dirigé depuis 1785 par l'abbé Barthélemy Payzac.

Depuis 1780, c'est Charles de la Croix de Castries qui est secrétaire de la Marine. Le vainqueur de la bataille de Clostercamp venait d'acheter le Comté d'Alais. Quant au diocèse alésien il était confié depuis 1784 à Mgr de Bausset, âgé seulement de 36 ans. Le nouvel évêque s'intéresse de

très près à la gestion de la ville, entreprend des démarches pour que l'École des Elèves de la Marine s'établisse dans la capitale des Cévennes et « enlève l'affaire ».

Des aménagements sont entrepris au Collège pour permettre l'accueil des jeunes élèves dont un règlement fort minutieux fixe les conditions d'accès, d'enseignement et d'entretien matériel.

Parmi les examinateurs figurait le célèbre mathématicien et physicien Monge. Mais si l'enseignement était de premier ordre, la discipline était de fer.

Le docteur Fontanieu donne des détails très précis, qu'elle a recueillis aux Archives de la Marine, sur le fonctionnement de l'institution qui comptait parmi ses élèves des porteurs de grands noms de la noblesse.

Classé comme « bien national », en 1792, le Collège d'Alais ne fonctionnera que jusqu'en 1794. Et, en 1816, c'est la ville d'Angoulême qui fut désigné pour accueillir un nouveau Collège de la Marine.

Un intéressant débat auquel notamment M. Louis Durteste, ancien officier et actuel historien de la Marine nationale, prit une part active, se prolongea jusqu'à 18 h.

La séance fut levée après que M. le président Château eut fait observer un instant de recueillement à la mémoire de M. Jules Davé, bienfaiteur de l'Académie.

HOMMAGE A ANDRÉ CHAMSON

Le 13 août, au col de la Luzette, a eu lieu la cérémonie annuelle d'hommage à la mémoire d'André Chamson.

Une cousine de l'intéressé, habitant la région, représentait la famille.

Assistaient, entre autres, à cette cérémonie : MM. André Dupuis, majoral du Félibrige, Michel Courty et Armand Brunel, correspondants de notre Compagnie, ainsi que Joseph d'Arbaud (Francés Mamai), mètre d'obro du Félibrige, et le maître-imprimeur Jean-Claude Lamy.

Le premier d'entre eux, président de la Société félibréenne nimoise « La Tour Magne », a, dans une brillante intervention en *lengo nostro*, rappelé, en particulier, les rapports de notre illustre compatriote avec le Félibrige.

Préalablement à son intervention, il a lu le texte de l'allocution de notre confrère Joachim Durand, ancien président, aurait prononcée, s'il n'avait pas été empêché, au dernier moment, de se rendre à Valleraugue.

Voici le texte de cette allocution :

« Nous voici réunis, comme chaque année à la même époque, autour de la tombe de notre grand ami André Chamson, qui a tenu à dormir son dernier sommeil au cœur même de cette sympathique région de l'Aigoual, qu'il a célébrée, en termes magnifiques, tout au long de son œuvre. Sa digne épouse, Lucie Mazauric, repose à ses côtés.

Les membres de la Société félibréenne nimoise « La Tour Magne » ont à cœur de maintenir vivace le souvenir de

l'auteur de « Roux-le-Bandit », des « Hommes de la Route », du « Crime des Justes » et de bien d'autres chefs d'œuvre. Ce n'est que justice.

Toute la vie, en effet, d'André Chamson est exemplaire. Dans tous les hauts postes où il a été placé, dans tous les livres qu'il a écrits, dans toutes les circonstances périlleuses, difficiles, flatteuses ou glorieuses où il s'est trouvé, André Chamson s'est révélé un homme de courage, de dévouement, de sensibilité, de cœur, profondément attaché à sa foi, respectueux des vérités éternelles, qualités qui allaient de pair, dans son attachante personnalité, avec son grand et beau talent d'écrivain, son goût d'artiste, son sens de l'humanisme et du devoir, son instinct de patriote, de résistant, d'adversaire résolu de l'intolérance et de toutes les dictatures.

Parentes et parents d'André Chamson — et je pense, en cet instant précis, à sa talentueuse fille Frédérique Hébrard, à qui l'Académie française vient de décerner cette année, pour son livre intitulé « Le Harem », sa plus haute récompense : le Grand Prix de Littérature — sachez que nous sommes très près de vous dans des journées comme celle d'aujourd'hui et que, comme vous, nous sommes fiers d'avoir connu, soit personnellement, soit par la lecture de ses livres, le chantre inspiré de cette belle région de l'Aigoual que nous avons la chance d'admirer aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous, mes chers amis, d'être fidèles au souvenir d'un homme de si grand mérite, parfait disciple du génial Frédéric Mistral. »

**BULLETIN
TRIMESTRIEL**

DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e Trimestres 1988



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1989

BULLETIN
TRIMESTRIEL

BUREAU DE L'ACADEMIE

pour le 4^e trimestre 1988

Président d'honneur : M. Jean-Louis DUFEIGNEUX, préfet
du département du Gard.

Président : M. le pasteur Aimé BONIFAS.

Vice-président : M. le pasteur René CHATEAU.

Secrétaire perpétuel : M. Jean-Charles LHEUREUX.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Christian LIGER.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste adjoint : M. André NADAL.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte
courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes,
16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au
siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

L'Académie accorde un don aux sinistrés de l'inondation de Nîmes du 3 octobre 1988	207
M. le professeur René Bosc, membre résidant, est fait chevalier de la Légion d'honneur	208
Le prix Broquette-Gonin de l'Académie française est décerné à M. Georges Sapède, membre résidant, pour son ouvrage : <i>Autour de Voltaire, portrait cévenols au XVIII^e siècle</i> ..	208
Renouvellement de la demande de classement de la carrière de Barutel	208
Parution de l'album, <i>Le Gard, de pierres et d'eaux vives</i> , photos d'Alain Gas et texte de Jean-Charles Lheureux, membre résidant et secrétaire perpétuel	208
Décès à Montpellier et obsèques à Cognac, en présence d'une délégation de l'Académie, de Mme Carmen Déchery, correspondante ..	208
Mariage de Mlle Emmanuelle Chausse, fille de M. Marc Chausse, membre résidant, avec M. Sindou-Faurié.	208
Réception de lettres de remerciement de Mlle Odyle Rio nommée membre d'honneur, de Mgr Thomas, curé-archiprêtre de la Cathédrale d'Uzès, et de M. Jean-Charles Balty, conservateur des Musées royaux d'Histoire de Bruxelles, élus membres non résidants	209
Election de onze correspondants : Mlle Lydie Stéphan, MM. les pasteurs Dombre et Villaret, M. le général Charlier, MM. Sauveplane, Artaud, Gaillard, Balmassière, Bonnet, Velay et Cosson ..	209
M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, annonce son intention de résigner ses fonctions qui sont devenues une charge trop lourde pour lui	209

Des nouvelles rassurantes sont données sur l'état de santé du docteur Jean Bastide, membre non résidant, hospitalisé à Montpellier	250
Réunion de la Commission dite « de l'Encyclopédie » le vendredi 16 décembre à 15 h	250
M. le pasteur Bonifas est invité par l'Académie de Dijon à venir recevoir un chèque de 10.000 F au bénéfice des sinistrés de Nîmes	250
M. le bâtonnier Jean Goujon est installé au fauteuil de membre résidant laissé vacant par la démission de M. le préfet Michel Grollemund	251
Décès de M. Olivier Lombard, correspondant de l'Académie, à Beaucaire	270
Une délégation de l'Académie, présidée par M. le pasteur Bonifas, assiste à la séance inaugurale de la nouvelle Académie de Lascours	272
Le Prix de Littérature régionaliste du Conseil général a été attribué à <i>Au bon vieux temps des masets</i> de Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel	273
M. André Gouron, membre non résidant, est honoré du titre de correspondant de l'Institut	273
Avec l'aide d'une subvention municipale l'Académie décide de publier en 1989 un mémoire consacré spécialement à la Révolution dans le Gard	273

COMMUNICATIONS

Vendredi 7 octobre : <i>L'Académie d'Arras, son secrétaire perpétuel Dubois de Fosseux et son « bureau de correspondance » qui entretenait des relations avec divers savants dont certains étaient des Gardois</i> , par M. le pasteur Paul Dombre, correspondant ..	211
Vendredi 14 octobre : <i>En Afrique australe : les chutes du Zambèze et les réserves de fauves</i> , par M. André Nadal, membre résidant	215
Vendredi 4 novembre : <i>Le Gard et le thermalisme</i> , par M. Lucien Frainaud, membre résidant	243

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Georges Sapède et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés: M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le pasteur René Château, M. Marcel Decremps, M. Pierre Clavel et M. Louis Durteste.

M. le Président exprime son émotion et se fait l'interprète de celle de l'Académie devant l'ampleur de la catastrophe qui a ravagé Nîmes et frappé si douloureusement tant de ses habitants. Il donne des nouvelles des confrères qui ont été affectés par cette inondation et propose que la Compagnie participe financièrement à l'élan de solidarité qui se manifeste en faveur des sinistrés.

Une discussion s'instaure à laquelle participent de nombreux académiciens. En conclusion, il est décidé qu'un don symbolique de 1.000 F sera effectué dans l'immédiat et qu'une somme plus importante, à déterminer, sera versée à

un organisme culturel ayant subi des dommages du fait de l'inondation du 3 octobre. C'est ainsi que les Archives départementales déplorent la perte de rarissimes documents abrités dans leurs sous-sols. Le vote intervient à l'unanimité moins la voix de M. André Nadal qui souhaiterait que le versement initial soit plus important.

Il est décidé également de verser un dédommagement aux concierges de l'Hôtel de l'Académie, M. et Mme Lopez, dont l'appartement a été affecté par l'inondation.

Le secrétaire perpétuel présente le compte rendu de la séance du 24 juin 1988, texte qui est adopté à l'unanimité.

M. le président Bonifas annonce que M. le professeur Bosc, membre résidant, a été fait chevalier de la Légion d'honneur et le félicite sous les applaudissements de l'assemblée.

Il fait état également de l'attribution par l'Académie française de son prix Broquette-Gonin 1988 à M. Georges Sapède, membre résidant, pour son ouvrage : *Autour de Voltaire, portraits cévenols du XVIII^e siècle*, paru aux éditions Lacour.

M. le Président annonce que, sur requête de M. Edouard Drouot, la demande de classement de la carrière de Barutel a été renouvelée.

Mention est faite de la publication, par le Conseil général, d'un album intitulé : *Le Gard, de pierres et d'eaux vives*, photos d'Alain Gas et texte de Jean-Charles Lheureux.

Enfin le président fait part du récent décès de Mme Carmen Déchery, correspondante, et qui a été inhumée à Cognac en présence d'une délégation de l'Académie composée de MM. Frainaud et Nadal, et du mariage de la fille de M. Marc Chausse, membre résidant.

A son tour le secrétaire perpétuel donne quelques informations et notamment sur la cérémonie s'étant déroulée le

13 août sur la tombe de André et Lucie Chamson à La Luzette (voir bulletin du 2^e trimestre) ; sur la tentative de cambriolage qui a provoqué le déclenchement du système d'alarme de l'Académie le lundi 22 août. Un technicien de la Société Sédipro, de Montpellier, a remis sous tension le dispositif ; sur la nomination de M. Robert Bérard, correspondant, comme membre de l'Association internationale des Critiques Littéraires ; sur la célébration par l'Académie du 75^e anniversaire de la mort de Frédéric Mistral le 25 mars 1989. Il est enfin signalé la réception de lettres de remerciements de Mlle Odyle Rio, de Mgr Thomas, et de M. Jean-Charles Balty.

Election de correspondants

A bulletins secrets l'Académie procède à l'élection comme correspondants des onze personnalités dont les noms retenus par la commission compétente ont été inscrits le 24 juin sur le Cahier des Délibérations.

A la majorité sont élus : Mlle Lydie Stephan, M. Jean-Michel Gaillard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, MM. les pasteurs Paul Dombre, de Sanary, et Pierre Villaret, d'Anduze, M. André Sauveplane, M. le général (CR) Jean Charlier, M. Ariel Balmassière, architecte à Uzès, M. Cosson, professeur d'histoire, M. André Bonnet, géologue, M. Serge Velay, chargé de mission au Comité départemental de la Culture, et M. Joseph Artaud, « mètre d'obro » du Félibrige.

Déclaration du secrétaire perpétuel

M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, fait la déclaration suivante :

« Lorsque, il y a deux ans, à la mort de Pierre Hugues, vous m'avez fait l'honneur de ratifier le choix que ce der-

nier avait fait de son successeur, vous vous souvenez, sans doute, que j'avais formulé quelques réserves.

Je craignais, en effet, que les obligations qui m'incombaient ne soient difficilement compatibles avec mes possibilités physiques, ma vie de famille et mes travaux personnels.

Des pressions amicales eurent raison de ces hésitations et, avec l'aide précieuse des présidents successifs et d'un certain nombre d'entre vous, je me suis efforcé d'assurer le fonctionnement du secrétariat de notre Compagnie.

Huit trimestres se sont écoulés, période suffisante pour dresser un bilan et nourrir une réflexion.

Et, aujourd'hui, il m'apparaît que mes inquiétudes liminaires étaient fondées.

Aussi — et puisque les structures régissant maintenant l'activité ordinaire de l'Académie sont fortifiées — j'ai décidé, après consultation de M. le Président et des membres du bureau, de résigner mes fonctions.

Le processus de cette opération peut se résumer ainsi : le 2 décembre, sera inscrit sur le Cahier des Délibérations, le nom de mon successeur à qui, le 6 janvier 1989, après son élection en assemblée plénière, je remettrai mes dossiers.

Je suis convaincu que ma décision d'une prise de relais excluant toute précipitation et improvisation s'inscrit dans l'impératif d'harmonieuse pérennité de notre Compagnie qui est mon souci essentiel.

Je vous remercie, mes chers confrères, de l'attention que vous m'avez prêtée. »

M. le Président enregistre cette déclaration et, malgré la contrariété qu'il en ressent, déclare qu'il comprend les raisons invoquées par le secrétaire perpétuel. La conférence des anciens présidents se réunira le vendredi 21 octobre à 15 h pour débattre de la situation ainsi créée.

La parole est alors donnée à M. le pasteur Paul Dombre, correspondant, qui présente une communication intitulée :

L'Académie d'Arras, son secrétaire perpétuel Dubois de Fosseux et son « bureau de correspondance » qui entretenait des relations avec divers savants dont certains étaient des Gardois.

Voici un résumé de cette remarquable étude :

« L'Académie d'Arras a bénéficié pendant quelques années (1785 à 1793) des services d'un secrétaire perpétuel passionné de communication : Ferdinand Dubois de Fosseux (1742-1817). Ce noble libéral s'est aussi, en ces temps riches en événements, voué de toutes ses forces à la cause publique, comme maire d'Arras, puis président, le premier du Conseil général du Pas de Calais.

Les descendants de Dubois de Fosseux ayant soigneusement conservé toutes ses archives dans la bibliothèque du château de Fosseux (17 km au S.-O. d'Arras), l'abbé L.N. Berthé, alors chercheur au CNRS et actuellement professeur à l'Institut catholique de Lille, a pu réaliser un travail remarquable. Celui-ci a été publié en deux volumes : le premier sur Dubois de Fosseux et le Bureau de Correspondance, le deuxième, le Dictionnaire de l'Académie d'Arras qui fournit une brève notice sur 1.103 des 1.300 correspondants recrutés par Dubois de Fosseux, en un temps record. Pour donner une idée de l'importance des archives du château de Fosseux, l'abbé Berthé a trouvé 34.727 notes de lecture, rassemblées et admirablement classées en 34 volumes in-quarto. Ces notes correspondent à la période qui précède les fonctions de secrétaire de l'Académie, soit 1775 à 1785. Pour la période suivante : 81 dossiers dans lesquels se trouvaient un total de 35.000 lettres, en correspondance active et passive, dont 23.000 environ pour le temps où Dubois de Fosseux fut responsable du secrétariat de l'Académie.

Deux conditions pratiques ont facilité cet important échange de correspondance entre Arras et toutes les régions de France : la franchise postale, le courrier passant par le canal des Intendants des Provinces, et la lettre collective,

texte identique pour un certain nombre de correspondants avec une brève personnalisation. Ainsi Dubois de Fosseux a pu lancer toute une série d'Enquêtes et Débats sur les sujets les plus variés, en particulier sur ceux qui préoccupaient les Français pendant ces années 1785 à 1792.

Pour recruter ses correspondants, Dubois de Fosseux s'adressait à toutes les Académies du Royaume. Il puisait dans *La France littéraire*, *La France ecclésiastique*, divers almanachs et journaux de l'époque, les noms des personnes susceptibles de s'intéresser à cet échange épistolaire : écrivains, médecins, prêtres, avocats, etc.

Dans le Gard, dix-sept personnes ont répondu. Seize hommes et une femme de lettres, Suzanne Verdier-Allut d'Uzès. Parmi les hommes : Rabaut Saint-Etienne, dont les dix lettres envoyées par lui à Arras n'ont malheureusement pas été retrouvées. Jean Razoux, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, le chanoine Clémenceau, curé de la cathédrale Saint-Castor, l'abbé Gervais, curé de Montpezat, un négociant nimois V. Frat, les médecins J.B. Baumes de Nîmes, H.M. Reynaud de Barjac, Et. Ycard de Bagnols, Antoine Allut, frère de Suzanne et avocat à Uzès, J. de Carney, ingénieur des Ponts et Chaussées à Uzès, etc.

Entre novembre 1788 et novembre 1789, Dubois de Fosseux a reçu dix-neuf lettres venant du Gard. Ses correspondants gardois lui parlent des Assemblées préparatoires aux Etats Généraux, de la « Grande Peur » de juillet 1789, de l'adhésion des Gardois aux idées nouvelles, du grand espoir de voir s'établir plus de liberté et d'égalité... mais aussi des oliviers gelés, de la dégradation des mœurs et d'autres choses encore. C'est un panorama de la vie dans le Gard qui défile devant les yeux lorsqu'on parcourt ces lettres.

Et lorsqu'elles parviennent à Arras, elles apportent à Dubois de Fosseux et aux membres de l'Académie artésienne, parmi lesquels Robespierre, Lazare Carnot et plusieurs autres, des informations précieuses qui viennent s'ajouter à

toutes celles qui émanent des autres villes, villages et provinces françaises. Aussi il est permis de penser que Dubois de Fosseux et son Académie ont été parmi ceux qui étaient les mieux renseignés sur la situation précise de la France et des Français à la veille de la Révolution. »

Après un débat très instructif, la séance est levée à 18 h.

SEANCE DU 14 OCTOBRE 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, Mgr Robert Dalverny, membres résidants ; M. le docteur Jean Bastide, membre non résidant, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants.

Après lecture et adoption du compte rendu de la séance du 7 octobre, le secrétaire perpétuel fait mention des lettres de remerciements qui ont été adressées à l'Académie par Mlle Lydie Stephan et MM. André Bonnet, Joseph Artaud, Armand Cosson, Jean Charlier, Ariel Balmassière, André Sauveplane et MM. les pasteurs Paul Dombre et Pierre Villaret, élus correspondants le 7 octobre.

Solidarité après l'inondation

M. le président Bonifas rend compte de l'initiative, prise au niveau du bureau, en vue de lancer un appel pour une

souscription nationale destinée à financer les travaux de sauvetage des Archives départementales inondées. Ces travaux s'avérant très onéreux. M. le Président propose que l'Académie vote un crédit de 30.000 F.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Une lettre va être envoyée à toutes les sociétés savantes et académies françaises et étrangères correspondantes de notre Compagnie pour solliciter leur concours.

A ce propos M. Jean Roger indique qu'il a reçu de Brunswick (RFA) une lettre du professeur Lindemann, correspondant, qui se met à la disposition de l'Académie pour s'associer à toute initiative de solidarité active.

Au nom de la Commission du Programme, M. Victor Lassalle présente un projet de conférences payantes données au bénéfice des sinistrés. Le principe de telles manifestations est adopté par l'assemblée. La Commission du Programme se réunira le mercredi 19 octobre à 14 h pour se pencher sur ce dossier.

Le secrétaire perpétuel donne quelques informations relatives notamment à la réception d'une brochure sur le lycée Charles de Gaulle de Londres de la part de Nicolas Polge, boursier de notre Académie ; et à un appel lancé par le Centre culturel de l'Astronomie pour un inventaire des cadrans solaires de la région.

Sur proposition de M. le Président, M. Pansier, président honoraire à la Cour d'Appel, prend la parole pour demander aux académiciens qui le souhaiteraient de bien vouloir faire une conférence de vulgarisation devant l'Association « Nîmes-Accueil » qu'il anime.

La parole est alors donnée à M. André Nadal, membre résidant qui présente une communication intitulée : *En Afrique australe, les chûtes du Zambèze et les réserves de fau-*

ves, illustrée de diapositives prises par lui au cours d'un voyage accompli en 1973.

Peu de musées ou de villes d'art à contempler pendant ce voyage, mais, en revanche, la contemplation des fantastiques chutes du Zambèze et les inoubliables randonnées à travers les parcs nationaux et réserves de fauves sur les hauts-plateaux.

M. Nadal évoqua les plaines intérieures couvertes de steppes sèches et traversées de fleuves qui ne peuvent atteindre la mer. Seuls les puissants Zambèze, Orange et Limpopo rejoignent l'océan à travers de grandes chutes. Celles du Zambèze, appelées aussi chutes Victoria, sur la frontière de la Zambie et de la Rhodésie sont larges de 1.700 m et hautes de 120 m (quatre fois la hauteur de la Tour Magne !)

Cette vertigineuse masse d'eau, variant, suivant les saisons, de deux à six millions de litres par seconde, provoque la formation d'énormes nuages d'embruns, spectacle grandiose.

Aussi impressionnants, bien que très différents de cette merveille du monde, sont les parcs nationaux et ces réserves de fauves de Rhodésie, du Transvaal et du Mozambique. Toute une journée se passe dans le splendide Parc de Wambie où furent vues des espèces sans nombre d'animaux : élans, girafes, rhinocéros, zèbres...

Au Mozambique, dans la Réserve de Gorongosa prolifèrent les gracieux impalas et les gnous noirs, ruminants parmi les plus laids de la création. Les buffles n'étaient pas rares, mais le spectacle le plus captivant peut-être fut celui de la baignade des hippopotames et le repas de lionnes autour des restes d'un gnou, les lions s'étant déjà servis.

Mais il faudrait des pages pour exprimer le charme sans égal d'une réserve.

M. André Nadal philosophe ensuite sur le sujet : « Notre XX^e siècle » que lui inspiraient les règlements si sévères et si minutieux d'une réserve.

« Ce n'est que depuis le X^e siècle, remarqua-t-il, qu'on sait harnacher le cheval. Ce fut là une grande invention dont le perfectionnement se prolongea pendant un millénaire jusqu'aux bouleversements cosmiques de l'ère nucléaire... »

Cette très subtile réflexion où la morale se sublimait dans la métaphysique donna l'occasion à l'Académie d'ouvrir un débat de haute tenue à l'issue duquel le président Bonifas leva la séance à 18 h 30 après avoir félicité le conférencier pour l'excellence et l'intérêt de sa communication.

SEANCE DU 21 OCTOBRE 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Bonifas, président en exercice, en présence d'une assistance nombreuse composée des membres de la famille et des amis de Mme Janine Reinaud.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christian Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, membres résidants, de nombreux correspondants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

M. le Président lit une lettre de M. le professeur Fernand Robert, membre non résidant, qui exprime la douleur qu'il a ressentie à l'annonce de la catastrophe qui a frappé Nîmes, « la plus belle ville que je connaisse » (selon sa propre expression), et adresse à l'Académie sa profonde sollicitude.

Cette lettre émouvante sera versée aux archives de la Compagnie.

M. le Président annonce la naissance de Guillaume Lheureux, petit-fils du secrétaire perpétuel et neveu de M. Gilbert Baumet, sénateur, président du Conseil général du Gard et membre d'honneur, ès fonctions, de l'Académie de Nîmes.

Réception de Mme Janine Reinaud

La lecture du compte rendu de la séance du 14 octobre ayant été exceptionnellement renvoyée à la séance du 4 novembre, M. le Président accueille Mme Reinaud qui a pris place au fauteuil des récipiendaires.

Il le fait en ces termes :

Madame,

De temps immémorial, les hommes se sont réservés le privilège de se réunir entre eux pour tenir leurs palabres, abandonnant aux femmes la seule possibilité de jaser autour de la fontaine en vaquant à leurs corvées domestiques.

Il est bien connu que, encore de nos jours, pour être admise dans un cénacle masculin, une femme doit faire preuve de qualités exceptionnelles ou posséder des titres éminents.

Les Académies en général, composées de messieurs graves et conservateurs, n'anticipent guère les évolutions de la société. Notre Compagnie n'a consenti qu'en 1947 à élire une femme membre résidant, en la personne de Mlle Lahondès, précédant même en cela l'Académie française. Il faut bien reconnaître que nous n'avons invité des femmes à siéger parmi nous qu'avec une extrême parcimonie, puisque vous en êtes seulement la quatrième. Nous nous sommes sans doute laissés abuser par une exégèse contestable de la devise gravée au-dessus de notre porte d'entrée : « Ne quid nimis » !

Aujourd'hui, Madame, votre présence va nous permet-

tre de dire « Mesdames » et d'user d'un pluriel qui, je l'espère, deviendra définitif.

Que la légèreté de cet avant-propos ne dissimule à quiconque que ce sont éminemment les qualités de votre personnalité, de votre culture, de vos activités, qui nous ont incité à vous demander de nous rejoindre.

Vous êtes née au cœur de Nîmes le 4 novembre 1927, dans la maison qui fait l'angle du boulevard Alphonse-Daudet et de la rue du général Perrier. Jusqu'à l'âge de quatre ans, votre éveil à l'environnement sera fasciné par la contemplation de la Maison Carrée. Vos souvenirs les plus lointains s'auréolent de cet émerveillement devant les lignes du temple gréco-romain. Ainsi, dès votre tendre enfance, vous vous enracinez dans deux mille ans d'histoire nimoise.

Par votre père Albert Pallier, qui avait épousé Hélène Devèze, et par votre tante épouse de Henri Arnaud, associé dans la banque Arnaud-Gaidan, d'une part, et d'autre part, par votre belle-famille Reinaud, vous êtes rattachée à de vieilles familles protestantes nimoises, qui ont tenu une place fort active dans le développement de notre cité.

Comment n'évoquerions-nous pas en ce jour Emile Reinaud, le grand-père de votre mari, qui a été maire de Nîmes de 1892 à 1900, période pendant laquelle notre ville a bénéficié de plusieurs embellissements : la Galerie Jules-Salles, l'installation du Musée d'Histoire naturelle et du Musée lapidaire, la construction de plusieurs groupes scolaires. Emile Reinaud s'est aussi intéressé au Musée des Beaux-Arts, aux traditions taurines. Il a été élu membre résidant de l'Académie de Nîmes le 10 février 1894. Le 5 janvier 1914 il en était trésorier, puis le 5 avril 1918 secrétaire perpétuel, poste qu'il devait occuper jusqu'en novembre 1924. C'est pendant ses fonctions que l'Académie s'est installée chez elle dans l'Hôtel de la rue Dorée.

Les Mémoires nous ont laissé de lui divers discours de circonstances, quelques communications, en particulier sur

le peintre Charles Jalabert, son oncle par alliance, auquel il a consacré un livre. Un certain nombre de poèmes portent sa patte. J'en relève quelques titres, dans « La Petite Patrie » : le Temple de Diane, le spectacle de guerre, l'âme de la France, Nîmes et les barbares, la Fontaine Questel, le Siège de Nîmes et des Arènes en 673, Nîmes sous la neige, la Fête des Fous. Nous sommes toujours au cœur de Nîmes.

Lors de la mort de votre grand-père paternel vous aviez quatre ans, et à la suite d'un partage successoral vous êtes allée habiter une propriété sur le plateau de Garons, jusqu'à l'âge de onze ans. De cette enfance passée entièrement à la campagne, vous gardez un souvenir de ravissement bucolique. Vous étiez trois sœurs ; une institutrice à la retraite était chargée de votre instruction primaire, ce dont elle semble s'être fort bien acquitté. Elle vous a aussi appris bien des choses de la vie pratique, comme coudre et tricoter. Vous n'aviez classe que le matin ; l'après-midi, à pied ou à bicyclette, vous couriez la campagne et les bois, observant les animaux, grimpant aux arbres. Vous avez reçu une éducation très indépendante, si bien qu'à l'âge de onze ans, lorsque vous avez dû être placée en pension, d'abord à Marseille en 1937-38, puis à Nîmes à la « Pension évangélique Marie-Durand », vous étiez un peu désarçonnée par la vie communautaire : vous étiez au niveau de scolarité, mais vous ne compreniez pas pourquoi il fallait se mettre en rangs et subir l'appel.

Après l'harmonie des pierres appareillées patinées de soleil, la liberté des grands espaces naturels a laissé son empreinte sur votre personnalité. Si des fées s'étaient penchées sur votre berceau, votre tempérament et votre éducation vous ont permis de surmonter les épreuves que l'existence ne vous a point épargnée.

Avec votre permission, je m'attarderai encore sur votre adolescence. Vous poursuivez vos études secondaires au Lycée Feuchères. Ce sont les lourdes années de guerre et

d'occupation. Vous habitiez alors rue Court-de-Gebelin. Votre mère s'était remariée avec un pilote d'essai d'une marque d'aviation anglaise. Le 18 juin 1940, elle l'avait conduit en voiture à Port-Vendres avec un autre aviateur de ses amis. Trois mois après, vous avez su par la radio qu'ils étaient bien arrivés en Angleterre. L'ami de votre beau-père a fait partie de l'escadrille Normandie-Niemen ; il a été très vite tué au combat. Le mari de votre mère, lui, a été parachuté en France, pour faire de la résistance à Paris. Il venait souvent à Nîmes.

Votre mère a alors été très engagée dans le réseau de résistance OSS. De nombreuses personnes passaient chez vous, apportant des valises ; on tenait des conciliabules. Votre mère a dû vous informer de ses activités, en vous demandant d'en garder le secret absolu. Vous aviez treize ans à l'époque, votre sœur aînée quatorze, et la plus jeune neuf. Quand vous suspendiez une jupe noire au balcon, les visiteurs ne devaient pas venir, si la jupe était blanche, la voie était libre. Vous étiez passionnées par ces jeux mystérieux de la vie clandestine. Ce n'est que beaucoup plus tard que vous réaliserez rétrospectivement les risques encourus.

Permettez-moi de relever au passage que l'initiative de la Résistance n'a pas été le fait de quelques jeunes écervelés. Avec des hommes responsables, il s'est aussi trouvé des femmes courageuses, et des mères de famille, qui avaient tout à perdre et qui ont tout risqué, pour refuser la voie de l'abandon et du déshonneur.

Si je m'étends un peu sur cette période de votre vie, c'est parce qu'elle vous a profondément marqué, avec ses émois et ses fragiles espoirs. Vous m'avez raconté des histoires étonnantes, peut être connues de vous seuls à Nîmes, où des destins extraordinaires ont croisé votre route. Tel cet aviateur anglais que votre beau-père aperçoit sur l'avenue Feuchères, un jour de janvier 1941, menotte aux poignets entre deux gendarmes ; votre beau-père réussit à persuader les

pandores de l'amener chez vous, et après de multiples péripéties, qu'il serait trop long de raconter, il réussit à le faire évader et regagner l'Angleterre. A la libération de la France, cet aviateur atterrit à Courbessac aux commandes de son propre appareil et vous fait appeler. Plus tard, il vous a invité en Angleterre, vous vous êtes liés d'amitié avec sa famille et l'avez reçu à plusieurs reprises à Nîmes. Il s'agit d'un des plus grands héros de la Royal Air Force, ennobli par la Reine, l'Air-Marshal Sir Lewis Hodges.

Votre beau-père, lui, arrêté sur dénonciation en 1942, a été terriblement torturé, incarcéré à Fresnes, à Romainville, puis déporté à Buchenwald, d'où il est revenu ne pesant que quarante kilos. Après une période de soins et de réadaptation, il a été engagé comme pilote d'avion par le célèbre professeur Piccard ; c'est aux commandes de son appareil qu'ils ont trouvé la mort tous les deux, lors d'un décollage.

En 1944, vous aviez passé vos baccalauréats. Vous vous étiez inscrite dans une Ecole de Secrétariat de Direction à Paris, où vous passerez quatre ans.

En 1949, vous épousez le docteur Yves Reinaud, qui a été un gynécologue-obstétricien très connu et apprécié à Nîmes. Il y a trois ans, vous avez connu l'épreuve de perdre votre mari.

De votre mariage sont nés deux fils. L'aîné est avocat à Nîmes, où il poursuit la tradition de juristes de la famille Reinaud. Le second est fixé à Montpellier où il dirige une affaire. Vous avez aussi cinq petits-enfants, et je crois savoir que vous êtes une mère et une grand-mère très attentive.

Je dois maintenant évoquer votre véritable vocation qui est l'histoire de l'art. Vous avez toujours éprouvé cette attirance vers les expressions de la création artistique. Ne disent-elles pas la quête jamais lassée de l'harmonie originelle, la recherche d'un langage universel qui traduise le soupire de la création ?

Lors d'une promenade aux Baux-de-Provence, vous aviez une dizaine d'années, vous avez alors vivement souhaité étudier, quand vous seriez plus grande, les témoins de ce passé prestigieux. Plus tard, avec votre mari et votre fils aîné, la visite de la grotte de Lascaux a été une révélation : vous éprouvez l'impérieux désir d'en savoir plus. De retour à Nîmes, vous vous inscrivez à la Faculté de Montpellier, où vous retrouvez en particulier le professeur Dupont que vous appréciez beaucoup. Et vous suivez tout le cursus : Préhistoire, Art antique, Moyen Age et Art contemporain, pour obtenir la licence d'histoire de l'art. Vous aviez plus de trente-deux ans, et des enfants encore jeunes, mais ces études vous ont passionnée.

Ensuite, vous avez cherché un sujet de thèse pour le Doctorat de 3^e Cycle. Sur les conseils de Fernand Benoit, l'archéologue marseillais, vous avez pensé traiter des abbayes romanes du sel : Psalmodi, Franquevaux, Sylveréal et Ulmet. Sur ces entrefaites, le professeur Dupont meurt, et vous devez chercher un autre directeur de thèse. M. Marcel Durliat, de Toulouse, vous a alors conseillé de vous intéresser aux absides des églises romanes dans la basse-vallée du Rhône.

Vous vous êtes vite aperçue qu'on ne pouvait étudier les absides sans étudier les églises dans leur ensemble. Vous avez travaillé *in situ*, effectuant les relevés souvent seule, les plans, les photos, le descriptif, mais aussi recherchant l'historique dans les livres, les archives, les cartulaires. Au départ, depuis le Tricastin, votre territoire s'étendait sur les deux rives du Rhône sans vraies limites ; vous avez dû le restreindre. Vous avez effectué un très gros travail, qui vous a demandé dix ans d'efforts, alors que vous meniez de pair vos responsabilités familiales. Finalement, pour des raisons indépendantes de votre volonté, vous avez dû accepter une date de soutenance qui ne vous a pas laissé le temps de terminer votre travail. Ce qui, de l'avis du jury, vous a valu

seulement la mention « bien », alors que vous auriez mérité « très bien ».

Ainsi en novembre 1982, vous avez soutenu à l'Université de Toulouse-Le Mirail une thèse de Doctorat de 3^e Cycle sur « Les Eglises romanes des XI^e et XII^e siècles dans la basse-vallée du Rhône », que vous avez limitée à quarante édifices, qui n'avaient pas encore été l'objet d'une étude approfondie, en laissant délibérément de côté ceux des villes mieux connus. Vous concluez de la comparaison de leurs styles que « les fleuves ne sont pas des frontières géographiques, seules les appartenances politiques et ecclésiastiques ont été déterminantes ».

On vous a demandé d'en publier certaines parties. Vous continuez à étudier avec enthousiasme l'architecture romane.

En 1969, vous avez été chargée du Pré-Inventaire du canton d'Aramon, que vous avez terminé en 1979, obtenant par la même occasion le classement de l'Hôtel Choisy, du XVIII^e siècle, à Aramon, parmi les Monuments historiques.

Vous êtes l'auteur de plusieurs publications et avez prononcé de nombreuses conférences, généralement sur l'art roman.

En 1979, vous avez été nommée chevalier dans l'Ordre national du Mérite, au titre de l'Environnement.

Depuis le 27 août 1985, vous êtes conservateur des antiquités et objets d'art pour le département du Gard, fonction dans laquelle vous avez succédé à notre regretté secrétaire perpétuel Pierre Hugues. Vous devez connaître tout ce qui a une valeur artistique, tout ce qui doit être protégé, afin de le soumettre à une commission, composée de personnes qualifiées, qui décide soit du classement, soit de la simple inscription.

Naturellement, ces fonctions, qui absorbent du temps, sont bénévoles. Elles vous mettent en relation avec beaucoup de maires et d'érudits locaux, et vous permettent de connaître le département en profondeur.

La liste des Commissions ou Sociétés savantes dans lesquelles vous avez accompli une fonction est assez impressionnante. Je me bornerai à énumérer celles qui requièrent de vous actuellement une présence active.

Vous êtes membre de la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages (du Gard), membre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (membre du Bureau et du Conseil d'administration).

Au plan régional, vous êtes membre de la Commission régionale du Patrimoine historique, archéologique, ethnologique (C.O.R.E.P.H.A.E.), membre de la Commission régionale du Patrimoine, Environnement et Sites (C.O.R.E.P.S.).

Vous faites aussi partie de diverses sociétés savantes : la Société française d'Archéologie (Paris), le Centre international d'Etudes romanes (Paris), l'Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (Montpellier), la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes.

Parmi vos activités, qui semblent inlassables, je dois encore signaler vos fonctions, depuis 1969, de déléguée des Maisons paysannes du Gard (section départementale des Maisons paysannes de France). En 1983, vous en avez été élue présidente. Là aussi vous ne ménagez pas votre peine. La réhabilitation d'une maison que vous aviez acquise avec votre mari au bord du Gardon, près de Saint-Etienne-Vallée-Française, vous a permis de mieux comprendre les maisons cévenoles anciennes, leur insertion dans l'environnement, qui est le résultat d'un long savoir-faire avec de faibles moyens. Vous trouvez cela beaucoup plus émouvant qu'une architecture prestigieuse faite avec de gros moyens. L'architecture rurale est sincère ; elle ne cherche pas à faire joli ; tout est bien calculé, et résulte d'une lutte incessante contre les intempéries. C'est ainsi que, par exemple, votre association organise des stages pour apprendre les mortiers anciens.

S'il fallait résumer d'un mot votre vocation et votre passion, je dirais que vous vous êtes vouée à la défense et illustration de notre patrimoine, à la sauvegarde des vestiges de l'art, que vous savez fragiles dans un monde impitoyable. N'est-ce pas l'une des vocations originelles de l'Académie ?

Nous vous avons élue correspondante en 1984. En vous appelant à prendre place désormais comme membre résidant, nous commençons à mesurer l'honneur et le bonheur que laisse présager notre choix.

Vous êtes appelée à occuper le fauteuil de Mademoiselle Fermaud, itilianisante érudite et poétesse, qui a pleinement participé à la vie de l'Académie, qu'elle a présidé en 1980, et que des défaillances de santé ont contraint à nous demander de ne plus compter sur sa présence. C'est avec peine que nous en avons pris acte ; nous l'avons sans hésitation portée à l'honorariat.

Madame, en ce jour faste pour notre Compagnie, au nom de tous nos confrères : soyez la bienvenue !



Mme Janine Reinaud répond ainsi à l'allocution de M. le Président :

« Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame, Messieurs les Académiciens,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de la présentation bien trop élogieuse que vous venez de développer à mon sujet et soyez assuré que je m'attacherai à confirmer mes modestes possibilités par la participation aux travaux et réunions de votre haute assemblée.

Aujourd'hui, au seuil de l'Académie de Nîmes, correspondante de l'Académie française, je ne voudrais pas accep-

ter votre élévation à mon égard sans avoir une pensée particulière pour celui qui m'a assuré de sa confiance en moi et de son soutien constant durant ce déjà long parcours. Je veux parler de mon mari, Yves Reinaud, médecin et surtout humaniste, disparu depuis déjà trois années. Ceux qui l'ont connu pourront en témoigner.

Lorsque j'ai été pressentie par l'un de vous, je me suis interrogée, « pourquoi moi ? » disais-je, me remémorant les personnalités qui m'avaient précédée.

En remontant le temps, je retrouve l'aïeul de mon mari, Emile Reinaud, bâtonnier de l'ordre des Avocats de Nîmes, maire de Nîmes, défenseur des courses de taureau, et dont les œuvres « graves et belles » ont illustré la bibliothèque familiale. C'est donc, avec un mélange d'hésitation, de timidité, mais aussi de fierté que j'ai accepté votre désignation. Il me faut maintenant assumer la notoriété de mes prédécesseurs et conserver ce flambeau si heureusement brandi.

En ce moment, je pense à Mademoiselle Alice Fermaud, à laquelle je vais succéder et que je ne connais que par son œuvre, aussi me suis-je efforcée de la recréer dans mon imagination à travers les témoignages de ses amis, de ses collègues et de ses anciennes élèves.

Tous et toutes n'ont eu qu'une seule voix pour me louer ses qualités de gentillesse, de bonté, de chaleur humaine, toujours à l'écoute de son prochain et prête à le secourir.

Née à Nîmes en 1906, elle y reste jusqu'à la fin de ses études secondaires.

Après une licence d'italien, Mademoiselle Fermaud s'oriente vers l'enseignement. Nommée successivement à Carcassonne, Béziers, elle est, ensuite maîtresse d'internat à Montpellier et prépare l'agrégation qu'elle obtient brillamment. C'est ensuite le départ pour Louhans en Saône-et-Loire. Peu après, elle assume son premier poste d'agrégée au Lycée de Bourg-en-Bresse et poursuit enfin toute sa carrière dans le Midi, en Avignon, puis à Nîmes au Lycée Feu-

chères où elle reste de 1943 à 1967, au terme de son professorat.

Participant dès lors, à l'activité de diverses sociétés savantes, elle prononce de nombreuses conférences révélatrices de sa grande érudition.

Correspondante de votre Académie depuis 1970, elle en devient membre résidant trois ans plus tard. Par la suite, en janvier 1980, elle remplace M. Claude Escholier à votre présidence.

Ses nombreuses communications reflètent sa vaste culture et ses goûts éclectiques, ainsi a-t-elle étudié tour à tour, de grands écrivains, des poètes, tels que Dante, le Tasse, l'Arioste, un peintre illustre, Léonard de Vinci, et d'autres personnages moins célèbres tels que Carducci, Jean Pascoli, Louis Hémon, Jacques Doucet.

Mademoiselle Fermaud n'est pas moins intéressée par l'histoire économique de Florence et de Sienne au XVI^e siècle, certainement influencée par sa culture italianisante.

Plus tard, en 1981, vers l'aboutissement de ce long parcours, apparaît une série de sonnets consacrés aux principaux monuments de la ville de Nîmes, notamment ceux du jardin de la Fontaine : la Tourmagne, le temple de Diane, la Source dont nous avons retenu ce quatrain particulièrement réussi :

*Quand la lune d'argent perce la nuit obscure,
Tu élèves la voix dans l'air lourd de senteurs ;
Accourent près de toi en pressant leur allure.
Et les nymphes des eaux, des bois et des hauteurs*

Tout se passe comme si nous assistions alors à l'ouverture d'un certain jardin secret, gardé avec pudeur, finalement délivré comme un message.

Mais, son personnage favori reste une poétesse italienne, peu connue, dont je peux dire qu'elle me fut révélée.

Gaspara Stampa, une contemporaine de Ronsard et de

Du Bellay à qui Mademoiselle Fermaud a consacré son dernier ouvrage en 1983.

La poétesse Gaspara Stampa est née à Padoue en 1523, un an avant Ronsard. Fille de joaillier, elle s'installe avec sa famille à Venise en 1531, à la suite du décès de son père.

Gaspara, alors âgée de huit ans, reçoit la brillante éducation habituellement dispensée dans la plus riche bourgeoisie du temps. Elle apprend le grec, le latin, des rudiments d'hébreu, la poésie et la musique.

Sa mère tient un salon qui réunit la fine fleur de la société vénitienne. Ainsi, peu à peu, la jeune Gaspara s'éprend de poésie et écrit ses premiers vers.

En 1548, elle vient d'avoir 25 ans, lorsqu'elle rencontre un jeune et beau seigneur du même âge, Collaltin de Collalto, adulé et admiré de tous, fils de Manfred, comte de Collalto, qui appartient à l'une des plus illustres familles de la marche de Trévis.

Ainsi, naît brutalement ce qui va devenir un amour brûlant, déchirant et très éphémère, remarquablement évoqué par le sonnet suivant :

*Si de brûler, d'aimer, je ne me lasse pas,
Et même je sens croître et l'une et l'autre chose,
Et ne m'en repens point, qu'elle qu'en soit la cause,
Comme le fait Amour qui marche sur mes pas ;
D'où vient que mon espoir perd toujours ses appâts,
S'enfuyant loin de moi comme un brouillard morose,
Cet espoir qui peut seul tout ce que mon cœur n'ose,
Et sans lequel mon cœur marche vers le trépas ?
Au milieu de mon cœur, souvent une parole,
Une crainte inconnue me dit : « O pauvre cœur ?
Ton bonheur va s'enfuir comme une brise folle ;
Car bientôt partira, emportant ton bonheur,
L'éclat de ces beaux yeux qui toujours te console,
Faisant fuir avec lui cette sainte ferveur. » (Page 91.)*

Au printemps 1551, Collaltin, vraisemblablement désireux de mettre fin à cette aventure, décide de se rendre aux Impériaux. Désespérée, ou plutôt en quête d'un réconfort, Gaspara engage, deux ans après, une nouvelle idylle avec un certain Barthélemy Zen, noble seigneur dont on ignore l'origine.

Vers 1553, c'est-à-dire, après quelques mois seulement, Barthélemy préfère s'enfuir à son tour, affolé, peut-être par la fougue de la jeune poétesse.

Déçue par les amours humaines, celle-ci se tourne alors vers Dieu. Cette période reste pleine de mystère. On peut dire, tout au plus que Gaspara se rend vraisemblablement à Florence pour une raison inconnue et qu'elle y meurt, le 23 avril 1554, à l'âge de 31 ans.

Ainsi finit la jeune poétesse au cœur brûlant ! C'est cette figure émouvante et romanesque qui a inspiré à Mademoiselle Fermaud son livre le plus attachant.

Elle y démontre l'excellence de sa langue, son aisance de traductrice en même temps que sa maîtrise de la versification française, ce qui n'est pas un mince tour de force !

Quelques vers suffiront à illustrer cette habileté (extraits du recueil intitulé *Chapitre* par Mlle Fermaud, p. 145) :

*Mourir sans ressentir le pourquoi de sa mort
Brûler à l'intérieur d'un feu qui vous consume,
Etre triste, et pourtant heureuse de son sort.*

ou bien encore :

*Conduis-moi désormais, Amour, par cette route,
Jusqu'à ce que mon âme atteigne l'autre port... (p. 170).*

Convenons que ces quelques vers sont dignes des deux poétesse, l'italienne et son admiratrice française.

Je ne doute pas que son passage dans votre illustre assemblée donne à l'œuvre de Mademoiselle Fermaud la consécration qu'elle mérite.

Mais comment ne pas avoir aujourd'hui une pensée émue pour trois de vos collègues disparus et que j'ai eu la fortune et le privilège de connaître à des degrés différents ? Je veux parler du pasteur Lhermet, du professeur André Dupont, et de Monsieur Pierre Hugues.

J'évoquerai, tout d'abord, le prédécesseur de Mademoiselle Fermaud, Monsieur le pasteur Lhermet, dont je fis la connaissance au cours d'un voyage qu'il avait lui-même organisé en Turquie.

Son affabilité, sa chaleur n'avaient d'égales que sa passion pour l'histoire. Son ouverture de cœur et par-dessus tout son sens inné de l'humour donnait confiance et le rendait accessible malgré son érudition.

Je n'ai pas eu le bonheur de parfaire et de prolonger cette trop brève amitié, Monsieur Lhermet nous ayant prématurément quittés.

J'ai été l'élève du professeur André Dupont, à ses cours d'art médiéval de l'Université de Montpellier. Je lui suis reconnaissante d'avoir fait preuve à mon égard d'une grande écoute et d'une fidèle bienveillance. Par la suite il devait inspirer et parrainer mon adhésion à la Société française d'Archéologie et m'inciter à entreprendre le pré-inventaire du canton d'Aramon.

Comment ne pas parler enfin de Monsieur Pierre Hugues qui m'honora de son amitié pendant presque vingt ans.

Je ne reviendrai pas sur les nombreuses facettes de sa riche personnalité, si brillamment exposées par Monseigneur Dalverny dans son éminent discours de réception à l'Académie. Superbe éloge véritablement sculpté, ciselé et enveloppé de beaucoup d'humour et d'amitié.

Je rencontrai pour la première fois Monsieur Hugues lors d'une réunion de la commission départementale d'Inventaire et par la suite, nous n'avons cessé de correspondre et d'échanger nos travaux. A cette époque, déjà, il m'avait demandé de l'aider dans sa fonction de Conservateur des Anti-

quités et Objets d'Art, ce que je ne pus faire que quinze ans plus tard, alors qu'il allait se décharger de son poste.

Cette succession fut difficile au début, le départ prématuré de Monsieur Hugues me privait à la fois de son amitié ainsi que de notre dialogue. Que de questions restées sans réponse !

Le temps s'est écoulé et progressivement m'est apparue l'immensité de sa tâche accomplie. La minutie de ses annotations, la rigueur de ses analyses ainsi que de ses conclusions avaient contribué à mener à bien une somme énorme de documentation, aboutissement d'une longue et persévérante ténacité.

Ainsi se révélait toute une face cachée de sa personnalité, alors qu'il n'était plus possible de communiquer. Triste et incompréhensible décalage dont nous avons tous eu assurément l'expérience à la suite de certains départs.

Afin de vous faire découvrir cet aspect ignoré de Monsieur Hugues, il me paraît nécessaire de vous dire quelques mots sur les fondements et les objectifs de la fonction de Conservateur des Antiquités et Objets d'Art.

Au-delà du patrimoine immobilier proprement dit, il est nécessaire aussi de protéger ce qui l'accompagne, soit, d'une part les éléments de décors qui ne relèvent pas du gros œuvre : stucs, fresques, vitraux, boiseries, et d'autre part, le mobilier complément indispensable de l'édifice.

C'est ainsi que la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques prévoit dans son article 14, « que les objets mobiliers, soit meubles proprement dit, soit immeubles par destination dont la conservation présente au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique, un intérêt public, puissent être classés par un arrêté ministériel ».

D'une façon générale, les éléments de décor sont considérés comme objets immobiliers dans la mesure où ils ont été exécutés pour le bâtiment dans lequel ils sont restés in-

corporés. Juridiquement ce sont des immeubles par destination.

Par contre, ils relèvent des objets mobiliers s'ils ont été rapportés ultérieurement.

Toutefois, il faut noter que la frontière entre ces deux catégories est souvent assez difficile à établir et qu'elle l'a été en fait plus par la jurisprudence que par la loi.

La législation sur les objets mobiliers devait être complétée par la loi du 23 septembre 1970 qui institue l'inscription sur *l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés*. Il s'agit d'une protection plus légère et plus rapide ne pouvant être appliquée qu'aux objets appartenant à l'Etat, aux communes, aux établissements publics ou aux associations culturelles.

A l'échelon national, les objets mobiliers sont placés sous la responsabilité de la division du patrimoine mobilier, service indépendant de la Sous-Direction des Monuments Historiques.

Les inspecteurs des monuments historiques établissent et contrôlent les programmes de restauration et rapportent devant la Commission supérieure les dossiers intéressant la sauvegarde et la conservation des objets mobiliers et les décors immobiliers.

Au plan local : les problèmes d'objets mobiliers sont suivis au niveau du département par le conservateur des Antiquités et Objets d'Art, communément appelé A.O.A., nommé par arrêté ministériel. Il est, ainsi, défini comme faisant partie du personnel technique des Affaires culturelles, bien qu'il agisse de façon pratiquement bénévole.

Ainsi, rattaché à la Direction régionale des Affaires culturelles, et sous l'autorité de l'Inspecteur des Monuments historiques, il travaille en relation directe avec l'Architecte en Chef et l'Architecte des Bâtiments de France.

L'A.O.A. reçoit de l'administration centrale la liste des antiquités, œuvres d'art et autres objets, meubles ou immeu-

bles par destination classés dans son département. Cette liste demeure toujours ouverte. Il doit en conséquence, rechercher et signaler les objets qui, n'y figurant pas encore, méritent cependant d'y être ajoutés.

Il s'agit bien là d'un travail de terrain, de prospection et de recensement.

Ainsi, chaque objet méritant une protection, est photographié, mesuré, étudié, afin d'être pour la suite consigné sur une fiche normalisée.

On peut dire, sans emphase que l'ensemble de cette première opération constitue la clé de voûte de toute notre activité et qu'elle nécessite aussi de nombreuses recherches aux Archives ou dans les bibliothèques.

A ce propos, il faut préciser que l'analyse proprement dite des objets est facilitée pour les nombreux stages d'initiation ou de formation continue qui nous sont proposés par le ministère ou par l'association nationale des A.O.A.

Ainsi, j'ai eu personnellement, l'occasion de participer en automne dernier à Laval, en Mayenne, à un stage sur la méthode et l'étude des objets mobiliers liturgiques, organisé par l'Association pour le développement de l'Inventaire général dans la Région des Pays de Loire sous l'autorité de l'Institut du Patrimoine.

En juin dernier, se tenait au Puy-en-Velay, un colloque sur les trésors d'Art religieux organisé par l'association nationale des A.O.A.

Au niveau région, l'Inspecteur des Monuments historiques met en place de façon régulière à raison de deux ou trois fois par an, des rencontres. C'est ainsi que nous avons passé l'an dernier une journée à Perpignan avec les restaurateurs d'objets mobiliers venus de tout le Midi de la France.

Ce fut ensuite à Montpellier, une journée d'étude sur les poinçons d'orfèvrerie et, enfin, dans le Centre d'Art sacré de l'ancien hospice d'Ille-sur-Têt, dans les Pyrénées-Orien-

tales trois journées sur l'orfèvrerie religieuse ancienne dans le milieu méridional.

Revenons, maintenant, à la première étape de notre travail, c'est-à-dire, l'enquête sur le terrain. Tous les objets recensés sont mis sur des fiches normalisées afin d'être ensuite présentées à la Commission départementale des Objets mobiliers sous l'autorité du préfet. Il revient à l'A.O.A. de commenter chaque fiche, et l'on décide par voie de vote du classement ou de l'inscription de chaque objet.

L'ensemble des fiches retenues pour le classement est envoyé à l'administration centrale, alors qu'il appartient au préfet de promulguer les arrêtés d'inscription à l'Inventaire.

Par la suite, l'A.O.A. est évidemment tenu de mettre à jour son propre fichier conformément à celui de Paris. A titre d'exemple :

Lors de notre dernière commission des objets mobiliers en décembre 1986, j'ai présenté, entre autres, le retable de la chapelle Sainte-Eugénie, à Nîmes, ainsi que la fontaine Pradier (à Nîmes aussi), qui ont été proposés au classement à l'unanimité.

A ce sujet, n'oublions pas que la loi de protection des objets mobiliers couvre aussi tous ceux qui présentent au point de vue de la science ou de la technique, un intérêt public.

Ainsi, dans notre département, ont été classés, récemment parmi les monuments historiques, d'une part au titre de son intérêt scientifique :

- *une collection* privée de notoriété internationale, composée de *coléoptères histeridae*, comprenant 150 boîtes de 80.000 spécimens environ.

D'autre part, au titre de son intérêt technique :

- une locomotive de 1917 et son tender, actuellement conservés à la gare de Saint-Jean-du-Gard.

D'une manière générale, l'A.O.A. est chargé de la surveillance des objets classés dans le département.

« Le récolement », constitue la tâche principale de cette opération. Il s'agit d'un contrôle pratiqué sur place, de la permanence des objets classés par rapport à leur inventaire ; ce n'est pas une mince affaire ! Pour le Gard, nous comptons actuellement 1.140 objets classés, ce qui est un chiffre important étant donné que la moyenne par département s'élève approximativement à 780 objets classés.

Nous sommes parfois amenés à appeler l'attention de notre inspecteur sur les mesures d'ordre technique paraissant nécessaires pour la conservation, la sécurité, ou tout simplement la bonne exposition des objets classés.

Cette dernière proposition, parfois mal comprise par les affectataires des lieux de culte, est à l'origine d'une polémique qu'il est nécessaire de tempérer.

Il nous a souvent été reproché de vouloir transformer les églises en musée conservant précieusement les formes usées du culte ou de la piété. Monseigneur Dalverny, lui-même au cours de l'éloge de Monsieur Hugues, parlait à ce propos des « églises qui ne sont pas des nécropoles pour les œuvres d'art ».

Il faut reconnaître qu'il fut un temps où cette remarque pouvait se vérifier amplement. De nos jours, il semble que les choses soient en train de changer.

Partant du principe qu'un objet mobilier religieux sorti de son contexte perd une grande partie de sa signification, il n'est plus question de l'enfermer systématiquement dans un musée, on ne désire pas davantage accumuler dans les églises les objets considérés comme « parachutés », sans origine certaine.

Il s'agit, avant tout, de conserver « in situ » les objets chargés de leur signification et dont l'histoire se rattache à celle de l'édifice.

Néanmoins, il arrive que, pour des raisons de sécurité, on soit obligé d'installer « un trésor » dans la sacristie ou dans une pièce annexe, pouvant recevoir des dispositifs blindés.

Cette solution plus intégrée, paraît assez satisfaisante. Elle est préférée actuellement à celle de la création d'un grand musée d'Art sacré regroupant toutes les richesses des environs.

Enfin, ultime et dernier volet de notre activité : c'est à l'A.O.A. que reviennent les démarches locales, le contrôle des conditions de départ, la réception et le contrôle du retour des objets dont le service des Monuments historiques autorise la sortie pour des expositions.

Ainsi au niveau de notre département il est prévu de prêter trois sculptures romanes du musée de la maison romane à Saint-Gilles-du-Gard afin d'être présentées lors d'une exposition qui doit se tenir au musée des Augustins à Toulouse sous l'intitulé « De Toulouse à Tripoli », de janvier à mars 1989.

Voici, exposé le plus brièvement possible, l'ensemble de la mission qui nous est dévolue.

Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas d'une tâche administrative rébarbative et austère.

La pratique, en effet, s'avère bien différente. Combien de paysages, de hameaux, voire de villages, se découvrent très souvent au détour d'un itinéraire, quête incessante qui sculpte peu à peu l'histoire profonde de la région.

Mais, c'est le côté rationnel qui constitue, assurément, le carrefour, la charnière, de l'ensemble de cette activité qui prend ici sa réelle dimension, source inépuisable d'écoute, d'échanges et d'enrichissement.

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler des contacts privilégiés, périodiques ou occasionnels, entretenus avec la Direction régionale des Affaires culturelles, l'intérêt n'est pas moindre au niveau du quotidien. Quel plaisir toujours renou-

velé de rencontrer les intervenants locaux, élus, propriétaires privés, affectataires des lieux de culte, prêtres ou pasteurs, qui me témoignent toujours d'une affabilité particulière ainsi que d'une érudition confirmée.

Vous conviendrez, assurément, que les activités de l'A.O.A. n'ont rien de rébarbatif et relèvent au contraire d'une vocation.

Impossible, en effet, de n'être pas complètement habité par le désir de la sauvegarde du patrimoine, passion réelle, vivante, qui dynamise, mais qui asservit aussi. Enfin, n'a-t-on pas dit que le bénévolat était sans limites ?

Parfois, au fond d'une vieille église, en examinant un petit chef d'œuvre dont l'auteur est oublié depuis des siècles, je m'interroge sur la finalité de cette conservation.

Qu'en restera-t-il au regard de l'Eternité ? Ce n'est qu'un grain de poussière.

Grain de poussière ? Oui, peut-être, mais il n'en demeure pas moins un de ces innombrables pas qui constituent le cheminement de l'humanité, un maillon de cette longue chaîne, tant il est vrai ainsi que le disait si bien Nietzsche, que le Présent est riche du Passé et lourd de l'Avenir.

Monsieur le Président

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Madame, Messieurs les Académiciens,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre attention. »

A 17 h 45 après que les membres de la Compagnie aient chaleureusement applaudi la nouvelle académicienne, cette dernière est conviée par M. le Président à se rendre dans la salle de Lordat pour y recevoir les félicitations de ses parents, amis et confrères.

Samedi 29 octobre 1988

INAUGURATION DES ALLEES PAUL CABOUAT

La municipalité nimoise a décidé d'honorer la mémoire du docteur Paul Cabouat, chirurgien des hôpitaux, résistant du plus grand courage et qui fut membre de l'Académie de Nîmes pendant 34 ans.

Pour ce faire son nom a été donné à une artère de la ville.

Une cérémonie, à la fois simple et émouvante, a été organisée le samedi 29 octobre 1988 à 11 h et s'est déroulée en présence de sa nombreuse famille.

Assistaient, en effet, à cette inauguration les trois enfants du disparu : Mme Françoise Bosc, fille aînée de Juliette Steeg et de Paul Cabouat, M. Jean-Pierre Cabouat, ancien ambassadeur de France, secrétaire général de la Mission du Bicentenaire de la Révolution française, et Daniel Cabouat, ancien conseiller municipal de Nîmes. Autour d'eux : les dix-sept petits-enfants et vingt-trois des vingt-quatre arrière-petits-enfants.

L'Académie de Nîmes était représentée par M. le professeur René Bosc, gendre du disparu, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Marc Chausse, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

M. Camille Lapière, au nom de M. Bousquet, maire de Nîmes, rappela la vie de Paul Cabouat, le chirurgien-chef des hôpitaux de Nîmes, qui fut à l'origine de la création de plusieurs établissements hospitaliers.



Ensuite, M. Aimé Vielzeuf, membre résidant, ancien président de l'Académie, évoqua le grand résistant que fut le docteur Cabouat, l'humaniste et l'académicien qui, de 1947 à 1981, participa assidûment aux travaux de notre Compagnie où il avait succédé à M. Paul Bonnet.

Enfin, M. Robert Chausse présenta le cartographe passionné et le créateur des sentiers de grande randonnée, ces sentiers qu'il parcourut jusqu'à l'âge le plus avancé.

Après que la plaque portant le nom de notre si estimé confrère ait été dévoilée selon le cérémonial habituel, M. Jean-Pierre Cabouat se fit l'interprète de tous les descendants de Paul Cabouat, remercia tous les artisans de cette cérémonie du souvenir.

Désormais, une allée proche de Serre-Cavalier et de Serre-Paradis (deux lieux aimés de Paul Cabouat) porte le nom de cet homme de courage, de caractère, de savoir et de cœur, dont le souvenir demeure dans la pensée de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1988

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice.

Sont présents: M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Ménard, Mgr Robert Dalverny, plusieurs correspondants et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le président René Panet, M. Félix Villeneuve, M. Christian Liger, M. Marc Chausse, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud.

Après lecture et adoption du compte rendu des séances des 14 et 21 octobre, M. Robert Debant intervient pour remercier l'Académie de la solidarité qu'elle a manifestée à l'égard des Archives départementales en votant un secours destiné au sauvetage des documents détériorés par l'inondation du 3 octobre. Il indique que l'appel lancé par la Compagnie sur le plan national a provoqué l'envoi de nombreux chèques. Le travail de restitution se soldera par des effets satisfaisants. M. Robert Debant indique également que Nicolas Polge, qui fut boursier de l'Académie en 1986, a ex-

primé le souhait de venir présenter, rue Dorée, un compte rendu de son séjour au lycée Charles de Gaulle de Londres.

Le secrétaire perpétuel rend compte de la cérémonie qui a marqué le samedi 27 octobre l'inauguration des allées Paul Cabouat du nom du regretté membre résidant puis membre honoraire qui fut un grand résistant et maire de Nîmes à la Libération.

La liste des ouvrages reçus en hommage est présentée.

Puis, M. le Président lit le projet présenté par la Commission du Programme pour le premier trimestre 1989 et qui prévoit huit communications et l'organisation de deux séances consacrées au 75^e anniversaire de la mort de Mistral avec la présentation de documents appartenant aux musées nimois.

La parole est alors donnée à M. Lucien Frainaud, membre résidant, qui présente une communication intitulée : « Le Gard et le thermalisme ».

Dans un exposé émaillé de souvenirs de jeunesse rapportés avec humour, le conférencier rappela le rôle important joué, depuis des siècles, par le thermalisme dans notre département.

Précisant qu'au début du siècle il existait chez nous dix-neuf stations thermales, il en fit la description, donnant dans le détail leur équipement et la nature des soins qui y étaient prodigués.

M. Lucien Frainaud évoqua tour à tour la station de Cauvalat près d'Avèze ; celle de Foussanges à Sauve ; celle très ancienne des Fumades, la seule encore en activité ; les sources de Saint-Jean de Ceyrargues, d'Euzet-les-Bains (non exploitée depuis la dernière guerre, mais à propos de laquelle est étudiée actuellement un projet de réouverture).

Il fut ensuite question de Bagnols-sur-Cèze dont les Romains utilisaient déjà les eaux ; de la source de Fontcluse à Meynes, découverte par Charles Martel et qui fut fréquen-

tée par bien des célébrités dont François I^{er}, Marguerite de Valois, Louis XIII et Molière ; de la source de Bouillargues.

La plupart d'entre elles ont disparu en raison de leur manque de rentabilité.

Par contre une source gardoise a acquis une renommée universelle, c'est celle des Bouillens à Vergèze, commercialisée dans le monde entier sous la marque « Source Perrier ».

Le conférencier devait conclure son brillant et spirituel exposé en invoquant l'avenir avec un certain optimisme : « Notre économie aura besoin, peut-être, qu'on s'intéresse à ce thermalisme régional qui avait, en son temps, apporté à notre région une richesse matérielle incontestable. Ces stations intégrées au patrimoine régional, faisaient partie, comme tout ce qui donne du sens à notre savoir-vivre, de notre humanisme.

« Quand nous ne ferions que sortir de l'oubli ce que l'on croyait disparu, sans vouloir nous immiscer dans des initiatives qui appartiennent à d'autres, une société savante comme l'Académie de Nîmes fait œuvre utile. »

Un débat animé, au cours duquel M. Lucien Frainaud fournit de nouvelles preuves de son érudition et de sa profonde mémoire, se prolongea jusqu'à la clôture de la séance, à 18 h, après que M. le président Bonifas ait félicité chaleureusement l'orateur, salué dans le même temps, par les applaudissements de ses confrères et du public.

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1988

M. le pasteur Bonifas, président en exercice, ouvre la séance à 16 h 40.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, Mme Janine Reinaud, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Clavel, M. Christian Liger, M. Louis Durteste, membres résidants.

Déclaration du secrétaire perpétuel

M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, prononce la déclaration suivante :

« Monsieur le Président,
Messieurs les anciens Présidents,
Mes chers Confrères,

Le 7 octobre dernier, je vous exprimais mon souhait de résigner ma fonction avant la fin de l'année. Fonction dont

les obligations s'accordent mal avec un état physique quelquefois rien moins que florissant, préoccupations d'ordre familial, et, accessoirement, un emploi du temps abusivement chargé.

Aujourd'hui je reprends la parole pour vous déclarer que la désignation d'un successeur peut attendre quelque temps...

Que s'est-il donc passé au cours de ces six semaines écoulées ?...

Tout simplement — tout bonnement devrais-je dire plutôt — que les « Messieurs-Bons-Offices » que compte notre Compagnie ont déployé leurs talents. J'en connais deux dont la diplomatie et l'efficacité me paraissent mériter hommage : M. le pasteur Bonifas et le subtil médiateur qu'est Joachim Durand.

Grâce à eux, et à la Conférence des anciens présidents, dont ils ont réclamé l'approbation, deux membres résidants m'ont offert généreusement leur concours pour me décharger d'une partie de mes obligations de secrétariat d'une part, de représentation d'autre part.

Il s'agit de Mme Christiane-Lassalle et de M. le bâtonnier Jean Ménard auxquels va toute ma reconnaissance.

Vous connaissez et vous appréciez leur personnalité : avec leur aide amicale je suis persuadé que mon mandat sera notablement allégé. Et que, dans quelques mois, lorsque j'estimerai que le temps sera venu de transmettre les cachets, les clefs et les documents que je tiens de Pierre Hugues, mon successeur aura la pleine expérience des agréments et des servitudes de la fonction.

Ceci devait être dit devant votre assemblée pour satisfaire aux formes dont se fortifie notre tradition académique.

Peut-être devrais-je m'excuser de vous avoir fait subir ainsi deux déclarations si rapprochées sur un point relevant du domaine administratif...

Mais l'occasion m'ayant permis de mesurer et d'appré-

cier votre compréhension et votre esprit de confraternité, je préfère vous remercier très sincèrement et chaleureusement collectivement et chacun en particulier. »

A la demande de M. le président Bonifas, l'assemblée nomme secrétaires Mme Christiane Lassalle-Guichard et M. le bâtonnier Jean Ménard.

Annonces

M. le Président annonce le décès de la belle-mère de M. Jean Roger, membre résidant, et adresse à celui-ci ses sentiments de sympathie attristée.

Le président signale la lettre de remerciements envoyée par M. le Député-Maire pour le don de l'Académie.

Le secrétaire perpétuel présente le compte rendu de la séance du 4 novembre, texte qui est adopté.

Des détails sont fournis sur la réorganisation matérielle du secrétariat, puis M. Victor Lassalle apporte quelques informations sur le cycle de conférences données au bénéfice des sinistrés nimois. Deux conférenciers sont déjà prévus : M. Guy Dupré, membre résidant, et M. Guilhem Fabre, correspondant. Après un débat il est convenu que ces deux manifestations pourraient prendre date fin mars et en mai 1989.

Communication de M. Seguins de Cohorn

M. le Président présente alors M. de Seguins de Cohorn, correspondant, à qui la parole est donnée pour une communication intitulée : *La jeunesse extraordinaire de Gabriel de Froment, baron de Castille*.

« Né en 1747, dans une modeste maison d'Uzès, d'une famille de petite noblesse, sans fortune et sans relation, le baron de Castille meurt quelque 80 ans plus tard, riche,

marié à une princesse, dans un château un peu féerique, ayant parcouru toute l'Europe, et entretenu une correspondance suivie avec des personnes aussi diverses que le chevalier d'Eon, le cardinal de Rohan, la comtesse d'Albany, ou le consul Lebrun. C'est à une série de coups heureux du sort, qui marquèrent sa vie entre 14 et 27 ans, qu'il doit cette métamorphose.

A 14 ans, en effet, il se trouve être le seul héritier du nom de Froment, et tous ses oncles vont se mobiliser pour assurer son avenir. C'est ainsi qu'il devient page aux Grandes Ecuries : une rude école qui lui donne, dit-il : « l'énergie convenable, et l'aplomb qui a toujours été en augmentant. Comme il est par ailleurs très avenant et plein de prévenance pour les personnes âgées, il est vite adopté par trois vieilles dames de la Cour, très influentes, qui vont l'aider dans sa carrière et lui ouvrir toutes les portes : la maréchale de La Motte-Houdancourt, la princesse de Rohan-Guéménée et la duchesse de La Vallière, née Crussol d'Uzès. Toutes trois intriguent pour lui obtenir une charge d'officier aux Gardes françaises. Grâce à l'intervention de Mme de La Vallière, il représente le prince de Conti aux États du Languedoc, alors qu'il a tout juste 25 ans.

Deux ans plus tard, il acquiert l'aisance en héritant de trois oncles qui meurent la même année, et prend le titre de baron de Castille. Il loge à l'hôtel de Rohan. Il a ses entrées tant chez les grands du Royaume, que dans les salons de la capitale, en particulier chez Mme du Deffand.

Il a désormais les atouts pour poursuivre une vie hors du commun et traverser les régimes de Louis XV à Charles X tout en restant un personnage influent aussi bien à Paris qu'en Province.

Après un débat fort intéressant, la séance est levée à 18 h.

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1988

A 16 h 30, M. le pasteur Bonifas, président en exercice, ouvre la séance.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le chanoine Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. Marcel Decremps, M. Georges Sapède, Mme Janine Reinaud, membres résidants, et le M. le docteur Jallatte, correspondant.

Le compte rendu de la séance du 18 novembre ayant été présenté par le secrétaire perpétuel et adopté par la Compagnie, plusieurs informations sont données :

L'Académie de Lascours tiendra sa séance inaugurale le samedi 10 décembre. L'Académie de Nîmes, invitée à cette manifestation y sera représentée par son président le

pasteur Bonifas, par M. et Mme Lassalle et par M. Aimé Vielzeuf.

M. le professeur Bosc donnera une conférence sur « Le marquis Abraham Duquesne, un marin protestant », le samedi 3 décembre à la Société d'Histoire du Protestantisme.

Sur invitation de M. Jean Bousquet, député-maire, l'Académie tiendra sa séance publique annuelle le dimanche 29 janvier 1989 à 16 h au Centre Atria.

Le même jour à 12 h 30 un repas amical réunira les membres résidants et non résidants et leurs conjoints. Le choix du restaurant et l'ordonnancement du repas sont confiés à la diligence de M. le bâtonnier Jean Ménard.

M. le docteur Jean Bastide, membre non résidant, hospitalisé à la clinique Saint-Eloi de Montpellier, après un malaise cardiaque, se remet lentement de cette altération de santé.

Enfin il est rappelé que la Commission dite « de l'Encyclopédie » tiendra une réunion le vendredi 16 décembre à 15 h sous l'autorité de M. Jacques Larmat, son animateur.

Solidarité académique

M. le Président annonce que l'appel à la solidarité lancé sur le plan national à la suite des inondations du 3 octobre 1988 s'est soldé par de nombreux témoignages de solidarité, la plupart concrétisés par des dons importants.

L'Académie de Dijon lui remettra notamment un chèque de 10.000 F au cours de sa prochaine séance solennelle. Par ailleurs mention est faite d'un concert de bienfaisance donné le 14 décembre par la pianiste Nicole Affria dans la salle de la Renaissance.

Réception de Me Jean Goujon

Introduit par ses parrains, M. le docteur Edouard Drouot et M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon est accueilli par M. le Président qui le salue en ces termes :

« Monsieur,

Malgré la qualité d'immortels, qu'une tradition bien intentionnée, mais sans doute impotente à en assurer la réalité, attribue aux académiciens, il arrive que les membres de notre Compagnie se succèdent trop rapidement à notre gré.

Cela nous vaut toutefois le privilège d'un renouvellement bien nécessaire, d'un enrichissement par l'apport de nouvelles personnalités. Comme nous le rappelait ici même récemment le médecin-général Edmond Reboul : « Grâce à ce perpétuel renouvellement, l'Académie passe à travers les siècles sans rien perdre de sa jeunesse et de son éclat car, selon le mot de Maurice Druon : Ce qui est immortel, ce n'est pas l'Académicien, c'est l'Académie. »

C'est pourquoi l'accueil, la découverte, d'un nouveau confrère constitue toujours pour nous, dans la simplicité de son rituel, un moment de chaleureuse espérance.

Vous êtes né à Aimargues le 6 novembre 1921, d'un père viticulteur et négociant en vins, et d'une mère sans profession, comme l'on dit de celles qui se consacrent aux soins et à l'éducation de la maisonnée. Leurs familles habitaient ce village à tout le moins depuis des décennies. Vous avez aussi une sœur. Vous passiez tous vos étés à Langogne, à l'air vivifiant de la Lozère.

Après l'école primaire, pour l'entrée en 7^e, à 9 ans, vous êtes mis en pension au collège de l'Assomption à Nîmes. Vous êtes un élève vite remarqué et vous recevez les meilleures notes. Vous avez beaucoup aimé le latin et le grec. ces matrices des humanités. Vous passez la première partie du baccalauréat en 1938, la deuxième en 1939.

Le négoce du vin ne vous attire pas spécialement, et vous vous orientez vers les études juridiques. Donc, en 1939 — la guerre était déclarée — vous vous inscrivez simultanément à la Faculté de Droit de Montpellier et à l'Ecole libre des Sciences politiques à Paris, en vue de faire carrière dans la fonction publique dans un grand corps de l'Etat, Conseil d'Etat ou Inspection des Finances.

L'armistice de juin 1940 ayant amené la création d'une antenne de l'Ecole libre des Sciences politiques en zone non occupée à Lyon, vous allez y poursuivre vos études, simultanément avec le droit. Vous y avez connu et apprécié des professeurs brillants tels Michel Debré, Paul Bastid, Basdevant.

En 1942, vous achevez Sciences po. Vous revenez à Montpellier pour la dernière année de licence, que vous passez en 1943. L'occupation ayant momentanément interrompu le recrutement des hauts fonctionnaires, en solution d'attente, vous vous faites inscrire comme avocat stagiaire au barreau de Nîmes en novembre 1943. Ce provisoire durera longtemps ! En fait, vous ne pourrez y exercer qu'après la libération, car, pour échapper à la réquisition du Service du Travail obligatoire en Allemagne, vous vous faites embaucher pendant quelques mois comme magasinier dans une entreprise de la région.

En 1945 vous passez à Montpellier les diplômes d'études supérieures en vue du doctorat. Trop accaparé alors par les nécessités de la vie active, vous n'avez jamais eu le temps de préparer votre thèse. Mais vous n'y renoncez pas. Depuis votre récente retraite, vous vous êtes inscrit à la Faculté de Droit de Paris II, en vue d'une thèse sur « Le régime juridique des Caisses d'Epargne », qui doit faire l'objet d'une édition. Etant donné les évolutions intervenues en la matière, votre expérience et votre compétence pour les exposer, l'ouvrage devrait faire autorité. Votre travail est avancé, mais de grosses difficultés de santé personnelles et parmi vos

proches en ont différé l'achèvement. Notre vœu confraternel est que vous puissiez bientôt mener à bien cette entreprise.

Reprenons le fil de votre curriculum. Dans l'immédiate après-guerre, vous avez passé le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, et ainsi de situations provisoires en solutions d'attente, vous vous laissez capter par le barreau.

En 1948, vous avez épousé Mademoiselle Elise Chambon, la fille du docteur Chambon bien connu à Nîmes. Elle était la nièce de Madame Pierre Hugues, ce qui fait de vous le neveu par alliance de notre regretté secrétaire perpétuel. Ne peut-on pas, sans trop s'avancer, imaginer que votre réception aujourd'hui au sein de l'Académie, quand les temps seraient venus, aurait répondu à un de ses souhaits ? Par la même occasion, vous êtes aussi entré dans le cousinage de nos confrères, le docteur Drouot et M. Durteste.

Vous avez eu quatre enfants qui sont respectivement médecin psychiatre, notaire, épouse de médecin généraliste, avocat. Vous avez aussi huit petits-enfants.

Vous aviez une femme remarquable, que vous avez eu la grande tristesse de perdre, à la suite d'une douloureuse maladie, en 1978, à l'âge de 52 ans. Vous avez traversé là une période très dure. Après ces années de solitude, alors que vous aviez décidé de refaire votre vie, des problèmes de santé, que nous souhaitons en voie de solution, ont à nouveau entravé vos projets.

Vous avez donc exercé la profession d'avocat pendant quarante-deux ans, de 1945 jusqu'au 1^{er} avril 1987, date de votre départ à la retraite. Comme nous l'avons dit, cela n'était point votre projet initial, puisque dans les études du droit vous aviez privilégié plutôt la législation financière, le droit administratif, le droit international public plus que le droit civil ou la procédure civile. Or, les événements de la guerre vous ayant poussé vers le barreau, vous y avez pris goût et vous avez beaucoup aimé votre profession.

Ainsi, vous vous êtes consacré à la défense, plus comme civiliste d'ailleurs que comme pénaliste. Vous étiez capable de brillantes plaidoiries. Vous avez illustré l'importance du droit pour régir les rapports entre les hommes et pour gérer le processus de complexité croissante des sociétés modernes. Comme auxiliaire de la justice, l'avocat doit jalousement défendre son indépendance. Car l'honneur du barreau consiste à être un rempart contre les abus éventuels du pouvoir.

Peut-être aurez-vous l'occasion de nous entretenir de la profession d'avocat. J'apprends qu'en France il existe un avocat ou conseil juridique pour 2.000 habitants en moyenne, tandis qu'en Allemagne fédérale c'est un pour 1.200 habitants, en Grande-Bretagne et en Espagne un pour 1.000 habitants. Aux Etats-Unis, aucun patron ne conclut une affaire sans consulter son *lawyer*.

En peu d'années, la profession d'avocat n'est-elle pas condamnée à évoluer face au marché unique européen, face à la demande croissante des entreprises, l'accroissement du commerce international et la multiplication des contrats de sous-traitance ?

L'avocat, personnage individualiste, spécialisé dans la procédure, dévoué à la cause de la veuve et de l'orphelin, n'est-il pas appelé à couvrir l'ensemble des consultations juridiques, à évoluer vers la constitution de grands cabinets, peut-être même vers le groupement de cabinets de divers pays, pour éviter les casse-têtes juridiques de conflits de droit international ? L'internationalisation de la vie économique ne rendra-t-elle pas indispensable de telles associations le jour où, par exemple, les Français pourront acheter en Italie, grâce à un prêt bancaire allemand, une maison assurée en Grande-Bretagne ?

Vous avez certainement eu l'occasion de vous entretenir de ces perspectives, si j'en crois la liste impressionnante des hautes responsabilités que vous avez été appelé à assumer.

L'Union des Jeunes Avocats, à la suite de Paris, Lille, etc., a été créée à Nîmes après la guerre pour ouvrir la profession sur ses perspectives d'évolution. Vous l'avez présidée, après quoi vous avez été appelé à siéger au Comité central de la Fédération nationale des Unions de Jeunes Avocats. Lors d'un congrès à Strasbourg, en 1957, alors que plusieurs candidats s'étaient déclarés pour briguer la présidence nationale, vous mettez tout le monde d'accord en emportant le siège. Vous exercerez cette présidence de 1957 à 1959.

Cela vous donnera l'occasion, avec d'autres avocats de pays voisins, que vous invitez comme observateurs lors de vos congrès, de fonder l'Union internationale des Jeunes Avocats, qui est actuellement représentée dans presque tous les pays. Vous avez été vice-président pour la France de l'Union internationale des Jeunes Avocats. Ce qui vous a donné l'occasion de participer à des congrès internationaux à Genève, Bruxelles, Munich et Athènes.

Ces hautes fonctions vous ont valu, au titre du ministère de la Justice, d'être fait chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur en janvier 1980.

Mais l'on n'est « jeune avocat » que jusqu'à l'âge de quarante ans, et l'essentiel de vos activités se déroulaient au barreau de Nîmes. Vous avez été élu bâtonnier de l'Ordre pour les années 1985 et 1986, appelé à succéder à Me Jean Ménard.

Le bâtonnat est un honneur, c'est surtout une charge. A l'origine, au Moyen Age, il désignait celui qui portait le bâton dans les cérémonies de confréries. Le bâtonnier est le chef de l'Ordre, qu'il est chargé de représenter et d'administrer, avec son Conseil. Il appartient au bâtonnier d'éviter les conflits entre avocats, entre avocats et clients, entre avocats et magistrats.

Vous gardez toujours quelque nostalgie du grand large, et votre position de bâtonnier vous permet de participer, dans le cadre cette fois de l'Union internationale des Avocats, à

des missions en Colombie, Chili, Argentine, Brésil et Uruguay. Outre l'attrait des voyages, ces rencontres vous ont fourni l'occasion de comparaisons pleines d'intérêt. C'est ainsi que vous m'avez dit votre étonnement de constater les énormes différences qu'il pouvait y avoir entre avocats même dans un même pays : si à São Paulo, par exemple, certains mènent un train de vie de grands seigneurs, à Rio quelques-uns sont aussi chauffeurs de taxi pour vivre. Mais tous ont en commun le souci de la défense de l'homme et de ses libertés. Ces contacts internationaux vous ont aussi permis de constater à plusieurs reprises la haute image que l'on se fait du juriste et des traditions du droit en France. Il dépend de notre vigilance que cette image ne soit point ternie.

Il semblerait que ces activités professionnelles soient suffisantes pour remplir une vie. Mais vous avez été tenté un moment par une carrière politique. C'est ainsi qu'à la demande de M. Jean Roger, vous vous présentez aux élections du Conseil municipal, à l'âge de 25 ans, et vous y siégerez de 1947 à 1953, dans la première municipalité Edgar Tailhades. Vous y avez été apprécié comme rapporteur général du budget.

En 1959, alors que vous veniez d'achever vos deux années de présidence de la Fédération nationale des Unions de Jeunes Avocats, le Premier ministre de l'époque, M. Michel Debré, vous a nommé au Conseil économique et social au titre de personnalité qualifiée. Vous y avez siégé deux ans, comme membre de section, à la Section formation-orientation de la Jeunesse. Cela vous prenait une journée par semaine. Ce fut une expérience enrichissante, au cours de laquelle vous avez côtoyé des hommes de valeur, représentants des syndicats, du patronat, des associations familiales.

Vous avez aussi accompli un long passage à la Caisse d'Épargne. Lors de la création des Caisses d'Épargne, à la Restauration, on avait estimé que des notables seraient les plus compétents pour gérer les comptes des petites gens, en

apportant la garantie de leur propre réussite. La Caisse d'Épargne de Nîmes possédait cette particularité de tenir compte de la réalité sociologique confessionnelle de notre ville : sur 23 administrateurs, 12 devaient être catholiques, 11 protestants, tandis que président et vice-président étaient alternativement et inversement catholique et protestant. Vous avez pu constater que ce particularisme d'une référence confessionnelle à Nîmes n'a pas échappé à des observateurs étrangers. Vous retrouverez ce qu'on peut bien qualifier d'« archaïsme », sans que le terme soit péjoratif, dans la composition de notre Compagnie ; mais comme juriste vous savez le poids du droit coutumier, quand il s'enracine dans l'histoire.

Depuis la loi de 1983, les Conseils d'administration ont été remplacés par des Conseils d'Orientation et de Surveillance, composés de représentants des déposants personnes physiques, des collectivités publiques, des personnels et des déposants personnes morales. Donc, en 1955 vous êtes nommé administrateur de la Caisse d'Épargne de Nîmes, et vous êtes élu président de son Conseil d'administration en 1970. Ceci vous vaut encore toute une promotion de responsabilités, que je me bornerai à énumérer :

— Membre, puis vice-président, du Conseil d'administration de l'Union régionale des Caisses d'Épargne du Midi et du Sud-Est,

— Membre du Conseil d'administration de l'Union nationale des Caisses d'Épargne de France de 1978 à 1980,

— Délégué des Caisses d'Épargne de France au Groupement des Caisses d'Épargne de la Communauté Economique Européenne de 1979 à 1988,

— Membre du Conseil d'administration et du bureau de la Caisse générale des retraites du personnel des Caisses d'Épargne de France de 1978 à 1985 et, depuis 1985, contrôleur financier de cet organisme,

— Délégué à de nombreux congrès internationaux des Caisses d'Épargne ou organismes solidaires.

Corrélativement, de 1953 à 1985, pendant trente-trois ans, vous avez exercé la présidence de la Caisse de Crédit municipal de Nîmes. Contrairement à son intitulé, cette institution n'est pas municipale, mais s'étend sur plusieurs départements, puisque Montpellier, Béziers et Perpignan n'en sont que des succursales. Dans les années 1972 à 1976, vous êtes membre de la délégation des Caisses du Crédit municipal auprès du ministre des Finances.

Je n'aurais pas encore tout dit si je ne mentionnais votre participation au Conseil d'administration de l'Office HLM du Gard à partir de 1947 et pendant plusieurs années. Votre présidence de l'Œuvre Argaud, depuis 1947. Votre participation aux Conseils d'administration d'œuvres sociales telles que : Samuel Vincent, Marie-Thérèse, Le Genevrier, et vous ajoutez « et cœtera ».

Cher Monsieur, on a besoin de reprendre son souffle après une telle énumération ! Comment avez-vous trouvé le temps de faire tout cela, de courir tous ces conseils d'administration, d'assumer toutes ces présidences, sans négliger vos obligations professionnelles ?

Vous êtes doué, brillant à vos heures, capable d'enthousiasme et d'activités débordantes.

Vous êtes maintenant entré dans le temps où, par nécessité, l'on prend un peu de recul sur les activités passées. C'est un temps favorable à l'intériorisation de tant de richesses aperçues.

Nous n'avons pas de conseil d'administration à vous offrir, mais le commerce de gens de bonne compagnie, qui se veulent ouverts à la culture, toujours curieux d'apprendre, et où chacun s'instruit de ce que l'autre sait.

Monsieur, nous vous invitons cordialement à siéger parmi nous pour participer à ce renouvellement de l'esprit ! »

La réponse de M. le bâtonnier Goujon

Le nouvel académicien répond par le discours de remerciement suivant :

« Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Dans le discours de remerciements prononcé en ce lieu, voici déjà dix ans, par l'un de vous, j'ai découvert, formulées avec cette finesse qui est un de ses charmes, les trois conditions requises pour être académicien nîmois :

Aimer Nîmes, notre Ville,
Etre aimable car l'Académie est une compagnie d'amitié,
Avoir un peu de culture.

Lorsque j'ai appris que vous m'aviez fait l'honneur de m'inviter à siéger parmi vous, je n'ai pas eu l'outrecuidance de croire que mes seuls mérites avaient emporté votre décision.

Il y fallait aussi cette indulgence qui est sans doute la vertu la plus répandue parmi vous avec la chaleur humaine. Vous m'avez témoigné l'une et l'autre lorsque tour à tour vous m'avez accueilli.

La grandeur de cette institution, l'exquise courtoisie de ses membres, la qualité de leur esprit, leur richesse de cœur, tout cela a fait naître en moi, dès après la bouffée de légitime fierté, un comportement étrange, nouveau, envers lequel je me croyais, à mon âge, définitivement immunisé : la timidité.

Devrais-je dire, Monsieur le Président, que vous avez encore ajouté à mon embarras, mais je dois à la vérité de témoigner que vous m'avez beaucoup aidé, dans ce moment difficile, par votre bonté et votre cordialité, que vous me permettez de qualifier de fraternelle.

Dès notre premier entretien, une image s'est imposée à mon esprit, celle d'un homme que j'ai eu l'honneur d'appro-

cher et d'assez bien connaître et qui a, comme vous, incarné contre la Barbarie, l'espérance et l'amour des chrétiens : Edmond Michelet.

Lorsqu'un vieux Nimois est appelé à rejoindre de nombreux amis au sein de l'Académie, il n'ignore pas tout à fait les usages et les rites de cette maison. Il en connaît le prestige, les traditions de travail et d'urbanité.

Il sait que l'Académie est un organisme vivant et non pas un panthéon conservant la mémoire d'hommes et de femmes choisis tour à tour au sein des générations qui se succèdent dans la cité.

Mais ce serait être infidèle et injustement ingrat que de vouloir lutter contre ce sentiment profond qu'à côté de l'Académie des vivants, siège, silencieuse mais féconde, l'Académie des ombres.

Des amis, des maîtres, des proches, tel Pierre Hugues qui a laissé un si grand souvenir, des confrères, des bâtonniers, Jean Bosc qui guida mes premiers pas au barreau, Fabre, Lacombe, Lafage, de Montaut-Manse, des Guerrois, Edgar Tailhades.

Comment les oublierais-je alors que je vais modestement prendre leur suite aux côtés du bâtonnier Marcel Fontaine et du bâtonnier Jean Ménard, mon prédécesseur immédiat à la tête de l'Ordre.

En songeant à ces grands anciens et en me penchant sur les documents qu'avec beaucoup d'obligeance certains d'entre vous m'ont confiés, j'ai pu mesurer toute l'importance de la place que traditionnellement l'Académie de Nîmes a réservée aux juristes.

Grâce à mon parent, Edouard Drouot, j'ai pu dresser la liste de mes prédécesseurs et constater que depuis le 2 mai 1947, date de l'élection de Bernard de Montaut-Manse, ce siège essentiellement occupé par des ecclésiastiques au cours des décennies antérieures, est devenu l'apanage des hommes de droit, quatre dont deux avocats.

Je les ai bien connus tous quatre.

Bernard de Montaut-Manse dont la légende berçait mon enfance dans ce village d'Aimargues, patrie de la bouvine et de l'estrambord, avait ébloui par son accueil magnifique et sa prodigieuse culture le groupe de jeunes concurrents de la coupe Drac à l'occasion de leur rassemblement aux Saintes-Maries-de-la-Mer dans les années précédant immédiatement la guerre.

Je le retrouvais lorsque je m'inscrivis au barreau de Nîmes.

Plus tard, en 1956, il en était le bâtonnier au moment du Congrès national des Jeunes Avocats de France que nous organisions dans notre ville.

Lorsque je devins, un an plus tard, président de cette Fédération des Unions de Jeunes Avocats de France et bien longtemps après, ici ou là, au travers de nos régions, des confrères évoquaient avec ravissement l'exceptionnel talent de ce bâtonnier nimois qui au plus haut degré leur avait enseigné ce qu'est l'éloquence.

Bernard de Montaut-Manse était le verbe incarné, le nourrissant d'un immense savoir, avec une étonnante mémoire et au cas d'impossible défaillance, une imagination capable de la faire oublier avec une assurance farouche et impertinente de grand seigneur.

Il s'est illustré à la barre dans de très grands procès de notre Cour d'Assises, il a prononcé des harangues restées célèbres lors de vastes rassemblements pour servir ou pour défendre nos traditions locales, il était un causeur capable de retenir auprès de lui pendant des heures, à propos de l'événement le plus banal, un auditoire séduit par un homme qui portait à un si haut degré l'art de la conversation.

Gustave Lafage fut le successeur de Bernard de Montaut-Manse à l'Académie de Nîmes.

Tout enfant, je l'avais connu puisqu'il m'arrivait d'ac-

compagner mon arrière-grand-père dont Gustave Lafage était le conseil.

C'était un célibataire courtois, d'aspect un peu britannique, flegmatique en tous cas, caustique et malicieux.

Aux côtés de de Montaut-Manse et même de nombreux autres avocats, Gustave Lafage faisait figure de silencieux.

Mais ses propos étaient pleins de finesse et de sagesse.

Ses connaissances juridiques étaient grandes et il avait acquis sur ses confrères beaucoup d'autorité qu'il exerçait avec réserve et pudeur.

J'ai su plus tard qu'il avait l'âme d'un délicat poète et je suis certain que ceux d'entre vous qui l'ont connu gardent de lui cette image.

Bernard de Montaut-Manse et Gustave Lafage avaient siégé chacun dix ans.

Le 5 mai 1967, Maître Léon Fosse, notaire, était élu au siège de Gustave Lafage.

Léon Fosse, aussi sage que savant, était respecté, écouté, consulté de toutes parts.

Il reste à mes yeux le « conseil des conseils », le « notaire des notaires ».

Vous connaissez tous les éminents services qu'il a rendus à l'Académie à l'occasion de la succession du marquis de Lordat.

Au sein du Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne de Nîmes, il s'était mis à la disposition de son président avec cette simplicité et cette disponibilité qu'il a su démontrer dans toutes les charges qu'on lui a confiées.

J'en ai usé et peut-être abusé en lui déléguant notamment dans les domaines des prêts et du contrôle financier, des pouvoirs très larges.

Dans ces tâches, comme en toute chose, il a témoigné de sa hauteur de vue, de sa pondération, de son intégrité, de cette lumière qui éclairait son raisonnement et assurait son interlocuteur.

Lorsque disparut Léon Fosse au Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne de Nîmes, Michel Grollemund, préfet de Région honoraire, fut appelé à lui succéder.

J'avais préconisé ce choix parce qu'il est mon ami depuis son tout premier séjour dans notre département où il devait revenir en qualité de préfet, avant de le quitter pour prendre la tête de la région, puis être appelé à des fonctions encore plus importantes à la direction du Cabinet du Premier ministre, au secrétariat général des départements et territoires d'Outre Mer.

Mais à mes yeux, un de ses titres les plus précieux était qu'avant d'entreprendre cette grande carrière préfectorale, il avait été jeune avocat au barreau de Lyon et surtout qu'il avait gardé, dans toutes les charges qu'il avait occupées, une grande rectitude de jugement, une extrême droiture, un profond respect des autres, le souci de préserver dans l'application de la loi et la défense de l'ordre public, les droits des plus faibles et des plus désarmés.

Ces qualités sont aujourd'hui d'autant plus nécessaires que l'Etat a tendance à broyer et à conférer à l'administration, à quelque échelon que ce soit, ce qui devrait rester du ressort des juges, qu'il s'agisse de procédures d'expulsion d'étrangers ou de sanctions frappant les automobilistes en infraction.

Je ne saurais oublier les trésors de dévouement qu'après son retour définitif Michel Grollemund a encore prodigués notamment au service de la Croix Rouge ou d'autres institutions d'entraide et de solidarité.

J'ai eu le privilège de bien connaître personnellement ces quatre hommes et s'il m'est ainsi plus facile de trouver certains exemples dont je devrai m'inspirer, dans le présent je mesure encore plus combien faibles sont mes mérites.

Mais l'important et c'est ce qui me réconforte, c'est le souci permanent de votre compagnie, non seulement dans

l'histoire de ce siège depuis quarante ans, mais en tant d'autres occasions, d'appeler des hommes de droit et tout particulièrement des avocats.

La règle légale est toujours une contrainte pour l'individu, la famille, l'entreprise, la collectivité, la société tout entière.

Mais l'homme, qui subit cette violence de la loi, en demeure la fin première et ses droits essentiels doivent être rigoureusement préservés.

C'est alors qu'apparaît l'avocat, le protecteur, le Paraclet.

Il est, lui aussi, un gêneur pour l'ordre établi, pour la tranquillité, pour le conformisme, mais un gêneur nécessaire.

Au cours de nombreuses rencontres à l'étranger, j'ai découvert tout le prestige que conservent dans le Monde les avocats et plus généralement les juristes français.

Il y a là, comme on dit aujourd'hui, une « part de marché », encore plus précieuse que d'autres et qu'il nous appartient de préserver farouchement.

Quelle que soit l'évolution des techniques professionnelles, quelle que soit la part prise par les juristes dans la vie économique et ses activités créatrices, il reste que la mission privilégiée des hommes du droit est d'être présents auprès des exclus, de ceux qui sont mal traités en raison de leur race, de leur couleur, de leur idées ou même tout simplement de leur ignorance ou de leur timidité.

Il est nécessaire d'apporter une aide à ceux qui ne peuvent ou ne savent pas se défendre, qui n'en ont pas les moyens matériels ou intellectuels, ceux qui, selon le mot d'un très grand bâtonnier du barreau de Paris, sont les « pauvres en droit ».

Certes la profession, par une lente évolution, que les exigences de la construction européenne précipiteront sans doute quelque peu, s'oriente vers une fonction plus préventive que curative, vers des activités plus proches de celles

des avocats anglo-saxons, vers une plus grande osmose entre l'avocat, l'enseignant des facultés de droit, le magistrat des juridictions judiciaires, le juge administratif, le juriste d'entreprise ou d'administration, le conseiller ou le rédacteur d'actes qui ne pratique pas l'activité ancestrale de la plaidoirie.

Même dans sa conception traditionnelle la plus étroite, l'avocat participe à la vie de la société, à la création et à la circulation, à la conservation et à la transformation des richesses.

Par ses conseils et ses interventions dans les procédures, il est pour les personnes physiques ou morales, pour les particuliers comme pour les commerçants ou même les administrations, un agent économique, selon le jargon de ce temps.

Mais au-delà de cette constatation, il est évident que le juriste joue un rôle plus diffus, mais encore plus important dans la vie sociale par la préservation des valeurs essentielles et, en tout premier lieu, de ce qui touche à la liberté individuelle, la maîtrise des évolutions nécessaires, l'adaptation de la loi aux besoins des hommes et celle des mentalités aux nécessités de la vie en communauté, la naissance des formes sans cesse renouvelées de groupements au sein desquels après des décennies de brutale urbanisation, les hommes et les femmes peuvent se rapprocher, se connaître, s'unir pour une meilleure insertion de l'individu dans la collectivité.

Ainsi l'apport des juristes à ce patrimoine sans cesse enrichi ne consiste pas seulement dans les écrits des grands penseurs, ni même dans la rédaction des codes que de nombreux pays ont pris pour modèle.

Il est pour tous dans l'accomplissement quotidien des gestes appris de génération en génération avec des innovations rarement fulgurantes, mais la conscience professionnelle et plus encore le respect d'une éthique rigoureuse et souvent contraignante.

Cela n'empêche nullement d'agir, de réaliser, de créer, mais aide à agir, selon le vœu de Bergson.

Dans les tâches les plus humbles, le juriste doit être intransigeant.

L'intransigeance n'est pas l'intolérance ou alors elle est l'intolérance envers le mal, envers ce qui corrompt, qui pervertit, qui divise, qui déchire.

Un juriste ne peut admettre cette singulière affirmation d'un ministre que le domaine de la loi s'arrête là où commence l'intérêt de l'Etat et il doit dénoncer le scandale qui est moins dans cette proclamation que dans l'absence ou l'extrême discrétion des protestations.

Il arrive, dans un monde trop enclin à subir et à accepter, que la faiblesse des murmures prenne une singulière intensité.

Entre les pouvoirs et l'individu, le droit s'interpose qu'il s'agisse de la défense de l'homme, de sa liberté, de son honneur, de son patrimoine.

Cette protection, le juriste la doit certes à son compatriote, mais encore à l'étranger.

J'ai parfois tremblé, craignant que notre pays abandonne sa plus authentique tradition d'hospitalité et d'asile.

Les devoirs du juriste sont simples, mais ambitieux.

Votre compagnie s'est toujours honorée de leur faire une large place selon une tradition dont je suis aujourd'hui le bénéficiaire.

Mais si la passion que j'ai toujours nourrie pour le droit trouve ainsi sa récompense, je vous dois la confiance qu'une autre a habité ma vie : la participation aux activités des établissements financiers à caractère social.

Certes dès mes études à l'école libre des sciences politiques, où enseignaient des maîtres qui s'appelaient André Siegfried, Wilfrid Baumgartner, Jacques Rueff, j'avais conçu une attirance, que d'aucuns jugeaient bizarre et même perverse, pour le domaine de la finance.

J'avais nourri ce goût au sein du Conseil municipal de Nîmes, puisqu'en 1947 mon éminent ami, votre regretté confrère Edgar Tailhades m'avait confié la préparation et le rapport du budget de la ville et lorsque je l'informais de ma décision de ne pas solliciter en 1953, le renouvellement de mon mandat de conseiller municipal, il insista pour que j'accepte d'être désigné au sein du Conseil d'Administration de la Caisse de Crédit municipal de Nîmes et d'en devenir le vice-président, la présidence de cet établissement public appartenant de droit au maire.

J'avais alors 32 ans et je devais rester à ce poste, sous trois maires successifs, pendant un tiers de siècle.

Mais une loi ayant déclaré cette fonction incompatible avec celle que j'occupais à la Caisse d'Épargne, c'est mon ami Jean Ménard qui, au moment où je lui succédais comme bâtonnier, me remplaçait lui-même à la tête de cette Caisse de Crédit municipal où il me secondait depuis déjà de longues années. Nous alternons ainsi depuis près d'un demi siècle.

Persuadé qu'il fera à ses confrères de l'Académie une communication sur l'histoire, les usages et les secrets de MA TANTE, je ne vous parlerai pas davantage de cet organisme si nécessaire en dépit d'une certaine évolution des formes extérieures de la misère et si attachant.

Mais depuis 1955, j'avais également été appelé à siéger au Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne de Nîmes dont je devais devenir président en 1970, avant que la réforme de 1983 ne remplace le Conseil d'Administration par un Conseil d'orientation et de surveillance composé de plusieurs collèges qui, unanimement, m'ont choisi pour être jusqu'à la limite d'âge désormais instituée leur président.

Dans ces établissements, comme dans les organismes qui les regroupent aux plans régional, national, européen et même mondial, j'ai quelque peu, quoique bien modestement,

développé ma culture financière de base, mais j'ai surtout pu apprécier toutes les vertus du bénévolat.

C'est une notion pleine de richesse et de noblesse, mais il semble que de nos jours on lui préfère souvent le terme de volontariat, concept plus étroit et, faisant moins ressortir la gratuité de l'acte.

L'institution des Caisses d'Epargne beaucoup plus récente que celle des Monts de Piété, cependant considérés notamment en Italie comme des précurseurs, apparaît à la fin du XVIII^e siècle et en France au début du XIX^e.

Ces caisses sont nées des efforts conjoints d'aristocrates s'intéressant aux questions sociales et au progrès de la prévoyance : Benjamin Delessert et La Rochefoucauld-Liancourt.

Profondément enracinée dans le tissu français, banque des familles, des collectivités locales et du logement social, la Caisse d'Epargne a été pendant un siècle et demi administrée par des notables.

A l'origine, ils étaient seuls à disposer du temps nécessaire, des connaissances que donne la gestion de ses propres biens et du sentiment de sécurité qu'elle inspire.

Mais au cours des années s'est manifesté progressivement au travers de l'activité syndicale et de la vie associative l'accès des plus modestes à la compétence financière.

La loi du 1^{er} juillet 1983 a consacré cette évolution avec sans doute un peu de brutalité à l'égard des administrateurs traditionnels.

Mais à beaucoup d'égards, cette réforme a été bénéfique et les Caisses d'Epargne de France constituent désormais un véritable réseau avec certes plus de technocratie, mais aussi beaucoup plus d'efficacité.

Le monde des Caisses d'Epargne m'a également permis, dans le cadre de certaines gestions paritaires, de connaître les grandeurs et les faiblesses du syndicalisme contemporain.

Je ne l'avais pratiqué que dans la défense des professions libérales, c'est-à-dire avec une certaine ingénuité.

Lorsqu'il s'agit de salariés privilégiés, la « langue de bois » est parfois irritante et l'action syndicale s'identifie trop souvent à un conservatisme figé.

Cependant j'estime que le syndicalisme, même si ses plus grandes victoires sont du domaine du passé, reste un instrument indispensable du progrès social par le dialogue et quelque fois, si nécessaire, le conflit selon les règles posées par la loi.

Je vous ai confié ce qui, au-delà des tâches professionnelles et quotidiennes, a exalté ma vie ; comme celle de tous les passionnés elle a été heureuse en dépit des épreuves qui sont le lot de chacun de nous.

Ce soir, grâce à vous, elle m'apporte une très grande joie. »

Lorsque les applaudissements de la compagnie et de l'assistance se sont éteints, M. le Président proclame la clôture de la séance et prie M. le bâtonnier Goujon de passer dans la salle de Lordat. En ce lieu le nouvel académicien reçoit les félicitations de ses parents, amis et confrères.

*DECES DE M. OLIVIER LOMBARD, DE BEAUCAIRE,
Correspondant de l'Académie de Nîmes*

L'histoire beaucairoise vient de perdre l'un de ses plus fervents adeptes : M. Olivier Lombard décédé le 6 décembre à l'âge de 92 ans, après une vie tout entière consacrée à l'art et à la culture.

Beaucairois d'adoption depuis une quarantaine d'années, M. Lombard, originaire de Marseille, s'était attiré la sympathie générale dans l'exercice de son métier de photographe, métier qu'il pratiquait en artiste, car sa première vocation était la peinture et il avait fait des études approfondies dans ce domaine où il était titulaire d'un diplôme de l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille.

M. Lombard était l'un des membres fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie dont il était archiviste depuis la fondation de ce groupement en 1960. Il a mené au sein de cette société une activité inlassable qui s'est exercée sur divers points d'histoire de la cité et sur plusieurs monuments dont l'église Notre-Dame-des-Pommiers, l'église Saint-Paul, l'hôtel de ville, la croix couverte, le château. Sur tous ces édifices, il a apporté de véritables révélations, résultats de longues recherches d'archives. Ses conclusions font aujourd'hui autorité, et ses dessins et relevés sont encore utilisés pour les travaux à effectuer sur ces bâtiments.

Les événements historiques ont également bénéficié de l'attention de M. Lombard : on pense entre autres au célèbre « Souper de Beaucaire » pour lequel il a démontré l'ina-

nité de certaines traditions fantaisistes, à l'attribution du château de Beaucaire à saint Louis, à ses recherches sur la toponymie du terroir, sur les noms anciens des quartiers et des rues de Beaucaire.

Rappelons enfin que notre concitoyen est à l'origine de la découverte de la colonne portant la plus longue inscription « celto-grecque » connue, colonne qui est actuellement l'une des pièces maîtresses du musée municipal de Beaucaire.

M. Lombard nous a quittés, mais, grâce au travail acharné qui fut le sien pendant plusieurs décennies, il nous laisse un héritage irremplaçable : le savoir accumulé pendant toute son existence demeure grâce aux écrits. L'homme n'est plus là, mais son souvenir continuera longtemps encore de tenir une place prépondérante dans l'esprit de ses nombreux amis.

A ses obsèques, célébrées le mercredi 7 décembre en l'église Notre-Dame-des-Pommiers, de Beaucaire, l'Académie était représentée par Mme et M. Lassalle, membres résidants, et M. Sablou, membre non résidant.

SEANCE DU 16 DECEMBRE 1988

M. le pasteur Aimé Bonifas, président en exercice, a ouvert la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, M. Louis Durteste.

Le secrétaire perpétuel présente le compte rendu de la séance du 2 décembre. Ce texte est adopté.

M. le Président fait une relation de la séance inaugurale (à laquelle assistait une délégation de l'Académie) de la jeune Académie de Lascours dont le secrétaire est M. le médecin-général Reboul, membre non résidant de l'Académie de Nîmes, et le président M. Jacques Bonnaud, correspondant.

M. le pasteur Bonifas se réjouit de la création de cette société savante rhodanienne avec laquelle des liens étroits ne manqueront pas de s'établir.

M. le Président signale l'attribution du Prix de Littérature régionale du Conseil général à M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, pour son ouvrage : *Au bon vieux temps des masetts*.

M. le pasteur Bonifas annonce le décès, survenu à l'âge de 92 ans, de M. Olivier Lombard, correspondant de l'Académie depuis 1977 (voir notice précédente).

Il indique également que M. André Gouron, membre non résidant, vient d'être honoré du titre de correspondant de l'Institut.

Annnonce est faite de la réunion de la Commission des Finances le vendredi 13 janvier à 15 h 30 et de la Commission « de l'Encyclopédie » le vendredi 10 février à 15 h 30.

M. Larmat est prié de fournir à la Compagnie quelques détails sur les projets de la Commission « de l'Encyclopédie » qu'il anime.

D'une part, dans le cadre du vaste programme élaboré il y a quelques mois, ce sont deux ouvrages consacrés, l'un à la Géologie du Gard (auteur MM. Bonnet et Larmat), l'autre à la Géographie humaine du département. Des illustrations et des cartes (au 300.000^e en couleurs) agrémenteront ces ouvrages.

En projet également un volume traitant de la préhistoire et de la protohistoire gardoises.

Par ailleurs la subvention accordée par la Ville de Nîmes à l'occasion de l'année du Bicentenaire contribuera à l'édition d'un volume ayant trait à la Révolution dans le Gard.

M. André Nadal apporte des nouvelles satisfaisantes de la santé du docteur Jean Bastide, membre non résidant, qui a réintégré son domicile graulen après son hospitalisation à Montpellier.

Communication de M. Jean Roger

La parole est alors donnée à M. Jean Roger, membre résidant, qui présente une communication intitulée : *Les Elections législatives dans le Gard en 1869*, et dont voici le résumé :

L'Empire autoritaire de 1852 est devenu libéral en 1869. Les élections législatives qui vont se dérouler en mai-juin de cette année-là bénéficieront de ce climat de semi-liberté. La droite et la gauche contestataires du régime pourront se manifester et s'exprimer. Ce qui n'avait pas été le cas dans les scrutins précédents. Cependant la pression administrative restera forte sur le corps électoral. Dans chaque circonscription un candidat officiel sera présent.

Bien avant la campagne électorale l'agitation politique gagne le pays. Plus que la droite légitimiste ou orléaniste, la gauche républicaine ou radicale est active. Gambetta a déjà présenté son programme lors du célèbre discours de Belleville.

Dans le Gard ces élections vont refléter les mentalités politiques des électeurs. Sachons que notre département n'a jamais été favorable à l'Empire et rappelons que la forte population protestante à l'ouest du département a un comportement d'où la religion ne peut être absente.

Le Gard a été divisé en quatre circonscriptions savamment découpées afin de disperser les voix de l'opposition.

Dans la première circonscription (Nîmes), trois candidats, tous nés avant 1880 : Paulin Talabot, député sortant, candidat officiel. Il est à l'origine des premiers chemins de

fer gardois pour le moment directeur général du P.L.M. ; mais sa popularité a bien décliné.

Ferdinand Béchard, l'homme fort de la droite... en 1840 que ses partisans vont traitreusement abandonner.

Teulon, qui fut à la tête de l'administration départementale en 1848, représente la gauche.

A l'instigation d'un journaliste de droite, Pierre Baragnon, une coalition, sous le nom d'Union libérale, tente de se former entre légitimistes et républicains pour abattre Talabot. Cette combinaison choquera beaucoup d'électeurs, tant de droite que de gauche.

Il y eut ballottage, Béchard en troisième position, dût se retirer. Mais Teulon fut battu par suite d'un mauvais report de voix.

Pareille opération fut tentée dans la circonscription d'Uzès (2^e). Le duc de Crussol, candidat de la droite, devait en être le bénéficiaire.

Cette circonscription fut durant le Second Empire très indisciplinée, sans marquer toutefois une opposition aussi farouche qu'à Nîmes ou dans la Vaunage.

En 1863, elle avait préféré élire Bravay plutôt que le maire d'Uzès, Chabanon, que l'administration fut alors obligée d'abandonner.

En 1869, la gauche est partagée entre deux candidats : Brun et Ducamh. Deux autres candidats Bonnefoy-Sibour et le frère de Bravay, chacun des deux ayant une clientèle plus personnelle que politique.

Cette situation devait conduire à un ballottage au premier tour. Au second le duc de Crussol bien que bénéficiant d'un report de voix de gauche important fut cependant battu par Genton, candidat officieil.

Plus clairs sont les résultats de la 3^e circonscription d'Alès et ceux de la 4^e circonscription du Vigan où dès le pre-

mier tour les candidats officiels furent réélus sans grande difficulté. Dans le Bassin minier sauf à Bessèges, la pression patronale sur les électeurs ouvriers apparaît très nettement.

Il faut souligner la forte personnalité de Jules Cazot, candidat de gauche qui fit une campagne percutante, obtient quelques succès locaux. Mais Dumas, fils du savant, successeur d'ailleurs de son père, fut toutefois élu.

Dans la circonscription du Vigan, André, succédant à son père, fut élu contre un candidat de droite, le général de Chabaud-Latour, et Pasquet, candidat de gauche.

Ces élections apportent quelques renseignements sur l'histoire politique et sur la sociologie électorale de l'époque.

Il s'agit d'une manifestation qui prouve l'épuisement d'un monde politique, sans que la relève des jeunes soit encore assurée, aussi bien dans l'opposition que parmi ceux qui sont favorables au régime.

L'âge avancé de nombreux candidats, le manque de personnalité de beaucoup d'entre eux, les fils succédant aux pères, sont autant de preuves d'un vieillissement et d'une sclérose des élites politiques.

Cependant il faut souligner que la gauche, si elle n'a pu se débarrasser de ces caciques, a fait un excellent travail de propagande. Elle en bénéficiera dès le début du XIX^e siècle.

Seul Jules Cazot, républicain, se détacha de la grisaille de tous les autres candidats, par son dynamisme et son éloquence.

La droite, par contre, donne des signes de faiblesse qui s'aggraveront dans les années à venir.

Le désastre de 1870 arrêtera net l'expérience parlementaire et libérale entreprise par Napoléon III.



Cette communication suscita particulièrement l'intérêt de la Compagnie ; on le constata par le nombre des questions qui furent posées au cours du débat qui suivit.

La séance a été levée à 18 h après que M. le président Bonifas ait félicité et remercié M. Jean Roger pour la qualité de son esprit historique.